TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 684 — 42 PAGES — JEUDI 7 JUIN 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 180 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 Rs.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. d'Ornano annonce une relance de la construction locative

LIRE PAGE 37

• POLOGNE

Le pape pose les conditions du dialogue de l'Église catholique et des États communistes

Jean-Paul II doit arriver ce mercredi 6 juin à Cracovie, dernière étape de son voyage en Pologne. La population de son ancien archidiocèse l'attend dans une très grande ferveur qui contraste avec la mauvaise humeur affichée des autorités locales.

Mardi, devant l'épiscopat réuni à Czestochwa, cœur de la Pologne catholique, Jean-Paul II a prononcé un discours dans lequel il a traité des relations de l'Eglise et de l'Etat.

Fort de l'accueil triomphal que continue de lui faire la population, il s'est montré particulièrement ferme dans ses offres de dialogue avec les autorités polonaises. Le pape a aussi réafirmé avec éclat la rigueur dictrinale qui est la sienne, en parlant notamment du « échè » de l'avortement.

Evoquant longuement le rôle et l'influence de l'Eglise dans l'histoire polonaise, Jean-Paul II a insisté sur le fait que la normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat devait avoir pour fondement le respect des droits de l'homme, et en particulier celui de la liberté riligieuse, et la « *prise en considération des besoins réels de l'Eglise, qui sont liés à ses multiples activités* ». Autant dire que le Vatican et l'épiscopat polonais estiment avoir des conditions à poser avant de pouvoir engager, entre « *deux conceptions du monde diamétralement opposées* », un dialogue qui est néanmoins, a estimé le pape, « *possible et nécessaire* » et auquel l'Eglise est donc « *disponible* ».

Jean-Paul II a aussi souligné, avec une très grande force de conviction et des accents presque lyriques, que l'Europe, de l'Ouest à l'Est, est à ses yeux profondément unie par une tradition et une foi chrétiennes communes.

(Lire page 3 les articles de nos envoyés spéciaux ALAIN WOODROW et MANUEL LUCBERT.)

L'« Ostpolitik » de Jean-Paul II

Depuis la nomination par Jean-Paul II de Mgr Agostino Casaroli, l'artisan de l' « Ospolitik » de Paul VI, au poste de secrétaire d'Etat, les vaticanistes se demandent si ce choix signifie que le nouveau pape avalise la politique de son prédécesseur pour ce qui est des relations entre le Saint-Siège et les pays communistes de l'Europe de l'Est.

L'important discours que Jean-Paul II vient de prononcer devant les évêques polonais à Czestochowa soulève un coin du voile. D'abord, en saluant publiquement le cardinal Casaroli, et surtout Mgr Poggi, sur l'esplanade du monastère de Jasna-Gora — les deux émissaires de Paul VI vers l'Est, qui furent souvent reçus fraichement par les épiscopats locaux, — le pape a marqué son estime pour ces deux hommes et montré aussi qu'il appréciait les intentions de son prédécesseur.

Mais Paul VI dialoguait avec les Etats communistes en position de faiblesse et devait faire face aux soupçons des hiérarchies locales. Jean-Paul II, du moins en ce qui concerne la Pologne, s'adresse aux dirigeants du pays en position de force. Sa tournée triomphale dans son pays natal le confirme. Après l'accueil délirant réservé au chef de l'Eglise à Varsovie, à Gniezno et à Czestochowa, personne ne peut mettre en doute la puissance de l'Eglise polonaise, son enracinement dans toutes les couches de la population ni sa détermination à représenter la nation.

Dans le discours de Czestochowa, le pape l'a dit sans équivoque. Historiquement, l'Eglise a remplacé l'Etat quand celui-ci a été défaillant. Le primat prenait même le titre d'Interrex à la mort du roi. Cette situation, propre à la Pologne, confère une légitimité *telle à l'Eglise*, aux yeux de Jean-Paul II, que l'Etat doit être subordonné à la nation, alors que celle-ci peut être exceptionnellement incarnée par l'Eglise.

Ce principe posé, le souverain pontife se sent à l'aise pour souhaiter la « normalisation » des relations entre l'Eglise et l'Etat. Et il va jusqu'à faire allusion à la Constitution polonaise, dont la nouvelle version avait provoqué les critiques de l'épiscopat, formulées dans un document collectif rédigé, dit-on, par le cardinal Wojtyla... Cette normalisation, toutefois, est soumise à des conditions bien déterminées, et notamment à « une liberté religieuse qui prend en considération les besoins réels de l'Eglise dans ses multiples activités ».

Par cette déclaration, Jean-Paul II montre qu'il entend diriger l'Eglise non seulement à l'échelon universel, mais aussi au niveau national en ce qui concerne sa propre patrie. On peut se demander si cette manière d'agir, qui semble d'ailleurs avoir surpris les évêques polonais, peut se concilier avec ses déclarations répétées sur la nécessité de la collégialité.

Ce pape slave, comme il aime à s'appeler, donne l'impression enfin de nourrir des projets plus vastes. Dans son homélie à Gniezno, il a fait allusion aux différentes Eglises orientales, orthodoxes et catholiques. Il s'est demandé si la Providence ne l'avait pas placé sur le siège de saint Pierre pour faire entendre la voix de la chrétienté slave dans l'Eglise universelle. A Jasna-Gora, il a appelé de ses vœux l'unité européenne grâce à un retour au christianisme des pays occidentaux et orientaux.

Or le messianisme est un concept ambigu, qui risque d'opérer une confusion entre religion et politique, et un concept explosif, à manier avec précaution, aux retombées imprévisibles, car il pourrait favoriser à la fois le triomphalisme religieux et la renaissance du nationalisme.

NOMBREUSES RÉHABILITATIONS EN CHINE

(Lire nos informations p. 6.)

• SRI-LANKA

La conférence des non-alignés va être dominée par l'opposition entre Cuba et la Yougoslavie

La conférence des ministres des affaires étrangères du bureau de coordination des pays non alignés s'est ouverte ce mercredi 6 juin, à Colombo (Sri-Lanka), alors que le mouvement connaît de graves dissensions.

Elle prépare la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement du mouvement, début septembre, à La Havane, et sera appelée à se prononcer auparavant sur deux questions qui n'ont pu être réglées au cours d'une réunion préliminaire, lundi 4 et mardi 5 juin : la représentation du Cambodge, assurée par une délégation du régime déchu de M. Pol Pot mais revendiquée par le nouveau gouvernement pro-vietnamien, et l'exclusion de l'Egypte du mouvement réclamée par certains pays arabes et l'O.L.P.

De notre envoyé spécial

Colombo. — Lever de rideau du prochain sommet de La Havane, la conférence ministérielle du bureau de coordination des pays non alignés *parviendra-t-elle*, une fois encore, à maintenir l'unité de façade d'un mouvement qui, sous l'impulsion de ses éléments les plus progressistes et au mépris des principes de Bandoung, se trouve de plus en plus entraîné sur la voie de l'alignement (1) ? Tiré, notamment par Cuba et par le Vietnam, vers un « *rapprochement naturel* » avec les pays socialistes du bloc soviétique, *miné de l'intérieur par les conflits* qui, en Asie, au Proche-Orient et en Afrique, opposent plusieurs de ses membres et les poussent à rechercher des appuis *multiformes du côté* des grandes puissances, le mouvement se réunit à Colombo dans une atmosphère de discorde, de *factionnalisme et d'incertitude*. Cela, sans doute, n'est pas nouveau, et le contraire surprendrait dans un forum qui regroupe quatre-vingt-six nations, *mais* cela n'a *jamais* été *aussi* grave.

De Bandoung (1955) à Belgrade, l'an dernier, les compromis l'ont emporté, d'*autant plus facilement* que l'ennemi principal — impérialiste, colonialiste, raciste — était extérieur au mouvement et faisait la quasi-*unanimité*.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le bureau de coordination des pays non alignés comprend, outre l'O.L.P., vingt-quatre Etats : Algérie, Angola, Bangladesh, Botswana, Cuba, Guinée, Guyane, Inde, Indonésie, Irak, Jamaïque, Libéria, Niger, Nigeria, Pérou, Soudan, Sri-Lanka Syrie, Tanzanie, Tchad, Vietnam, Yougloslavie, Zaïre, Zambie.

Quelle Europe ?

par JACQUES FAUVET

Le scrutin du 10 juin a pour but d'élire en France au suffrage universel direct quatre-vingt-un députés à l'Assemblée des Communautés européennes ou Parlement européen ; il n'a pour objet ni d'accroître les pouvoirs, ni d'élargir les compétences, ni de modifier la procédure de cette Assemblée, ni bien entendu de réviser le traité de Rome, qui, signé en 1957, prévoyait, à une date indéterminée, cette élection en son article 138.

Pour tenter de cerner et de clarifier un débat qu'une longue campagne a rendu plus flou et plus confus, il ne convient ni de le réduire à un simple problème de politique intérieure ni de l'élever à la hauteur d'un conflit de doctrine.

I. — Certes, toute élection comporte un enjeu et un aspect de politique intérieure, et cette fois de deux façons : l'une de fait, l'autre de fond.

Les choix des têtes de liste, l'affrontement permanent entre la gauche et la droite comme au sein de l'opposition et de la majorité, les thèmes économiques et sociaux développés au cours de la campagne, enfin l'approche de l'élection présidentielle, sont autant de circonstances qui accentuent le caractère politique ou même partisan des élections européennes.

Plus fondamentalement, toute politique européenne implique un choix de politique intérieure. On l'a bien vu en 1958 ; on le voit bien en 1979. Il y a vingt ans, la France n'aurait pu tenir sa place ni même entrer effectivement dans le Marché commun si un redressement vigoureux de son économie et de ses finances n'avait été entrepris au tout début de la V[e] République. Aujourd'hui, la poursuite de la « stagflation », combiné de hausses de prix et de chômage, constitue un facteur de faiblesse de la France au sein de la Communauté et du système monétaire européen.

Peu importe, à ce stade, d'attribuer à la Communauté le mérite de l'expansion des années 60 ou de lui imputer la responsabilité de l'aggravation de la crise des années 70. Cela rappelle le procès partisan fait naguère à la République. A elle, les défaites ; à la nation, les victoires ! A l'Europe, les échecs ; à la France, les réussites !

Si le débat au niveau de la politique intérieure présente finalement peu d'intérêt, c'est parce que la situation économique et sociale donne à penser que les choix fondamentaux de politique intérieure seraient les mêmes aujourd'hui qu'il y a un an. Les divisions de la gauche et celles de la majorité, si elles ont pu affaiblir l'une de leurs composantes, n'ont modifié essentiellement leur rapport de forces.

(Lire la suite page 6.)

L'ENJEU DU 10 JUIN

Après MM. Michel Debré, Georges Marchais, François Mitterrand, Mme Simone Veil et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Mme Solange Fernex, qui conduit la liste d'Europe-Ecologie, et M. Philippe Malaud, leader de la liste de l'Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire, répondent ici aux questions et aux objections que notre journal présente aux dirigeants des listes en présence à l'occasion du scrutin du 10 juin.

(« Le Monde » a publié la liste d'Europe-Ecologie dans son numéro daté du 22 mai).

Mme FERNEX : l'Assemblée doit devenir une véritable constituante

« Après un essor de 1974 à 1977, le mouvement écologiste paraît connaître un déclin. A quoi attribuez-vous cette situation ?

— Je ne pense pas du tout que nous soyons en déclin. J'en veux pour preuve les résultats des dernières élections cantonales, où nous nous sommes présentés dans cinquante-quatre cantons. En Alsace, nous étions présents dans treize cantons, avec des candidats complètement inconnus, et nous avons eu 8,5 % des voix. Cela a été la même chose en Gironde, dans le Rhône, dans le Nord, en Normandie. Au total, nous avons beaucoup augmenté notre audience depuis 1974.

» Il est vrai que le langage des partis politiques demeure le même et ne tient pas compte de nos critiques, mais cela nous est égal. Ce qui nous importe, c'est la prise de conscience des gens et l'audience qu'ils accordent à nos idées. Cette audience progresse fortement.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 13.)

M. MALAUD : il faut remédier à la toute-puissance de la social-démocratie

« Le titre de votre liste constitue tout un programme. Il met d'abord l'accent sur la défense interprofessionnelle. Ne faites-vous donc pas confiance aux formations politiques traditionnelles pour défendre les intérêts professionnels des citoyens français ? Qu'attendez-vous, en ce domaine, de la future Assemblée européenne ?

— Nous ne faisons aucune confiance aux quatre partis pour défendre les intérêts professionnels des Français.

» Ils sont également animés de la même conception de l'Etat, technocratique et plus ou moins socialisante, parfaitement indifférente aux intérêts réels des Français.

» Ce n'est pas la peine d'insister sur le parti communiste, dont la conception reste le monopole d'Etat, totalitaire et policier. Ni sur le parti socialiste, dont le rêve autogestionnaire débouche, en réalité, sur la bureaucratisation de la société que traduit parfaitement son plan de relance : créer des emplois publics, augmenter les dépenses, travailler moins et donc répartir de plus en plus difficilement la rareté.

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Records

On se souviendra peut-être que, le 11 avril 1974, M. Chaban-Delmas battit tous les records de vitesse dans la catégorie politique intérieure, lorsqu'il ne lui fallut que quatre minutes pour entrer et sortir de Matignon, après avoir exposé à M. Messmer son opinion sur la candidature présidentielle de M. Giscard d'Estaing.

M. François-Poncet est désormais détenteur du record dans la catégorie politique extérieure. Le parcours de la Maison Blanche est plus long, le terrain était lourd et le dialogue, inévitablement, diplomatique. Pourtant, il a suffi d'un quart d'heure à notre ministre des affaires étrangères pour entendre — navrant retour des choses d'ici-bas — la cigale américaine répondre à la fourmi européenne : « Eh bien ! dansez maintenant ! »

ROBERT ESCARPIT.

PARIS-MOSCOU AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

De grandes espérances

Paris-Berlin, Paris-Moscou. Prévues à l'origine sur la même trajectoire, les deux expositions ont dû être présentées à une année d'intervalle, et la seconde n'était pas attendue avec moins de curiosité que la première. Non seulement les Russes ont pendant longtemps refusé de laisser sortir, et même d'exposer, les chefs-d'œuvre qui ont pris avant 1914 le chemin de Pétersbourg et de Moscou, mais, exception faite de quelques vedettes, tels Malevitch, Tatline, El Lissitzky, qui ont fait l'objet d'expositions ou de publications importantes, on ne connaissait pas mieux, si l'on n'était pas allé en Russie, la peinture russe du début du siècle et des années qui ont suivi la révolution.

C'est désormais chose faite. Les autorités soviétiques ont consenti des prêts considérables sans lésine ni plus d'arrière-pensées qu'il n'était prévisible, et on ne peut leur reprocher d'avoir voulu maintenir la balance égale entre la peinture française et la peinture russe, fût-elle réaliste et socialiste. C'est après tout leur peinture, et il est même fort intéressant de voir comment sont aujourd'hui analysés en U.R.S.S. les convulsions et le dénouement de ce que Camilla Gray a nommé « The Great Experiment », l'expérience limite de l'art contemporain. Une expérience qui commence autour de 1900 pour s'achever une trentaine d'années plus tard avec le désastreux concours du palais des Soviets et la proclamation du réalisme socialiste comme doctrine unique du parti.

(Lire page 27 l'article d'ANDRÉ FERMIGIER.)

Le Monde

idées

LANGUES

Un plaisir proscrit

par JACQUES NOBECOURT

HOMMES de devoir et de répression, un ministre ou un inspecteur général n'ont à charge que l'utile et le nécessaire, l'efficacité de l'enrégimentement travesti derrière les consolations de la *concertation*, de la *communication*. On veut bien qu'ils y croient. Est-il pourtant indécent de demander que l'argument du *plaisir* intervienne dans le débat sur les langues ?

C'est bien le plaisir, après tout, qui emporte les êtres assez libres pour s'abandonner aux délires de la glossolalie, retrouvailles d'une Pentecôte. Qui oserait contester la valeur de leur ferveur religieuse ? C'est le plaisir qui inspire les enfants édifiant entre eux un monde coupé de celui des parents, en chiffrant des alphabets, des sons, des signes, porteurs du rêve de choses qui n'auraient jamais été dites ni prononcées.

Puis vient le jour des dix-douze ans, où commence l'initiation à des langues autres. Il y a la gravité heureuse de cette *entrée en sixième*, où l'enfant passe sous la férule de plusieurs professeurs dont les noms différents et les visages découpent la semaine en heures de cours et en matières. Entrée dans un lieu où il appartient au même sexe que ses maîtres, et en même temps entrée dans les langues : le latin, l'anglais ou l'allemand, voire le grec l'année suivante. Ce style de scolarité ne remonte pas à des temps tellements anciens. Il en subsiste dans la mémoire des cadences certainement *inutiles* dont la nostalgie comporte quelque chose d'une initiation espérée — et souvent manquée — à des modes d'expression qui, parce qu'étrangers à la langue maternelle, semblaient prometteurs de liberté.

S'inscrire dans la lignée

Avec les langues mortes, le latin et le grec, sur les sentiers fastidieux des déclinaisons et des syntaxes, s'élabore le sentiment d'une inscription dans la lignée, du rattachement à la matrice originelle, antérieure aux générations directement connues. De ce dévoilement de l'enracinement naît la remise en place des parents dans cette longue histoire. C'est inutile, certes, au regard du négoce et de la mathématique. Aucune valeur marchande. De l'anecdote. Il n'empêche que des stances de ces langues mortes, scandées par qui sait les dire ou les chanter, réveillent des très lointains émois dont se prémunissent les bureaucrates. N'est-ce pas du *plaisir* ? A preuve une certaine répugnance à le comprendre.

L'allemand et l'anglais, généralement bâclés dans des heures de chahut, il faut d'abord les dégager du concept d'*utilité*. Cela ne va pas tout seul. L'entrée dans l'enchantement, le moment de grâce, surgit parfois d'un texte ânonné. Il y faut la chance d'un maître et d'un jour. Les syllabes étrangères lentement se décapent : on commence à y comprendre quelque chose, sans très bien savoir quoi. Les stances du *Prince de Hombourg* dans leur texte, avant Gérard Philipe, la dernière scène d'*Egmont*, avant que Jacques Decour n'en fît son testament à ses élèves au moment d'être fusillé, ouvraient en 1940-1944 des dimensions de l'esprit et du cœur assurément tout à fait *inutiles*, sinon qu'elles débouchaient sur le sens de la liberté. L'allemand n'était plus la langue de Hitler ni des patrouilles de la Wehrmacht dans la rue proche. Et l'anglais parlé par Keats ou Henry James n'avait plus rien à à voir avec la correspondance commerciale.

Ces *langues autres* disent autre chose que le français, et autrement. Elles ouvrent à d'autres nécessités d'expression. Elles démontrent qu'il n'est pas interdit de sortir de la cage. Quel plaisir informulé, quelles exubérances, contenues par l'impérative forfanterie de la langue maternelle ! Un bonheur aussi fort — mais il s'ignore — que plus tard l'entrée dans l'italien.

Dire ces choses qui relèvent de *l'inutile*, c'est faire dans le sentiment. Peut-être aussi rappeler que la rébellion contre la langue maternelle ne s'évite pas et que l'apprentissage d'une langue étrangère est son instrument réel. Epreuve difficile, faussée radicalement par le concept d'utilitarisme et de *maîtrise parfaite*, qui repose sur l'idée qu'il s'agit de transposer au mieux sa langue de naissance pour mieux vendre sa camelote.

Le bonheur de vivre, la sensibilité, n'ont-ils donc rien à faire en l'occurrence ? Termes indéfinissables, bon. Mais les éluder, qui le peut totalement ? Ils n'ont pas grand-chose de commun avec l'import-export. Sans nourrir l'ambition de rejoindre Valery Larbaud, en se bornant à admirer de loin Philippe Jacottet, ils suggèrent que rien n'interdit l'inexprimable jouissance d'être capturé par les mots que transmettent, inséparables des notes, Mozart, Verdi ou Schubert ; d'accéder à la nudité première du cri des *Elégies de Duino* ; de se laisser impliquer par Graham Greene ou Garcia Lorca.

Allemand, italien, espagnol, anglais, langue qui dénotent un européo-centrisme suspect. Et pourquoi non ? Ce ne sont pas — pas encore — des jargons de chercheurs ou d'ethnologues, mais des langues mères pour l'Européen. A les entendre dans leur essentiel, on remet le français à sa place, avec ses mérites et ses manques, l'honorant ainsi mieux qu'en lui attribuant un privilège inspiré par la peur d'en sortir. Le discours de l'utilitarisme n'est qu'une forme de nationalisme frileux.

La *langue autre*, toujours vibrante de la nouveauté des phonèmes et des accents, des combinaisons de mots, de l'ingéniosité des tours de phrase, reflète la fascination de l'ailleurs, de la différence, d'une sorte de grand large plein de vent et de soleil, contre ce que la langue maternelle a d'étouffant, surtout lorsqu'elle prétend à l'universalisme.

Plaisirs sans fin de la *langue autre*, ambigus, incomplets, mais très forts parce qu'ils naissent d'un jeu éperdu avec l'exil. Plaisir plus élémentaire de rejoindre l'étranger dans son langage même, fût-ce avec un mauvais accent. Ce n'est pas peu de chose Faut-il en barrer toute chance d'y accéder, à ceux qui entrent dans l'apprentissage d'une langue ?

Le mot de *plaisir*, on le sait, est proscrit. Il a un accent réactionnaire, élitiste ou pire : *humaniste*, aux oreilles des nouveaux moralistes qui en condamnent la gratuité. Même rêvé, l'humanisme ne saurait que disparaître. Le progrès passe par l'occultation des cultures étrangères dans les approximations et les contresens.

L'Université ne manque pas de professeurs qui savent transmettre aussi bien l'honneur d'une *langue autre* que le subtil et fort *plaisir* des initiations auxquelles elle introduit. Combien de temps faudra-t-il tolérer ces maîtres exhibitionnistes — disons-le carrément : hédonistes ? — Le nouveau moraliste se pose la question. Il n'entend évidemment que sa propre langue.

La tactique du coup d'épingle

par JEAN-MARC PASTRÉ (*)

M. JACQUES PELLETIER a-t-il profité de l'occasion du colloque international du CIREEL pour *annoncer une réforme* ? Les mesures qu'il *préconise devaient-elles*, dans *son* esprit, être appliquées dès la prochaine rentrée scolaire ? La lecture de la presse a pu le faire croire, comme elle a pu faire croire que la « *réforme des rythmes scolaires* » entrerait en vigueur dès septembre 1979. *Nous avons plutôt l'impression que M. Pelletier a suivi la procédure adoptée déjà dans l'affaire des rythmes scolaires : on commence par annoncer que l'on songe à mettre en place un ensemble de mesures faisant réforme, puis l'on précise qu'il s'agit de propositions soumises à la plus large publicité pour qu'on les étudie et qu'on les amende.*

Cette politique du coup d'épingle provoque dans les meilleurs délais les réactions les plus franches, elle attire l'attention du plus large public sur l'état du système éducatif, elle suscite la réflexion et l'étude approfondies des défauts qui sont les siens. Et, de fait, la plupart des syndicats, *associations ou organisations concernées ont réagi dans le mois qui a suivi* ; le SNES, l'A.P.L.V., l'Association des langues néo-latines et la Société des *professeurs* de russe ont même coordonné leur action pour les mois à venir ; quelque deux cents professeurs de langue ont manifesté le 16 mai, près du ministère de l'éducation, la presse publie de nombreux articles et d'intéressantes lettres de lecteurs.

Une fois la douche passée, M. Pelletier a eu remettre les choses à leur vraie place : dans une circulaire adressée le 2 mai aux professeurs de langues vivantes, n'est-il pas des plus explicites ? Il y expose qu'il a été amené, à l'occasion du colloque de Strasbourg, à « *exposer certaines* directions de recherches *conduisant à améliorer l'apprentissage des langues vivantes dans notre système éducatif* ». Constatant que l'enseignement des langues se transforme très vite aujourd'hui, il ajoute que la prise de conscience de cette réalité « *exige que l'on* réfléchisse *aux problèmes auxquels doit s'adapter sans retard l'enseignement des langues vivantes* ». C'est pourquoi, dit-il encore, « *une* recherche *doit être conduite à partir d'expériences pratiques, sous l'égide de l'inspection générale, et une* concertation *doit s'engager avec les enseignants et les parents d'élèves.* »

Après avoir affirmé qu'il n'a jamais été question de supprimer des postes, de réduire des horaires, de bouleverser des programmes pédagogiques, mais de répondre au simple objectif de mieux apprendre la langue, M. Pelletier conclut par une triple interrogation : « *Faudra-t-il augmenter le nombre d'heures en 6e et 5e, prévoir une initiation à caractère physio-sensoriel à l'école élémentaire pour la première langue ? Faut-il reculer à la classe de seconde et intensifier l'acquisition d'une deuxième langue ? Les élèves du second cycle devront-ils être incités à parfaire leurs connaissances d'une ou de deux langues au côté d'adultes dont notre corps enseignant aura pris la charge pour cet apprentissage ? Ce sont là des questions que l'on peut légitimement se poser et qui justifient les études que j'ai décidé de mettre en œuvre.* » M. Pelletier n'a-t-il d'ailleurs pas précisé devant la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, le 15 mai, que le projet de réforme ne pourrait pas être appliqué avant deux ou trois ans, répétant qu'il ne s'agit que de « *propositions soumises dès maintenant à la concertation* » ? (*Le Monde* du 18 mai.)

Sur le fond du problème, on ne voit pas pourquoi proposer à la réflexion des enseignants de porter à cinq les trois séances de langues en sixième, quitte à les réduire à quarante-cinq minutes, susciterait l'émotion et la réprobation systématique des professeurs de langues : *n'est-il pas bien connu que la multiplication des efforts d'apprentissage est plus efficace qu'un effort plus long réparti sur moins de séances* ? N'y a-t-il pas quelque fantaisie à *affirmer d'autre part que porter l'horaire d'enseignement des langues de* trois à quatre ou cinq heures ne servirait en rien à sortir cet enseignement du marasme dans lequel on se complaît à le confiner ? D'aucuns avancent, sans doute non sans de bonnes raisons, qu'il vaudrait mieux enseigner la première des langues vivantes dès le *primaire*, lorsque l'élève est le plus apte, du point de vue sensoriel, à assimiler une langue étrangère, en particulier dans son aspect intonatif et accentuel — mais la circulaire du 2 mai ne propose-t-elle pas qu'on étudie cette possibilité, et M. Pelletier ne l'a-t-il pas rappelée à Dijon au congrès national de la P.E.E.P. (Lagarde) ?

Cette option s'oppose, il est vrai, radicalement à la proposition de reculer à la seconde l'apprentissage d'une seconde langue : mais les recyclages d'adultes et la formation continue n'enseignent-ils pas les langues à des personnes qui ne sont plus des enfants, et très proches des adolescents par leur moindre capacité de perception auditive de sons étrangers ? On ne condamne pas pour autant la formation continue, à moins qu'on ne la considère comme un pis-aller. Mais est-il incongru de penser qu'une langue étudiée à partir de la seconde pourrait l'être avec succès, pour peu que ce soit avec un volume *d'heures suffisant, sous la forme* d'un enseignement aussi intensif que celui qu'on envisage pour la première langue en sixième ? Est-ce moins raisonnable que de laisser apprendre une seconde langue à des élèves de quatrième qui, pour beaucoup d'entre eux, l'abandonneront de fait dès la troisième, se sachant orientés vers des sections sans seconde langue ? Il faut, en revanche, reconnaître que l'éventuelle suppression de la troisième langue en seconde (sections AS) serait, *pour le moins*, la conséquence la plus fâcheuse des projets de M. Pelletier, car nul n'ignore le succès et l'utilité de ces sections.

Les moyens ne sont pas illimités

Est-il également impensable de limiter l'éventail théorique d'une première langue à six (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe), comme le fait M. Pelletier, rappelant opportunément — et qui le niera — que « *les moyens ne sont pas illimités* » ? Il nous semble, par contre, aller contre l'intérêt de ces mêmes langues que de relever à quinze élèves le seuil d'ouverture des sections de langues, alors qu'il est encore de huit pour les langues autres que l'anglais et l'allemand. Il est de même difficile de faire admettre que le choix puisse être réduit à deux langues dans les collèges comptant moins de six cents élèves, et à trois langues dans les collèges comptant de six cents à douze cents élèves : il faut en effet tout faire en France pour que les langues européennes soient convenablement apprises, pour que l'allemand, l'espagnol et l'italien, pour le moins, soient enseignés dans le plus grand nombre d'établissements. Car enfin, peut-on penser que l'Europe se fera si les adultes de demain ne parlent que l'anglo-américain...

L'un des inconvénients les plus sérieux des propositions de M. Pelletier reste en effet le risque de voir l'anglais supplanter définitivement les autres langues européennes. Car les parents d'élèves choisiraient plus que jamais l'anglais pour première langue s'ils n'avaient la garantie de l'*obligation* d'une deuxième langue en classe de seconde, et le bon sens voudrait dans ce cas qu'on incite les parents à choisir en sixième une langue réputée difficile telle que l'allemand ou le russe, réservant l'anglais à la classe de seconde. En tout état de cause, on ne peut qu'approuver sans réserve la conclusion des quelque deux cents spécialistes réunis par le CIREEL à Strasbourg, qui affirment que le plurilinguisme est la seule voie réaliste (*le Monde* du 24 avril) et que tout doit être mis en œuvre pour que chaque Européen ait une maîtrise suffisante d'au moins deux langues étrangères.

De nombreux adversaires des thèses de M. Pelletier s'acharnent enfin à critiquer l'orientation économique et professionnelle de la seconde langue proposée par le secrétaire d'Etat, qui « *souhaite associer l'apprentissage des langues vivantes plus étroitement aux besoins exprimés par les citoyens dans leur vie professionnelle* » (circulaire du 2 mai).

On oppose alors langue véhiculaire et langue de culture, et l'on se demande quel niveau de langue on pourra bien enseigner. Mais M. Pelletier a-t-il entièrement tort *lorsqu'il rétorque dans le même* document que « *dissocier le contenu culturel de l'apprentissage utilitaire d'une langue est une querelle sans fondement. Si l'on admet que les hommes dans leurs échanges sont porteurs de culture, il s'agit pour nous de leur donner les moyens de communiquer. Le langage, dès lors, aussi utilitaire soit-il, ne peut être négligé* ». On peut, en effet, se demander si l'on ne cherche pas là une mauvaise querelle au secrétaire d'Etat : *opposer langue de culture* et langue véhiculaire, laisser croire qu'on en est encore à connaître mieux Shakespeare et Goethe que les quelques phrases dont on a besoin pour se faire comprendre outre-Manche ou outre-Rhin, ou bien prétendre au contraire que les méthodes récentes d'enseignement (entendez l'audio-oral ou l'audio-visuel) ne donnent aujourd'hui que des résultats lamentables, relève soit d'une attristante méconnaissance des réalités actuelles, soit d'une mauvaise foi certaine, ou encore d'une volonté systématique de dénigrement.

Il y a bien longtemps en effet que l'enseignement des langues vivantes a évolué, et même qu'il a connu de véritables révolutions, celle de la méthode active et celle de l'audio-visuel : la langue enseignée en classe d'allemand, par exemple, depuis 1969 (date d'introduction des méthodes audio-visuelles) est une langue quotidienne, utilitaire, idiomatique et moderne, toujours en situation, et, si l'on peut déplorer qu'il y ait eu perte du point de vue culturel, on doit reconnaître qu'il y a eu gain, et un gain considérable, du point de vue utilitaire. Ne nous choquons donc pas d'entendre prôner une langue véhiculaire alors que les méthodes récentes d'enseignement l'ont déjà imposée.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste pas beaucoup à faire, et qu'il n'y eut pas une bien grande illusion à croire que l'audio-visuel serait le remède à tous nos maux : les professeurs doivent apprendre à utiliser mieux les méthodes nouvelles, à les compléter, à introduire ce qu'il y faut d'analyse de la langue, de bilans grammaticaux et d'exercices de transfert, mais, de grâce, ne crions pas, avant même d'avoir eu le temps d'apprendre à bien l'employer, haro sur l'audio-visuel.

(*) Maître de conférences d'allemand à l'université de Haute-Normandie (Rouen).

Répliques à... André Fontaine

L'article d'André Fontaine « Bi ou trilinguisme » (le Monde du 10 mai) nous a valu un abondant courrier, la plupart du temps approbateur, dont il n'est possible, faute de place, de donner que quelques extraits. Reproduisons d'abord ces « trois remarques » de M. René Massigli, ambassadeur de France.

Mémoire civilisation syntaxe

1) Vous dites, fort justement, que l'enseignement du « rudiment » doit faire surtout appel à la mémoire. Le malheur est qu'à l'heure actuelle nos enseignants se sont donné le mot pour ne plus cultiver la mémoire ; je vois des garçons de seize à dix-sept ans arriver au baccalauréat sans avoir rempli leur cerveau de vers qui devraient leur tenir compagnie toute la vie. Un professeur d'université m'a d'ailleurs dit lui-même que l'on commençait à constater, parmi les étudiants, les conséquences de cet engourdissement, ou de cette disparition, de la faculté de mémoire.

2) Vous souhaitez, très justement aussi, que la langue de culture ne soit pas nécessairement l'anglais ou l'américain. Mais, pour cela, il faudrait que la télévision cesse de multiplier la production de films américains, achetés à bas prix, qui font insidieusement entrer dans le subconscient des jeunes l'idée qu'il n'y a qu'une civilisation, celle d'outre-Atlantique...

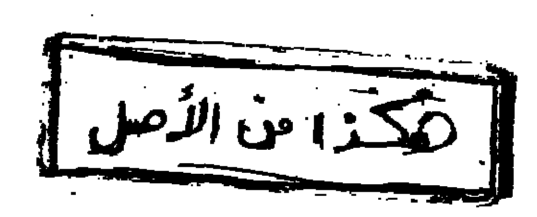
3) Enfin, de grâce, ne vous en prenez pas à notre syntaxe. Elle est compliquée peut-être et sans doute peut-on fermer les yeux sur les fautes de subjonctif, voire sur la violation des règles du participe passé. Mais, je vous en prie, n'oublions pas que cette syntaxe compliquée a assuré la prépondérance du français, en raison de ses vertus mêmes de logique et de précision. Or ce ne sont pas qualités inutiles, même lorsqu'en France aussi on ne fait plus que jargonner (sauf dans les colonnes du *Monde*). N'oublions pas, par exemple, quelles complications a apportées, dans l'affaire israélienne, le fait que certaine résolution des Nations unies parle *de* territoires occupés dans la version anglaise, et *des* territoires occupés dans la version française... Et, après tout, l'anglais est-il plus simple, avec, par exemple, la distinction du « *his* » et du « *her* » ?

Et les langues minoritaires de l'Hexagone...

Ancien journaliste, Français vivant à l'étranger depuis plus de dix ans, M. J.-P. Leray nous écrit de New-York pour approuver André Fontaine de vouloir « démythifier l'anglais, ou plutôt l'américain, considéré comme langue de culture à vocation universelle par tant de gens qui n'en connaissent, et encore mal, que les onomatopées du rock et les slogans publicitaires pour les biens de consommation. L'exemple du Québec devrait pourtant nous faire réfléchir sur les conséquences et les risques de cet impérialisme linguistique autant qu'économique ».

Comment ne pas aussi s'étonner, *écrit M. Leray*, de la prétention de notre enseignement, qui voudrait que les lycéens de Carcassonne ou de Rennes comprennent Shakespeare, que peu d'Anglais comprennent sans lexique, mais ne leur permet pas de déchiffrer Villon ou Rabelais, sans parler de Chrétien de Troyes et des troubadours.

Notre correspondant soulève ensuite le problème des « langues minoritaires au sein de l'Hexagone ». « Moi qui me considère comme pratiquement bilingue, *écrit-il*, c'est en dehors de l'école bien sûr que j'ai appris l'anglais, et je vous avoue que j'enrage aujourd'hui de ne pas avoir pu consacrer au breton, mais aussi à l'occitan ou au moyen-français les heures assommantes passées, comme dit à peu près Claude Duneton, à ânonner les aventures de petits Anglais sortis tout arrosés de lavande des pages d'un roman victorien. Comme dit encore Duneton, un ministre qui approuve tacitement la disparition des langues minoritaires au profit du français plus « performant » et plus « universel » ne doit pas s'étonner si cette langue est à son tour « brushed aside » (balayée) par l'anglais et pour les mêmes raisons pseudo-technocratiques ».



Le Monde

étranger

LE VOYAGE DU PAPE EN POLOGNE

A Czestochowa, Jean-Paul II demande aux autorités civiles « un dialogue authentique qui respecte les convictions des croyants »

De notre envoyé spécial

Czestochowa. — Dans le discours qu'il a prononcé mardi 5 juin devant les évêques polonais à Czestochowa, Jean-Paul II a d'abord évoqué sa carrière — vingt ans de ministère épiscopal, participation au concile Vatican II « *du premier au dernier jour* », présence aux différents synodes romains — et affirmé que son expérience lui a ouvert la voie et l'a préparé pour le ministère pontifical.

A propos du neuf centième anniversaire de la mort de saint Stanislas, « *l'évêque qui annonçait à tous — y compris le roi — la vérité de la foi et de la morale chrétiennes* », le pape a insisté sur le caractère « hiérarchique » de l'Eglise. « *L'ordre hiérarchique*, dit-il, *est un élément constitutif de l'Eglise du Christ, comme la constitution dogmatique sur l'Eglise* Lumen gentium *nous l'a magistralement rappelé. L'Eglise qui, comme peuple de Dieu, a été édifiée sur les mystères de l'incarnation et de la rédemption, et qui naît continuellement par la descente du Saint-Esprit, est la réalité visible d'une organisation hiérarchique clairement définie. Cette organisation détermine l'Eglise comme communauté et société qui, à travers l'organisation hiérarchique qui lui est propre, s'inscrit dans l'histoire de l'humanité, dans l'histoire de chaque peuple et de chaque nation.* »

Le pape remarque que non seulement l'organisation hiérarchique de l'Eglise a été inscrite de manière décisive dans l'histoire de la nation polonaise en l'an 1000, mais que l'histoire de la nation a été aussi enracinée de manière providentielle dans la structure de l'Eglise en Pologne. Cette affirmation est vérifiée dans les diverses périodes de l'histoire de la Pologne et particulièrement dans les périodes les plus difficiles. Lorsque les structures de la nation et de l'Etat ont fait défaut, la société catholique, pour sa plus grande partie, a trouvé l'appui de l'organisation hiérarchique de l'Eglise qui l'a aidée ainsi à surmonter les épreuves de la partition du pays et de l'occupation. Elle l'a aidée à maintenir et même à approfondir la conscience de son identité. Peut-être des étrangers estimeront-ils que cette situation est « *atypique* », mais elle est une partie de la vérité de l'histoire de la patrie. L'épiscopat de la Pologne contemporaine est, d'une manière particulière, l'héritier et le « *représentant de cette vérité* ».

Jean-Paul II a mis également l'accent sur les liens solides entre l'Eglise polonaise et le Saint-Siège. Le fait que l'Eglise en Pologne ait été dans toute son histoire « *un élément d'union et de sécurité pour l'identité et l'unité de la nation* » a encore été démontré, estime le pape, pour ce qui est de « *la normalisation des rapports ecclésiastiques à l'intérieur des nouvelles limites de l'Etat polonais, et en particulier dans lse territoires de l'Ouest et du Nord* ».

« *L'ordre hiérarchique de l'Eglise*, a ajouté Jean-Paul II, *trouve sa clé de voûte dans la mission et le ministère de Pierre. Le siège apostolique tire de cette mission et de ce ministère le caractère qui lui est propre, qui n'est pas laïque et politique* (...), *mais découle uniquement et exclusivement de la nature de l'Eglise, de sa mission apostolique, du service évangélique de la vérité et de l'amour au service duquel doit être l'organisation hiérarchique de l'Eglise.* »

La vraie normalisation

Ayant défini ainsi la nature de l'Eglise polonaise puis universelle, Jean-Paul II a abordé son thème principal : « *La signification de la question qui est devenue depuis de nombreuses années d'une grande actualité en Pologne, c'est-à-dire celle de la normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat... L'épiscopat polonais en étroite collaboration avec le siège apostolique, particulièrement durant les pontificats de Jean XXIII et de Paul VI, a fait énormément pour la cause de cette normalisation. Avant tout il a établi une série d'éléments concrets sur lesquels la fonder. L'aide fondamentale pour ce travail d'avant-garde a été la doctrine contenue dans les documents du concile Vatican II et la déclaration sur la liberté religieuse, documents qui coïncident directement avec les principes promulgués dans des documents fondamentaux, nationaux et internationaux, parmi lesquels la Constitution de la République populaire de Pologne. Il est clair que l'application concrète de ces principes ne peut répondre à l'idée de la liberté religieuse que lorsqu'elle prend en considération les besoins réels de l'Eglise qui sont liés à ses multiples activités.* »

Après avoir cité son discours au corps diplomatique en janvier, où il affirmait « *la disponibilité de l'Eglise à collaborer avec tous les pays et tous les régimes* », le pape a confirmé que l'épiscopat polonais était disponible pour le dialogue. Mais il s'agit d'un « *dialogue authentique qui doit respecter les convictions des croyants et assurer tous les droits des citoyens et les conditions normales pour l'activité de l'Eglise comme communauté religieuse à laquelle appartient la très grande majorité des Polonais. Nous nous rendons compte que ce dialogue ne peut être facile, car il se déroule entre deux conceptions du monde diamétralement opposées, mais il doit être possible et efficace si le bien de l'homme et de la nation l'exige. Il faut que l'épiscopat polonais ne cesse d'entreprendre avec sollicitude des initiatives importantes pour l'Eglise aujourd'hui. Il faut en outre que soient bien clairs dans l'avenir les principes de procédure qui ont été élaborés dans la situation actuelle à l'intérieur de la communauté ecclésiale, qu'il s'agisse de l'attitude du clergé ou des laïcs ou du statut de chaque institution. La clarté des principes comme leur mise en œuvre pratique est une source de force morale et elle sert en outre au processus d'une vraie normalisation.* »

L'unité de l'Europe chrétienne

« *En faveur de la normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat à notre époque, la cause des droits fondamentaux de l'homme, parmi lesquels le droit à la liberté religieuse, a une signification indubitable qui est sous certains aspects fondamentale et centrale. La normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat constitue une preuve pratique du respect de ce droit et de toutes ses conséquences dans la vie de la communauté politique. Ainsi conçue, la normalisation est aussi une manifestation du fait que l'Etat comprend sa mission à l'égard de la société selon le principe de subsidiarité* (principium subsidiarietatis) *qui veut exprimer par là la pleine souveraineté de la nation. En ce qui concerne la nation polonaise, eu égard à son millénaire exceptionnel et à son lien actuel avec l'Eglise catholique, ce dernier aspect acquiert une signification particulière.* »

Jean-Paul II a souligné l'importance du rôle moral et éthique de l'Eglise dans la société. « *C'est seulement lorsque nous parlons de la loi morale*, dit-il, *que peut être respectée et reconnue universellement la dignité de la personne humaine. La morale et la loi sont donc ainsi les conditions fondamentales de l'ordre social. Les nations et les Etats se construisent sur cette loi et sans elle ils périssent.* » A ce propos le pape a stigmatisé les « péchés » de l'avortement et de l'alcoolisme, deux problèmes graves en Pologne.

Evoquant la célébration, le 18 mai, du trente-cinquième anniversaire de la bataille du mont Cassin, Jean-Paul II a achevé son discours par un appel à l'unité européenne : « *L'Europe, qui a été plusieurs fois divisée au cours de son histoire, l'Europe qui a été tragiquement divisée vers la fin de la première moitié de notre siècle par l'horrible guerre mondiale, l'Europe, qui, malgré les divisions actuelles et durables des régimes, des idéologies et des systèmes économiques et politiques, ne peut cesser de chercher son unité fondamentale, doit se tourner vers le christianisme. Malgré les traditions diverses qui existent sur le territoire européen entre ses parties orientales et occidentales, il y a en elles le même christianisme qui tire son origine du même et unique Christ, qui accepte la même parole de Dieu, qui se rattache aux mêmes douze apôtres. C'est cela qui se trouve aux racines de l'histoire de l'Europe. C'est cela qui forme sa généalogie spirituelle.* »

ALAIN WOODROW.

GUERRE DES BANDEROLES DANS LA CITÉ DE LA VIERGE NOIRE

(De notre envoyé spécial.)

Czestochowa. — *Dans la cité de la Vierge noire, c'est la petite guerre des panneaux et des banderoles.* « Le parti rassemble les forces de tous les Polonais », « Jésus ressuscité a apporté la paix », « Les succès de trente-cinq ans de Pologne populaire sont la fierté de chaque Polonais », « Permettez au Christ de parler à l'homme ».

L'homme fort, à Czestochowa, c'est M. Jozef Grigiel, le premier secrétaire du parti. Ce Silésien, rond et court sur pattes, déborde d'énergie. A Katowice, d'où il vient, il s'occupait des problèmes d'organisation. Mais son violon d'Ingres, c'est la propagande. Devant le comité central, il s'est indigné un jour qu'un certain Wajda se soit attaqué à l'« homme de marbre ». *Czestochowa, dans cette nouvelle voïvodie qu'il a prise en mains, voilà trois ou quatre ans, n'est pas le lieu où les artistes peuvent épancher leur sensiblerie. Face à la Vierge noire, le parti est là et il tient bon.*

Sur le chemin qui mène les pèlerins à la basilique de la Montagne claire, au milieu de l'allée de la Vierge Marie, se dresse, sur une vaste place, le monument du soldat soviétique. A la façade d'un immeuble, un slogan proclame : « L'homme, son bien, son développement dans tous les domaines : but suprême du socialisme. » *Au fronton de l'église qui fait face à la statue du combattant de l'Armée rouge, on peut lire :* « Pierre, tu es notre défenseur ». *Coexistence pacifique, certes ; détente et coopération, voire.*

M. L.

Cracovie attend son ancien archevêque

De notre envoyé spécial

Cracovie. — Quel accueil Cracovie va-t-il réserver à Jean-Paul II ? Après la joie de Varsovie, l'enthousiasme de Gniezno et la ferveur de Czestochowa, personne dans la cité du Wawel, qui se dresse fièrement au bord de la Vistule, ne doute que la dernière étape du pèlerinage de Karol Wojtyla dans son pays natal sera pour lui une apothéose et, en même temps, un moment d'intense émotion. Personne, du moins, dans les milieux catholiques.

Les autorités civiles, en revanche, attendent avec des sentiments plutôt mitigés, voire très réservés, le retour dans « sa » ville de l'ancien archevêque du diocèse. Vieille cité aristocratique, longtemps capitale de la Pologne, où avait lieu jadis le couronnement des rois, Cracovie a toujours été pour le pouvoir communiste une ville difficile. C'est ici que s'expriment généralement le plus grand nombre de voix négatives ou que sont décomptées le plus d'abstentions lors des élections sans surprise organisées par le Front national.

L'arrivée, il y a plus d'un an, à la tête du parti dans la voïvodie d'un membre suppléant du bureau politique, M. Barcikowski, qui était pourtant précédé d'une réputation de libéralisme, ne paraît guère avoir modifié le climat des relations entre la hiérarchie ecclésiastique et les autorités locales. Visiblement, celles-ci gardent toujours rancune au pape d'avoir été, lorsqu'il habitait la ville, un interlocuteur incommode. Aussi est-ce en traînant les pieds et en donnant l'impression d'agir comme si elles se désintéressaient de cette visite qu'elles en ont organisé les préparatifs.

Trois semaines avant l'arrivée de Jean-Paul II, le maire de la ville a entrepris un voyage en Amérique latine. Conséquence : il a fallu attendre son retour pour prendre des décisions à propos du moindre problème matériel, personne n'osant le faire en son absence. L'accumulation du retard pris dans les préparatifs et la persistance de certaines difficultés ont rendu nécessaire, ces tout derniers jours, une rencontre entre Mgr Macharski, le nouvel archevêque, et M. Kakol, le ministre des cultes, venu spécialement à Cracovie à cet effet. Rien officiellement n'a transpiré de cette entrevue. Mais à en juger par la situation dans le domaine de l'information, ses résultats semblent en être mitigés.

Point positif : la documentation sur l'Eglise mise au point par l'épiscopat et que Mgr Macharski avait soumise à la censure devrait finalement être autorisée à paraître. Et donc pouvoir être distribuée aux journalistes au centre d'information parallèle, installé au couvent des Dominicains.

En revanche, les autorités ont maintenu leur position dure sur la question du tirage de l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny*. Aucune dérogation au chiffre habituel de 40 000 exemplaires n'a été accordé. En outre, les responsables du journal se sont vu interdire, comme du reste ceux des autres organes d'information, la publication de photos de foules et le reportage de M. Stefan Kisielewski sur la journée varsovienne du pape a subi les coupes de la censure.

Tous ces faits confirment l'impression ressentie depuis déjà quelque temps quant à l'existence d'un décalage entre la ligne suivie par les autorités à Varsovie et le comportement des responsables locaux. Dans les milieux catholiques, on a noté avec intérêt à ce sujet que le chef du parti dans la voïvodie de Nowy-Sacz, qui s'était opposé à la venue du pape dans sa région aurait été mis en congé de ses fonctions. Mais ces milieux se refusent pour le moment à voir dans cette mesure davantage qu'un épisode d'une lutte entre des groupes rivaux à l'intérieur du parti.

Un cortège d'étudiants

Si les autorités civiles ont surtout manifesté jusqu'à présent leur mauvaise humeur, les catholiques débordent d'activités et d'initiatives. Outre leur centre d'information, les Dominicains, qui ont ici la charge spirituelle des étudiants, organiseront pendant le séjour du pape à Cracovie des journées de prières et de conférences sur le thème des droits de l'homme. Devant la paroisse universitaire attenante à leur couvent, un grand panneau proclame : « *Prions avec le Saint-Père pour la liberté de l'Eglise et de l'homme.* » *Une prière œcuménique avec un* groupe protestant venu de Finlande sera dite, ce qui est, depuis l'arrivée de Jean-Paul II, la deuxième initiative en ce sens. Déjà à Varsovie, le club des intellectuels catholiques avait saisi le pape, dans un esprit œcuménique, d'une requête lui demandant de lever l'excommunication qui frappe depuis 1906 la secte des Mariavites.

Les étudiants se proposent de se rendre en cortège, à travers la ville, à la rencontre prévue avec le pape dans la soirée de vendredi. Cette décision a été prise à la suite de difficultés rencontrées pour obtenir un nombre de cartes d'entrée suffisant. En outre, le comité de solidarité étudiant, S.K.S., organisation semi-légale, composée de catholiques et de non-catholiques, a ouvert un bureau, dans un appartement privé, pour informer sur la nature de sa lutte. Il revendique notamment l'application des droits de l'homme. L'accès de l'Eglise aux *mass media*, l'indépendance de la science et de l'enseignement, l'arrêt de la répression contre l'université volante, et les « *activités sociales indépendantes* », l'abolition de la censure préventive. Les éditions Znak, pour leur part, ont réussi à éditer, à dix mille exemplaires, avant l'arrivée du pape un recueil de ses articles, homélies et lettres pastorales.

Ces initiatives témoignent du dynamisme des milieux catholiques, surtout universitaires, soucieux de montrer au nouveau pape l'attachement et la fidélité à sa personne de la vieille cité du Sud. Elles contrebalancent l'impression de malaise provoquée par la mauvaise volonté des autorités locales. Dans un domaine pourtant, la coopération devrait fonctionner entre les deux Cracovies : celui du service d'ordre. L'épiscopat a recruté cinq mille volontaires pour assurer la discipline lors de la dernière messe qui sera dite dimanche dans une grande prairie à la sortie de la ville, où l'on attend environ un million de personnes — cela n'a pas empêché cependant les autorités de faire venir de différentes régions des renforts de miliciens qui sont logés dans plusieurs casernes de la ville. Les soldats, eux, ont été envoyés en manœuvre.

MANUEL LUCBERT.

ESPAGNE

Après la mort d'une manifestante

GRÈVE ET INCIDENTS AU PAYS BASQUE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Pour la troisième journée consécutive, le Pays basque a été le théâtre, mardi 5 juin, de nombreux incidents. A la suite de la mort d'une manifestante dimanche au cours d'un rassemblement anti-nucléaire à Tudela, en Navarre, les partis nationalistes avaient lancé un mot d'ordre de grève générale pour protester contre les agissements de la police. La victime, militante d'un groupe écologiste, a été tuée par un garde civil qui affirme avoir tiré de façon accidentelle alors qu'on essayait de lui arracher son arme. Les organisateurs soutiennent le contraire.

La grève a été largement suivie en Navarre et au Guipuzcoa. A Saint-Sébastien et dans les principales localités de la province, les transports se sont arrêtés et la presse locale n'a pas paru. Un mouvement du même genre s'est produit en Navarre, pratiquement paralysée depuis lundi. Le travail a cessé dans plusieurs grandes entreprises de la région de Bilbao ainsi que dans les cafés et commerces de certains faubourgs ouvriers. Comme la veille, manifestants et policiers se sont affrontés presque toute la journée dans les capitales des quatre provinces.

Barricades, voitures renversées, routes coupées, police attaquée à coups de pierre et répliquant par des tirs de gaz lacrymogène et de balles de caoutchouc : un tel scénario est devenu habituel au Pays basque. Les chocs ont été nombreux et violents. Lundi le Parlement foral de Navarre (l'Assemblée provinciale) s'était réuni à Pampelune pour débattre du retrait de la police, « *cette force étrangère à notre peuple* », selon M. Carlos Garaicoechea, président du parti nationaliste basque (modéré).

A Madrid, le ministre de l'intérieur, le général Ibanez Freire, a qualifié de « *grave* » la situation de ces derniers jours en Euskadi et estimé qu'à côté du « *terrorisme des mitraillettes* » s'exerçait un « *terrorisme psychologique* ».

CHARLES VANHECKE.

ITALIE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le P.C.I. ne cherche pas à masquer son recul

De notre correspondant

Rome. — Le ministère de l'intérieur n'a pas encore révélé le nombre des votes nuls ou blancs enregistrés aux élections des 3 et 4 juin. On l'évalue *grosso modo* à 1 400 000, soit autant que le surplus d'abstentions par rapport à 1976. Autrement dit, le « parti des non-votants » — qu'il ne faut pas confondre avec les 8 % d'électeurs inscrits qui ne se rendent jamais aux urnes — comprend à peu près deux millions huit cent mille personnes. Exactement le double des suffrages du parti social-démocrate qui compte neuf sénateurs et vingt députés.

Les communistes sont persuadés de compter des sympathisants parmi ces protestataires. Refusant de voter P.C.I. par déception, ils n'auraient pas voulu donner leurs voix à un autre parti. C'est probable, mais impossible à prouver et encore plus à quantifier.

Le P.C.I. ne cherche pas à masquer sa défaite, malgré les titres trompeurs de *l'Unita*, qui ne correspondent d'ailleurs pas au contenu du journal. Avec la promptitude qui la caractérise, l'équipe de M. Berlinguer a fait une analyse des votes, circonscription par circonscription. Elle a constaté que le recul communiste (4 points) annulait plus de la moitié des gains de 1976 (7,2 points) et qu'il correspondait souvent à la progression du parti radical (libertaire).

D'une manière générale, le P.C.I. a perdu des voix là où le malaise est le plus grand : dans le Midi, dans les quartiers mal équipés des grandes villes et parmi les jeunes. Il a été lâché également par une frange des classes moyennes : ces Italiens qui avaient voté communiste pour la première fois en 1976 et qui n'ont pas vu la situation du pays s'améliorer beaucoup avec la majorité d'union nationale.

Le parti de M. Berlinguer a perdu deux fois plus de suffrages dans le Sud que dans le Nord. La Sardaigne s'est pratiquement maintenue au niveau de 1976. Il n'en va pas de même pour la Sicile (moins 6,2 points), et notamment à Palerme, où le P.C.I. perd un quart de ses suffrages. Mauvais score à Naples aussi, mais il était attendu : moins 10 points. Dans cette ville gouvernée par les communistes, plusieurs quartiers populaires, les *bassi*, se sont détournés du P.C.I. C'est vrai également de manière plus atténuée dans des *borgate* de la périphérie romaine, et même dans des quartiers ouvriers de Turin.

Les électeurs de dix-huit à vingt-cinq ans votaient pour la Chambre et non pour le Sénat. Mais il ne suffit pas de soustraire les deux résultats pour les connaître, les listes de gauche n'étant d'ailleurs pas les mêmes dans les deux Assemblées. Selon un calcul du P.C.I., 28 % de ces jeunes électeurs auraient voté communiste contre 40 % en 1976. La différence a surtout profité aux radicaux.

Avec 3,4 points des suffrages — trois fois plus qu'en 1976, — ces derniers ont enlevé deux sièges de sénateurs et dix-huit sièges de députés. On ne connaîtra l'identité de leurs parlementaires qu'après les élections européennes du 10 juin. Tous les sortants sont en tout cas réélus.

Dans les grandes villes, la progression des radicaux est proportionnelle à la baisse des communistes. C'est vrai à Naples (plus 6), à Rome (plus 7), à Palerme (plus 6,6), à Milan (plus 6,9) et à Turin (plus 6,7), où le parti de M. Pannella arrive désormais en quatrième position. On notera son incursion en Emilie Romagne, la région communiste par excellence, où il a réussi à arracher un siège de sénateur, et aussi ses bons scores dans des villes très atteintes par le terrorisme, comme Gênes et Padoue. Faut-il y voir un attrait pour la non-violence des radicaux ou, au contraire, un afflux des voix « *autonomes* » vers le parti de M. Pannella ? « *L'antisystème* » a prévalu au détriment des communistes. Ceux-ci ont commis au moins deux erreurs, malgré une attitude constructive tout au long de la législature : ils n'ont pas su se démarquer de la démocratie chrétienne ; et ils se sont imaginé que leur victoire de 1976 les dispensait d'une sérieuse révision idéologique.

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Guinée

M. ISMAEL TOURÉ FAIT DE NOUVEAU PARTIE DU GOUVERNEMENT

Un nouveau gouvernement a été mis en place à Conakry, a annoncé mardi 5 juin la radio guinéenne. Il est, comme le précédent, dirigé par M. Lansana Beavogui qui se voit confier en outre le ministère du plan et de la statistique. Ce remaniement ministériel se traduit surtout par des changements d'attributions. Un seul ministre, M. Marcel Cros, qui devient secrétaire d'Etat chargé de la coopération internationale, n'était pas membre du précédent cabinet.

Le département de la coopération est étoffé et divisé en trois secteurs. On relève aussi la création d'un ministère spécial *« de l'énergie et du « Konkoure »*, barrage dont la construction est jugée prioritaire. On note le retour de M. Ismael Touré, ancien ministre du domaine de l'économie — et frère du chef de l'Etat — démis le 11 avril pour fractionnisme (*le Monde* du 13 avril) et réintégré au sein du bureau politique après autocritique le 25 mai (*le Monde* du 27-28 mai). Il est nommé ministre de la géologie et des mines.

Le ministère des affaires extérieures est confié à M. Abdoulaye Touré, ancien ministre du domaine des échanges, qui remplace M. Fily Cissoko.

Soudan

L'afflux de réfugiés ougandais inquiète les autorités

De notre envoyé spécial

Khartoum. — *« Ces gens étaient bloqués à la frontière, entourés de piles de bagages, de lits, de meubles et de vaisselle. Quelques femmes, en train de pleurer, demeuraient sans aide, alors que leurs époux retournaient en Ouganda pour continuer le combat. Ces réfugiés n'avaient ni nourriture ni abri, en dépit de la chaleur torride, et il n'y avait pas de camions pour les évacuer avant la venue des grosses pluies. »*

Ainsi *Sudanow*, mensuel officiel, décrit-il le spectacle des réfugiés ougandais arrivés en avril sur la frontière soudanaise. Depuis, leur flot s'est renforcé à un point tel que, fin mai, Khartoum mentionnait le chiffre de cent mille personnes, dont trente mille déjà enregistrées. *« Les trois quarts sont des vieux, des femmes et des enfants »*, raconte M. Natale Owak, ministre de l'intérieur du gouvernement semi-autonome du Sud soudanais, avant de poursuivre : *« Nous désarmons tout le monde, mais nous ne pouvons pas contrôler toute la frontière. »*

Les unités soudanaises ont été mises en état d'alerte sur la frontière, après la chute de Kampala, le 11 avril. Le Soudan a accueilli depuis un flot ininterrompu de réfugiés de toute provenance. Le général Lagu, premier ministre du Sud soudanais, et ancien leader des rebelles anyanyas de cette région, l'explique ainsi : *« Après la chute de Kampala, les tribus du Nord ougandais, qui avaient été massacrées autrefois par le maréchal Amin, ont réagi sauvagement contre les partisans de l'ancien régime, alors que les soldats d'Idi Amin se trouvaient encore sur place. Quand ces derniers se sont repliés, ils se sont vengés. Nous avons des réfugiés d'Idi Amin, des réfugiés de Lule (nouveau chef de l'Etat) et des gens qui ont peur de l'un ou de l'autre. »*

Depuis la chute de Kampala, les Soudanais ont accueilli trente-deux combattants palestiniens — qui ont résisté avant de rendre leurs armes, — trente-sept étudiants soudanais de l'université Makerere, des hommes d'affaires et des commerçants, une femme, qui affirme être la première épouse de l'ancien président Milton Obote, un ancien ministre des finances du maréchal Amin (le général Moses Ali) et un bon nombre d'officiels de l'ancien régime. *« Les réfugiés rapportent des atrocités commises par les deux camps »*, a ajouté le général Lagu.

Déjà accablé par cet afflux de réfugiés dans un Sud deshérité — l'essentiel de son ravitaillement, venu du Kenya via l'Ouganda par la route, est interrompu depuis deux mois, — les dirigeants soudanais sont, en outre, furieux que Kampala les ait accusés d'aider le maréchal Amin. *« C'est absurde »*, dit avec force le général Lagu. *« En Ouganda, être musulman est aujourd'hui un crime passible de la peine de mort »* assure, de son côté, le président Nemeiry.

« La frontière est une farce »

Les affinités ethniques, de l'Ouest kenyan au Sud soudanais, en passant par le Nord ougandais, sont l'une des sources de la confusion. Les Luos, des Nilotes, se retrouvent dans les trois pays. Ils ont été durement réprimés par le maréchal Amin. L'ancien président Milton Obote est l'un des leurs, au même titre que le colonel Tito Okello, chef de la nouvelle armée ougandaise, lequel serait lui-même originaire du Sud soudanais. Les trois quarts de l'ethnie Kakwa du maréchal Amin vivent au Soudan.

« La frontière est une farce en ce qui concerne la géographie humaine », explique M. Owak.

« Aujourd'hui, en Ouganda, le terme de « Soudanais » est incroyablement impopulaire », ajoute le général Lagu, avant de réclamer le retrait des troupes tanzaniennes : *« Qu'ils se retirent, qu'une force neutre soit constituée à partir de toutes les ethnies. Les Tanzaniens ne peuvent pas résoudre seuls le problème. J'aurais compris qu'ils occupent une partie du territoire, mais pas l'ensemble du pays. »*

Entre-temps, le chaos semble continuer de régner dans le Nord ougandais, et les Soudanais ne savent plus comment ils vont pouvoir héberger un flot croissant et difficilement contrôlable de réfugiés. *« Nous n'avons pas même fini de recaser les réfugiés de notre propre guerre civile de dix-sept ans, qu'il nous faut accueillir ceux du voisin »*, se lamente le général Lagu. Des centres d'hébergement ont été néanmoins mis en place, et les Soudanais tentent d'éloigner de la frontière ougandaise les réfugiés afin d'éviter des incidents supplémentaires.

A Juba, la capitale du Sud, tout manque — à commencer par le pétrole et la nourriture. La route de l'Ouganda demeurant fermée, plus rien ne vient de Mombasa, et le ravitaillement en provenance de Khartoum se fait attendre plus que de coutume, car la capitale soudanaise elle-même manque de surplus, et la remontée du Nil — seul lien entre le sud et le nord soudanais — a été bloquée pendant plusieurs semaines par des jacinthes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tchad

● LES HUIT CENT CINQUANTE SOLDATS NIGERIANS de la « force neutre » envoyés au Tchad en mars dernier pour faire respecter le cessez-le-feu entre les différentes parties tchadiennes, ont quitté N'Djamena dimanche 3 et lundi 4 juin. Le gouvernement de N'Djamena avait condamné l'*« intervention nigériane »* et demandé ce retrait (*le Monde* daté 3-4 juin). D'autre part, le lieutenant général Obasanjo, chef de l'Etat nigérian, a reproché mardi à Lagos à *« certains dirigeants tchadiens »* de faire passer *« leurs intérêts égoïstes »* avant le bien-être de leur peuple. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● LE PROCES DES DOUZE RESSORTISSANTS BELGES accusés par le gouvernement rwandais de « mercenariat » s'est ouvert mardi 5 juin devant la cour d'appel de Ruhengeri, dans le nord du Rwanda, en présence d'observateurs de la Belgique, du Zaïre et de l'O.U.A. Ces « mercenaires », arrêtés en février (*le Monde* daté 25-26 février), auraient déclaré au cours de l'instruction avoir été recrutés à Liège en vue de fomenter des troubles au Zaïre. — *(Reuter.)*

Ghana

Nouvel « homme fort » à Accra

LE CAPITAINE RAWLINGS ANNONCE UNE « ÉPURATION DE L'ADMINISTRATION »

Les auteurs du coup d'Etat contre le Conseil militaire suprême dirigé par le général Akuffo, également chef de l'Etat, (*le Monde* du 6 juin), ont mis en place mardi 5 juin un *« conseil révolutionnaire des forces armées »*. Cet organisme comprend dix membres, dont deux caporaux et un simple soldat. Il est présidé par le capitaine d'aviation Jerry Rawlings, jeune officier que les insurgés ont libéré de prison lundi, alors qu'il attendait de passer en jugement pour avoir fomenté une première tentative de putsch le 15 mai.

Le coup d'Etat se traduit donc par une éviction des officiers généraux au profit d'une équipe d'officiers subalternes et de sous-officiers. Le Conseil militaire suprême a été aboli et de nouveaux titulaires ont été nommés aux postes de commandement de l'armée.

Dans un discours radiodiffusé, le capitaine Rawlings a justifié le putsch en arguant du désastre économique provoqué, selon lui, par l'incurie de l'ancienne équipe au pouvoir : *« Dans ces circonstances,* a-t-il affirmé, *nous n'avions d'autre alternative que de prendre la direction du pays. Nous avons prévu de nettoyer immédiatement l'administration. Notre devoir est de sauver ce pays. »*

Ces propos, qui laissent présager le maintien au pouvoir des nouveaux dirigeants militaires pendant le temps nécessaire à la mise en œuvre de cette épuration, contredisent d'autres déclarations des autorités selon lesquelles des préparatifs des élections du 18 juin se poursuivent normalement. Radio-Accra a de nouveau affirmé mardi que le Conseil révolutionnaire *« assurerait une transition en douceur vers un régime constitutionnel »*.

Les combats de lundi entre forces loyallistes et insurgés auraient fait un nombre assez élevé de victimes. Parmi elles figure le général Neville Odartey Wellington, commandant en chef de l'armée. Cet officier était intervenu lundi sur les ondes de Radio-Accra pour annoncer l'échec de la conjuration. Enfin, on ignore toujours ce qu'est devenu l'ancien chef de l'Etat. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*



هكذا من الأصل





Paris-Bangui ou la coopération dévoyée

II. — La diplomatie de la joue tendue

Les massacres d'avril, auxquels il apparaît que l'empereur Bokassa Ier a *personnellement* pris part, avaient été précédés, en janvier, de graves troubles. Plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux militaires, avaient été tuées ou blessées. Dans son précédent article, notre envoyé spécial rapportait des témoignages d'officiels, de médecins et de religieux (le Monde du 6 juin).

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Bangui. — Pour essayer d'atteindre la *« cour ancestrale de Bérengo »*, à 80 km au sud de Bangui, nous avons franchi cinq barrages de police. Nous avons expliqué à des gardes, tantôt aimables, tantôt soupçonneux, que nous allions demander *« audience à l'empereur »* ; nous les avons aidés à porter sur de volumineux registres les noms et prénoms de nos *« papa et maman »*. Au sixième barrage, à Pissa, à 3 km de Bérengo, nous avons été retenu pendant une heure, dans un climat par moments tendu, à l'intérieur d'un poste de police. Un contact téléphonique a été établi avec *« le palais »*, averti de notre présence. Nous avons été fixé sur notre sort quand des messagers inattendus sont arrivés en voiture pour nous informer que l'empereur *« ne désirait pas nous recevoir »* et indiquer, fermement, au commissaire qu'il devait nous faire rebrousser chemin. Ces porteurs des consignes impériales étaient... les membres français de *l'équipage du Corvette personnel* de Bokassa Ier.

En Centrafrique, ce sont souvent des Français qui occupent les postes de confiance et de responsabilité. Les chirurgiens qui opèrent à l'hôpital viennent de la *« métropole »*, *mot courant ici*. Avec soixante-huit Soviétiques francophones, cent soixante dix-sept coopérants travaillent dans *l'enseignement* secondaire du deuxième cycle. A 100 mètres du Safari, établissement appartenant à l'Etat et déserté en raison de sa gestion catastrophique, le directeur du restaurant du Rock Hôtel doit souvent assurer à l'improviste le couvert de « personnalités » centrafricaines qui tiennent à dîner chez lui. Les magasins, les garages, dont les services sont *appréciés, appartiennent à des « expatriés »*.

Avec sa librairie, où sont exposés les derniers livres des « nouveaux philosophes », sa cathédrale de brique, ses terrasses de restaurants, Bangui a un charme de ville de province. Contrairement à ce qu'on constate de plus en plus dans les pays voisins, les Centrafricains ne sont pas hostiles *aux anciens colonisateurs. Cette* Afrique-là est plus gaie, plus chaleureuse que l'Afrique anglophone. *Quand on entend* dans une émission de radio en sango des mots tels que carte d'identité, député, *sous-préfecture*, insérés dans la langue vernaculaire pour désigner des choses ou des concepts que ne désigne ou n'exprime pas le dialecte originel, *ou quand on voit des visiteurs* étrangers obligés *de se* débrouiller avec les Africains dans une langue qui, pour une fois, n'est pas l'anglais, on pense que la francophonie n'est pas seulement un thème pour colloques.

Tout cela est à prendre en considération pour évoquer le problème de l'assistance de la France à Bokassa Ier, qui n'est pas simple. On ne saurait cependant accepter l'argument selon lequel *« il faut sauver ce qui peut l'être »* pour justifier l'attitude de Paris à l'égard d'un tyran.

L'ambassadeur de France « n'a rien à dire »

Etrangement, la France, qui *détient tant de cartes* en Centrafrique, est le pays qui paraît le plus timoré, le plus incertain des réactions de « Sa Majesté Impériale ». Ce que peut faire le chargé d'affaires américain (en l'absence du chef de poste, rappelé à Washington *pour* consultation après que le Congrès eut demandé la suppression de toute aide à Bangui), à savoir évoquer avec les journalistes la situation dans ce pays, l'ambassadeur de France, M. Picquet, ne le peut pas. Il a accordé une « audience » de cinq minutes aux journalistes pour leur dire qu'il ne répondrait à aucune de leurs questions. Il *ne fallait rien faire qui puisse* susciter l'ire impériale.

La France, en ce domaine, a une longue expérience. Son consulat général — rouvert depuis — a été fermé, il y a quelques années, lors d'une des « crises » *de Bokassa Ier. M. Picquet est* parfois convoqué à Bérengo pour y essuyer une des célèbres colères de l'empereur. Un membre d'une ambassade étrangère appelle cela, avec dédain, *« la diplomatie de la joue tendue »*.

« Travailler en Centrafrique, nous dit un cadre expatrié, *c'est accepter de faire la putain.* » Les Français ne sont pas les seuls à passer par là. L'Hôtel Intercontinental en construction à Bangui s'appellera évidemment Bokassa-Ier, seul de la chaîne internationale à porter le nom d'un chef d'Etat en fonctions. Mais, parce qu'ils jouent un rôle impor*tant, les directeurs des grandes* firmes françaises sont particulièrement exposés. L'un d'eux nous a *dit avoir été plusieurs fois* appelé à Bérengo pour écouter *« au garde à vous »* les récriminations de l'empereur. Il ne précise pas, mais il semble bien, que les consignes de l'ambassade soient d'avaler les couleuvres en attendant des jours meilleurs.

Il y a plus grave que cette passivité : certaines complaisances viennent parfois de haut. Bokassa Ier a donné le nom de *« son parent »* Valéry Giscard d'Estaing à une avenue et à une place de Bangui. Personne ne pouvait certes l'en empêcher. Mais était-il nécessaire de payer cela d'hommages en retour ? Il *est gênant de lire dans Terre africaine*, le périodique des éditions de la *« presse impériale »*, l'énumération des égards avec lesquels Bokassa Ier a été reçu lors de son séjour en France en octobre 1978. Ceci, par exemple : *« Le 2 octobre, le chef de l'Etat français, M. Valéry Giscard d'Estaing, a quitté Paris pour rendre visite à son parent au château de Villemoran (une des quatre propriétés de l'empereur en France). Un déjeuner de famille a réuni le souverain centrafricain et le président Giscard d'Estaing. Des cadeaux constitués d'objets d'art centrafricain ont été remis au chef de l'Etat français par Sa Majesté Bokassa Ier, joignant ainsi l'utile à l'agréable.* » Le moins qu'on puisse dire est qu'une visite prêtant à une telle présentation des faits dans la presse officielle, habile à faire *valoir* la *caution* de M. Giscard d'Estaing, est regrettable.

L'hommage du comte féal

Sur un registre tout à fait dif*férent*, certains Français n'honorent pas leur pays en ce moment. Trois soirs de suite, à l'heure des informations, pendant notre séjour en Centrafrique, « la Voix de l'Empire » a diffusé un message adressé à Bokassa Ier par un *« comte Jean de B... »* se disant *« président d'un club de Versailles »*, pour s'élever contre *« les calomnies d'Amnesty International »* et assurer le *« souverain »* de *« son hommage de respectueux et profond dévouement »*. Initiative d'irresponsable, sur lequel le gouvernement n'a *pas de* pouvoir ? On veut l'espérer. En tout cas, la nuance échappe à l'auditeur centrafricain.

Le gouvernement, à Bangui, n'a qu'un rôle de figuration. Les affaires sérieuses se traitent à Bérengo. Un *Français et plusieurs* métis portent le titre de *« conseillers à la cour impériale »*. Autour de ce monde interlope s'agitent d'étranges personnages dont certains sont tout simplement des voyageurs de commerce français qui ont su plaire à *Bokassa* le jour où ils sont venus démarcher chez lui à l'occasion d'un de ses *nombreux séjours* privés en France. Ils tirent profit besogneusement de la *« francophilie »* de l'empereur. D'autres font de même pour des motifs plus futiles mais tout aussi lourds de conséquences.

De riches industriels, un dignitaire de *la Ve République, un* grand chirurgien parisien (dont il faut dire à sa décharge qu'il vient parfois faire des opérations délicates à l'hôpital de Bangui) possèdent des actions de chasse en Centrafrique. C'est dans l'une de leurs réserves, à l'est du pays, et non en tant qu'invité officiel de Bokassa Ier, que M. Giscard d'Estaing se rend parfois. Cette *inconséquence* de privilégiés, bien *« obligés »* de tirer le gros gibier *« là où il se trouve »*, est sévèrement commentée par les Africains et aussi par certains « petits blancs ».

Il y a plus de trois mille Français — dont quatre cents coopérants — en Centrafrique. Les résidents permanents ne font pas là-bas des profits aussi gros qu'on le dit parfois. Ils mènent simplement une vie, souvent dure, qui correspond à leurs goûts. Leur *rôle économique* n'est pas négligeable. Pour « durer » dans ce pays, ils ont une règle d'or : ne jamais se mêler de ce qui se passe dans les quartiers africains. Leur ignorance de ce qui a eu lieu depuis le début de l'année n'est, croyons-nous, pas simulée. Ils ne se rendent même pas compte de la contradiction qu'il y a à affirmer que *« l'ambiance n'est pas si mauvaise ici »* et à mettre en garde les journalistes contre les conséquences de leurs écrits pour la colonie française.

Les hésitations de Paris à *l'égard de Bokassa Ier s'expliquent* en partie par la présence de ces « otages ». Le chantage s'exerce aussi à un *niveau* politique. La flagornerie *n'est* d'ailleurs pas seulement pratiquée par la France. Au bulletin d'information de « la Voix de l'Empire », nous avons entendu des messages de félicitations adressés à l'empereur par les Sovié*tiques et le colonel Kadhafi.* Moscou fournit une partie de l'assistance technique. Tripoli entraîne des officiers centrafricains. La Corée du Nord, experte en la matière, vient de proposer ses services pour la formation des... journalistes.

Ces « gestes amicaux » permettent à Bokassa Ier d'agiter la menace d'un revirement politique à l'occasion duquel *la* France perdrait son influence dominante dans le pays et l'exploitation future des gisements d'uranium.

Le débat sur l'opportunité de poursuivre la coopération avec un assassin, ne vient pas d'être ouvert. *« Nous nous attendons à voir demain des cas de décès »*, annonçait le 31 juillet 1972, celui qui n'était alors que le « président à vie », après avoir rendu publique sa décision de sévir *contre les voleurs. Il commanda* personnellement une unité militaire chargée de bastonner quarante-six hommes coupables de larcins, en présence de *« reporters »* centrafricains. La radio officielle annonça le résultat de *« la rencontre entre l'armée et les voleurs »* et invita la population à *« défiler devant les cadavres »*.

Pour passer l'éponge une fois de plus, Paris peut invoquer un argument plus « noble » que celui de la défense des intérêts français : est-il opportun de faire payer par un peuple les agissements d'un chef d'Etat irresponsable ? Le rappel des coopérants français ou une condamnation ferme de l'empereur, qui les mettrait dans l'impossibilité de rester sur place, *aurait certes des conséquences* désastreuses. Mais le tyran pourrait-il survivre à un tel coup ?

Hors l'assistance en matière de santé et *l'éducation* — qui n'est certes pas négligeable — quels sont d'ailleurs les domaines où le peuple centrafricain profite de l'aide française ? Bokassa Ier est tout entier occupé par les fastes impériaux. Presque tout son budget est consacré à des dépenses de fonctionnement. Les investissements productifs sont nuls. La presse officielle avouait, le 21 *mai, que le trafic du port de* Bangui a été en 1978 à son plus bas niveau depuis 1960. A quoi sert de faire profiter l'Empire de la *remise* de dettes accordée aux pays les plus pauvres si aucun contrôle n'est exercé sur l'utilisation des *fonds* fournis par la France?

Paris se doit de coopérer avec tous les Etats, même ceux qu'opprime *un tyran*, dans le seul souci d'apporter une aide efficace à leurs peuples. Mais le « cas Bokassa », poussant le trait jusqu'à *la caricature*, pose aussi un problème de fond. Lorsqu'un soudard alcoolique et mégalomane assassine des enfants, faut-il faire semblant d'avoir affaire à un *« membre de la famille »* égaré que des bons procédés ramèneront à de meilleurs sentiments ? Fallait-il personnaliser à l'extrême des rapports qui élèvent une canaille traitée en homme d'Etat au rang apparent d'ami privilégié ? Cette coopération dévoyée en complicité est odieuse aux peuples mêmes qu'elle se propose de maintenir dans la sympathie et la confiance envers la France.

FIN

ASIE

Sri-Lanka

La conférence des non-alignés à Colombo

(Suite de la première page.)

Cela n'est plus le cas aujourd'hui : les dangers de subversion extérieure, l'adaptation des principes à des réalités politiques nouvelles trouvent des avocats au sein même du mouvement. Jamais les dissensions n'ont été plus criantes, les principes fondamentaux plus transgressés, la dérive dans la mouvance soviétique plus forte.

De nouveaux conflits

Cette évolution était déjà marquée lors de la réunion de Belgrade, en juillet 1978, dominée par la montée de l'influence cubaine face à une Yougoslavie menacée dans son leadership et dont l'intransigeance sur le respect des principes reflétait, outre la condamnation implicite des interventions cubaines en Afrique, la hantise de voir émerger au sein du mouvement un front pro-soviétique pouvant constituer, à terme, une menace pour son indépendance. Evité de justesse, l'affrontement n'avait été que reporté. Non seulement les divergences fondamentales, gommées par de laborieux compromis, n'ont pas disparues mais encore de nouveaux conflits, agissant comme des catalyseurs de cette opposition, ont surgi depuis un an, qu'il s'agisse du Vietnam et du Kampuchéa, de l'Egypte et des pays arabes, de l'Ethiopie et de la Somalie ou de la Tanzanie et de l'Ouganda; il est remarquable que Cuba et la Yougoslavie se rangent systématiquement dans des camps opposés. Plus inquiétant encore pour les Yougoslaves, leurs rivaux cubains vont être portés, après le sommet de La Havane, à la présidence du mouvement pour trois ans. Belgrade, qui redoute des « *manipulations* », chercherait, par le biais de procédures nouvelles — l'adjonction de trois vice-présidents régionaux notamment, — à contrebalancer cette suprématie.

Que la Yougoslavie ait des raisons spécifiques de redouter l'hégémonie soviétique ne diminue pas nécessairement la réalité d'une telle menace sur l'ensemble du mouvement.

Si cette tendance s'aggravait, un éclatement du mouvement deviendrait inévitable. L'activisme cubain n'inquiète pas seulement la Yougoslavie, mais également une partie de la majorité silencieuse qui freine le glissement de toute son inertie ou, comme la Somalie, demande le report ou le déplacement du sommet de La Havane, menaçant de ne pas s'y rendre au risque de provoquer la première cassure. Mais, d'une façon ou d'une autre, est-il encore possible, sauf renversement de tendance improbable, d'éviter soit l'alignement soit l'éclatement ?

« *Aujourd'hui*, écrivait dans un éditorial récent le *Times of India*, *avec la guerre froide entre l'U.R.S.S. et la Chine, et le rapprochement sino-américain, l'Union soviétique cherche désespérément à ranger les pays non alignés à ses côtés. Vu de Moscou, dans une perspective mondiale, le non-alignement est trop important pour être laissé à lui-même. D'où l'offensive cubaine à Belgrade l'an dernier. Il est également certain qu'à La Havane les Cubains — c'est-à-dire les Soviétiques — tenteront de faire adopter une déclaration liant la lutte anti-impérialiste du tiers-monde à celle du socialisme international — c'est-à-dire à celle du bloc soviétique contre l'Occident. Une telle déclaration équivaudrait à la fin du non-alignement.* »

En attendant, La Havane, deux grands affrontements régionaux, Vietnam-Cambodge (à l'arrière-plan duquel se profileront la Chine et l'Union soviétique) et Egypte-pays arabes, vont dominer la conférence de Colombo et alimenter la querelle entre les partisans de Cuba et ceux de la modération yougoslave.

Aucun effort diplomatique, aucune pression, n'ont été épargnés en prévision de cet affrontement dont l'essentiel se passera à huis clos. En Asie et au Proche-Orient, la conférence a été précédée depuis trois mois par un véritable chassé-croisé diplomatique. Cubains, Vietnamiens, Yougoslaves, Indien, Egyptiens — et même Israéliens, avec M. Moshe Dayan en Asie du Sud et du Sud-Est, — sont allés d'une capitale à l'autre pour défendre leur conception du non-alignement et les positions de leurs amis. Le président Tito lui-même, malgré son âge, aura jusqu'au dernier jour œuvré de Moscou à Alger, Tripoli et Malte pour faire prévaloir la modération et le respect des principes. L'extrême importance attachée par les Yougoslaves à la réunion de Colombo est également soulignée par le fait qu'ils n'ont pas envoyé moins de soixante et un journalistes, sur un total de cent quarante correspondants étrangers dont une douzaine de Cubains.

Le Vietnam sur la sellette

Le Vietnam sera *ici* sur la sellette, *dans une position défensive* à la suite de son invasion militaire du Cambodge et du renversement du régime établi. Il tentera néanmoins, avec le soutien des nations amies de Moscou, Cuba en tête, de faire admettre ses protégés de Phnom-Penh en lieu et place du régime déchu de M. Pol Pot. Réuni le mois dernier à New-York, le bureau des non-alignés avait rejeté, par vingt voix contre cinq, une demande d'admission du nouveau régime cambodgien déposée par Cuba et Hanoï. Malgré ce revers et bien qu'elle n'ait obtenu aucune invitation officielle, une délégation du nouveau régime se trouve ici.

Pour sa part, M. Ieng Sary, ministre des affaires étrangères des Khmers rouges, demande, comme à Belgrade, l'expulsion de Hanoï du mouvement et tentera de convaincre la conférence de la réalité du contrôle exercé par son gouvernement sur une portion du Cambodge et des Cambodgiens. Le vrai représentant du non-alignement khmer, le prince Norodom Sihanouk, sera le grand absent de ces débats. Il est également probable que ceux qui ne pardonnent pas au Vietnam la violation des principes de non-intervention, à commencer par les Yougoslaves, s'inquiéteront des clauses militaires du traité signé entre Hanoï et Moscou l'an dernier, et des visites de plus en plus fréquentes de la flotte de guerre soviétique dans les ports vietnamiens.

L'incertitude de l'Inde

Dans ce débat, l'incertitude viendra de la position de l'Inde. Ce pilier du non-alignement vacille, sollicité par Moscou et Hanoï de reconnaître le nouveau régime de Phnom-Penh et inquiet de la politique chinoise dans la région. Deux critères devraient dicter le choix indien, le consensus obtenu à Colombo et le contrôle effectif du territoire cambodgien. En ce qui concerne la demande de certains pays arabes — Syrie, Irak, Algérie et Libye notamment — d'expulser l'Egypte en raison du traité qu'elle a signé avec Israël, les Yougoslaves et les Indiens estiment qu'elle n'est pas fondée. Le traité n'affecte pas le non-alignement ; il ne s'agit pas d'un pacte avec une superpuissance ; les non-alignés n'ont pas à s'ingérer dans une tentative négociée en vue de parvenir à la paix, fait-on valoir ici.

Mais, là encore, le débat dépendra plus du rapport des forces politiques que des principes du non-alignement. Est-il encore possible, compte tenu de ces conflits et antagonismes, de recourir aux compromis, *de reculer à Colombo pour mieux sauter à La Havane* ? Certains, qui se sentiraient à Cuba sur un terrain plus favorable, paraissent le souhaiter. D'autre part, les Cubains n'ont pas intérêt à compromettre ici, par des propos et des prises de positions extrémistes, le succès de La Havane. Quoi qu'il en soit, il faudra sans doute des prodiges de diplomatie pour établir l'ordre du jour et les invitations au prochain sommet à la satisfaction générale. Il n'est pas même certain que l'on obtienne la réaffirmation solennelle et unanime des principes dont chacun, pourtant, se réclame. Cela risquerait d'être interprété comme une condamnation implicite de ceux qui les violent.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

La veuve de Liu Shao-chi, la seconde femme de Mao Tse-toung, et de nombreuses personnalités sont réhabilitées

De notre correspondant

Pékin. — La veuve de Liu Shao-chi Mme Wang Guangmei, a été élue au Comité national de la conférence politique consultative du peuple (C.P.C.P.C.), qui constitue, aux côtés de l'Assemblée nationale, la deuxième chambre du Parlement. Mme Wang Guangmei avait reparu en public pour la première fois fin janvier, à l'occasion des réceptions organisées pour le nouvel an lunaire. Aucune décision n'a cependant été prise jusqu'à présent concernant la réhabilitation posthume de Liu Shao-chi, lui-même, ancien chef de l'Etat, condamné et arrêté pendant la révolution culturelle.

Le frère de Mme Wang Guangmei, M. Wang Guangying, ancien animateur d'associations démocratiques à Tianjin, notamment, a lui aussi été élu.

Par un remarquable souci d'équilibre, le comité a également élu parmi ses membres Mme He Zizhen, qui fut la seconde femme de Mao Tse-toung, et que celui-ci abandonne au début des années 40 pour épouser une jeune actrice venue de Shanghai, Mme Jiang Qing... Avec une pudeur qui n'est peut-être pas sans signification politique, Chine Nouvelle ne rappelle pas que Mme He Zizhen fut la femme du président défunt et se borne à la désigner comme « *membre vétéran du parti communiste ayant pris part à la fameuse longue marche* ».

Parmi les nouveaux élus (cent neuf au total, dont de nombreux artistes et écrivains victimes de persécutions au cours de la révolution culturelle), on relève encore le nom de M. Lu Dingyi, ancien chef du département de la propagande du comité central, récemment réhabilité mais auteur d'un article publié le 8 mars et sujet à controverse car il affirmait qu'une « *ligne gauchiste erronée* » avait dominé la politique, non seulement depuis la révolution culturelle mais dès 1958 et l'expérience du « Grand Bond en avant ».

Un évêque catholique, Mgr Yang Gaojian, a, lui aussi, été élu au comité national de la C.P.C.P.C. Chine nouvelle lui donne son titre d'évêque de Chengde (Hunan) et le désigne comme le « *secrétaire général adjoint de l'Association pour la promotion du patriotisme parmi les catholiques* ». Mgr Yang Gaojian avait été élu évêque du diocèse de Chengde le 23 octobre 1958 et sacré le 26 du même mois, sans la bulle du Saint-Siège. Deux évêques catholiques siégeaient déjà au sein du comité de la conférence consultative lors de sa première réunion, en février 1978. L'un d'eux, Mgr Pi Shushih, est décédé en mai de la même année. — A. J.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le président Sadate entend prendre en charge l'industrie arabe d'armement et recourir à l'aide chinoise

De notre correspondant

Le Caire. — Recevant le mardi 5 juin quelques officiers de l'armée du Sinaï, le président Sadate leur a tout à trac successivement annoncé que l'Egypte prenait en charge l'industrie arabe d'armement, allait recevoir de la Chine des armes de conception soviétique et moderniserait son armée de l'air avec du matériel français, anglais et américain (nos dernières éditions du 6 juin).

L'industrie arabe d'armement, plus connue sous l'appellation pudique d'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.), a été fondée en 1975 par l'Egypte, l'Arabie Saoudite et les émirats d'Abou-Dhabi et Qatar comme une société multinationale interétatique. Longtemps dirigée par l'ingénieur Achraf Marouane, gendre de Nasser et ancien collaborateur du président Sadate, l'industrie arabe d'armement avait été confiée, « *par intérim* », depuis la fin de l'an passé, à une personnalité des Emirats arabes unis, le cheikh Fayçal Al-Kassimi. Tout récemment, à la suite des désaccords surgis entre le Caire et ses partenaires arabes, à propos du traité avec Israël, les trois monarchies pétrolières qui devaient financer l'O.A.I. — l'Egypte fournissant les cadres, la main-d'œuvre et les usines — avaient annoncé leur décision de « *suspendre juridiquement* » l'industrie arabe d'armement (*le Monde* du 16 mai).

En réalité, cette dernière était en veilleuse bien avant que l'Egypte ne se brouille avec ses commanditaires arabes. Dès l'automne dernier, alors que l'on mettait sur pied la *pax americana* de Camp David, Le Caire avait brusquement ralenti l'essor d'une entreprise qui avait jusque-là été présentée comme l'instrument — qu'un concours technique européen, notamment français, aiderait à forger — de la future indépendance militaire arabe face à l'hégémonie des deux super-puissances. A l'époque, Paris comptait bien voir l'O.A.I. fabriquer un jour des Mirage-2000 Le limogeage de M. Marouane, qui était décrit comme « *l'homme des Français* », quand ce n'était pas celui des Saoudiens, avait sonné le glas de l'O.A.I. première manière (*le Monde* daté 22-23 et 29-30 octobre 1978).

Voilà que le raïs « égyptianise » maintenant une entreprise « lâchée », dit-on au Caire, par les autres Arabes. Compte-t-il mettre en compétition les trois grands fournisseurs d'armes occidentaux ou bien s'agit-il d'un effet de rhétorique destiné surtout pour le moment à couper l'herbe sous les pieds aux Saoudiens et à leurs alliés ?

La coopération militaire avec Pékin

A court terme, c'est la coopération militaire avec la Chine qui paraît avoir le plus de chances de se concrétiser. Dès la rupture du Caire avec Moscou, au lendemain de la guerre d'octobre 1973, Pékin a essayé d'étendre son influence, jusque-là très limitée, dans la vallée du Nil. Au début, Le Caire ne s'enthousiasma pas à cette perspective, puis peu à peu envisagea de saisir cette perche tendue : des moteurs *soviétiques* pour avions de chasse furent, dit-on, *livrés à l'armée du raïs* par l'industrie chinoise. Le vice-président Moubarak se rendit à Pékin, tandis que, en novembre 1978, le vice-président de l'Assemblée chinoise, M. Oulan-Fou, était reçu avec de grands égards au Caire. C'est peut-être à ce moment-là que la commande à laquelle le président Sadate vient de faire allusion à Ismaïlia, et qui porterait sur une soixantaine de Mig-19 de conception soviétique et sur des fournitures de pièces détachées de même origine, a été préparée.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Iran

Six condamnés exécutés pour des crimes « contre le peuple » qui seraient postérieurs à la révolution

Six hommes ont été exécutés mercredi 6 juin à l'aube, à Desfoul, dans la province pétrolière du Khouzistan, après avoir été reconnus coupables de « crimes contre le peuple et la révolution ». Ce chef d'accusation, qui est utilisé pour la première fois, semble impliquer que les actes reprochés aux condamnés ont été commis après la révolution. Au demeurant, les autorités se sont refusées à en indiquer la nature en invoquant les « exigences de la sécurité de la région », ce qui paraît confirmer cette hypothèse. Toutefois, le contre-amiral Ahmad Madani, chef de la marine iranienne et gouverneur du Khouzistan, a affirmé que ces crimes avaient « certainement été commis » avant le renversement du chah en février. Radio-Téhéran, qui a annoncé la nouvelle des exécutions, n'a fourni aucune indication à ce sujet.

Jusqu'à présent, tous les condamnés à mort avaient été accusés de crimes commis sous la monarchie. Les opposants au régime affirment que les tribunaux islamiques se saisissent aussi des délits et crimes postérieurs à la révolution.

Mardi, une résolution réaffirmant le pouvoir de l'imam Khomeiny et dénonçant tout « *complot* » contre la République islamique a été adoptée à l'issue de manifestations populaires qui ont groupé, dans tout le pays, plusieurs centaines de milliers de personnes, à l'occasion de la commémoration des événements du 5 juin 1963 (répression sanglante d'un mouvement d'opposition populaire contre le régime du chah).

En début d'après-midi, l'imam Khomeiny, dans un discours prononcé à cette occasion, a dénoncé ses détracteurs laïcs qui l'avaient récemment mis en garde contre l'éventuelle « *dictature du clergé* ».

« *Ceux qui s'opposent à nous doivent être ramenés dans le droit chemin, sinon, du même poing que celui avec lequel nous avons détruit le régime* (du chah), *nous les détruirons* », a-t-il déclaré en déniant aux Iraniens exilés pendant la révolution le droit de critique.

« *Ceux qui étaient à l'étranger n'ont rien à dire dans ce mouvement. Leur point de vue n'est pas valable.* » Si les Iraniens revenus de l'étranger ne sont pas d'accord, « *ils n'ont qu'à retourner là d'où ils viennent* ».

Enfin, le dirigeant religieux a critiqué les Iraniens occidentalisés et les hommes de loi.

« *Regardez les militants des droits de l'homme en Occident. Vous les hommes de loi, vous les militants des droits de l'homme, ne suivez pas ces gens-là*, a averti l'ayatollah. *Suivez votre peuple, les paysans, les ouvriers. Ils agissent pendant que vous écrivez.* »

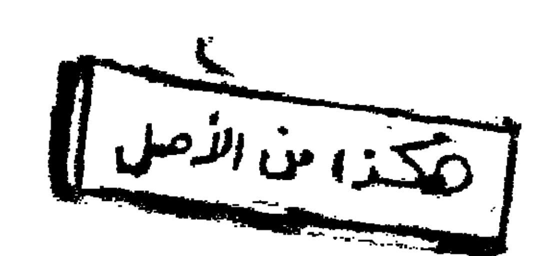
Incidents avec l'Irak

L'aviation irakienne a bombardé lundi quatre villages iraniens dans la région de Sardacht (500 kilomètres à l'ouest de Téhéran), proche de la frontière irakienne, dans la province de l'Azerbaïdjan occidental, a confirmé mardi le gouverneur de cette province.

Dans une déclaration à l'A.F.P., le gouverneur a souligné que ce bombardement « *n'était peut être pas une attaque délibérée contre l'Iran* ».

De source kurde iranienne, on indiquait que l'aviation irakienne poursuivait probablement « *des rebelles kurdes irakiens* ». Le gouverneur de la province souligne que de tels bombardements avaient déjà eu lieu dans le passé.

L'agence Pars, de son côté, a annoncé que le raid irakien avait fait six morts et quatre blessés et causé des dégâts considérables. — (*Reuter, A.P., A.F.P.*).



ASIE

Chine

L'ÉCHANGE DE NOTES ENTRE MOSCOU ET PÉKIN

Le ton utilisé témoigne d'une volonté de poursuivre le dialogue

De notre correspondant

Pékin. — Les sources chinoises officielles refusaient, mercredi 6 juin, de commenter la communication soviétique, remise l'avant-veille par M. Gromyko au chargé d'affaires de la R.P.C. à Moscou, et se bornaient à déclarer que ce texte était *« à l'étude »*.

Dans les milieux diplomatiques, en revanche, la note soviétique est jugée positive pour plusieurs raisons. La plus remarquable est qu'elle comporte un paragraphe — inédit dans les communications de Moscou à Pékin — condamnant toute politique d'*« hégémonisme »* et suggérant que les deux partis *« s'accordent pour ne reconnaître les prétentions de quiconque à des droits spéciaux ou à l'hégémonie dans les affaires du monde »* (*le Monde* du 6 juin).

On sait avec quelle constance la propagande chinoise dénonce ce qu'elle appelle l'*« hégémonisme soviétique »*. L'interprétation la plus répandue est que l'U.R.S.S. veut écarter cet obstacle en souscrivant littéralement — dans les mots et sur le plan des principes — à la thèse chinoise. La suite montrera ce qu'il en est dans les faits, mais on songe inévitablement au précédent du communiqué de Shanghaï qui, en 1972, avait jeté les bases de nouvelles relations sino-américaines. Les États-Unis eux aussi avaient alors consenti à déclarer conjointement avec la Chine que *« ni l'une ni l'autre »* (des deux parties) *« ne devait chercher à établir une hégémonie dans la région de l'Asie et du Pacifique »* et que chacune était *« opposée aux efforts de tout autre pays ou groupe de pays pour établir une telle hégémonie »*.

La même clause « anti-hégémonique » figure dans le traité signé l'an dernier entre la Chine et le Japon. Que les futurs pourparlers sino-soviétiques commencent à prendre forme en se référant à ce genre de modèles incite à penser que, de part et d'autre, existe au moins une réelle volonté de négocier, sinon d'aboutir. Une seconde observation va dans le même sens. La note ne fait aucune allusion aux problèmes de frontières. La première concession dans ce domaine était venue de la partie chinoise, qui, dans ses communications précédentes, s'était abstenue d'évoquer l'existence de *« zones contestées »*. Mais, il y a un an encore, l'U.R.S.S. rappelait que *« l'un des principes de base pour des négociations constructives »* entre les deux pays devait être *« la reconnaissance des frontières existantes »*. Il n'en est plus question aujourd'hui.

Une négociation sur l'essentiel

D'une manière générale, la *note* soviétique est interprétée à Pékin comme conduisant à une négociation sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les normes des relations entre les deux pays, les autres problèmes étant relégués à un rang secondaire. Peut-être faut-il interpréter comme un signe encourageant à cet égard le fait que la délégation chinoise aux négociations commerciales annuelles bilatérales ait déjà quitté Pékin pour Moscou. L'impression donnée est en tout cas que les questions relatives aux *« échanges scientifiques »*, technologiques, culturels *« et autres »*, évoquées dans le mémorandum chinois du 5 mai, se régleront sans difficultés majeures dès lors que les pourparlers sur le fond marqueront des progrès.

Comment, dès lors, ne pas s'interroger sur la manière dont cette pré-négociation est conduite ? La *première note chinoise* — qui annonçait l'abrogation du traité d'amitié conclu en 1950 et proposait l'ouverture de nouvelles conversations — date du 3 avril. *En deux mois, le chemin* parcouru est d'autant plus considérable que l'affaire vietnamienne ne pouvait que rendre plus difficile l'ébauche d'un rapprochement. *Ce qui se passe* montre qu'en réalité le dialogue sino-soviétique se situe à un autre niveau, stratégique. Moscou ne fait que tenir sa promesse (*le Monde* du 6 mai) en faisant parvenir sa réponse à Pékin une bonne dizaine de jours avant la rencontre Brejnev-Carter du 15 juin à Vienne.

On ne peut que s'étonner de la sûreté avec laquelle, d'un côté comme de l'autre, les formules sont choisies non seulement pour ne pas heurter l'interlocuteur, mais, même, pour favoriser la poursuite du dialogue.

ALAIN JACOB.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE Mme THATCHER

Paris et Londres veulent élaborer des positions communes sur l'énergie

Mme Thatcher, premier ministre britannique, a exprimé mardi 5 juin, *devant M. Giscard d'Estaing, puis* devant la presse, son *« attachement »* à d'*« excellentes relations »* avec la France et *« aux idéaux européens »*. Mais, a-t-elle ajouté en quittant l'Elysée, elle *« se battra »* pour faire prévaloir les vues de la Grande-Bretagne sur les questions qui la touchent particulièrement.

Mme Thatcher a paru décidée à suivre les conseils donnés par l'ancien ambassadeur britannique à Paris, Sir Nicholas Henderson, au précédent gouvernement.

Dans un rapport de f[illegible] de mission confidentiel mais publié par l'*Economist* (*le Monde* du 6 juin), Sir Nicholas Henderson recommandait à la Grande-Bretagne de changer *« le style »* de sa politique européenne et de se présenter comme *« entièrement et irrévocablement engagée envers l'Europe »*. C'est exactement ce que Mme Thatcher a fait à l'Elysée.

Le programme nucléaire français

Le premier ministre semble décidé à *suivre un autre conseil de l'ancien* ambassadeur à Paris. Elle est convaincue que le redressement économique de son pays est la condition préalable d'un regain d'influence en politique étrangère. Elle aurait indiqué à l'Elysée son intention d'observer cette priorité.

M. Giscard d'Estaing a, selon M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, *« accueilli avec satisfaction l'intérêt exprimé par le premier ministre pour que la Grande-Bretagne prenne une part plus active dans la recherche des solutions des problèmes européens »*. Le président et le premier ministre ont eu un échange de vues sur les problèmes communautaires de l'heure, mais d'une façon très générale. Mme Thatcher en a cité *un seul aux journalistes*, celui qu'émeut le plus l'opinion britannique mais qui touche au fondement même du marché commun : la contribution budgétaire.

Selon M. Hunt, Mme Thatcher et M. Giscard d'Estaing ont eu *« une discussion approfondie »* sur l'énergie, qui aurait révélé des vues *« très semblables »* (bien que les situations soient très différentes, puisque les Britanniques sont producteurs de pétrole) et conduit à *« l'idée d'élaborer autant que possible des positions communes »* en vue du conseil européen de Strasbourg (22-23 juin) et du sommet des grands pays industrialisés de Tokyo (28-29 juin). Paris et Londres seraient, semble-t-il, d'accord pour estimer qu'il est essentiel d'éviter toute surenchère et d'organiser entre Occidentaux une *étroite concertation*.

Mme Thatcher a aussi montré son intérêt pour le nucléaire en visitant au pas de course, dans l'après-midi, l'*usine de production* de combustible nucléaire Eurodif, de Tricastin (Drôme), à laquelle la Grande-Bretagne ne participe pas. En quittant l'Elysée, elle avait souligné l'importance de cette entreprise en période de crise énergétique et le fait que la France était *« en tête des nations européennes pour la réalisation de son programme nucléaire »*.

Les entretiens ont également porté sur l'Afrique et en particulier sur la situation au Zimbabwe-Rhodésie *où Londres s'interroge sur l'attitude* à prendre vis-à-vis du nouveau régime sur les problèmes stratégiques mondiaux (SALT) et sur les problèmes de défense (où la coopération franco-britannique n'a guère été active au cours des dernières années).

MAURICE DELARUE.

● *M. Stobbe, bourgmestre de Berlin-Ouest* (social-démocrate) est arrivé mardi 5 juin à Paris pour une visite de deux jours. Il devait être reçu ce mercredi par M. Giscard d'Estaing et François-Poncet. L'objet principal de la visite de M. Stobbe est de s'informer de la position française sur la question de la représentation de Berlin-Ouest à l'Assemblée des Communautés européennes, après les critiques formulées par l'Union soviétique à cet égard (*le Monde* du 26 mai). Au cours d'une conférence organisée mardi soir par le Bureau international de liaison et de documentation (1), s'est déclaré *« convaincu que le gouvernement français, comme ceux de Washington et de Londres, soutiendra la position raisonnable adoptée par la R.F.A. dans cette affaire »*, position qui consiste à faire désigner les trois représentants berlinois par la Chambre des députés de Berlin-Ouest, comme ce fut le cas pour la précédente Assemblée européenne.

(1) B.I.L.D., 50, rue Laborde, 75008 Paris.

● *M. Michel Dondenne*, ambassadeur de France à San Salvador, qui, durant quatre semaines fut retenu en otage dans son ambassade, avec cinq de ses collaborateurs, est arrivé mardi 5 mai à Paris. Le diplomate apparemment reposé était accompagné de sa femme et de M. Cuvillier, directeur du département Amérique au ministère des affaires étrangères que le gouvernement avait envoyé sur place pour négocier sa libération.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. CLARK a confirmé mardi *5 juin à Ottawa* que l'ambassade du Canada à Israël serait transférée de Tel-Aviv à Jérusalem. Le premier ministre s'est d'autre part déclaré *« déçu »* de ne pas avoir réussi à obtenir la participation d'un plus grand nombre de Québécois dans son cabinet. — *(Reuter.)*

● ERRATUM : JACQUES ET NON PAS JACK. — C'est par erreur que nous avons orthographié à l'anglaise, dans *le Monde* du 6 juin, le prénom de M. Flynn, leader du gouvernement au Sénat et ministre de la justice. M. Jacques (et non Jack) Flynn est en effet un des quatre Québécois francophones du cabinet conservateur de M. Joe Clark.

Cuba

● MILLE NEUF CENTS PRISONNIERS POLITIQUES ONT ÉTÉ LIBÉRÉS, sur les trois mille six cents que compterait *le pays, a-t-on annoncé* officiellement, le mardi 5 juin, à La Havane. Cinq cents personnes incarcérées pour *« activités contre la sécurité de l'Etat »* viennent, en effet, d'être élargies.

Un calendrier de libérations — au rythme de cinq cents par mois, en moyenne, — avait été présenté en novembre dernier par le président Fidel Castro après plusieurs entrevues avec les exilés du « Comité des 75 », représentant la communauté cubaine à l'étranger. Ce calendrier a, toutefois, subi un certain retard, *en raison* notamment de la lenteur des autorités américaines dans l'attribution de visas aux personnes libérées. Cette politique de rapprochement *entre les exilés cubains* et la mère patrie est combattue par certains extrémistes à l'étranger, auteurs d'une série d'attentats contre des membres du *Comité* des 75, dont celui qui avait coûté la vie, le 30 avril, à Porto-Rico, à Carlos Muniz-Valera, organisateur de voyages à Cuba à l'intention d'exilés. — *(A.F.P.)*

Malte

● LE MARÉCHAL TITO s'est félicité le lundi 4 juin, au cours d'un entretien avec le président maltais, M. Anton Buttigie, de la contribution apportée par Malte au mouvement des *non-alignés*. *Le chef* de l'État yougoslave a quitté la Valette pour Belgrade, après s'être entretenu avec le premier ministre maltais, M. Dom *Mintoff*. — *(A.F.P.)*

Suisse

● LE CONSEIL MUNICIPAL DE *GENÈVE* a élu *le 5 juin* un maire communiste. — M. Roger Dafflon, représentant du parti suisse du travail, a été élu en 1970 ; il est adjoint aux *sports et député* au Conseil national. Il occupera son poste pour un an (*le Monde* du 30 mai). — *(Corresp.)*

Le Monde le débat européen

Quelle Europe ?

(Suite de la première page.)

II. — A l'extrême politisation de l'élection du 10 juin, on peut vouloir échapper en l'élevant à la hauteur d'un choix doctrinal. Mais la tentative est vaine. A ce niveau, on ne se bat même plus sur des mots : confédération, fédération, intégration, supranationalité. Chacun peut toujours proposer sa définition et ses références. En fait, il n'y a pour l'unité européenne de véritable précédent ni dans l'histoire ni dans le monde d'aujourd'hui.

De toute façon, le dialogue ne peut s'engager ; il n'y a plus apparemment de partisans de la supranationalité parmi les « quatre » ; ils se taisent, ou parfois se terrent. On ne les voit ni ne les entend. Sont-ils pour autant convertis ? Ou simplement habiles à se faire provisoirement oublier ? Peu importe. Le combat ne peut avoir lieu sur ce terrain faute de combattants.

La querelle a resurgi, il est vrai, par le biais de la controverse sur l'éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée. D'apparence juridique, elle est évidemment et éminemment politique, et les gaullistes ne s'y sont pas trompés. L'extension des pouvoirs, comme toute révision du traité, peut conduire à de nouvelles délégations de souveraineté, à davantage de supranationalité.

Comme il s'est déjà posé dans le passé, le problème de l'extension des pouvoirs se posera tôt ou tard pour deux raisons. La première est que la plupart des neuf pays en sont actuellement partisans, et que, des socialistes allemands aux communistes italiens, il sera aisé de trouver une majorité pour la réclamer. La seconde raison est qu'une Assemblée élue au suffrage universel tendra naturellement à étendre ses pouvoirs. Ou bien elle usera de l'autorité tirée du suffrage universel pour demander et obtenir cette extension, même si elle n'utilise pas tous les pouvoirs qu'elle possède déjà. Ou bien elle n'en fera rien, et les opinions publiques s'en désintéresseront vite. On ne dérangera pas deux fois les électeurs pour désigner des députés européens sans pouvoir politique

Certes, il y a un verrou : le traité ne peut être révisé qu'à l'unanimité du conseil des ministres des neuf pays membres. Le président de la République a voulu en ajouter un autre, au moins à l'égard de l'opinion française : si l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne exige une révision de la Constitution, il soumettra cette révision au référendum. En voulant rassurer les adversaires de l'extension des pouvoirs, et notamment les gaullistes, il les a cependant doublement inquiétés. Parler de référendum implique que le gouvernement français aura déjà approuvé cette extension. Avoir recours à cette procédure, c'est se donner la possibilité de tourner un vote hostile de l'Assemblée nationale. A cette double question, il n'y a qu'une réponse politique : provoquer une crise ou, le moment venu, élire un président hostile à toute révision du traité.

∴

III. — Mais qu'est-ce que la Communauté économique européenne ? Bien malin est celui qui peut la ranger dans la gamme des institutions internationales ou nationales. C'est vraiment une Communauté « sui generis » avec des éléments, les plus importants, qui la tirent vers une confédération : le conseil des ministres, qui est à la fois l'exécutif et le législatif de l'ensemble ; la Commission, qui, organe supranational, se contente de proposer, de préparer les décisions et de veiller à leur application. Mais d'autres éléments la tirent vers une fédération, c'est-à-dire une autorité supérieure à celle des Etats : les directives et règlements s'appliquant à tous les Etats, la Cour de justice, la politique agricole commune, le fait que les accords commerciaux ne peuvent plus être négociés par les Etats mais par la Communauté économique européenne.

Le cadre institutionnel étant tracé, peut-on cerner la réalité ou l'avenir ?

1) Ce qu'est la Communauté.

Telle qu'elle fonctionne, elle se caractérise par :

— Un Marché commun qui, protégé à l'origine par un tarif extérieur commun, l'est de moins en moins ; il tend à être une zone de libre-échange européenne dans une zone de libre-échange universelle. Mais tel qu'il fonctionne jusqu'ici, ou du moins jusqu'à la crise, le Marché commun a ouvert un grand marché à l'industrie européenne (et américaine) et brisé les tendances protectionnistes ancestrales de l'économie française ;

— Une politique agricole commune (qui absorbe les trois quarts du budget de la Communauté !), dont la France a largement profité jusqu'au moment où les montants compensatoires et la montée en puissance de l'agriculture allemande ont changé ou même faussé le jeu de cette politique ;

— Une politique à l'égard du tiers-monde, la plus avancée de celles qui existent aujourd'hui, même si, là aussi, la crise tend à réduire les garanties de prix et d'exportation des pays en voie de développement.

2) Ce que la Communauté devrait être.

La Communauté européenne n'a guère dépassé le stade d'une communauté marchande pour ne pas dire mercantile. Les Six, puis les Neuf, ont très peu exploité les virtualités du traité.

— La Communauté devrait être plus démocratique et moins technocratique, et, à cet égard, l'élection au suffrage universel devrait permettre à la fois de lui redonner un élan tout en assurant un contrôle plus strict de la Commission et un meilleur équilibre des institutions. Plus démocratique, c'est aussi être toujours plus respectueux des libertés, qui ont beaucoup à craindre de la création d'un « espace judiciaire européen ».

— La Communauté devrait être plus sociale, c'est-à-dire plus juste. Il est vrai que ce que les nations, et notamment la nôtre, ne feront pas, la Communauté ne le fera pas pour elles ; il est non moins vrai que les économies sont trop imbriquées pour que les actions en faveur de l'emploi ou de la durée du travail ne soient pas coordonnées. La difficulté vient évidemment de ce que l'Europe sociale sinon socialiste supposerait qu'il existe simultanément dans les neuf pays des gouvernements résolus à appliquer une politique sociale plus juste, plus progressiste.

— La Communauté devrait être plus juste non seulement socialement mais aussi géographiquement. Il a été assez parlé de la conférence Nord-Sud et de son échec. Mais il y a un Nord et un Sud en Europe même ; il y a un Nord et un Sud dans la plupart des pays, entre lesquels les richesses sont inégalement réparties. La politique régionale de la Communauté a échoué, et qu'en sera-t-il avec l'élargissement à trois pays, eux-mêmes plus pauvres, dont deux ont eux aussi leur Nord et leur Sud : l'Espagne et la Grèce ?

— La Communauté devrait être celle des cultures, de leur respect mais aussi de leur ouverture. Dépassant l'économique et le social, elle devrait démontrer qu'une société productiviste ne peut à elle seule, malgré les progrès matériels qu'elle permet, assurer la qualité de la vie, libérer l'homme de l'aliénation, proposer un modèle de société plus humain. Si la campagne avait été plus constructive en ces domaines, elle aurait nourri l'espoir que pouvait constituer pour beaucoup, notamment dans les jeunes générations, l'élection au suffrage universel, pour la première fois dans l'histoire, de députés européens dans neuf pays du Vieux Continent.

3) Ce que la Communauté ne doit ou ne peut pas être.

— L'Europe ne doit pas être inféodée aux Etats-Unis ; alors qu'elle peut l'être économiquement par le truchement des firmes multinationales, politiquement par le refus d'avoir une diplomatie propre à la Communauté ou aux pays membres, culturellement par l'adoption en toute occasion du « modèle américain ».

— L'Europe ne peut être un Etat unitaire. L'histoire de l'Europe, l'extrême diversité des langues, des mentalités, des traditions et des intérêts des pays la composant, enfin les risques ou simplement l'impossibilité d'une défense commune dès lors que, pour être efficace, elle impliquerait la création d'une force de dissuasion européenne, ne permettent guère d'entrevoir avant des décennies la création d'un Etat unitaire ou même fédéré.

— L'Europe ne doit pas être une « Europe allemande ».

∴

IV. — Pourquoi esquiver la question. Crainte de réveiller de vieilles peurs ou des mythes latents ? Risque de décourager une jeunesse qui, plus que toute autre, répudie outre-Rhin le nationalisme ; ou, pis, risque de rejeter l'Allemagne vers l'Est ? Si l'on veut faire l'Europe des réalités, aucune de ces objections ne tient devant la réalité.

Le problème allemand, c'est d'abord le problème français. Si la République fédérale est en tête de l'Europe, et si elle doit y être longtemps, c'est certes en raison des qualités propres à son peuple et à ses dirigeants ; c'est aussi en raison des erreurs de gestion et de prévision de l'économie française. Ni l'esprit d'entreprise du patronat ni l'esprit de l'entreprise chez les salariés ne sont les mêmes d'un côté et de l'autre du Rhin. Le consensus social n'existe guère en France. L'adaptation aux marchés extérieurs, le développement des investissements et la rationalisation de l'industrie, la relative modération des syndicats, ont permis à l'Allemagne de mieux surmonter la crise et de dégager un formidable excédent commercial. En France, on a gravement sous-estimé la crise et même camouflé ses causes réelles, bien antérieures à la crise pétrolière de 1973. Mais c'est un travers des dirigeants français que de chercher à l'extérieur les causes de leurs difficultés intérieures. Quant au miracle agricole allemand, il s'est fait sans bruit, à notre détriment, bien avant les fameux montants compensatoires.

Le problème allemand, c'est aussi celui de la réunification. Le temps n'est plus où, comme on le disait de l'Alsace avant 1914, il était convenu d'y penser toujours et de n'en parler jamais. Aujourd'hui, on en parle. S'il est un mot qu'il ne faut pas prononcer en politique, c'est bien celui de « jamais ». Est-il interdit d'imaginer la super-puissance économique et politique que constituerait au cœur de l'Europe une Allemagne réunifiée ou fédérée ? L'équilibre européen y résisterait-il ?

∴

L'Europe ? Tout le monde s'en déclare partisan. Mais finalement, quelle Europe ? Personne ne le dit clairement parce que personne n'a ou n'avoue de projet politique, parce que les responsables, lorsqu'ils en ont un, sont incapables de le transcrire autrement qu'en langage économique.

Quelle Europe ? Plus indépendante à l'égard des Etats-Unis et mieux équilibrée entre le Nord et le Sud. Plus démocratique et moins technocratique. Plus sociale et moins marchande. Plus culturelle enfin. Vaste programme et noble dessein. Mais comment l'accomplir ?

Les Etats nationaux arrivent au bout de leurs moyens ; l'Europe, elle, est au seuil de ses moyens. Qui ne voit, qui ne sent que la Communauté est comme suspendue au-dessus d'un grand vide culturel et politique qu'il faudra combler ? La simple élection au suffrage universel d'une Assemblée déjà existante n'y suffira pas.

JACQUES FAUVET.

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S. A LEEDS

Socialistes français et britanniques veulent resserrer leurs liens

De notre correspondant

Leeds. — Grande vedette du festival européen de Leeds, organisé par le parti travailliste du Yorkshire, M. François Mitterrand s'est fait attendre... Mais le mauvais temps n'était pas la raison de son retard, comme il y a deux ans au congrès du Labour, à Brighton. Cette fois-ci, le leader socialiste avait tenu, quelques heures auparavant, une réunion dans le nord de la France, à Denain, avant de sauter dans un jet, puis dans une luxueuse Rolls blanche (louée par le parti local), qui l'amenèrent à destination.

Dans le grand hall de la mairie de Leeds, une sorte de temple maçonnique à colonnes de marbre, abritant des orgues géantes, l'auditoire, chauffé à blanc, moins par l'éloquence de M. Callaghan que par les rythmes entraînants d'un groupe jamaïcain, succédant aux flonflons du traditionnel orchestre de mineurs, fit un chaleureux accueil au retardataire. Après tout, le leader socialiste est la seule personnalité politique française ayant mené une campagne « européenne » en Grande-Bretagne, sans parler de la performance qui consiste à tenir deux réunions consécutives dans deux pays différents.

En très grande forme, M. Mitterrand conquit d'emblée les militants travaillistes. Notant que sa présence dans le Yorkshire coïncidait avec celle de Mme Thatcher en France, il déclara : « *Je ne sais pas si vous me garderez, mais sûrement nous vous la rendrons...* »

Le thème majeur de son discours était celui de la solidarité des partis socialistes européens. « *Il est essentiel*, a-t-il déclaré, *qu'un lien se soit établi entre les diverses formes du socialisme démocratique* », ajoutant : « *Nous représentons le plus puissant mouvement ouvrier.* »

Après avoir évoqué l'origine commune des divers mouvements socialistes enfantés par la révolution industrielle, « *luttant contre le même pouvoir de classe et la domination du capital* », M. Mitterrand se laissa entraîner par le lyrisme : « *Vous êtes une île et nous sommes le continent... un continent épais, qui a besoin de l'île un peu singulière et toujours tentée d'être emportée vers le large, mais que la forte gravité rapproche du continent.* »

Au passage, M. Mitterrand nota qu'il était plus facile aux socialistes français de s'entendre avec le parti travailliste, maintenant qu'il n'était plus au gouvernement. En fait, M. Callaghan, beaucoup plus européen que d'habitude, ne s'était pas limité dans son discours à exprimer les réserves et critiques traditionnelles à l'égard de la Communauté. Il avait souligné les aspects positifs de l'entreprise, visant selon lui à permettre à l'Europe de faire face aux deux super-grands, à contrôler la puissance des multinationales et à assurer la réconciliation entre pays jadis ennemis.

En fait, M. Callaghan attendait de M. Mitterrand une déclaration de solidarité et l'assurance que le parti travailliste n'était pas isolé au sein du mouvement socialiste européen. Sur ce point, le leader français a comblé ses vœux. Les deux grands partis d'opposition en France et en Grande-Bretagne veulent, en effet, resserrer leur coopération pour tenter d'orienter l'Europe dans le sens du socialisme.

HENRI PIERRE.

M. Mitterrand : seule la liste socialiste est européenne

M. François Mitterrand a rendue publique, mardi 5 juin, au cours d'une conférence de presse, la composition du comité national de soutien à la liste socialiste pour les élections européennes (*le Monde* du 6 juin). Le premier secrétaire du P.S. a ensuite évoqué la campagne électorale en cours et souligné « *les difficultés* » de celle-ci. Selon M. Mitterrand, le débat politique est d'abord apparu comme « *artificiel et abstrait* », du fait du défaut d'explication préalable sur les mécanismes européens. Le gouvernement, a-t-il ajouté, est responsable de cette carence, car il lui appartenait d' « *informer l'opinion sur les procédures et les institutions européennes avant que ne s'engage le débat politique* ».

Le député de la Nièvre a estimé que « *le chantier est immense* », sur lequel il est possible de dessiner le présent et le futur immédiat.

M. Mitterrand a également réaffirmé que le P.S. « *se sent franchement européen* » et que, lié aux partis de l'Internationale socialiste, il représente « *le plus puissant mouvement ouvrier de l'Europe* ». Il a demandé aux électeurs de « *ne pas oublier* » que « *deux des listes en présence sont aujourd'hui associées au gouvernement* », qu'elles ont donc « *pris la France à un moment où elle était à égalité avec l'Allemagne fédérale* » et que la France se trouve aujourd'hui « *distancée* » par sa voisine. Il a précisé : « *Refusez vos suffrages à ceux qui ont si mal placé la France dans la compétition internationale au sein même de l'Europe.* »

M. Mitterrand a conclu : « *Le P.S. continue de représenter l'espoir face à deux formations qui sont contre l'Europe et face à un gouvernement favorable à une Europe de droite. En fait, le parti socialiste présente la seule liste européenne. Car si la liste de Mme Veil est institutionnellement européenne, elle ne l'est pas politiquement, puisqu'elle insère l'Europe dans la stratégie mondiale d'un capitalisme dont les chefs de guerre ne sont pas sur notre continent.* »

M. MAUROY : les communistes ne seront pas au rendez-vous.

M. Pierre Mauroy, député (P.S.), maire de Lille, a déclaré mardi soir 5 juin, à Algrange (Moselle), que « *à l'inverse des socialistes, les communistes ne seront pas au rendez-vous du 10 juin qui exprimera la grande solidarité des travailleurs européens née de l'internationalisme prolétarien* ». Il a ajouté : « *l'Europe va faire comprendre aux travailleurs que le rapport de forces existant en France s'inverse dès que l'on se trouve au niveau européen (...) Les communistes, eux-mêmes, devraient s'incliner devant le fait qu'il ne peut y avoir de classe ouvrière particulière et qu'en votant socialiste, soit au Labour Party ou au S.P.D., les travailleurs anglais et allemands réalisent à eux seuls l'union de la gauche. C'est fondamental.* »

M. Marchais : une étape décisive du ralliement du P.S. à la droite

Dans un entretien publié par *France-Soir* daté 7 juin, M. Georges Marchais est interrogé sur le point de savoir si l'attitude du parti communiste face à la construction européenne justifie l'accusation de « *nationalisme dû à un alignement sur la politique étrangère de l'U.R.S.S., qui est hostile à la création d'un bloc européen* ». Le secrétaire général du P.C.F. répond : « *Je ne serai pas aussi catégorique que vous sur l'appréciation que vous portez sur la politique étrangère de l'Union soviétique... Mais peu importe. Au fond, votre question reflète parfaitement l'embarras qu'éprouvent aujourd'hui nos censeurs. Il est pour le moins difficile, en effet, de nous traiter tout à la fois de « nationalistes » et de « vendus à Moscou » ! Certains s'y essaient, il est vrai. Mais il faut bien le reconnaître : cela ne fait pas très sérieux.* »

Estimant, d'autre part, que le projet d'une Europe dominée par l'Allemagne fédérale est celui « *de la bourgeoisie française, dont MM. Giscard d'Estaing et Barre protègent fidèlement les intérêts* » et « *de la social-démocratie européenne, à laquelle François Mitterrand s'est, maintenant, ouvertement rallié* », M. Marchais déclare : « *Les convergences de plus en plus affirmées qui s'expriment à l'occasion de ces élections européennes entre M. Giscard d'Estaing et François Mitterrand ne tiennent en rien au hasard : il s'agit manifestement pour eux de faire du 10 juin une étape décisive pour le ralliement du parti socialiste à la droite, et pour préparer ainsi sa participation directe à la mise en œuvre de la politique d'austérité et de chômage voulue par le capital.* »

En bref...

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré le mardi 5 juin, à Joinville (Haute-Marne) : « *Il est nécessaire que la Communauté économique européenne ait une politique énergétique commune. C'est la seule chance d'éviter de passer sous les Fourches Caudines des pays producteurs.* »

● *Mme Dominique de Langautier*, qui figure en trente et unième position sur la liste conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a adressé à celui-ci une lettre dans laquelle elle proteste contre le fait qu'on lui ait attribué, sur cette liste, le titre de « *présidente du club jeunesse radicale de Toulouse* ». Elle s'élève « *contre de tels procédés* » et souligne : « *N'ayant en aucune façon été membre du parti radical ni de toute autre formation ou association politique, je n'ai jamais eu le titre et la fonction que vous m'imputez.* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, secrétaire national du parti socialiste, a déclaré lundi 4 juin à Isle, près de Limoges : « *Le régime de Giscard, c'est du pétainisme mou. Depuis quarante ans, nous n'avons eu de gouvernement à ce point insoucieux de l'avenir du pays, rien qui ressemble autant au régime de Vichy, qui désarme les volontés, qui méconnaît les exigences collectives.* » M. Chevènement a ajouté : « *La devise de Louis XV, « Après nous le déluge », pourrait être celle de M. Giscard d'Estaing, même s'il espère trouver un refuge dans l'Europe du capital et des privilèges.* » — *(Corresp.)*

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a estimé mardi 5 juin, à Paris, que « *le gouvernement aborde décidément la construction européenne à l'envers* ».

M. Sarre a expliqué : « *Impuissant et complaisant face à l'influence croissante des multinationales, le gouvernement adopte en revanche une attitude restrictive dans les domaines les moins contestables de l'activité communautaire tels que la convention de Lomé. Le laxisme et le double langage adoptés par les candidats gouvernementaux dans le domaine institutionnel contrastent ces jours-ci avec la grande rigueur manifestée par les autorités gouvernementales lorsqu'il s'agit de limiter le montant de l'aide financière destinée aux peuples du tiers-monde liés à la Communauté.* »

● *La liste pour les Etats-unis socialistes d'Europe*, conduite par Mme Arlette Laguiller (L.O.) et M. Alain Krivine (L.C.R.), constatant qu'elle « *aura droit, en tout et pour tout, à deux cent cinquante-cinq secondes de télévision pour défendre ses positions, alors que chacun des quatre « grands partis » aura pu disposer de trente minutes pour s'exprimer* », a décidé de « *prendre la parole que le pouvoir refuse de lui donner* ». Mme Laguiller et M. Krivine « *s'adresseront directement aux travailleuses et travailleurs de la région parisienne, le vendredi 8 juin, entre 18 h. 30 et 19 h. 30, sur 102 mégahertz, modulation de fréquence* ».

● *L'association Choisir*, que préside Mme Gisèle Halimi, a décidé de laisser ses adhérents libres de leur vote le 10 juin prochain, sous trois conditions : « *La liste choisie doit, avant la fin de l'année 1979 :* 1) *faire clairement et pratiquement prévaloir le droit pour les femmes de disposer de leurs corps et de choisir leurs maternités et lutter contre les violences sexuelles et toutes formes de violences faites aux femmes ;* 2) *provoquer les mesures nécessaires contre le surchômage des femmes, la crence en matière de formation professionnelle, et préconiser pour les neuf pays européens, pour les hommes comme pour les femmes, l'instauration de la semaine de travail de trente-cinq heures sans diminution de salaire ;* 3) *exiger des gouvernements des Neuf et à l'intention de tous les citoyens (nes) européens (nes), un information complète, claire et populaire sur l'énergie, le nucléaire et l'armement atomique.* »

● ERATUM. — Une erreur s'est glissée dans un passage de l'article de Maurice Duverger paru dans *le Monde* du 6 juin. Notre collaborateur avait écrit : « *Sur le plan européen, l'un pensait que les Etats* (et non les Etats-Unis) *seuls avaient la capacité nécessaire, l'autre espérait l'avènement prochain de fortes structures fédérales.* »

M. Chirac : ce n'est pas par le sourire qu'on fera l'Europe

M. Jacques Chirac a déclaré mardi à la télévision dans le cadre de la campagne officielle : *« Je ne veux pas la place de M. Giscard d'Estaing ni celle de M. Barre. Je veux changer de politique et répondre aux légitimes ambitions de notre peuple. »*

Interrogé le même jour par les auditeurs d'Europe 1, le président du R.P.R. a précisé : *« Ce qui sera déterminant pour l'élection présidentielle de 1981 pour la majorité, ce ne sera pas une affaire de personne, le point de savoir s'il y a ou non un candidat gaulliste. Ce sera de savoir quel jugement l'opinion publique portera sur la politique qui aura été menée, sur ses résultats et son bilan. Ce que je veux c'est qu'on réoriente la politique économique et sociale de la France, de telle sorte que dans deux ans la majorité puisse se présenter — ce qui hélas! n'est pas le cas aujourd'hui — avec un bilan positif et que la France puisse retrouver sa grandeur et sa puissance afin de pouvoir vraiment entrer dans l'aventure européenne avec ses chances de succès. »*

Il a poursuivi : *« Pour les prochaines échéances politiques, qu'il s'agisse des présidentielles de 1981 ou des législatives de 1983, l'apport des gaullistes sera absolument décisif et notre dynamisme sera essentiel pour faire barrage à l'opposition socialo-communiste. »*

Il a conclu : *« Nous entendons faire de l'intérieur de la majorité toutes les pressions possibles pour obtenir que l'on réoriente l'action gouvernementale et nous le pourrons si nous sortons renforcés de l'élection européenne. »*

M. Chirac a été l'hôte à déjeuner mardi 5 juin des clubs « Cadres et participation » que président MM. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône, et Marc Lauriol, député des Yveline, tous deux R.P.R. et candidats sur la liste DIFE. Il a notamment déclaré : *« Ce n'est pas par le sourire et la bonne volonté qu'on fera l'Europe, mais par l'effort et par notre capacité à l'imposer à nos partenaires. »*

Au cours du débat le docteur Olivier Roujansky de Schiltigheim a accusé Mme Veil d'être un *« ministre de la santé malhonnête et malfaisant, à cause de qui notre santé publique est dans un état de dégradation incroyable »*. M. Chirac a répondu en évoquant l'*« Europe blanche »* qui tend à *« socialiser la médecine française ainsi que l'a recommandé un rapport récent de l'Assemblée de Strasbourg »*. Il a ajouté : *« Depuis la réforme Edgar Faure de 1968, on est entré dans un processus catastrophique au terme duquel en 1985 il y aura deux fois plus de médecins qu'aujourd'hui. Et l'on voudrait que les médecins des autres pays d'Europe puissent venir s'installer librement en France. »* Il a cité les cas comparables des vétérinaires, des architectes et des avocats en affirmant : *« Cela met en cause les professions libérales qui sont pourtant un élément essentiel de la société libérale. »*

UN COMITÉ NATIONAL DE SOUTIEN DES JEUNES A LA LISTE DIFE

Un comité national de soutien des jeunes à la liste DIFE, que dirige M. Chirac, a été constitué sous la presidence de M. Yves Michalon (trente-quatre ans).

M. Chirac, reçu mardi par ce comité, a notamment déclaré : *« L'avenir n'est pas l'espoir que l'Europe deviendra un immense patronage où s'ébattront les petits Français, les petits Allemands, les petits Luxembourgeois, les petits Italiens, etc., tous plus gentils les uns que les autres. Non, l'Europe se fera dans la confrontation des intérêts nationaux. Elle se fera dans cette atmosphère de guerre économique qui caractérise les affaires de notre continent depuis quelques années. L'Europe, c'est l'espoir d'une lutte dont nous sortirons gagnants si nous sommes plus forts, plus énergiques, plus vaillants, plus jeunes en un mot. »*

Le comité a décidé de créer des « cellules de travail et de réflexion » composées de jeunes qui collaboreront en permanence avec les membres de la liste DIFE.

Le comité de soutien « jeunes », dont le siège est 6, place du Palais-Bourbon, Paris (7e), a désigné M. Nicolas Sarkozy comme secrétaire général. Il comprend plusieurs jeunes députés R.P.R. : MM. Barnier (Savoie), Delalande (Val-d'Oise), Godfrain (Aveyron), Mancel (Oise), Masson (Moselle), Noir (Rhône), Seguin (Vosges), ainsi que MM. Avisses, ouvrier chez Renault, de Froment, ancien élève de l'ENA, Patrice Dominguez, champion de France de tennis, Guy Drut, champion olympique, et plusieurs médecins, enseignants et étudiants.

Mme Veil : l'Europe ne doit pas être un métier d'appoint

Mme Simone Veil a participé mardi soir 5 juin à un meeting au Palais des congrès de Nancy. Elle s'était auparavant rendue à Scy-Chazelles (Moselle), ville où vécut et mourut Robert Schuman.

Le chef de file de la liste Union pour la France en Europe a déclaré : *« Personne n'a le droit de mettre en doute notre détermination (...). Nous serons présents à Strasbourg. On nous y verra, on nous y entendra, nous participerons à tous les travaux et à toutes les commissions. Si j'ai annoncé que j'y consacrerai tout mon temps, c'est que l'Europe est pour moi une chose trop sérieuse pour être — comme pour M. Mitterrand, comme pour M. Marchais, comme pour M. Chirac — un métier d'appoint. Le tiers-temps n'est pas mon fort, et vous pouvez compter sur moi, sur nous, pour ne pas être des députés quart de place. »*

Mme Veil a aussi souhaité que le premier débat de l'Assemblée européenne soit consacré à l'emploi.

LES AGRICULTEURS DE LA LISTE UFE DEMANDENT UNE MEILLEURE PROTECTION DE CERTAINS MARCHÉS

MM. Michel Debatisse, ancien président de la F.N.S.E.A., Charles Delatte, président de la Caisse nationale du Crédit agricole, Mme Simone Martin, secrétaire générale de la chambre d'agriculture de la Haute-Marne, Mme Paulette Lefèvre, vice-présidente de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Manche, et M. Michel Ey, agriculteur, ont publié mardi 5 juin une lettre ouverte dans laquelle ils précisent les raisons de leur engagement aux côtés de Mme Simone Veil sur la liste Union pour la France en Europe.

Ils proposent, « pour construire une politique agricole commune plus conforme aux aspirations et aux intérêts des agriculteurs français et européens », le programme suivant :

— Une vraie politique d'exportation ;

— L'augmentation annuelle des prix agricoles tenant compte des coûts de production ;

— Un élargissement de la Communauté qui ne s'effectue pas au détriment des agriculteurs *méditerranéens* ;

— Une politique de l'élevage qui ne se limite pas à la résorption des excédents et qui tienne compte des intérêts légitimes des petites et moyennes exploitations;

— Plus de sécurité pour le mouton et pour les productions méditerranéennes (vins, fruits, légumes, fleurs), qui sont encore insuffisamment protégés par les organisations de marchés ;

— Une solidarité accrue avec les zones défavorisées et notamment les zones de montagne ;

— Une meilleure contribution de la politique agricole commune à l'installation des jeunes ;

— Une participation plus active de l'Europe au défi alimentaire.

M. HECTOR ROLLAND PROTESTE CONTRE L'HEURE DE CLOTURE DU SCRUTIN

M. Hector Rolland, député (R.P.R.) de l'Allier et candidat aux élections européennes sur la liste DIFE, a adressé mardi 5 juin un télégramme au premier ministre dans lequel il demande que l'*« heure de clôture du scrutin du 10 juin soit ramenée comme précédemment à 18 heures en province et à 20 heures à Paris »*.

« En effet, poursuit M. Rolland, *l'opinion publique ne comprend pas que soit décidé le vote jusqu'à 22 heures et qu'ainsi l'énergie soit gaspillée inutilement dans trente-sept mille cinq cents mairies de France. »*

M. Edgar Faure propose aux jeunes un « libre service du travail européen »

« Le libre service du travail européen et du premier emploi » est l'idée motrice que préconise, pour surmonter le chômage, M. Edgar Faure, en lançant son *« nouveau contrat social européen »*. L'ancien ministre d'Etat chargé des affaires sociales, propose que tous les jeunes puissent, avant d'entrer dans la vie active proprement dite, s'engager dans ce service du travail.

Ils pourraient y passer dix-huit mois, en ayant la faculté d'en sortir à tout moment, sans aucun préavis. Ils y accompliraient tout travail disponible, avec une rémunération minimale égale au SMIC. Cette formule donnerait aux jeunes la possibilité de faire un tour d'Europe en passant d'un travail intellectuel à un travail manuel et vice-versa, de se familiariser avec les langues, etc.

Déjà, il y a cinq ans, à Rome une réunion des ministres du travail des pays du Conseil de l'Europe avait préconisé l'organisation de la circulation des jeunes à travers les frontières. M. Edgar Faure s'était fait le champion de cette idée, dans l'esprit de la vieille coutume du compagnonnage. Au tour de France, disait-il, se substituerait le tour d'Europe. Aujourd'hui, il ajoute que cette sorte de *« service civil »*, librement consenti, pourrait permettre à beaucoup de jeunes de se « dégrossir », d'acquérir une connaissance de la vie, comme l'assurait autrefois le service militaire.

Pour l'ancien président de l'Assemblée nationale, cette formule de lutte contre le chômage irait de pair avec la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine sans perte de salaire. Le « nouveau contrat social européen », qu'il a exposé devant le Club de l'Horloge le 5 juin, comporterait sept autres chapitres : harmonisation des charges sociales, énergie (contrôle de l'actuel marché libre du pétrole de Rotterdam), déontologie des multinationales (quel maire communiste, demande M. Faure, repousserait l'implantation d'une multinationale ?), recherche médicale, environnement et qualité de vie, politique européenne de la ruralité (assortie d'un fonds rural, à côté d'un fonds *agricole*).

« *L'Europe des marchands,* estime l'académicien, *c'est aussi celle des biens produits, donc celle des travailleurs* ». « *Le 10 juin, nous allons passer de l'Europe économique à l'Europe sociale. Le Parlement sera un élément de conscience qui faisait défaut jusqu'à présent.* » — J. R.

Une mise au point du secrétariat d'État chargé des rapatriés

Le secrétariat d'Etat chargé des rapatriés, qui est dirigé par M. Jacques Dominati, a publié mardi 5 juin la mise au point suivante :

« Des associations, créées pour la circonstance, multiplient, en faveur de telle ou telle liste, des appels au nom des rapatriés ou des musulmans. A l'heure actuelle, aucune association représentative et reconnue comme telle, à la fois par les rapatriés et les pouvoirs publics, n'a pris officiellement position dans la campagne électorale en cours. C'est abusivement qu'un mouvement se présente comme un organisme de coordination des rapatriés et prône l'abstention. C'est tout aussi abusivement qu'une association, qui n'a d'activité qu'en période électorale, prétend guider le vote des Français musulmans. Il est clair qu'aucune association, quelle qu'elle soit, ne peut prétendre engager la communauté des rapatriés ou celle des Français musulmans. »

***

Répondant aux prises de position des associations opposées à la liste conduite par Mme Simone Veil, cette mise au point vise notamment le Rassemblement des Français musulmans, proche du R.P.R., le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), qui appelle à l'abstention après avoir rompu ses contacts avec M. Philippe Malaud (*le Monde* du 25 mai), et le Front national des *rapatriés français de confession islamique* (F.N.R.F.C.I.), dont le *président, M. Hachemi Bouzini, est candidat,* à la neuvième place, sur la liste de l'« Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire », dirigée par M. Malaud.

Cette réaction appelle deux remarques :

C'est abusivement que *le secrétariat d'Etat affirme qu'aucune* association représentative n'a pris officiellement position. En sa qualité de président du F.N.R.F.C.I., M. Bou*nini siège, en effet,* à la commission nationale chargée de l'étude des problèmes des Français musulmans, son organisation figurant au nombre des associations déclarées représentatives (arrêté du premier ministre publié au *Journal officiel* du 22 décembre 1977). Il est soutenu par son association, dont le conseil national a invité les Français musulmans à voter pour la liste de M. Malaud (*le Monde* du 1er juin).

En ce qui concerne le RECOURS, *il est vrai que ce mouvement, qui* fédère plusieurs associations, n'est pas représenté, en tant que tel, dans les instances où siègent les délégués des rapatriés reconnus comme tels, mais son principal animateur, M. Guy Forzy, fait néanmoins partie de ceux-ci en qualité de président de l'UCDAR (Union des comités de *défense des agriculteurs rapatriés*).

Afin d'indiquer aux rapatriés le « bon choix », le secrétaire d'Etat ne s'embarrasse pas de détails...

A. R.

M. SERVAN-SCHREIBER : pour un véritable pouvoir politique européen.

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a présenté sa liste au cours d'une conférence de presse dans laquelle il a qualifié l'Europe actuelle *« de tapis brosse déployé sous les pas des Américains »*. *« Toulouse,* a-t-il ajouté, *est la capitale française de l'industrie aéronautique, mais la région Midi-Pyrénées compte de nombreuses petites et moyennes entreprises qui ne doivent pas voir dans l'Espagne un concurrent mais un marché potentiel. La France a tout à gagner à un élargissement de la Communauté européenne vers la Méditerranée et le Portugal. »*

A Marseille, le même jour, le président du parti radical avait souligné : *« Aucun des grands problèmes qui se posent à la Communauté ne peut plus être traité sans un véritable pouvoir politique européen. »*

LE DÉBAT EUROPÉEN

LES « NEUF » EN CAMPAGNE

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : la grande désillusion

De notre correspondant JEAN WETZ

Après avoir décrit la préparation du scrutin européen au Danemark, au Benelux, en Grande-Bretagne et en République d'Irlande (le Monde des 22 mai, 23 mai, 31 mai et 5 juin), nous poursuivons notre tour d'horizon de la campagne dans les pays membres de la Communauté avec la République fédérale d'Allemagne. Le dernier article sera consacré à l'Italie.

Bonn. — De Flensburg, sur la Baltique, jusqu'à Passau, sur le Danube, même les observateurs les plus attentifs n'ont pas encore signalé la moindre trace de fièvre électorale. Bien peu de citoyens parviennent à discerner le « tournant historique » que les dirigeants des grands partis évoquent dans leurs discours à propos des élections européennes. Tous les discours ne parviennent pas à dissimuler une crainte : celle que le 10 juin le taux d'abstention n'illustre de façon trop éclatante le désintérêt de la grande masse de la population pour cette consultation.

A droite comme à gauche, on a fait des efforts pour transformer la campagne en une espèce de fête populaire. Les chrétiens-démocrates ont fait appel à un chanteur noir très populaire et qui porte le nom inattendu de Roberto Blanco. A leur congrès « européen » de Kiel, il y a quelques semaines, les dirigeants de la C.D.U. ont eu quelques ennuis parce qu'ils avaient cru bon de présenter une troupe française de ballets dont les danseuses montèrent à la tribune la poitrine découverte. Une telle manière d'encourager l'« européanisme » a quand même fait scandale parmi le public, plutôt traditionaliste, de la démocratie-chrétienne...

Les autres partis ont recours à des méthodes semblables pour secouer l'apathie des citoyens.

Les bénéfices de la participation

Que les partis ne s'engagent pas dans cette bataille avec un enthousiasme ou une sincérité réels n'est guère douteux. Tous sont d'accord pour faire silence sur une situation qui mériterait pourtant d'être dénoncée comme un scandale. La campagne pour le 10 juin va, en effet, servir à renflouer les finances déficitaires de la C.D.U.-C.S.U., du S.P.D. et du F.D.P. Aucun effort n'a été négligé pour exploiter au maximum la « vache à lait » électorale. L'Etat, devant rembourser 3,50 marks par électeur à chaque parti obtenant au moins 0,50 % des voix, les trésoriers ont eu peur que le nombre des abstentionnistes ne réduise sensiblement la manne à répartir entre les larrons de cette foire...

Aussi ont-ils obtenu que l'on calcule le montant de la « cagnotte » par rapport non pas au nombre de votants mais à celui des électeurs inscrits. Les deux principales formations (C.D.U.-C.S.U. et S.D.P.) pourraient bien réaliser ainsi un « bénéfice » d'une vingtaine de millions de marks chacune, les dépenses réelles engagées dans la propagande électorale étant notablement inférieures au « dédommagement » versé par l'Etat. En fait, la campagne européenne servira surtout à préparer les véritables élections, c'est-à-dire celles qui auront lieu l'an prochain pour renouveler le Bundestag.

Un tel « détournement d'élections » est d'autant plus facile que les questions européennes ne suscitent pas du tout les mêmes affrontements qu'en France ou en Grande-Bretagne. Dans les années d'après-guerre, l'intégration à l'Occident a vite été ressentie comme l'un des meilleurs moyens de surmonter la méfiance profonde qui affectait toujours l'Allemagne à l'étranger.

Incantations sans conviction

L'Europe offrait une chance presque inespérée pour la nouvelle République fédérale de se réhabiliter en démontrant qu'elle avait une fois pour toutes jeté par-dessus bord les rêves et les ambitions nationalistes. C'est pourquoi les dirigeants et les partis, sur les bords du Rhin, ont toujours été les plus ardents à prôner la supranationalité et à regretter le coup d'arrêt porté à cette politique par le général de Gaulle. En même temps, d'ailleurs, ce penchant pour la supranationalité représentait aussi pour les Allemands une manière de compenser le sentiment national, déchiré par la division de l'ancien Reich.

Aujourd'hui, cependant, la déception l'emporte sur l'enthousiasme. Le grand élan européen de l'époque Adenauer-Schuman-De Gasperi n'est plus qu'un souvenir. Les jeunes électeurs ne reconnaissent même plus les portraits des « pères de l'Europe » que les organisateurs de réunions publiques suspendent encore dans les salles.

Les Allemands de l'Ouest avaient compté plus que quiconque sur la réussite de l'entreprise européenne. Si, à l'heure actuelle, ils répètent encore les mêmes formules incantatoires qu'il y a dix ou quinze ans, c'est sans aucune conviction profonde. Ils se demandent pour la plupart « *si cela vaut la peine d'aller voter le 10 juin* ». Sans doute finiront-ils par le faire, au dernier moment, pour démentir les prévisions pessimistes des sondages laissant entrevoir une participation électorale qui atteindrait avec peine les 50 %. Mais leur geste sera plus inspiré par des considérations de politique intérieure que par des aspirations européennes.

Les dirigeants se sont, en effet, aperçus qu'il était presque impossible de passionner les foules pour un Parlement dont le public a pratiquement ignoré l'existence depuis sa fondation. Ici, en tout cas, la première réponse qui vient à l'esprit de quiconque, lorsqu'on évoque la politique européenne, c'est celle d'une « bureaucratie » inutile et incompréhensible, s'exprimant dans un langage baptisé « eurochinois » par les humoristes.

Le désenchantement est favorisé aussi par le fait que la République fédérale a rétabli sa force et son prestige. Elle n'a plus, comme dans les années d'après-guerre, le sentiment qu'il lui faut tout d'abord se refaire une virginité. On peut même se demander si, en fin de compte, la bataille du 10 juin n'aura pas des aspects négatifs en ce qui concerne la coopération européenne. La campagne des communistes français et des chiraquiens provoque en tout cas réactions plus profondes qu'on ne pourrait le croire en écoutant les déclarations officielles ou en lisant les commentaires tout aussi discrets de la presse.

L'impression, ici, est que dans leurs attaques contre la République fédérale les communistes français et les gaullistes ne sont pas « sincères », mais exploitent l'antigermanisme à des fins électorales. Même si l'on se résigne à admettre — avec plus ou moins d'amberras — que les souvenirs de l'occupation nazie restent vivaces dans bien des mémoires... Aussi n'est-il pas incompréhensible que certains en arrivent à dire : « *Nous n'avons pas besoin d'une Europe qui veut simplement nous faire jouer le rôle d'éternel épouvantail.* »

Il y a quelques jours, un dirigeant socialiste néerlandais, M. Den Uyl, a soutenu qu'il fallait « faire l'Europe » pour empêcher que l'Allemagne ne redevienne un foyer de guerre. Sans doute avait-il choisi des mots maladroits. Toujours est-il que, du côté allemand, c'est le ministre des affaires étrangères lui-même, M. Genscher, qui a estimé nécessaire de dénoncer sans délai des propos aussi « scandaleux ». Une telle intervention n'était ni nécessaire ni souhaitable au niveau officiel. Mais le vice-chancelier Genscher est aussi le chef du parti libéral. En tant que tel, il a compris, semble-t-il, que les citoyens de la République fédérale ne sont pas prêts aujourd'hui à admettre qu'on les soupçonne toujours de vouloir replonger l'Europe dans un cataclysme mondial.

Les demi-mots des sociaux-démocrates

De leur côté, les partis de la République fédérale n'hésitent pas à fonder, en partie, leur propagande sur la peur. Dans ses réunions comme dans ses films à la télévision, par exemple, si la C.D.U. fait encore quelques rapides allusions à Adenauer et à son engagement européen, l'accent est mis sur le danger que représenterait une communauté occidentale s'adonnant à la lutte de classes et s'abandonnant au socialisme. M. François Mitterrand joue à ce propos le rôle d'épouvantail.

Les affiches et les placards de publicité de la C.D.U. montrent d'une autre façon le caractère artificiel de ces controverses électorales. L'un de ces slogans chrétiens-démocrates invite les citoyens à « *ne pas perdre en Europe ce que nous avons gagné en Allemagne* ». S'il s'agit là d'une mise en garde contre la politique socialiste, il est permis toutefois de se demander pourquoi M. Schmidt et ses amis auraient besoin de faire un « détour européen » pour imposer leurs vues, alors qu'ils sont déjà solidement installés à la chancellerie...

Pour les Allemands de l'Ouest, le spectre du front populaire apparaît toutefois sous des traits aussi effrayants que celui du communisme de Karl Marx en 1848. En même temps, cette propagande met l'accent sur les dangers qui viendraient de l'Est. L'un des films télévisés de la C.D.U. montre l'ancien chancelier Brandt en compagnie de M. Brejnev, avant de présenter aux spectateurs un défilé de l'armée soviétique sur la place Rouge.

Le spectre de la guerre froide

Cette peur d'un nouveau conflit, les stratèges sociaux-démocrates l'invoquent pour leur propre cause, avec des méthodes tout aussi simplistes que celles de la C.D.U. Quand vient leur tour d'occuper les écrans de la télévision ou les colonnes publicitaires de la presse, ils ne manquent pas de proclamer qu'il s'agit avant tout d'assurer la paix. Sans aller jusqu'à dire que leurs adversaires seraient prêts à provoquer un conflit nucléaire, les propagandistes du S.P.D. n'en suggèrent pas moins que les dirigeants de la démocratie chrétienne voudraient « rouvrir les vieilles tranchées » et revenir, tout au moins, à la guerre froide.

Aucune occasion n'est négligée pour remettre en mémoire aux citoyens que M. Brandt — tête de la liste S.P.D. — a obtenu le prix Nobel de la paix. Même l'image de l'ancien chancelier à genoux dans le ghetto de Varsovie a été ressortie des archives, bien que ce geste d'expiation n'ait pas, à l'époque, été approuvé par tout le monde.

Le S.P.D. ne renonce pas pour autant à exploiter d'autres thèmes, à commencer par celui du chômage, présenté comme un phénomène européen plutôt que national. L'un des aspects remarquables de la campagne social-démocrate est cependant que, vis-à-vis du grand public, le parti du chancelier dissimule plutôt le contenu de son programme européen officiel. On préfère parler d'une Europe « sociale » plutôt que « socialiste ». Ce qui facilite les attaques contre la C.D.U., présentée comme l'héritière de ceux qui, depuis un siècle, ne seraient opposés à la semaine de quarante heures. Bien que les trente-cinq heures figurent au programme européen du S.P.D., une très grande discrétion a été observée à ce sujet. De façon générale d'ailleurs, les sociaux-démocrates ne sont pas seuls à être quelque peu embarrassés par les contradictions trop apparentes entre les programmes « irréalistes » qu'ils adoptent sur le plan européen et les propositions moins ambitieuses qu'ils présentent à leurs concitoyens.

De son côté, le petit parti libéral, soucieux de ne pas être définitivement laminé entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, est assez embarrassé lorsqu'il s'agit de découvrir des thèmes originaux. Cédant plus que d'autres à la mode de l'écologie, le F.D.P. met l'accent sur la protection de l'environnement. Le problème du « troisième parti » ouest-allemand consiste à profiter de l'occasion pour se démarquer, dans l'esprit des électeurs, des sociaux-démocrates. Tâche mal aisée : en ce qui concerne les grands problèmes intérieurs ou extérieurs, le F.D.P. ne peut guère que défendre des thèses semblables à celles de ses associés.

Les rêves de M. Strauss

Quant à la C.S.U. bavaroise de M. Strauss, c'est, comme toujours l'organisation qui a le moins de soucis. Il est vrai qu'à l'heure actuelle les chrétiens-sociaux sont beaucoup plus préoccupés par la course à la chancellerie de Bonn que par la composition de l'Assemblée européenne.

Ils ne sont pas les seuls en R.F.A. : pour la plupart des observateurs, il est plus important de savoir si, en 1980, M. Strauss pourrait vaincre M. Schmidt que d'imaginer la composition du Parlement de Strasbourg.

Sur son territoire, en tout cas, la C.S.U. n'a pas grand-chose à craindre. Elle a certes affaire à un « parti populaire chrétien de Bavière » qui réussit le tour de force d'apparaître comme une espèce d'opposition de droite à la C.S.U. de M. Strauss. Dans ses programmes télévisés, ce parti, représenté par un ancien garde-forestier à la retraite, proteste contre l'économie nucléaire, en proposant, par exemple, de placer tous les atomistes « *dans des asiles d'aliénés* ». Pour le reste, ce groupement réclame l'indépendance du Tyrol et demande que la République fédérale cesse d'être le « trésorier-payeur » de la Communauté.

D'autres marginaux prennent part à la compétition. Le D.K.P. (communiste orthodoxe) fait son devoir, tout en sachant qu'il n'a pas plus de chances de conquérir un siège au Parlement de l'Europe qu'à celui de Bonn. Ses thèmes de propagande n'ont rien d'original. Le D.K.P. dénonce les interdictions professionnelles. Il s'élève « *contre l'Etat policier* » et se prononce clairement « *pour une Europe des travailleurs* ». A l'instar des communistes français, il se prononce contre toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne parce que celle-ci serait « *dominée par la R.F.A.* ».

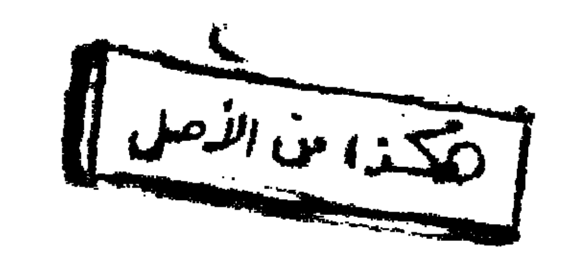
Les difficultés des écologistes

Les « verts », qui, il y a un an encore, paraissaient sur le point de prendre un bon départ, ont eu un certain mal à constituer leur liste. Trop de rivalités doctrinales et personnelles ont finalement affaibli les défenseurs de l'environnement.

Restent le parti du centre et le parti européen du travail. Le premier peut s'enorgueillir d'appartenir à l'histoire. Il s'agit en effet du plus ancien des partis. Il a été fondé durant la révolution avortée de 1848, et s'est présenté pour la dernière fois aux électeurs en mars 1933. Après 1945, il avait été interdit dans les zones d'occupation française et américaine. Recréé sans que personne y fasse trop attention en Rhénanie du Nord, en Westphalie et dans la Basse-Saxe, le parti du centre, dont les dirigeants sont pratiquement inconnus aujourd'hui, se représente de nouveau avec une liste nationale. Sa candidature restera sans aucun doute un phénomène susceptible d'intéresser les futurs historiens de la nation allemande.

Enfin, la plus déroutante de toutes les apparitions sur la scène politique est le *parti ouvrier européen*, émanation du U.S. Labour Party de Lyndon Larouche, personnage extrêmement discuté dans les milieux politiques américains. Sa femme, Mme Helga Zepp-Larouche, apparaît aujourd'hui sur les écrans de la télévision ouest-allemande pour défendre les thèses d'un parti dont l'un des principaux ennemis paraît être la reine d'Angleterre. Celle-ci est accusée, entre autres méfaits, d'agir en accord avec les banques multinationales, les « *cercles sionistes* » et les terroristes de la « *bande à Bader* ».

Avec leurs extravagances et leurs hypocrisies, ces élections comportent pour les citoyens de la République fédérale un aspect paradoxal. Elles ont été souhaitées, depuis longtemps, par presque tout le monde, et représentent, somme toute, une victoire pour les partis. Aujourd'hui, cependant, l'élan est brisé. Les conditions de la politique européenne durant ces dernières années ont donné le signal de la retraite. La C.D.U. ne parle plus guère de « Constitution européenne », qui figurait pourtant dans son programme de 1977. De son côté, M. Schmidt s'efforce de faire oublier le « faux pas » qu'il avait commis en suggérant qu'une Assemblée européenne élue ne se contenterait pas de ses pouvoirs présents.



Jusqu'au 15 juillet 1979, profitez d'un Crédit Gratuit de 20 mois pour acquérir L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

"Nous pensons que l'Encyclopædia Universalis est le seul ouvrage d'esprit vraiment moderne..."
Le Monde

A titre exceptionnel et pour une durée strictement limitée, Le Club Français du Livre vous offre d'acquérir l'Encyclopædia Universalis avec **un crédit gratuit de 20 mois.**

Il vous suffit de poster le Bon ci-dessous dès aujourd'hui. Vous recevrez aussitôt, par la poste, une passionnante documentation vous présentant l'Encyclopædia Universalis - et tous les détails de cette offre spéciale. Ceci, bien sûr, **sans le moindre engagement pour vous.**

La plus grande encyclopédie française et la plus scientifique.

L'Encyclopædia Universalis n'est pas seulement la plus grande encyclopédie française, elle est aussi la plus scientifique. Car elle a été entièrement conçue et rédigée par 3.800 *spécialistes* français et *internationaux* qui font autorité dans leur domaine. Parmi eux, vous trouverez des Prix Nobel, des membres de l'Institut, des académiciens, des professeurs, des médecins, des historiens, des archéologues, des chercheurs...

L'encyclopédie la plus moderne.

Comme le souligne un article paru dans LE MONDE, l'Encyclopædia Universalis est aussi "le seul ouvrage d'esprit vraiment moderne". Car elle s'adresse moins aux yeux qu'à l'intelligence. Plutôt que les grandes images en couleurs, elle privilégie les graphiques, les dessins, les schémas... qui montrent, qui détaillent, qui **expliquent.**

Elle est aussi la plus moderne par sa luxueuse reliure blanc ivoire qui se marie aux cadres les plus contemporains.

EN CADEAU

L'ATLAS GEANT INTERNATIONAL

Si vous décidez ensuite de souscrire à l'Encyclopædia Universalis, vous recevrez en plus - en cadeau - cet extraordinaire atlas de 500 pages au format géant : 383 x 285 mm. C'est l'atlas le plus complet jamais réalisé. Il a nécessité quelque 12 millions de francs d'investissements et plus de 10 années de travail. Un index de 160.000 noms vous permet de retrouver la plus petite ville, dans le monde entier, sur l'une des centaines de cartes. C'est aussi le premier atlas international avec son glossaire en quatre langues.

La seule encyclopédie qui ne vieillisse pas.

L'Encyclopædia Universalis continue à vivre, chaque année, au rythme des derniers événements et découvertes, avec la parution d'UNIVERSALIA. Ce volume annuel, de même reliure et de même format que l'Encyclopædia, est proposé aux souscripteurs qui le désirent à des conditions spéciales.

20 grands volumes (format 21 x 30 cm)
*21.760 pages * 19.000 articles*
20.681 illustrations en noir et en couleurs
Une bibliographie de 60.000 ouvrages

Pour toutes ces raisons - et pour profiter avant le 15 juillet 1979 d'un crédit gratuit de 20 mois - demandez-nous vite votre documentation, sans le moindre engagement. Il vous suffit de poster le Bon ci-dessous ou d'appeler le 320.02.31 *(répondeur automatique 24 h/24).*

Le Club Français du Livre
7, rue Armand-Moisant
75754 PARIS Cedex 15

OFFRE EXCEPTIONNELLE URGENT

"La devise de l'Encyclopædia Universalis, ce n'est pas tout savoir mais tout comprendre."
LE FIGARO

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Bon pour une documentation Gratuite

OUI, je désire faire plus ample connaissance avec l'Encyclopædia Universalis et connaître tous les détails de votre offre spéciale **"20 mois de crédit gratuit".** Sans aucun engagement de ma part, envoyez-moi gratuitement par la poste votre documentation complète. Il est entendu qu'aucun courtier ne viendra me rendre visite.

Nom ______ Prénom ______

N° ____ Rue ______

Code postal |_|_|_|_|_| Localité ______

(Offre valable uniquement pour la France métropolitaine.)

Merci de renvoyer ce Bon de toute urgence au **Club Français du Livre, 7, rue Armand-Moisant, 75754 PARIS Cedex 15.**

3B 01 044 094

L'ÉVÉNEMENT

LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA C.E.E.

LA Communauté économique européenne (C.E.E.) est la plus grande puissance commerciale du monde. Les importations intra et extra-communautaires représentent plus du tiers du commerce mondial. Le commerce extra-communautaire seul représente 22 % des échanges mondiaux alors que la population de la Communauté (près de deux cent soixante millions d'habitants) ne représente que 6 % de la population mondiale.

La Communauté vend et achète presque trois fois plus que les Etats-Unis, environ cinq fois plus que le Japon et neuf fois plus que l'U.R.S.S.

Les échanges entre les Neuf ont été multipliés par seize (1) depuis la création de la Communauté et ont atteint en 1977 1 850 milliards de francs. Entre les six pays fondateurs, le rythme d'accroissement a été plus rapide encore, notamment pour la France et l'Italie qui pratiquaient avant 1958 des tarifs douaniers élevés. La France fait aujourd'hui, comme en moyenne l'ensemble de la Communauté, la moitié de ses exportations et importations avec ses huit partenaires.

Depuis 1958, le produit intérieur brut des Neuf dans leur ensemble s'est sensiblement rapproché de celui des Etats-Unis, mais il est très inégalement réparti. Pour le revenu par habitant, la France, après avoir été en tête de la Communauté des Six presque sans interruption pendant les dix premières années, est depuis 1969 distancée par l'Allemagne fédérale, puis, plus récemment, par les pays du Benelux et, depuis son admission en 1974, par le Danemark qui a le niveau de vie le plus élevé des Neuf. Tout en se tenant très au-dessus de la moyenne communautaire, la France n'arrive ainsi qu'en sixième position.

La Communauté est le premier producteur d'automobiles du monde avec plus de 10 millions de voitures contre 8,5 pour les Etats-Unis, le deuxième producteur de fonte et d'acier, le premier producteur de lait, le troisième producteur de céréales. Elle a la première flotte marchande du monde, et son tonnage sera considérablement accru par l'admission de la Grèce.

Sa grande faiblesse est la pénurie de ressources énergétiques : la Communauté dans son ensemble importe aujourd'hui 54 % de l'énergie qu'elle consomme.

Avec 170 habitants au kilomètre carré, la Communauté européenne est la plus peuplée des grandes zones industrialisées du monde, mais ce chiffre n'est dépassé en France (97,5 h/km2 en moyenne) qu'en Ile-de-France (830), dans le Nord-Pas-de-Calais (316) et en Alsace (186). Le taux moyen de natalité dans la Communauté était, en 1977, de 12,2 naissances pour mille habitants.

MAURICE DELARUE.

(1) Les chiffres reproduits dans cette page sont, sauf indication contraire, ceux de l'année 1977 selon les services de la Communauté, l'A.F.P. et l'Institut national d'études démographiques. Etant données la diversité des modes de calcul et les fluctuations de change, ils sont approximatifs et n'indiquent qu'un ordre de grandeur.

• POPULATION

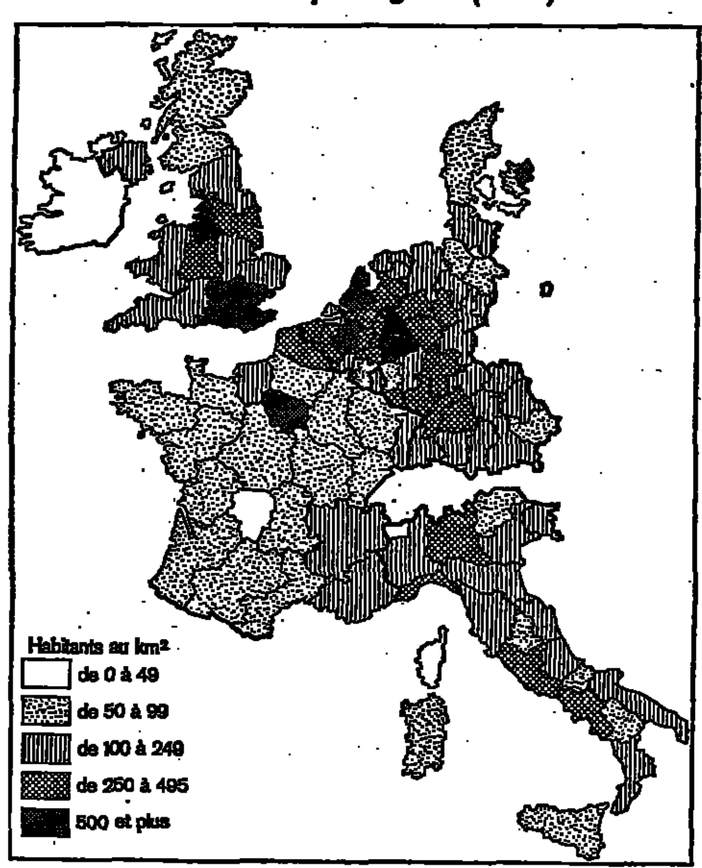
260 millions d'habitants en 1979

France	53 399
Allemagne fédérale	61 057
Grande-Bretagne	55 825
Italie	19 230
Belgique	9 870
Luxembourg	357
Pays-Bas	14 020
Danemark	5 126
Irlande	3 254
Total	259 923

La population des autres grandes unités économiques est respectivement de :

Etats-Unis	216 450	(1977)
U. R. S. S.	258 900	(1977)
Chine	968 000	(1979)
Inde	610 077	(1976)
Japon	113 086	(1976)

La densité par régions (1977)



• ÉCHANGES

Des relations avec le monde entier

La Communauté européenne fait des échanges avec le monde entier. Elle a passé des accords particuliers avec un grand nombre de gouvernements.

EUROPE OCCIDENTALE.

Trois pays d'Europe occidentale sont candidats à l'adhésion à la Communauté : la Grèce (dont le traité d'adhésion est conclu), le Portugal et l'Espagne, qui ont déjà conclu avec l'Europe des Neuf des accords particuliers. Sont « *associés* » à la Communauté, la Turquie (dont la vocation à l'adhésion est reconnue), Chypre et Malte. La Communauté a passé des accords de libre-échange industriel avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (Autriche, Islande, Portugal — jusqu'à son adhésion à la C.E.E. — Suède, Suisse et Finlande).

MEDITERRANEE.

Des accords d'association ou de coopération lient la Communauté à l'Algérie, au Maroc, à la Tunisie ainsi qu'à l'Egypte, à la Jordanie, au Liban, à la Syrie et à Israël. Le dialogue euro-arabe engagé depuis 1974 entre la C.E.E. et les vingt et un pays de la Ligue arabe doit fixer le cadre d'une coopération économique, technique et culturelle. Ces pays sont pour la C.E.E. des clients plus importants que les Etats-Unis et le Japon réunis.

MONDE COMMUNISTE.

La Yougoslavie et la Chine ont passé des accords commerciaux avec la C.E.E. La négociation d'un accord commercial est en cours avec la Roumanie qui a déjà conclu avec la C.E.E. un accord sur les textiles (1976) et l'acier (1978). Un dialogue est en cours, mais progresse peu, entre la C.E.E. et l'ensemble du Comecon (organisation économique des alliés de l'U.R.S.S.).

TIERS-MONDE.

La Communauté accorde le bénéfice du système des préférences généralisées (S.P.G.), c'est-à-dire l'ouverture de son marché, avec des droits de douane réduits ou nuls, à la plupart des produits industriels et des produits agricoles transformés de cent dix pays en voie de développement. Les cinquante-six Etats dits A.C.P. (pour la plupart anciennes colonies des Etats membres en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique) : Bahamas, Barbade, Benin, Botswana, Burundi, Cameroun, Empire Centrafricain, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haute-Volta, Jamaïque, Kenya, La Dominique, Lesotho, Libéria, Malawi, République Malgache, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Rwanda, îles Salomon, Samoa occidentale, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Zaïre, Zambie, ont signé avec la C.E.E. la convention dite de Lomé, qui expire en 1980 mais qui est en cours de renouvellement. Cette convention, qui comporte des institutions politiques (conseil des ministres, Assemblée consultative, comité paritaire) ouvre le marché de la C.E.E. aux produits des A.C.P. et garantit à ces pays des recettes d'exportation (STABEX) ; la C.E.E. s'engage à acheter aux A.C.P. 1,4 million de tonnes de sucre par an au prix européen et leur fournit une aide financière et technique (près de 20 milliards de francs sont provisionnés à cette fin pour la période de cinq ans en cours). Trois pays africains (Ouganda, Kenya, Tanzanie) ont établi avec la Communauté une association moins poussée (convention d'Arusha).

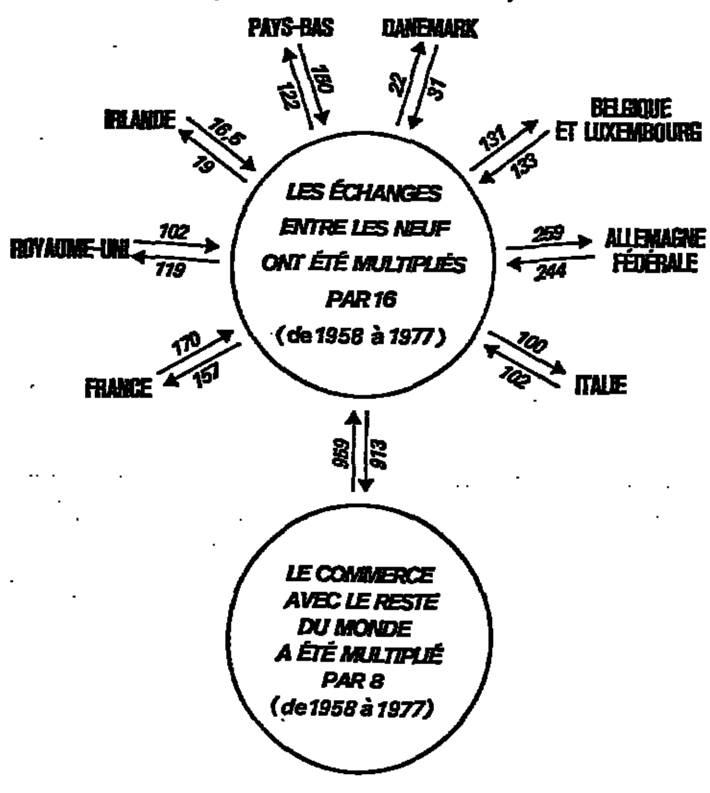
RESTE DU MONDE.

Ce sont les institutions communautaires qui représentent les Neuf aux négociations du GATT (accord général sur les tarifs douaniers) régissant les relations commerciales avec les autres Etats occidentaux, notamment les Etats-Unis et le Japon. La C.E.E. a un accord de coopération avec le Canada, des accords commerciaux avec douze pays d'Asie, quatre pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Mexique Uruguay) et des relations particulières avec des groupements régionaux asiatiques et latino-américains.

LES GRANDS PARTENAIRES COMMERCIAUX
(en milliards de francs français)

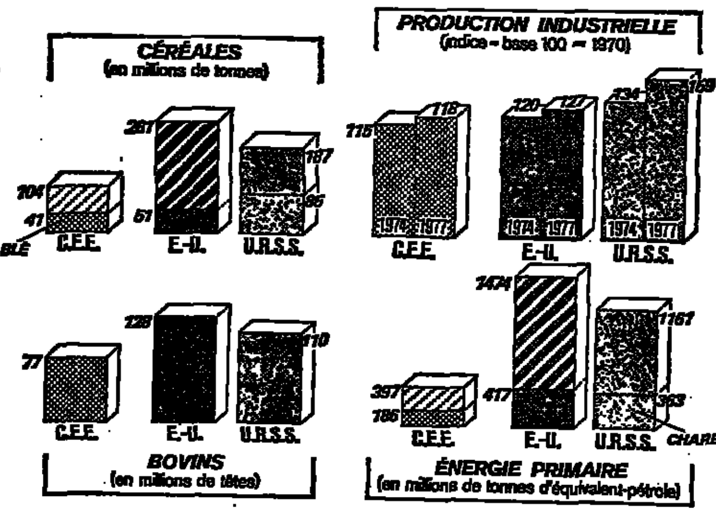
	Achats	Ventes
Association européenne de libre échange	156,2	213,9
Etats-Unis	143,3	114,8
Japon	42,5	17,3
Canada	24	16,8
U. R. S. S.	34,1	32,4
Autres pays de l'Europe de l'Est	33,6	41,4
Etats associés A. C. P.	78	69,4
Pays de l'OPEP	236,8	166,3

Le commerce extérieur en 1977 (en milliards de francs)



• PRODUCTION

LES NEUF COMPARÉS AUX DEUX "GRANDS"



PRODUIT INTERIEUR BRUT PRESQUE L'EGAL DES ETATS-UNIS
(en milliers de francs)

	1958	1977	1978
C. E. E.	1 210	8 942	8 883
dont la France.	244	1 870	2 116
ETATS-UNIS	2 225	9 130	9 727

LA FRANCE SIXIEME AU PALMARES DU PRODUIT INTERIEUR PAR HABITANT
(en francs français, pour 1978)

Communauté (moyenne des neuf pays)	34 000
Danemark	45 980
Allemagne fédérale	47 200
Belgique	43 530
Luxembourg	42 920
Pays-Bas	42 270
France	40 260
Grande-Bretagne	24 820
Italie	19 230
Irlande	17 130

• POLITIQUE AGRICOLE

Un facteur d'entraînement

Lagriculture joue, dans le Marché commun, un rôle particulier. Depuis l'origine, elle a provoqué des tensions périodiques, voire des crises graves entre les Etats membres. Elle absorbe la plus grande partie du budget communautaire. Elle seule fait jusqu'ici l'objet d'une véritable « *politique commune* ».

N'aurait-il pas mieux valu se contenter de libérer simplement la circulation des produits agricoles *comme des produits industriels* ? La nature des activités agricoles interdisait le simple laisser-faire. Intimement liée aux conditions naturelles, la production agricole n'a pas la même souplesse que la production industrielle. Aussi, chacun des Etats membres avait-il, avant la création de la Communauté, sa politique agricole propre. Dès lors que certains participants — c'était le cas de la France, dont l'agriculture est une des richesses — refusaient de participer à un Marché commun uniquement industriel, force était de définir une *politique* agricole commune, principe que les auteurs du traité de Rome ont d'ailleurs cru nécessaire d'inscrire dans un chapitre spécial.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des produits agricoles européens — 93,5 % de la production — est couverte par des règlements d'organisation de marché plus ou moins contraignants. Seuls la viande ovine, l'alcool, les pommes de terre, y échappent.

La politique agricole commune est fondée sur trois principes : la préférence communautaire, la solidarité financière et l'unité du marché, ce dernier principe étant battu en brèche par le correctif des « montants compensatoires monétaires », expédient que la disparition du dollar comme étalon monétaire international avait rendu nécessaire, mais que le système monétaire européen (S.M.E.) doit permettre de démanteler.

Cette entorse met en lumière le rôle d'entraînement que joue l'agriculture. De même que le simple *Marché* commun industriel entraînait, en toute équité, l'élaboration d'une *politique* agricole, celle-ci ne peut fonctionner que s'il existe un *système de stabilisation* des monnaies qui conduira à une *union* économique et finalement à une « *Union européenne* » — avec une majuscule et sans autre qualificatif — que le sommet des Neuf d'octobre 1971 s'est fixée comme objectif.

Malgré les doléances que suscite sa complexité et ses servitudes dans les pays importateurs — tout particulièrement en Grande-Bretagne, — la politique agricole est une réussite dans la mesure où, dans un monde qui souffre gravement de sous-alimentation, l'Europe occidentale, région surpeuplée qui vit dans l'insécurité militaire et énergétique, bénéficie d'une relative sécurité alimentaire.

هكذا من الأصل

LE DÉBAT EUROPÉEN

Mme Fernex : l'Assemblée doit devenir une véritable Constituante

(Suite de la première page.)

— L'accident de Harrisburg n'a pas provoqué, en France, une mobilisation de l'opinion contre l'énergie nucléaire. Est-ce dû, selon vous, à un manque d'information ou bien au fait que les Français jugent inéluctable le recours à cette source d'énergie ?

— C'est dû à un manque d'information. Les gens ont été délibérément trompés sur cet accident. Ils ont d'abord eu peur de la « bulle », puis on leur a dit que tout était arrangé. Mais Harrisburg, c'est une chose très grave. Il y a des millions de litres d'eau radio-active qui ont été déversés dans la rivière ; il y a des millions de mètres cubes de gaz radio-actifs qui ont été lâchés dans les cheminés. Cela, on l'a caché aux gens, même aux Américains. Des compteurs ont été placés dans la région de Harrisburg le samedi 31 mars, alors que l'accident avait eu lieu le mercredi. Tout ce qui a été lâché dans l'atmosphère de mercredi à samedi n'a pas été mesuré. De plus, on a mis des détecteurs de rayons gamma, qui sont très pénétrants et faciles à enregistrer, mais on n'a pas mesuré le rayonnement bêta, qui pénètre l'air et l'eau et qui est extrêmement nocif, bien que plus difficile à mesurer.

» On continue à mentir, car le réacteur n'est pas entièrement refroidi et l'on ne sait pas quoi faire de l'eau radio-active qui a été rejetée. Un seul Etat a accepté de la prendre, c'est la Caroline du Sud, qui est très loin de la Pennsylvanie, et les Etats placés entre les deux refusent de laisser passer ces déchets. Donc, Harrisburg, ce n'est pas fini. On a menti sur la portée de cet accident.

» En second lieu, on ment aux Français sur les alternatives. On dit que le nucléaire est la seule solution, alors que c'est complètement faux. Il y a le projet « Alter », qui a été fait par des personnalités scientifiques de tout premier plan. Le commandant Cousteau a énuméré toutes les alternatives dans lesquelles la France était en avance et qui ont été abandonnées. J'ai moi-même rencontré les gens qui ont mis en route, il y a vingt-cinq ans, le four solaire d'Odeillo et dont les crédits ont été coupés du jour au lendemain. Ces gens ont été mis en chômage ou intégrés dans un autre secteur de l'énergie.

— Peut-on critiquer le « productivisme » dans une période où l'on compte 1,3 million de chômeurs en France et près de 6 millions en Europe ?

— Le productivisme est la raison du chômage. C'est facile à expliquer dans tous les domaines, mais c'est particulièrement évident pour l'agriculture. On a décidé de faire le plan Mansholt et l'Europe verte et, pour cela, on a décidé que la population active agricole devait passer de 30 % — ce qui existe encore dans certaines campagnes françaises — à 10 % (aux Etats-Unis, cette proportion est de 5 % de la population active). Tous ces gens-là, on les a expédiés en ville, où ils grossissent maintenant les rangs des chômeurs.

» Les conséquences de cette politique ont été désastreuses. Elle a créé une agriculture extrêmement fragile, de grande surface, qui entraîne un endettement pour l'achat de machines, qui est dépendante du pétrole, des insecticides et des pesticides, qui repose sur la monoculture ce qui entraîne des destructions chroniques de certaines productions ou, à l'inverse, des pénuries. Du point de vue écologique, les conséquences sont l'empoisonnement des sols et des eaux, les destructions de haies, qui sont responsables, par exemple, des inondations du Gers et de Morlaix.

» Le productivisme, cela consiste à produire le plus possible pour acheter l'énergie dont on a besoin, et les travailleurs, là-dedans, n'ont vraiment plus aucune place. L'idéal productiviste, c'est une usine où un homme presse sur un bouton, et un autre, peut-être, réceptionne à la sortie. La production de marchandises, ce n'est pas du tout la résorption du chômage.

Rendre sa place et sa dignité à l'homme

— Que signifie la présence, sur votre liste, de représentants des comités quart-monde et d'associations de handicapés ?

— Le productivisme a des effets écologiques désastreux. Il puise dans des ressources épuisables, il empoisonne le milieu naturel. Il a des effets néfastes sur la population par le chômage qu'il entraîne. Mais aussi, dans cette industrie de pointe vantée, par exemple, par M. Servan-Schreiber, il n'y aura plus de place, d'emploi et d'avenir que pour les premiers sortis de Polytechnique et de Centrale. Avec une industrie de pointe très compétitive, il y a toute une tranche de la population qui est carrément mise à la poubelle.

» Parmi ces gens-là, il y a le quart-monde, qui est complètement exclu. Ce sont des gens auxquels on ne s'occupe pas d'apprendre à lire et qui ne peuvent pas avoir accès à des emplois qualifiés. Aucun parti politique ne s'occupe de leur assurer les droits élémentaires que sont le droit à l'instruction, le droit d'avoir ses enfants avec soi. De même, il faut que les handicapés aient leur place dans la société, qui ne doit pas être orientée vers une sélection de pointe. Il en va de même pour le tiers-monde, que l'on exploite.

» L'écologie veut rendre sa place et sa dignité à l'homme, qui est complètement bafoué par le productivisme et la politique actuelle. Les grands partis veulent une politique de croissance, qui ne permet pas d'améliorer en même temps le sort des gens. Nous, nous voulons donner voix aux sans-voix, c'est-à-dire à la nature, aux générations futures, et aussi aux gens qui vivent dans des conditions inacceptables. L'écologie, c'est les relations des êtres humains entre eux et avec leur environnement. Il ne faut pas penser seulement aux pâquerettes et aux petits oiseaux.

— Estimez-vous qu'un pouvoir européen pourrait, mieux que les Etats, prendre en compte les problèmes d'environnement ?

— Prenons l'exemple de la pollution du Rhin. Il y a des conférences qui se tiennent, à Paris et à Bonn, au niveau des Etats-nations, dont aucun ne veut faire la moindre concession. Nous pensons que le problème du Rhin peut trouver une solution en Europe, mais à condition que ce ne soit plus une négociation entre Etats-nations. Là, nous rejoignons l'Europe des régions. Le problème du Rhin est un problème européen, qui doit être résolu non pas à Bonn, à Bruxelles ou à Paris, mais peut-être à Strasbourg. Il y a quarante millions d'Européens de quatre pays qui dégustent l'eau du Rhin, s'ils pouvaient prendre en charge ce problème, je vous assure qu'il serait résolu rapidement.

» L'Europe que nous voulons n'est pas une association d'Etats-nations mais une Europe des régions ; c'est-à-dire des régions autonomes, qui disposent d'un pouvoir économique, politique et culturel, mais qui soient solidaires les unes des autres et qui s'associent pour pouvoir résoudre les problèmes qui dépassent le cadre régional.

» L'Europe a été construite comme un instrument de croissance économique et de domination. Cela doit changer. L'Assemblée qui va être élue au suffrage universel doit devenir une véritable Constituante. Il s'agit, aujourd'hui, de promouvoir les régions, de promouvoir les libertés des individus. Une Constituante devrait fonctionner non plus dans des buts économiques, comme ceal a été le cas jusqu'à maintenant, mais en prenant comme base la libération des droits de l'homme.

» Nous ne sommes pas du tout pour le renforcement des institutions actuelles. Nous sommes pour l'Europe, mais une Europe différente. C'est pourquoi nous voudrions être dans cette Assemblée, afin d'agir pour la transformation des institutions européennes.

Il faut savoir ce que l'on veut autogérer

— Pourquoi avez-vous refusé de constituer une liste regroupant les partis et les mouvements sociaux qui tentent de définir une alternative au discours tenu par les grands partis ?

— Nous n'avons pas refusé. Nous avons eu de très longues discussions qui ont commencé l'année dernière et qui se sont terminées — avec M. Jean-Edern Hallier — fin avril. Il n'a pas été possible de s'entendre pour des raisons de fond.

» Nous sommes d'accord, par exemple, avec le régionalisme ; mais la région est une structure, dans laquelle on peut mettre le meilleur et le pire : une centrale nucléaire bretonne, du béton breton ou alsacien... Nous n'avons pas pu nous entendre, là-dessus, avec la liste Régions-Europe.

» De même, nous sommes d'accord avec l'idée d'autogestion. C'est même, pour nous, essentiel. Mais il faut savoir ce que l'on autogère. Elue municipale, je fais partie de la fédération des élus autogestionnaires du Haut-Rhin. Sur le fonctionnement communal, nous avons les mêmes conceptions ; mais nous différons complètement sur les choix d'équipement.

» Nous avons un autre point d'achoppement avec les gens du P.S.U. Ils critiquent comme nous le système des partis qui est contraire à l'autogestion, mais, au deuxième tour des élections, ils disent qu'il faut quand même rejoindre ce camp. C'est une contradiction.

» Parmi les écologistes, il y a un courant qui pense qu'il faut inventer une nouvelle façon de vivre, sur le terrain ; il y a un autre courant, qui pense que c'est à l'intérieur des partis qu'il faut lutter ; il y a enfin ceux qui pensent qu'il faut former un courant politique autonome. Les Amis de la Terre ont décidé de ne pas participer aux élections, pour préserver cette diversité du mouvement écologiste.

» Quant à Mme Françoise Giroud, j'admire ce qu'elle a fait pour la promotion de la femme, mais la liste qu'elle conduit est une liste de ramasse-miettes, qui n'ont aucun souci écologique, bien au contraire.

— Comment avez-vous fait pour surmonter les problèmes financiers posés par la participation à cette consultation ?

— Si nous ne parvenons pas à retrouver nos scores des élections précédentes, ce sera parce que nous n'aurons pas pu faire face aux dépenses qui nous sont imposées par une loi électorale scandaleuse. On a réussi à mettre des bulletins de vote dans tous les bureaux, et c'est cela l'essentiel. Maintenant, il faut que les gens qui nous soutiennent le sachent, parce que, ne trouvant pas de profession de foi dans leur courrier, ils risquent de ne pas aller voter. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

Ma toute petite,
Pour la fête des pères de cette année, je ne veux rien, je ne demande rien, je n'attends rien, même pas ce stylo.
(Je suis le plus grand menteur de la terre!)

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. Malaud : il faut remédier à la toute-puissance de la social-démocratie

(Suite de la première page.)

» Mais l'U.D.F. saisit toutes les occasions de manifester sa fascination pour la social-démocratie alors que nos syndicats, au contraire des Allemands, sont les fossoyeurs de l'entreprise et que le train de vie de l'État français, fiscalité par fiscalité et charges sociales additionnées, est très supérieur à celui de la R.F.A.

» Le R.P.R. ne parle que de volontarisme étatiste et de planification, voire de travaillisme...

» Alors que les Britanniques viennent de saisir la nécessité, au travers du programme de Mme Thatcher, de revenir à l'économie d'entreprise, la social-technocratie dirigeante, en France, additionne les charges et les entraves à l'expansion économique, réduisant les aptitudes concurrentielles de nos producteurs : parafiscalité galopante, plus-values, taxe professionnelle, menace d'impôts sur les successions, frénésie de la sécurité sociale, autant de sottises endossées par l'U.D.F. sous couvert le « faire payer les gros » alors qu'elles ne s'abattent que sur les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les cadres, les P.M.E. et P.M.I. en nom personnel, bref l'ensemble des productions.

» Nous attendons de la future Assemblée européenne, au travers de l'action des parlementaires responsables, une orientation décisive vers l'harmonisation des charges fiscales et sociales dans l'ensemble de la Communauté. Il n'y aura de Marché commun que si les éléments constitutifs des prix de revient sont les mêmes dans l'ensemble de la Communauté, et la France ne peut qu'y gagner.

» Nous attendons aussi l'incitation à une politique familiale globale restaurant un équilibre démographique sans lequel l'Europe est vouée à la disparition ; politique familiale reposant d'abord sur la reconnaissance de la mère de famille et la création, à son profit, d'un salaire familial lui donnant une possibilité réelle de choisir ou non de travailler : une telle option constituerait, au surplus, une contribution appréciable à la solution du problème de l'emploi.

» Nous demandons également une action volontariste dans le *domaine de l'emploi*, par exemple par le lancement de grands travaux (du type Rhin-Rhône), en combinant les efforts du Fonds régional et des régions intéressées ; une aide plus importante aux efforts de recherche et d'adaptation par lesquels l'Europe, si inventive, est tellement en retard au niveau de l'organisation, par rapports aux États-Unis.

Le Traité de Rome nécessite une actualisation

— Quel jugement portez-vous sur le fonctionnement du Marché commun ?

— Les partis ont réduit le débat européen à leur plus petit commun dénominateur : « Rien que le traité de Rome », « Tout le traité de Rome » ; c'est tout à fait inacceptable.

» 1) Le traité de Rome n'est plus appliqué. Il prévoyait un grand marché protégé par un cordon douanier étanche, à l'instar du cordon américain qui protège plus que sérieusement ses producteurs ; et d'autre part une préférence communautaire.

» Le cordon douanier est devenu une passoire, et on s'ingénie encore à le démanteler par des accords de réductions de tarifs ; comme ceux consentis récemment dans le cadre du GATT, sur lesquels tout le monde glisse discrètement.

» La préférence communautaire a été mise en pièces par les dérogations, consenties à la Grande-Bretagne, les relations particulières entre la R.F.A. et la D.D.R., les combinaisons commerciales italiennes et néerlandaises... ; des produits agricoles et industriels d'Europe orientale et d'Extrême-Orient reposant sur une main-d'œuvre à bas prix ou ignorant la notion de prix de revient, pénètre dans la Communauté, y sont naturalisés communautaires, et circulent ensuite librement.

» Nous avons accepté la création d'un marché commun, non d'une zone de libre-échange. Tous les partenaires doivent assumer les obligations du traité en même temps que les avantages qu'il procure. Sinon des secteurs entiers de l'économie européenne seront ravagés par l'entrée de productions extérieures à des coûts très différents, même s'il s'agit de brevets ou d'entreprises européennes.

» 2) Le traité est largement dépassé par une évolution d'un quart de siècle et nécessite une actualisation. La réalité du pouvoir est revenue en dernier ressort aux États, et il n'est pas normal que la Commission continue à faire figure de gouvernement européen, face à un Parlement élu au suffrage universel.

» L'autorité sur les quinze mille fonctionnaires de Bruxelles devrait être exercée par un conseil permanent des ministres européens membres des gouvernements nationaux, ramenant la commission à son rôle administratif.

» 3) Le traité ne couvre pas l'ensemble des problèmes de la construction européenne. Si l'Europe doit conserver son action dans le monde, si elle doit faire entendre sa voix face aux superpuissances, défendre ses intérêts stratégiques, ses approvisionnement en matières premières et son énergie, elle doit surtout tendre à assurer un jour sa défense par ses propres moyens, non à dépendre éternellement de l'assistance du parapluie américain ; ce qui ne met nullement en doute l'OTAN, mais seulement l'équilibre au sein de l'OTAN.

» Elle doit rester constamment attentive à cette moitié de l'Europe qui est assujettie au joug militaire du traité de Varsovie et économique du COMECON, et dont la vocation, dans un monde libéré des blocs — ce qui n'est pas pour demain — serait de la rejoindre.

— Vous souhaitez une France indépendante. Quelle est votre conception de l'indépendance ? Quelle est votre position dans la controverse qui s'est instaurée entre les différents partis à propos d'une éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne ?

— Nous ne voulons pas de remise en cause de la souveraineté nationale qui ne soit acceptée en connaissance de cause par les États et l'opinion publique.

» C'est la raison pour laquelle nous estimons que l'exécutif doit représenter les États et que l'unanimité est indispensable sur les problèmes essentiels pour un pays, ce qui est conforme à la jurisprudence qui s'est développée en application du traité de Rome.

» Mais si l'Assemblée ne doit pas avoir davantage de pouvoirs (elle n'a ni à être constituante, ni à légiférer pour toute l'Europe), il est normal qu'elle ait davantage d'influence et qu'elle procède par incitation, en s'appuyant sur l'opinion publique et en utilisant le budget de la Communauté qui pourrait s'accroître pour peu que les prélèvements douaniers fournissent des ressources suffisantes ; son impact dépendra finalement de la qualité de ses propositions.

— Comme le général de Gaulle et Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing préconise une Europe confédérale. Êtes-vous vous-même favorable à cette formule ?

— La querelle du fédéralisme et du confédéralisme n'a aucun intérêt réel.

» Il est évident qu'aucune décision ne peut être prise qui mettra en cause un intérêt jugé comme décisif et fondamental par un des membres de la Communauté sous peine d'éclatement.

» Dès lors, la règle d'unanimité doit être respectée, sans qu'il y ait lieu de préjuger l'avenir.

» La Fédération est une confédération qui a réussi.

» Aux États-Unis, le droit de « nullification » d'une décision fédérale a subsisté au profit de chaque État pendant plus d'un siècle après la création de l'Union.

» Il faut faire confiance à la dynamique de l'Europe et à la réussite pour permettre la création, dans l'avenir, de liens inter-européens plus étroits.

Mon accord avec Pierre Poujade repose sur une perception commune des maux de notre société

— L'Europe « solidaire », comment la concevez-vous ? Quelles actions pourrait-on entreprendre, selon vous, au plan communautaire, pour aider les catégories sociales les plus défavorisées, par exemple les handicapés, les travailleurs immigrés ?

— L'Europe qui nous intéresse n'est pas celle des idéologues et des partis, mais celle des réalités, l'Europe concrète qui conditionnera la vie quotidienne des Européens, personnelle, familiale, professionnelle.

» Le traité de Rome prévoit la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises.

» Mais des initiatives devront être prises, notamment au niveau du Parlement européen, pour atténuer certains heurts, certaines formes de concurrence sauvage, susceptibles de ravager des secteurs importants et de déclencher en réaction des vagues de nationalisme nuisibles : c'est le cas, par exemple, des acquisitions de terres qui ne doivent pas remettre en cause l'exploitation agricole familiale.

» Les catégories les plus défavorisées pourraient en bénéficier, non pas toujours par l'assistance, mais par l'ouverture à leur profit de chances égales de vie professionnelle. Dans ce domaine aussi ce sera l'occasion de mettre notre pays à l'heure : la France est sans doute le seul pays où le secteur public, qui devrait fournir le principal débouché aux handicapés, leur est pratiquement fermé par la non-applicatoin de la loi leur réservant 3 % des emplois, loi qui n'est pratiquement imposée qu'aux entreprises privées. »

— Dans le cadre d'une solidarité élargie, seriez-vous favorable à un « plan Marshall » en faveur des pays en voie de développement ?

— Tout en étant tout à fait favorable à un plan Marshall d'aide au tiers-monde (qui est déjà largement amorcé avec l'accord de Lomé), nous pensons que la priorité doit être donnée à un accord des puissances industrielles pour la régularisation des cours des matières premières ; par ailleurs, il n'est acceptable ni que les pays développés sous-payent leurs importations venant du tiers-monde ni que certains pays sans population vivent fastueusement de l'exploitation de leurs ressources sans qu'une fraction appréciable en soit prélevée au profit du quart-monde.

— Dans votre profession de foi, vous demandez notamment la réduction des charges fiscales et sociales. Ce programme est-il réaliste ?

— Le problème essentiel est d'amener les éléments des prix de revient des entreprises françaises au niveau que connaissent leurs concurrents allemands en particulier.

» Dès lors, on peut, soit réduire les charges des entreprises françaises, résultant du train de vie excessif de l'État, soit s'orienter vers une péréquation à l'échelon européen.

» Mais il convient de ne pas perdre de vue que si l'ensemble des charges européennes devraient s'aligner sur les plus élevées, la fragilité de l'économie européenne à la concurrence extérieure en serait accrue et le relèvement des tarifs douaniers s'imposerait à due concurrence.

» Enfin, les charges fiscales et sociales ne sont pas le seul élément de déséquilibre : les petites entreprises payent en France le crédit 50 % plus cher que les grandes qui payent elles-mêmes 50 % plus cher que les entreprises allemandes. Elles sont, en outre, assujetties à un carcan bureaucratique, aussi nuisible que les charges financières. »

— Votre alliance avec Pierre Poujade, qui a été dictée par les contraintes financières de la campagne, est-elle purement circonstancielle ou aura-t-elle des prolongements après le 10 juin ?

— De tout ce qui précède, on peut déduire facilement que l'accord entre la liste initialement conçue par Pierre Poujade et la mienne ne repose pas seulement sur la nécessité de conjuguer nos efforts pour mettre en échec le monopole des partis et la loi antidémocratique qui en a été la conséquence — loi « choquante », dit Mme Veil à propos de la barre de 5 %, avec quelque hypocrisie, puisque ses amis proposaient tout simplement de la porter à 10 %.

» Cet accord repose également sur une perception commune des maux dont souffre notre pays, l'excès des charges fiscales et sociales et la toute-puissance d'une technocratie dirigeante et socialisante et des solutions à y apporter ; réduction du train de vie de l'État ; élimination radicale de toutes les formes d'interventionnisme tatillon dans l'économie ; décentralisation administrative : encouragement systématique au profit, à l'investissement, à l'épargne, à la création d'emplois ; blocage définitif du prélèvement fiscal, parafiscal et social, préparant leur réduction sensible ; restitution, en conséquence, aux citoyens, aux salariés, aux producteurs, de la libre disposition d'une fraction croissante de leurs ressources actuellement dévorées par la frénésie dirigiste et collectiviste.

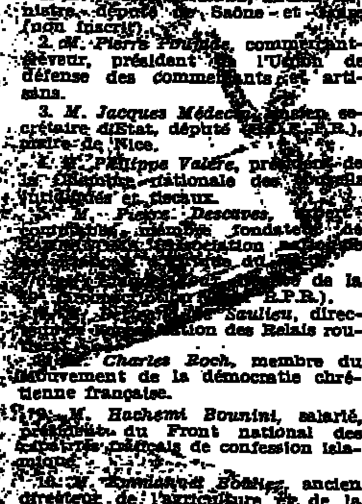
» Cet assainissement, indispensable au succès de la construction européenne à laquelle nous sommes également attachés, est l'équivalent de celui que Mme Thatcher a proposé et fait accepter par le peuple anglais.

» Dans une situation très voisine, mais face à quatre partis, liés à des titres divers à la centralisation, au dirigisme et à la social-technocratie, il nous reste à convaincre les Français de la nécessité de cette révolution salutaire.

» Une telle entreprise ne peut qu'avoir des prolongements au-delà du 10 juin. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

Liste de l'« Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire »



1. M. Philippe Malaud, ancien ministre, député de Saône-et-Loire (non inscrit).
2. M. Pierre Poujade, commerçant-éleveur, président de l'Union de défense des commerçants et artisans.
3. M. Jacques Médecin, ancien secrétaire d'État, député (R.P.R.), maire de Nice.
4. M. Philippe Valère, président de la Chambre nationale des [illegible] et fiscaux.
5. M. Pierre Descaves, [illegible] membre fondateur [illegible]
[illegible] de la [illegible] (R.P.R.).
[illegible] Saulieu, directeur [illegible] des Relais routiers.
[illegible] Charles Boch, membre du Mouvement de la démocratie chrétienne française.
[illegible] M. Hachemi Bounini, salarié, président du Front national des [illegible] français de confession islamique.
10. M. [illegible], ancien directeur de l'agriculture et de la viticulture auprès des Communautés européennes.
11. Mme [illegible] (Allier).
12. M. [illegible] Desmarets, [illegible] du Nord (C.N.I.P.).
13. M. Baudouin de Hauteclocque, sénateur du Pas-de-Calais (C.N.I.P.).
14. M. Claude Masingue, industriel (Nord).
15. M. Georges Rougetet, viticulteur (Côte-d'Or).
16. M. François Visine, président de la Fondation du mérite européen.
17. M. Paul Grès, comptable, président de l'Association nationale des handicapés de France.
18. M. Émile Honoré, directeur de *Paysan de demain*.
19. M. Raoul Chardon, membre du comité-directeur de la Confédération générale des P.M.E.
20. M. François Philippe, président du Syndicat de défense indépendant des agriculteurs.
21. M. Michel Barthélémy, cadre [illegible] de la Démocratie [illegible].
22. M. Jean Brilleaud, cadre (Paris).
23. M. l'abbé Lapouge, aumonier.
24. M. Bernard Winisdoerffer, médecin.
25. M. Charles Mirabello, cadre commercial (Alpes-Maritimes).
26. Mme Françoise Fouilloux, infirmière-anesthésiste (Savoie).
27. M. Bernard Lejeune, opticien.
28. M. Raymond d'Argila, secrétaire général adjoint de la Confédération de défense contre l'expropriation.
29. M. Gérard Hamelin, cadre commercial.
30. M. Robert Coenen, cadre commercial.
31. M. Reynald de Simoni, fonctionnaire international.
32. M. Émile Volques, président de la chambre de commerce et d'industrie de Franche-Comté.
33. M. Jean Bernard, agriculteur, maire de Plan (Isère).
34. Mme Marthe Genneterre, agricultrice, maire de Novient-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle).
35. M. Christian Rouet, secrétaire général du Syndicat des classes moyennes.
36. M. Georges Quetier, ostréiculteur.
37. M. André Huet, expert-comptable.
38. Mme Jacqueline Bouchon, secrétaire de la Mutuelle nationale des contribuables.
39. M. Alexandre Guelo, enseignant.
40. M. Pierre Siegel, vice-président du conseil général des Ardennes.
41. M. Clément Batigne, maire de Jonquières (Tarn).
42. Mme Janine Guillot, secrétaire de direction.
43. M. Émile Parent, agriculteur.
44. Jean Mariotti, crémier (Jura), P.M.I. de la Loire.
45. M. Daniel Mochkovitch, membre de la Chambre syndicale de l'industrie textile.
46. Mme Marcelle Folliot, avocat.
47. M. Jean Vincotte, ingénieur général des mines.
48. M. Roger Lagadec, sous-officier en retraite.
49. M. Jean Noblesse, directeur commercial.
50. M. André Niel, médecin.
51. Mme Ginette Milleret, mère de famille.
52. M. Claude Melique, président du syndicat national des producteurs-vendeurs au détail de fruits et légumes.
53. M. Jacques Forestier, médecin.
54. M. Marc Laugt, chirurgien-dentiste.
55. M. Jean Damasio, ancien député, hôtelier.
56. M. Georges Bernard, enseignant, conseiller municipal (Saint-Raphaël).
57. M. Pierre Augereau, président du syndicat national des commerçants saisonniers.
58. M. Yves Pince, cadre d'hôtellerie.
59. M. Robert Schilis, vice-président du Syndicat national des opticiens lunetiers.
60. M. René Fritz, ouvrier (Strasbourg).
61. M. Henri Mouttet, artisan.
62. M. Michel de Bostolan, démographe.
63. M. Christian Deflandre, cadre industriel.
64. M. François Roig, entrepreneur.
65. M. Raymond Picot, boucher.
66. M. Roger Brulaire, patissier-restaurateur.
67. M. Jean Paget, radio-électricien.
68. Mme Maryse Lepape-Ferrandi, secrétaire générale de l'association Révolution libérale.
69. M. Robert Larrieu, agriculteur.
70. M. Maurice Orriols, boulanger.
71. M. Maurice Bériard, ouvrier.
72. M. Joseph Debiec, agriculteur.
73. M. Paul Vahé, ancien député.
74. M. Leblond, fleuriste.
75. M. Célestin Pierrat, négociant en vins.
76. M. Pierre Klein, créateur d'art.
77. M. Pierre-Émile Dubiez, avocat.
78. M. Paul André, président honoraire de la chambre des métiers de l'Ardèche.
79. M. Alain Brugère, conseiller des affaires étrangères.
80. M. Eugène Bourgade, président honoraire de la Confédération nationale des professions libérales.
81. M. Jacques Henriet, professeur de biologie, sénateur du Doubs (U.R.E.I.).

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un texte favorisant l'insertion professionnelle de certaines catégories de femmes est voté à l'unanimité

Mardi 5 juin, l'Assemblée nationale examine un projet de loi portant suppression des limites d'âge d'accès aux emplois de la fonction publique pour certaines catégories de femmes. Ce projet étend le champ d'application de la loi du 3 janvier 1975, qui supprimait les limites d'âge en faveur des veuves, à d'autres catégories : femmes divorcées et non remariées, femmes séparées judiciairement et femmes célibataires ayant au moins un enfant à charge.

M. RAYNAL (R.P.R.), rapporteur, souligne qu'il s'agit « *de favoriser l'insertion professionnelle des femmes qui sont souvent confrontées à un manque de ressources et qui, pour la plupart, n'ont pas exercé d'activité professionnelle dans le passé* ».

Mme MONIQUE PELLETIER, ministre chargé de la condition féminine, souligne que ce texte est « *d'une grande portée sociale* » et s'inscrit « *dans les actions engagées par les pouvoirs publics pour venir en aide aux 4,5 millions de femmes seules* ».

Mme HORVATH (P.C., Gard) indique que le projet « *ne fera de mal à personne mais ne fera pas davantage de bien aux millions de femmes qui ne peuvent trouver un travail, pas même à celles auxquelles il s'adresse expressément* ». « *Il s'agit*, ajoute-t-elle, *d'une opération poudre aux yeux et d'un miroir aux alouettes.* » M. DEROSIER (P.S., Nord) reproche au texte « *une trop grande timidité* » et doute de ses « *possibilités d'application* ». M. GRANET (app. U.D.F., Aube) estime que les dispositions prévues constituent une « *étape importante, appréciable* », mais non la « *dernière étape* ».

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de M. AURILLAC (R.P.R., Indre) étendant les dispositions de la loi aux mères de famille d'au moins trois enfants. Elle repousse un amendement de MM. RAYNAL (R.P.R., Cantal) et FORNI (P.S., Territoire de Belfort) visant à en faire bénéficier les femmes séparées de fait et non pas seulement les femmes séparées « judiciairement ».

Elle adopte d'autre part un amendement de M. Aurillac assimilant aux emplois publics, pour l'application de la loi, « *les emplois offerts par les établissements publics de l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes, fussent-ils de droit privé, chargés de la gestion d'un service public* (le ministre souhaitait exclure ces derniers) *et les établissements placés sous le contrôle de la Caisse des dépôts et consignations* ». Ainsi modifié, l'ensemble du projet est adopté à l'unanimité.

● Les dettes de l'État.

L'Assemblée examine un projet de loi relatif aux procédures d'intervention de la caisse nationale des marchés de l'État dans le paiement de certaines créances de petites ou moyennes entreprises. Ce texte modifie la loi du 4 janvier 1978 qui instituait une procédure simplifiée de recouvrement des créances sur l'État que détiennent les P.M.E. Le projet vise à étendre ces dispositions aux établissements publics des collectivités locales.

Rapporteur général de la commission des finances, M. ICART (U.D.F.) rappelle que les fournitures ou travaux réalisés pour les collectivités publiques représentent une part non négligeable des activités des P.M.E. Il ajoute : « *Si la solvabilité du débiteur est toujours garantie, par contre, il faut souvent attendre assez longtemps pour son paiement. Les entreprises en éprouvent des difficultés dans la gestion de leur trésorerie.* »

M. MONORY, ministre de l'économie, indique qu'il est difficile « *de faire aujourd'hui une liste exhaustive des bénéficiaires* », mais souligne que les organismes H.L.M. et les hôpitaux entrent dans le champ d'application de la loi. Il reconnaît qu'il faut « *modifier les comportements de manière que la maladie pernicieuse des retards de paiement disparaisse* ». « *Ces retards*, ajoute-t-il, *sont un aspect du mal français.* » Le ministre déclare que ce texte vise également à supprimer les difficultés d'interprétation qui pourraient apparaître au cas où l'entreprise entendrait bénéficier simultanément des paiements à titre d'avance et des crédits traditionnels de mobilisation consentis avec l'aval de la caisse nationale des marchés de l'État. Il précise que ces avances seront « *gratuites et accordées sans formalités pour les commandes passées sur le marché, dès lors que l'entreprise aura exprimé, par lettre recommandée, sa demande de paiement de la créance et que la caisse nationale aura été en mesure de préparer le recouvrement de cette créance ainsi que celui des intérêts de retard* ».

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) souhaite que les établissements publics industriels et commerciaux de l'État bénéficient également de la procédure, et dépose un amendement en ce sens, que l'Assemblée adopte.

Dans les explications de vote, M. BONNET (M.R.G., Dordogne) indique que son groupe votera ce texte « *du bout des lèvres* » car, estime-t-il, l'aide aux P.M.E. doit être d'une toute autre ampleur. Le projet ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

● Les détectives privés.

L'Assemblée examine un projet de loi réglementant l'exercice de la profession de directeur et de gérant d'agences privées de recherches. Ce texte vise à modifier la loi du 28 septembre 1942, qui interdisait aux étrangers l'accès à cette profession, pour le mettre en conformité avec la directive du conseil des Communautés européennes en date du 12 février 1967, instituant la liberté d'établissement, pour les détectives privés originaires des pays membres du Marché commun. Les agents privés de recherches seront ainsi soumis au même régime que leurs homologues français, le gouvernement conservant la faculté de refuser l'accès à la profession à tout étranger dont le comportement le justifie. Dans son rapport, M. RAYNAL [illegible] indique [illegible] qu'il ne voit aucune objection « *à l'encontre d'une mesure permettant à Sherlock Holmes et à Hercule Poirot d'exercer leur sagacité à l'intérieur de nos frontières* ».

M. BECAM, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, souligne qu'il s'agit de procéder à « *une harmonisation juridique* » et non de doter la profession d'un statut officiel, et il précise que l'application pratique du projet sera « *fort limitée* ».

M. HAUTECŒUR (P.S., Var) déclare que « *la totale inorganisation actuelle permet à n'importe qui de faire n'importe quoi n'importe comment* », estime que cette profession touche directement « *la liberté et la vie privée des gens* » et souligne qu'à l'heure actuelle se multiplient « *les officines plus ou moins louches qui servent de paravent à des polices plus ou moins parallèles* ». Il évoque « *les sociétés qui offrent leurs services à des patrons musclés* » et précise qu'à l'occasion de ce texte la profession d'agent privé de recherches aurait dû être assujetti à des règles plus strictes. Lui répondant, M. Bécam souligne qu'il ne faut pas « *jeter la suspicion sur une profession le plus souvent honnête* ». Le projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

L'Assemblée adopte enfin à l'unanimité, à l'initiative de MM. MICHEL (P.S.) et CHARRETIER (U.D.F.), une proposition de loi relative au statut du Comité interprofessionnel des vins des côtes du Rhône. Ce texte a pour objet d'étendre les compétences et les prérogatives de ce Comité aux régions d'appellation contrôlée « côtes du Ventoux » et « coteaux du Tricastin », dont l'importance, selon le rapporteur M. MAYOUD (U.D.F.), est trop restreinte pour justifier la constitution d'une organisation interprofessionnelle qui leur serait propre. — L. Z.






AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Les sénateurs étendent l'obligation pour l'administration de motiver ses décisions

Le Sénat a adopté mercredi 6 juin à 1 heure du matin le projet de loi « relatif à l'obligation de faire connaître les motifs des actes administratifs », voté le 25 avril par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 27 avril).

Les sénateurs ont apporté plusieurs modifications à ce texte, qui s'applique seulement aux décisions *administratives* individuelles. Ils ont notamment étendu « l'obligation de motiver », aux décisions défavorables émanant des organismes de Sécurité sociale, et voulu limiter les possibilités d'échappatoire offertes à l'administration. Ils ont notamment précisé, contre l'avis du gouvernement, certaines dispositions de la loi du 17 juillet 1978 qui a instauré la liberté d'accès aux documents administratifs. Ces modifications ont été votées sur initiative de la commission des lois, dont le rapporteur, M. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher), s'est même demandé s'il ne conviendrait pas d'étendre la responsabilité personnelle des fonctionnaires pour triompher des obstacles que certains d'entre eux opposent à la légitime curiosité des administrés.

Le projet vise un grand nombre de décisions : refus de licence de chauffeur de taxi, interdiction de réunion publique, refus de passeport, etc. Sur proposition de M. SCHWINT (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales, le Sénat a inclus les organismes chargés de verser les allocations de chômage parmi ceux astreints à l'obligation de motivation. M. MOUROT, secrétaire d'Etat à la justice, avait tenté (vainement) de s'opposer à ce vote en objectant que les caisses de sécurité sociale et les ASSEDIC n'étaient pas des autorités administratives.

A l'article 3 concernant les exceptions au principe de la motivation, le Sénat, sur proposition du rapporteur, a estimé que les cas d'*urgence* devaient être exceptionnels, « *urgence absolue* », pour justifier l'absence de motivation.

Il a ensuite supprimé l'article 3 à la demande de M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne). Cet article, contredisant la jurisprudence du Conseil d'Etat, précisait qu' « *une décision implicite intervenue dans des cas où la décision explicite aurait dû être motivée n'est pas illégale* ».

Dans ce vote (combattu par le gouvernement) le rapporteur s'en était remis « à la sagesse » du Sénat.

Les sénateurs, sur l'initiative de leur commission, ont ensuite précisé que les catégories de décisions motivées, qui devaient faire l'objet de décrets en Conseil d'Etat, seraient fixées par la haute instance administrative à titre purement indicatif et non de manière exhaustive.

Ils ont enfin voté un article additionnel permettant à toute personne ayant reçu notification d'une décision de connaître les documents administratifs sur lesquels s'appuie cette décision.

La commission des lois avait, au préalable, repoussé « l'exception d'irrecevabilité » invoqué par M. MOUROT, qui s'était néanmoins déclaré, « sur le fond », favorable à l'amendement.

« LA NEF » ET L'AVENIR DE LA GAUCHE

La revue *la Nef*, fondée par Lucie Faure et relancée aujourd'hui par Mme Agnès Faure-Oppenheimer, consacre, sous le titre « Où va la gauche ? », un numéro à l'avenir de l'opposition. Des socialistes comme MM. Bergounioux et Delfau, un communiste, M. René Andrieu, un radical de gauche, M. Jean-Denis Bredin, voisinent avec des spécialistes de science politique tels MM. René Rémond, Ronald Tiersky et Maurice Duverger, *mais* aussi avec des témoins comme Jean Daniel ou Bertrand Poirot-Delpech.

Le bilan qui ressort de ces contributions offre l'image d'une gauche traumatisée, s'interorgeant sur son identité au moins autant que sur sa stratégie. Si le refus du libéralisme avancé suscite un réflexe commun, il ne suffit manifestement pas à fonder une démarche commune.

Cet intéressant numéro ramène souvent le lecteur près de vingt ans en arrière, à l'époque des clubs, de la gauche en miettes, quand tout semblait à bâtir ou plutôt — déjà — à rebâtir. Une fois de plus, le château de cartes s'est écroulé et, une nouvelle fois, non sans parfois une certaine délectation morose, divers intellectuels de gauche s'engagent dans l'indispensable analyse critique de cet échec.

★ *La Nef*, nouvelle série, nº 1, *Où va la gauche ?* éd. Tallandier, 254 pages, 36 francs.

M. BONNEFOUS : *le rationnement du pétrole semble désormais inévitable*

Au cours de la séance de l'après-midi consacrée à diverses « questions orales », M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines), président de la commisison des finances, avait interrogé le gouvernement sur sa politique pétrolière. « *Il serait opportun*, a notamment déclaré M. Bonnefous, *de réduire la fiscalité pétrolière dont le niveau dépasse largement celui de nos voisins, et qui devient un facteur d'inflation.* »

Réponse de M. MONORY, ministre de l'économie : « *Pour l'instant, il n'est pas envisagé de réduire les taxes. Les dégrèvements fiscaux seraient contraires à notre politique d'économie d'énergie sans résoudre pour autant les problèmes posés par l'aggravation de la facture pétrolière. Et ce n'est pas au président de la commission des finances que j'apprendrai que le déséquilibre budgétaire, que ces dégrèvements augmenteraient, ne pourrait avoir qu'un effet inflationniste. Mais, bien sûr, nous veillerons à ne pas aggraver le poids de la fiscalité.* »

M. BONNEFOUS : « *La hausse des prix à la consommation est, en fait, accélérée par la fiscalité. De juin 1976 à juin 1978, la part de la taxe sur l'essence est passée de 60,53 % à 65,98 %, de 17,7 % à 30,8 % pour le fuel, 49,7 % à 59,3 % pour le gas-oil. Comparé à l'étranger, notre taux de 66 % est largement supérieur à celui de nos voisins. L'augmentation des recettes attendues est de 37 % pour le budget de 1979 et, depuis deux ans, on a l'impression que l'Etat veut compenser par des recettes accrues demandées à la taxe sur les carburants des pertes de recettes occasionnées sur d'autres chapitres par la crise.*

» *Vous avez déclaré qu'un rationnement par les prix serait immoral. Puisqu'un rationnement semble désormais inévitable, il faudra bien choisir entre une circulation automobile sans restriction et des difficultés en matière de chauffage.* »

Le président de la commission des finances, dans une seconde question orale, attire précisément l'attention du gouvernement sur les gaspillages d'énergie résultant de choix architecturaux contestables tels que l'aluminium et l'acier, et l'augmentation exagérée des surfaces vitrées.

M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat aux P.M.I., reconnaît la valeur des arguments et souligne que des arrêtés ont déjà modifié, *dans le sens souhaité par l'orateur*, certaines normes en matière de construction.

« *Il est temps*, insiste M. BONNEFOUS, *de revenir sur certains errements tels que la construction de tours, qui, tant par leur conception que par leur fonctionnement, conduisent à un gaspillage de lumière et de conditionnement parfaitement scandaleux. Le retour à un urbanisme de dimension plus humaine n'aurait, sur ce plan comme sur beaucoup d'autres, que des avantages.* »

M. PAPON : *l'augmentation de la fiscalité locale pose un problème*

M. PAPON, ministre du budget, répond notamment à M. LE JEUNE (Un. centr., Finistère), qui s'inquiète des conséquences néfastes de la taxe professionnelle sur l'investissement : « *Il est de fait qu'il existe de fortes disparités de commune à commune. Il convient, à l'évidence, de réduire ces disparités, car elles risquent de casser les conditions de la concurrence ; c'est bien ce que le gouvernement vous a proposé récemment. Vous n'avez pas voulu de l'écrêtement dans la forme où le gouvernement vous le présentait, et vous avez, de même, profondément modifié le système correctif que nous vous soumettions (...).*

» *De 1972 à 1977, les impôts d'Etat ont progressé à l'indice 2,28, les impôts locaux à l'indice 2,59, le P.I.B. à l'indice 2,14. Ces chiffres soulignent que le problème posé par la taxe professionnelle est intimement lié à l'augmentation rapide de la fiscalité locale.* »

M. LE THEULE : *la construction aéronautique se porte bien*

M. JOEL LE THEULE, ministre des transports, a donné à M. Boucheny (P.C., Paris), qui voyait sous un jour sombre l'avenir de l'industrie aéronautique, les précisions suivantes : la construction aéronautique française, sous toutes ses formes, emploie 103 000 personnes, qui pour un tiers environ travaillent à des programmes civils. Elle a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs, dont 53 % à l'exportation.

Au sujet d'Airbus, il indique que le programme actuel est de tripler la cadence de production (actuellement de deux appareils et demi par mois) « *Il nous faut aussi*, dit-il, *multiplier le nombre des commandes, actuellement de 350, le seuil de rentabilité étant de 700 à 750 appareils.* »

Le ministre conclut : « *L'excédent de la balance commerciale dans ce secteur n'a cessé de s'accroître ces dernières années, pour atteindre 8,5 milliards de francs, soit près du quart de l'excédent du commerce extérieur de l'industrie.*

» *La construction civile, qui avait un solde déficitaire en 1975, contribue elle-même à cet excédent pour plus de 2 milliards en 1978. Compte tenu de l'état des carnets de commandes, on peut raisonnablement prévoir que, d'ici à 1985, ce chiffre atteindra 8 milliards aux mêmes conditions économiques, ce qui représente pendant sept ans un taux de croissance annuel supérieur à 20 %. (...) Au moment où de nombreux secteurs économiques traversent dans tous les pays du monde une passe difficile, il est réconfortant de constater que la construction aéronautiques française est le pilier de la construction aéronautique européenne, et qu'elle se porte bien.* » — A. G.

L'ÉLECTION CANTONALE DE CUSSET EST ANNULÉE

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé le 5 juin le résultat des élections cantonales de mars dernier à Cusset (Allier) où M. René Bardet (P.C.), adjoint au maire, avait été élu au deuxième tour avec 135 voix d'avance sur M. Gabriel Péronnet (radical), député, conseiller sortant. Il a estimé qu'une exposition sur l'alimentation en eau de cette localité, organisée par la municipalité dans une salle voisine d'un des bureaux de vote, pouvait avoir influencé les électeurs alors que la campagne était close.

[Rendant compte de cette annulation, « l'Humanité » du 6 juin parle de « grossière manœuvre » et évoque « les efforts de la droite pour éliminer le seul conseiller général communiste de la rive droite de l'Allier ». L'organe du P. C. F. indique que M. Bardet fera appel devant le Conseil d'Etat et relève que le préfet de l'Allier, informé le 26 mars de l'organisation de l'exposition, « n'avait à cette époque émis aucune réserve ».]

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS A STRASBOURG

Ceux qui refusent le savoir en tranches

Strasbourg. — L'Association française des enseignants de français (AFEF) a réuni son cinquième congrès national à Strasbourg du 2 au 4 juin (1). Quelque quatre cents enseignants (instituteurs, professeurs de collèges, de lycées et d'universités) — dont une quarantaine de mathématiciens, d'historiens, de linguistes et de professeurs d'éducation physique — se sont efforcés pendant trois jours de définir l'« interdisciplinarité ».

Répartis en une quarantaine d'ateliers, les congressistes de l'AFEF ont confronté leurs expériences et entendu plusieurs communications de chercheurs. Ils n'ont voté qu'une motion proposant « la transformation des écoles normales en centres universitaires de formation et de recherche, avec maintien des structures départementales ».

De notre envoyé spécial

« Fragmentation », « cloisonnement », « tronçonnage », « parcellisation », « émiettement », « morcellement » : on n'en finirait pas de citer les termes employés pour désigner à Strasbourg ce que tous les congressistes de l'AFEF considèrent comme un fléau : le découpage en tranches du savoir et sa transmission par morceaux aux élèves. A cet égard, le témoignage de la représentante de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) fut éloquent : « *On imagine mal la gymnastique à laquelle est soumis le gosse de sixième qui doit, toutes les cinquante minutes, changer de discipline, avec parfois quatre matières complexes d'affilée.* »

Le remède à cette schizophrénie obligatoire ? L'interdisciplinarité, c'est-à-dire une certaine perméabilité entre les matières d'enseignement, mais aussi des échanges entre enseignants d'une même classe afin que l'éducation ait un minimum de cohérence. « *A l'école élémentaire*, dit une institutrice, *nous en faisons tous les jours de l'interdisciplinarité !* » Beaucoup de congressistes réfutent cette présentation de l'enseignement primaire. « *L'instituteur traditionnel est par définition polyvalent, mais il ne produit qu'une série de discours juxtaposés, en respectant le cloisonnement des matières* », rétorque un professeur, qui a beau jeu de souligner que l'on n'aime guère à l'école mélanger les séances de « *calcul* » et de « *grammaire* ».

Qu'est-ce donc que l'interdisciplinarité ? « *C'est comme l'Arlésienne*, explique M. Claude Burgelin, président — sortant — de l'AFEF, *on en parle beaucoup mais on la voit rarement. En fait, cela n'existe guère. L'interdisciplinarité a encore un parfum d'interdit et d'indiscipline.* »

Certains enseignants, pourtant, affirment qu'elle existe, puisqu'ils l'ont rencontrée. Ou plutôt forcée à se montrer (voir encadré). D'autres soulignent que l'interdisciplinarité existe déjà dans les établissements, mais sous son plus mauvais jour : « *Le conseil de classe, ce grand moment interdisciplinaire* ». Sans parler de l'élève, dont la vie scolaire est « *par définition interdisciplinaire, surtout lorsqu'il y a échec* ».

Curieusement, ce congrès aura surtout insisté sur les dangers ou les risques de l'interdisciplinarité. M. Burgelin : « *Ce n'est ni une panacée ni un gadget, et c'est parfois une imposture.* » Un mathématicien de l'enseignement supérieur : « *L'interdisciplinarité n'est-elle pas souvent un remède à la solitude de l'enseignant ?* » Un militant des Groupes français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.) : « *N'est-ce pas un moyen technique de mieux vivre le programme ?* » Un professeur : « *Ne serait-ce pas une bouée dans la crise générale que nous vivons ?* » Un enseignant d'éducation physique : « *Ne serait-elle pas un luxe de discipline dominante ?* » Une psychologue : « *A force d'invoquer l'interdisciplinarité, on risque d'entériner les savoirs spécialisés.* »

« Pratiquer l'interdisciplinarité »

Les universitaires qui ont étudié en profondeur les mécanismes de l'« *appropriation du savoir* » ont mis les congressistes en garde : « *Il n'y a pas de véritable production du savoir pluridisciplinaire* », a expliqué M. François Bresson, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Le médecin, qui traite un patient concret, est forcément pluridisciplinaire. Mais c'est un praticien. Le chercheur, lui, sera biologiste et s'efforcera de limiter son champ d'action (« *une discipline est nécessairement réductionniste* »). Pour être bénéfique, l'interdisciplinarité — selon M. Bresson — doit être ramenée à une ambition modeste : « *Laisser aux disciplines des moments à elles au milieu de périodes pluridisciplinaires où l'on laisse se multiplier les pratiques.* »

Pour le linguiste Jean-Claude Chevalier, professeur à l'université de Paris-VIII-Vincennes, « *l'interdisciplinarité, c'est dangereux, car il y a toujours le risque de retrouver l'ordre ancien par des moyens nouveaux* ». Il craint surtout que l'école n'ait pas les moyens de ses ambitions : « *Peut-on recevoir à l'école le foisonnement actuel des sciences ? L'école peut-elle assumer le savoir foisonnant et fragmentaire de la télévision ?* »

Malgré ces risques de récupération du système ou de confusion dans les esprits, les membres de l'AFEF souhaitent pratiquer l'interdisciplinarité, ne serait-ce que pour faire éclater les rigidités d'un système contraignant. L'un d'eux offre même cette explication : la juxtaposition des savoirs pouvait fonctionner lorsque le lycée était élitaire et ne s'occupait que de transmettre du savoir, le reste étant donné ailleurs. Maintenant que les collèges accueillent tout le monde, « *le seul moyen de s'en tirer est l'interdisciplinarité* ».

Tous souhaitent en tout cas mettre un terme à la « discipline » conçue comme une « *entité fétichisée* » et à l'« élève » perçu comme un « *réceptacle de la discipline* ». Les enseignants veulent en particulier abolir la pratique du « bon en français » et du « nul en maths », qui, beaucoup plus qu'une indication sur les aptitudes réelles de l'élève, trahit davantage les carences de l'institution scolaire et de ceux qui s'y conforment.

La difficulté — les contradictions du congrès de Strasbourg l'ont montré — reste double : l'interdisciplinarité peut être contestée d'un point de vue théorique (on n'apprend bien qu'un objet simple, or la pluridisciplinarité a tendance à compliquer l'objet d'étude, au moins au départ). Elle peut aussi être contestée d'un point de vue pratique (irréalisable dans le système actuel ou récupérée comme expérience-alibi). Mais elle exerce une séduction incontestable sur les enseignants soucieux de pédagogie qui refusent le confort du savoir en tranches.

ROGER CANS.

(1) Créée en 1967, l'AFEF compte de quatre à cinq mille adhérents, enseignant « *de la maternelle à l'université* ».

JUSTICE

Le trafic de haschisch entre le Liban et Saint-Tropez

Les déclarations d'un détenu allemand provoquent le renvoi du procès de Christina Von Opel et de ses co-inculpés

De notre envoyée spéciale

Draguignan. — Après une matinée de débats de procédure et une heure et demie de délibérations, le tribunal correctionnel de Draguignan, que présidait M. Georges Bancaz, a décidé, dans l'après-midi du mardi 5 juin, de renvoyer « sine die » le procès de Mme Christina von Opel et de ses sept co-inculpés pour infraction à la législation sur les stupéfiants et contrebande. Le tribunal a demandé que soient versées aux débats les déclarations faites il y a quelques jours par Walter Egger — également impliqué dans cette affaire pour laquelle il a été jugé et condamné en Allemagne, où il est détenu. Les magistrats ont ordonné en outre un supplément d'informations.

Les six prévenus qui sont détenus dans cette affaire resteront en prison pendant la durée du supplément d'information ordonné par le tribunal, qui a rejeté les demandes de mise en liberté déposées par leurs avocats. Ils sont incarcérés depuis l'été 1977, ayant été arrêtés peu après la découverte, en juillet 1977, de plus de 1 tonne de kaschisch dans une villa louée par Mme Christina Von Opel, petite-fille du constructeur allemand d'automobiles, près de Saint-Tropez (*le Monde* du 6 juillet 1977). Mme Von Opel, également arrêtée à ce moment-là et placée sous mandat de dépôt, avait été mise en liberté en mars 1978, après que M. Gunther Sachs, son cousin, eût versé une caution de 1 million de francs. M. Mohamed Kurdi, Libanais, avait été mis en liberté sous contrôle judiciaire en décembre 1977.

Pour les autres inculpés, de nationalité allemande, le tribunal a estimé qu'ils ne possèdent aucune garantie de représentation et qu'il convient de les maintenir en détention. M. Jean Ory, procureur de la République, a indiqué que le parquet s'opposerait à leur mise en liberté.

Cette décision est la seule conséquence claire d'une journée confuse qui s'est résumée à des débats de procédure, après la lecture du réquisitoire de renvoi devan tle tribunal correctionnel, qui laisse obscurs bien des éléments du dossier.

Après l'arrestation, au domicile parisien de Mme Von Opel, de deux Libanais, et celle, à Munich, de Walter Egger, trafiquant international, plusieurs fois condamné, on s'était interrogé sur les « monnaies d'échange » utilisées dans cette affaire, et l'hypothèse d'un trafic d'armes avait été avancée. Rien de cela n'est mentionné dans le réquisitoire définitif. Puis le propriétaire du bateau *Sonia* — à bord duquel la drogue avait été transportée depuis le Liban — le baron Ostmann van der Leye, industriel allemand et ancien député social-démocrate, que l'instruction avait d'abord négligé, a été inculpé, en janvier 1979, de complicité de trafic de stupéfiants et contrebande. Il a bénéficié d'un non-lieu. Le dossier semblait alors assez solide et l'accusation suffisamment fondée pour que le procès pût avoir lieu.

Mais, subitement, le 30 mai, à quelques jours de la première audience, Egger décidait de faire des « révélations ». Des journaux allemands ont affirmé qu'il « chargeait » Mme Von Opel. Or, curieusement, dans le document communiqué après l'audience, mardi matin 5 juin, à la défense, c'est essentiellement M. Michael Karg, l'homme avec qui elle vivait à l'époque et qui est le père de son enfant, qui est mis en cause. « *Dès 1976*, dit Egger, *il me fit part d'un plan qu'il avait pour transporter le haschisch par bateau du Liban en Italie et en France.* » Il annonce aussi son intention de faire, « *après un entretien avec un avocat* », d'autres déclarations à propos du baron van der Leye.

Mardi matin, avant le début du procès de M. Helmut Wachter, consul de la République fédérale à Marseille, présent à Draguignan, a distribué un texte dans lequel il affirme : « *Ne se trouvent sur le banc des inculpés que des personnages de scecond plan (...) tandis que je soupçonne que les chefs d'orchestre se tiennent à l'arrière-plan.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

La cour d'appel de Paris examine les conditions de la liquidation du groupe Boussac.

M. Jean-Claude Boussac fait appel, ce mercredi 6 juin, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, de l'ensemble des jugements du tribunal de commerce qui, de juin 1978 à avril 1979, ont successivement mis en règlement judiciaire, puis en liquidation de biens, la plupart des sociétés du groupe Boussac et ont autorisé d'abord l'exploitation en location gérance puis la reprise de celles-ci par le groupe Agache-Willot.

M. Jean-Claude Boussac, qui était, après son oncle M. Marcel Boussac, l'un des principaux actionnaires du C.I.T.F. (Comptoir de l'industrie textile en France), société mère du groupe, et gérant à vie de cette société, avait contesté le 5 avril (*le Monde* du 7 avril) le jugement du tribunal de commerce. M. Jean-Claude Boussac conteste la valorisation des actifs du groupe faite par l'administration judiciaire et les conditions de reprise faites au groupe Willot. Il estime également qu'on lui a retiré abusivement la gestion de ses affaires.

APRÈS LES INCIDENTS DU WEEK-END DE LA PENTECOTE

Le conseil municipal d'Ajaccio lance un appel à la modération

Les incidents qui ont opposé des jeunes gens et des C.R.S. à Ajaccio, dans la nuit du 4 au 5 juin, auront finalement fait quinze blessés parmi les gendarmes mobiles venus prêter main forte aux C.R.S. Tous ont été atteints, la plupart légèrement, par de petits plombs de chasse. Surpris par la violence des affrontements, les membres des forces de l'ordre les imputent à des jeunes « victimes de la propagande autonomiste » et au climat « anti-flics ».

Pour sa part, le parquet du tribunal d'Ajaccio a ouvert une information judiciaire à propos des incidents qui ont précédé les nuits des 3-4 et 4-5 juin (« le Monde » du 6 juin). Une enquête administrative est, par ailleurs, en cours.

Réuni le 5 juin, le conseil municipal d'Ajaccio (bonapartiste) s'est déclaré « ému par ces événements inqualifiables » et a appelé « les uns et les autres à plus de modération et de maîtrise de soi ». Il a dénoncé « une fois de plus l'usage d'armes à feu qui risque d'engendrer l'irréversible escalade qui ne peut nuire qu'à tous ».

De son côté, la fédération de la Corse-du-Sud du parti communiste a demandé « le départ des C.R.S. et de la Légion pour assurer la paix civile en Corse ».

La compagnie républicaine de sécurité 47, toujours abritée dans les bâtiments de son cantonnement, le Grand Hôtel et Continental, devrait être relevée d'ici à quelques jours et non le 15 juin comme il était prévu.

La montée des intolérances

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Le bâtiment fait songer à la *dolce vita* et ne manque pas d'allure. Face à la baie d'Ajaccio, surplombant le cours Grandval, la façade ocre du Grand Hôtel et Continental a cependant pris des airs de camp retranché. Au milieu de la voie d'accès à l'hôtel, un car de C.R.S. garé de travers, a été abandonné. Seule relique des « deux nuits d'Ajaccio », sa carrosserie présente un bel échantillon d'impacts de balles : une « pluie » d'impacts de petits plombs et deux impacts de chevrotines de la taille d'un doigt. Sous les frondaisons du parc, qui dégringole au pied de la bâtisse, l'œil discerne les hommes, fusil à la bretelle, qui déambulent deux par deux, et les sentinelles sur le qui-vive. Plus bas, la grille du parc, descellée, traine encore sur la terre brûlée parmi les débris de verre.

On voit le long de l'hôtel des command-cars rangés en bataille et d'autres véhicules bâchés. C'est tout. Le commandant de la C.R.S. 47 ne reçoit pas. On ne fait pas de déclaration à la presse. C'est tout, depuis le dimanche 3 juin, la Compagnie républicaine de sécurité 47 — stationnée habituellement à Grenoble et cantonnée depuis le 15 mai à Ajaccio(1) — est consignée dans le Grand Hôtel et Continental « *par mesure de sécurité* ». « *Le climat est tendu* », disent les autorités.

Des bagarres à l'émeute

Certes ! Et l'on remonte jusqu'au mois d'août 1978 pour expliquer le contentieux, aggravé depuis lors, entre les jeunes d'une part, « la jeunesse d'Ajaccio », et les Compagnies républicaines de sécurité de l'autre, qui défilent dans l'île de Beauté au rythme d'une par mois. En août 1978, c'était un C.R.S. qui avait inopportunément dégainé son arme durant un contrôle routier et blessé à la jambe un jeune homme. Plus récemment, c'était un jeune qui était blessé à l'œil et au visage par un C.R.S. après une rixe à coups de ceinture à la sortie du casino. Exemples parmi d'autres...

La semaine dernière, deux bagarres mettaient encore aux prises des jeunes et des C.R.S. Ces derniers éprouvant le besoin de se faire justice ont organisé une expédition punitive au « Pub », le bar des jeunes, sur la place Charles-de-Gaulle. Ce fut un matraquage en règle.

Sans doute à tort, les autorités se sont efforcées de minimiser, à chaque fois, ces incidents. Jusqu'au 3 juin, lorsque des C.R.S. interpellent, toujours au « Pub », un jeune homme dont ils sont sûrs qu'il les a attaqués la semaine précédente. L'interpellation se transforme en bataille rangée. Des vitres sont brisées, de la vaisselle cassée. Cette interpellation, « *probablement faite de manière trop musclée* », constate-t-on, déclenche la première nuit d'incidents du dimanche au lundi de Pentecôte.

Déjà, cette nuit-là, les affrontements sont très violents. Quelques fusils de chasse font leur apparition et deux C.R.S. sont blessés par des cocktails Molotov. Une soixantaine de jeunes assiègent le cantonnement de la « 47 ». A coup sûr, cet assaut n'est pas directement « politique ». Sur fond de bravoure en mal d'application et de disputes parfois rentrées dans le. sboites de nuit, des jeunes « antiflics » entendent « casser du C.R.S. »

Les incidents de la « deuxième nuit d'Ajaccio » du lundi 4 au mardi 5 juin imposent une autre analyse. Les rangs des jeunes se sont alors étoffés pour atteindre une centaine et l'éventail des âges est allé de seize à trente ans, avec une forte proportion de vingt-vingt-cinq ans. Le visage masqué par des bas de nylon ou des foulards, les manifestants se seraient « *délibérément employés à faire monter la température* ».

Selon certains témoignages, des jeunes auraient été porteurs de pistolets de calibre 11,43 et de pistolets mitrailleurs. Embusqués derrière des voitures, ou dans certains appartements du voisinage, ils ont tiré de nombreuses balles de chasse (plomb et chevrotines). Le nombre officiel des blessés par balles, mardi 5 juin, fut finalement de quinze parmi les gendarmes mobiles venus dégager les C.R.S. Deux des blessés ont dû subir une intervention chirurgicale.

Le rôle des « nationalistes »

Les membres des forces de l'ordre, sur le terrain cette nuit-là, n'hésitent pas à parler de « *climat insurrectionnel* » après un « *climat de plasticage* » devenu coutumier. Les manifestants-émeutiers ont, de fait, mené une véritable guérilla contre C.R.S., gendarmes mobiles et polociers des brigades de surveillance de nuit (B.S.N.) durant plusieurs heures. La dizaine de personnes interpellées en « flagrant délit » ont été libérées après un contrôle d'identité, apparemment faute de preuves décisives

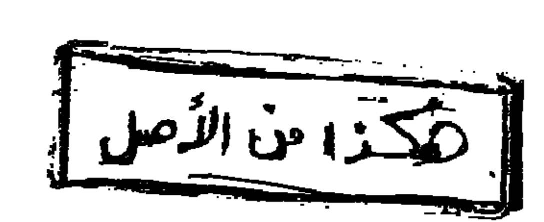
Il semble, en réalité, que les pouvoirs publics soient convaincus que des « nationalistes corses » — membres du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C. indépendantiste) — aient participé aux « événements » ; de même que certains « éléments charnières », c'est-à-dire des militants qui se situeraient à la lisière du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.) et du F.L.N.C.

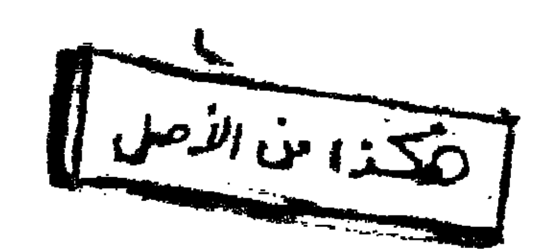
Des participants aux Journées culturelles et politiques qui avaient lieu pendant ce week-end, à Bastia, sur l'initiative du Comité de soutien aux Corses emprisonnés, auraient ainsi rejoint Ajaccio. Leur action greffée sur celle de jeunes exaspérés par les contrôles des forces de l'ordre aurait, de la sorte, moins de dix jours avant la première audience devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Paris, du procès de vingt et un membres présumés du F.L.N.C., été l'occasion de s'opposer, les armes à la main, à l'« *Etat colonialiste* ».

De source bien informée, les « nationalistes corse » qui ont pris part aux affrontements ont aussitôt été identifiés par les services de police. Ces personnes, au nombre de dix, semble-t-il, n'ont cependant pas été inquiétées. Sans doute le doivent-elles à l'absence de preuves tangibles à leur encontre ? Cela signifierait alors, pour le moins, qu'elles n'aient pas été armées. Peut-être s'agit-il d'une erreur d'appréciation du commandement ? Cette deuxième hypothèse est difficilement crédible.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Il n'y a pas de compagnie républicaine de sécurité dont le point d'attache soit administrativement situé en Corse Depuis trois ans, faute d'un terrain pour construire le bâtiment adéquat, la C.R.S. en mission à Ajaccio est donc cantonnée au Grand Hôtel et au Continental.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Paris-Moscou au Centre Georges-Pompidou

De grandes espérances

par ANDRÉ FERMIGIER

COMME Paris-Berlin, Paris-Moscou est une exposition encyclopédique qui fait la plus large part à l'architecture, aux arts appliqués, à la littérature, à la typographie, au cinéma, au théâtre, lequel fut une des expressions majeures du génie russe à cette époque. D'où une pléthore de documents, dont on est un peu accablé, d'autant que la présentation, en elle-même assez confuse, est alourdie par la présence d'œuvres qui, tels les Picasso des années 20, ne sont pas essentielles au propos. C'était une très bonne idée d'exposer, après la robe « Kazan » de Poiret et les robes simultanées de Sonia Delaunay, les tissus, les robes « révolutionnaires » de Lioubov Popova. Mais pourquoi les décors de *la Création du monde et de Relâche* que Léger et Picasso exécutèrent pour les ballets suédois de Rolf de Maré ? A ce compte, il faudrait tout exposer et, si charmants que soient les meubles de Pierre Chareau et René Herbst, ils signifient surtout que très vite les ponts furent coupés entre Paris et Moscou et notre histoire terminée. « La Russie n'est pas une province artistique de la France », disait en 1919 Davide Bourliouk : dès 1920 et avant la nuit, l'Allemagne de Weimar est devenue le principal interlocuteur artistique de la Russie.

1900. Après les tentatives impressionnistes de Korovine *(Rue à Vichy)* et l'échec des « Ambulants », dont l'idéologie populiste et slavophile connaît un éclatant regain dans les scènes villageoises de Boris Koustodiev et Constantin Youon, la Russie se convertit à l'art nouveau et s'ouvre aux influences occidentales avec le « Monde de l'art », d'Alexandre Benois, qui recherche la synthèse de toutes les formes d'expression dans un climat déjà presque *mystique d'esthétisme existentiel.*

C'est le début des grandes espérances, le début de la carrière d'un homme, Diaghilev, qui résume l'essentiel du dialogue que les artistes français et les artistes russes allaient poursuivre pendant vingt ans. Avec leurs musiciens, leurs danseurs, leurs peintres, Golovine, Roerich, le merveilleux Léon Bakst, les Ballets russes électrisent l'Europe et marquent l'entrée en force de la Russie, jusqu'alors si provinciale, *sur la scène internationale.*

Ils affirment aussi ce qui sera sous des formes diverses, de *Petrouchka* au style moujik de Larionov et aux débuts de Malevitch et Tatline, le principe constant de l'art russe au début du siècle : l'Occident, mais aussi l'Orient, parfois revendiqué contre lui avec un étonnant chauvinisme, la Russie profonde, le folklore, le décor naïf et éclatant des isbas qui révèle Kandinsky à lui-même, la volonté de créer un art national, la référence presque obsessionnelle aux origines, à un monde primitif que l'on n'a pas besoin d'aller chercher en Afrique puisqu'on l'a sous les yeux, et dont la remontée va bientôt se confondre avec l'espérance révolutionnaire.

Deux grands collectionneurs

Si bref qu'ait été l'épisode, c'est pour des raisons analogues que le symbolisme a trouvé en Russie une de ses terres d'élection et s'est manifesté de façon aussi radicale et passionnée. La *Tapisserie* de Borissov-Moussatov n'est qu'une expression assez *mince et pâlotte de cette nostalgie* slave dont Tchekhov a été le génial interprète, mais le *Tourbillon* de Maliavine et surtout les toiles de Vroubel, *Pan, le Prophète, la Princesse Cygne*, expriment de façon particulièrement convaincante ce mélange de liberté décorative presque déchaînée et de pulsions élémentaires, d'orphisme négatif qui est un des apports les plus précieux des peintres et des musiciens russes à l'art contemporain. On n'imagine pas, en tout cas, contraste plus parfait entre deux tempéraments, deux sensibilités nationales, que celui formé par les ombreux et suffocants *Lilas* de Vroubel avec la sensualité solaire, *ravie de soi-même et du* monde, de la *Pomone* de Maillol et de *la Méditerranée* de Bonnard qui décoraient l'hôtel d'Ivan Morozov à Moscou.

Ivan Morozov, Sergueï Chtchoukine, on sait, et l'on verra à notre exposition, quels admirables ensembles surent réunir ces représentants de la nouvelle classe industrielle, Chtchoukine surtout ; sa collection ne comprenait pas moins de cinquante-quatre Picasso, dix-neuf Monet, treize Renoir, vingt-neuf Cézanne, vingt Derain, sept Rousseau et trente-sept Matisse, dont les panneaux, commandés par lui, de *la Musique* et de *la Danse*, gloire absolue de la peinture du début du siècle. C'est à ces collections (on pouvait les visiter) et aux expositions organisées *par des revues comme la Toison d'or* et *le Valet de carreau* qu'il faut attribuer l'extraordinaire *rapidité avec laquelle les* artistes russes ont assimilé les découvertes de l'avant-garde européenne.

Non sans gaucherie quelquefois. Si l'espace bloqué des compositions urbaines de Lentoulov (*Moscou, l'Eglise rose*) manifeste la même force instinctive, la même salutaire et joyeuse brutalité que les natures mortes hypercézaniennes de Robert Falk, d'Alexandre Kouprine, d'Ivan Machkov surtout, avec leurs fruits énormes, « panthéistes », si l'on y tient, le *Cheval rouge* de Petrov-Vodkine laisse perplexe, et ni Matisse ni Derain n'ont rendu de bien grands services au triste Kouznetsov et au gentil Martiros Sarian. Quant à Larionov et à Gontcharova, on ne voit rien à en dire sinon que, malgré leurs déclarations fracassantes, le rayonnisme et le cubo-futurisme *(le Cycliste)* auxquels leur *nom est associé ne sont que* repoussoir et désolation auprès des toiles, celles-là superbes, de Tatline *accrochées dans la même* salle. Taillés à coups de serpe, à la fois véhéments comme des chefs-d'œuvre d'imagerie et de la plus savante composition, *le Marchand de poissons, le Marin*, les deux *Nus* de 1913, disent le très grand artiste dont les « contre-reliefs », même s'ils sont inspirés des constructions de Picasso, vont bientôt inaugurer la période la plus originale, la plus radicalement russe de notre histoire, le passage du populisme à la révolution.

Fenêtres sur tour

Le cubisme ? Les Russes, comme *tout le monde*, sont passés par là, et non sans honneur, comme le montrent les bonnes compositions de Serge Férat, Alexandre Chvetchenko, Lioubov Popova, Nadejda Oudaltsova, Olga Rozanova, Alexandra Exter, lesquels et lesquelles sont tous plus ou moins passés par Paris et y vivaient au moment de la déclaration de guerre. Les femmes jouent ici un rôle essentiel. Léger, autant que Picasso, mène la danse, guide la main d'Ivan Klioun, de Baranoff-Rossiné, et, après une excellente salle de sculptures (Pougny, Vladimir Lebedev, Archipenko), *nous voici* dans le sanctuaire : Kandinsky, Malevitch et le suprématisme.

Malgré la qualité des œuvres présentées, ce sanctuaire nous a *paru vide et fleuri avec circonspection.* On a même l'impression d'une sorte de gêne, et qui n'est pas du métier ne verra sans doute pas le formidable saut que représentent le *Peigne bleu* de Kandinsky ou le *Carré noir* de Malevitch, saut que seuls pouvaient accepter des hommes venus du froid (ou de l'Orient) et que rien ne liait profondément à la tradition occidentale.

Disons-le en un mot : si Picasso et *Léger* ne sont *jamais* passés à l'abstraction, dont ils furent parfois si proches, c'est que le langage des formes pures n'avait pour eux d'autre valeur qu'expérimentale, alors que, pour Malevitch et Kandinsky, l'abstraction est une eucharistie, la découverte mystique de la « nécessité intérieure », « retour de l'âme à soi », « la manifestation du rien dévoilé », à partir de qui meurent les faux dieux; et tout devient possible. Le suprématisme est la conclusion absolue, messianique du nihilisme russe, et c'est en ce sens que *Malevitch pouvait écrire qu'il* avait été, avec le futurisme, « le signe avant-coureur de la révolution *de 1917* ».

Lénine, on s'en doute, ne l'entendait *pas de cette oreille*, et après une brève évocation des années de guerre, où l'on remarquera *les étonnantes cartes* postales de Dufy destinées aux soldats russes et sa non moins étonnante chalcographie des *Quatre Fils Aymon* (Nicolas Ier, Albert Ier, Joffre, le maréchal French), nous entrons dans la meilleure salle de l'exposition, la seule où le *courant* passe vraiment : celle *qui est consacrée* à l'Agit-Prop.

Vladimir Kolzinski : La Commune..., Fenêtre ROSTA, 1924

Autour du *monument de* Tatline à la IIIe Internationale, dont on a reconstitué les éléments cinétiques, on y verra des étoffes, des céramiques révolutionnaires, d'une touchante naïveté, des affiches, dont celles, superbes, de Vladimir Kolzinski et Vladimir Lebedev, et ces placards d'un graphisme si vigoureux, les fenêtres Rosta (du nom de l'agence télégraphique qui diffusait les nouvelles) que l'on plaçait dans les vitrines vides et auxquelles collabora Maïakovski. Tout est alors support de propagande : la rue, les vitrines, les kiosques, les trains, qui devenaient des emblèmes parlants, des sortes de bibliobus de la *révolution, les décorations provisoires* du Kremlin ou du Palais d'hiver, les monuments tsaristes que l'on camoufle et les monuments nouveaux que l'on édifie, selon la volonté de Lénine, aux « grands ancêtres », aux pères fondateurs : Marx, Robespierre ou Moussorgsky.

Tout cela, qui est évoqué par des maquettes et de très émouvantes photographies, laisse l'impression d'une vitalité créatrice, d'un enthousiasme extraordinaire, comme on n'en avait pas vu en Europe depuis 1789 et les fêtes orchestrées par David. La plupart des artistes passent à la révolution, et participent à la reconstruction culturelle du pays. Ce n'est plus la vie, mais le monde qu'il s'agit de changer.

Vers le réalisme

Bien que l'activité d'El *Lissitzky soit assez confusément* évoquée, la typographie (comme le théâtre) connaît alors en Russie *son âge d'or, et, en même* temps qu'en Allemagne le Bauhaus, apparaissent à Moscou les *Vuthemas*, qu'un décret de Lénine définissait comme une « institution supérieure technico-*industrielle* ayant pour but de former pour l'industrie des artistes spécialistes hautement qualifiés » et qui reproduisent des objets utilitaires un peu frustes mais souvent d'une surprenante originalité. L'architecture emboîte le pas avec des projets moins irréalistes qu'on ne le dit en général, et l'on peut citer parmi les surprises heureuses de l'exposition des Arts décoratifs de 1925 le club des ouvriers de Rodchenko (que l'on a reconstitué) et le pavillon de Constantin Melnikov, *« le seul pavillon de l'exposition,* disait Le Corbusier, *qui mérite d'être regardé* ».

Si le productivisme est à l'ordre du jour, l'atmosphère est pendant quelque temps assez libérale pour que Pevsner, Gabo (très bien représenté) et aussi Rodchenko, El Lissitzky, puissent *réaliser en paix des œuvres dont* la signification sociale n'est pas *évidente.* Pourtant bientôt vont commencer les premiers *départs*, les premiers exils (Kandinsky, Pevsner lui-même, en 1923), Malevitch revient à la figuration avant 1930, et dès 1919 l'Association des peintres de la Russie révolutionnaire a dénoncé le formalisme des tendances de gauche.

Il est d'ailleurs évident que les rivalités professionnelles ont joué un rôle considérable dans *l'écrasement de l'avant-garde* par la dictature stalinienne, et Picasso ou Matisse n'ont pas été *à cette époque* tellement mieux traités par nos institutions académiques que ne le furent en Russie les rescapés de la « grande expérience ». Quant aux « apristes », tous n'étaient pas des médiocres : le célèbre *Lénine à Smolny*, d'Isaac Brodski, est un tableau remarquable, et l'œuvre d'Alexandre Deineka (*la Défense de Petrograd*, 1928) mérite plus de considération que ne lui en accordent certains frénétiques pour lesquels tout ce qui vient d'U.R.S.S. ne peut être qu'horreur et *désolation.*

Cela dit, les salles consacrées *aux « réalismes » ne donnent* pas l'occasion de réviser le procès. On y retrouve les moins bons des peintres d'avant *1914* (Petrov, Vodkine, Kontchalvoski), et, pour les nouveaux venus, mieux vaut les passer sous silence, quitte à jeter un regard brièvement attendri sur le *Tablier vert*, d'Abram Archipov, ou *la Femme du marchand buvant son thé*, de Boris Koustodiev. De toute manière, ne nous y trompons pas : le destin de l'avant-garde (sauf lorsqu'il est pris en main par la mode et l'activisme commercial) est toujours précaire, *et* ces peintres, autant que le régime, c'est peut-être la majorité des Russes qui les ont voulus. Si la Russie est retombée après 1930 dans un état d'isolement intellectuel comme *elle* n'en avait pas connu depuis l'époque antérieure à Pierre le Grand, il n'est pas certain qu'il faille à la seule classe politique en attribuer la responsabilité.

Un colloque à Tours

L'esprit de l'escalier

UNE réunion internationale sur le thème de l'escalier — et, qui plus est, l'escalier à la Renaissance, — ce n'est pas un divertissement pour jour férié dans un printemps mouillé, comme on peut le *penser* d'abord avec un sourire. Cette réunion a eu lieu avant et après l'Ascension — ce qui ne pouvait mieux tomber — dans un de ces centres d'études supérieures (1) où il faut bien que le *savoir* déploie ses préoccupations et propose ses nouveautés dans un domaine où tout semble à réapprendre. *L'intérêt* a été si *soutenu*, l'information si riche et imprévue, les conclusions si foisonnantes, que, après le *succès indéniable et* profond du colloque, on peut augurer sans crainte de celui de la publication qui devra suivre.

Gagnant sans effort les étages grâce à nos ascenseurs, nous oublions ce qu'ont été autrefois les problèmes de communication verticale *dans les demeures ; nous* percevons mal le *merveilleux* déploiement auquel pouvait donner lieu l'escalier au grand moment de l'architecture occidentale. Ce qu'illustre bien d'abord la *vis*, le colimaçon d'autrefois, pris dans le mur et montant à l'économie avec lui (*Viollet-le-Duc lui trouvait sept* avantages, dont celui-là, sur l'escalier), mais capable aussi de s'ouvrir en un véritable frontispice de loges décorées et de niches.

Une communication capitale a permis de réexaminer la question de la *grand-vis* de Charles V au *Louvre*, qui *s'appuyait en biais sur* le donjon, mais n'y conduisait pas, contrairement à ce que croyait Viollet-le-Duc (Mr. Whiteley, Institut Courtauld, Londres). Cet escalier constitua pour le milieu français, où tout ce qui touchait à la monarchie devenait symbole, un thème national, qui seul peut expliquer l'apparition de la vis brillamment modernisée de Blois et même, finalement, la double hélice éblouissante et un peu folle qui se vrille au cœur de Chambord.

Rien de tel en Italie. Certes, on y a toujours eu le goût, l'habitude, des *grands degrés escaladant* noblement les collines : qui peut imaginer le Capitole sans sa montée dont l'a *doté* Michel-Ange ? *Mais* dans les palais romains, l'escalier ne commande jamais la composition ; il est très tôt domestiqué, articulé latéralement ou à l'angle, non sans subtilités comme la douce inclinaison des marches au palais Farnèse (prof. Ch. Frommel, bibliothèque Herziana, Rome).

L'Europe en marches

Autre chose encore en Espagne : l'escalier dit « claustral » se greffe *sur le côté du patio* avec une grande cage ornée, mais ne relie jamais que deux niveaux (P. Navascues, *Madrid*) ; *pour le puissant* cérémonial qui s'instaure au temps de Charles Quint, on disposera entre deux *patios*, comme à l'Alcazar de Madrid (disparu au début du dix-huitième siècle) ou plus tard à l'Escorial, un formidable jeu de rampes et de paliers où tout mouvement *devient lent et solennel* (V. Gérard, Paris-X). Ce dispositif impressionnera toute l'Europe : les grands escaliers baroques *n'appartiennent-ils* pas au monde des Habsbourg ? La France n'est pas toujours au centre.

Pour l'Allemagne, un gros travail *a dressé une nomenclature* où *s'accumulent* tous les modèles (F. Mielke, Berlin) ; l'escalier veut une tour, une saillie, qui *définit l'axe* de la façade dans les hôtels de ville, par exemple. Tout le monde a observé aussi ce trait dans les châteaux anciens, mais non en Angleterre, où l'usage, le mode de vie, c'est-à-dire la spécification du hall, de l'*étage*, de la grand-salle au dernier niveau, entraîne des développements compliqués où *interviennent* abondamment l'art du bois (J. Newman, Londres). De même, au Danemark, où le bois *se donne le luxe d'imiter la pierre* (L. Bek, Arhus). De grandes lignes de clivage entre les usages et les formes se dessinent ainsi à travers le continent. C'est *une physionomie comparée* des nations qui se découvre dans l'Europe des escaliers.

On n'est jamais si près que dans *ce genre d'exercices de sentir* la réalité historique, la solidarité continentale, à travers les analogies et les disjonctions propres à un élément aussi concret et familier. Unité de mouvements contrastés, concurrence de partis recommandés par la tradition *récente* et le savoir-faire *ancien. Ce panorama conduit vers* une intuition de l'époque moins banale que celle des définitions humanistes. *L'escalier* n'a pas de modèles antiques et il faut tout *inventer. Ce qui stimule indéfiniment* un Philibert Delorme comme plus tard un François Mansart.

En France, les solutions aventureuses et brillantes qui dénotent une prédilection varient toutefois selon la province : Languedoc (B. Tollon, Toulouse) ou Bretagne (A. Mussat; Rennes) ; *l'attribution à l'escalier*, devenu ornement majeur et attendu, d'un corps de bâtisse saillant n'est pas suivie partout, mais on s'y attache avec une recherche efficace de lumière (C. Mignot, Paris-IV). Les conséquences pratiques pour l'aménagement de la demeure (*J.-P.* Babelon, Archives nationales), les *implications sociales de ces dispositions*, doivent être dégagées ; mais, par une relation fondamentale révélatrice entre toutes, elles *ne se séparent* pas du goût de la stéréotomie et de ses tours de force. Jamais cette pratique n'a été plus généreuse et variée qu'à la Renaissance (J.-M. de Montclos, Inventaire général). Cet élément « dynamique » qu'est l'escalier, destiné à *traverser* les niveaux, *à porter des emblèmes, à s'élever* comme une tour-signal, agissait comme une sorte d'excitant en amenant à *réinterpréter* l'espace intérieur et les volumes de l'architecture civile. Tout se tient dans l'art de bâtir ; autrefois, rien ne passionnait plus les Français de *toutes conditions.*

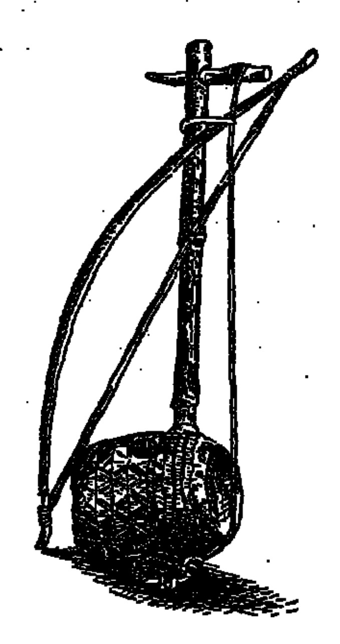
ANDRÉ CHASTEL.

(1) Centre d'études supérieures de la Renaissance, Section d'histoire de l'art, prof. : *J. Guillaume.*

Musiques noires à Paris

Une enquête de CATHERINE HUMBLOT

Il n'est pas toujours nécessaire de faire des voyages



La musique noire passe par Paris et les Français ne le savent pas. Bien qu'il soit difficile de donner un chiffre précis, on peut dire que près de trois cents musiciens noirs y vivent. Plus de cent Africains, à peu près autant d'Antillais, une trentaine d'Américains, quelques Brésiliens et Cubains. Le chiffre est considérable. Il suffirait à expliquer sinon une explosion musicale, du moins un début d'effervescence, quelque chose qui ressemblerait à un mouvement.

De la salsa au free-jazz, des chants vaudous aux chants bambaras, du reggae au rythm'n blues, au gro'ka, au soul, aux rythmes orisha... la musique noire, la grande musique noire rencontrée aux Antilles (« le Monde » du 17 mai), en Amérique, au Brésil (« le Monde » du 31 mai), passe aujourd'hui par les grandes métropoles, où des musiciens coupés d'eux-mêmes, de leurs racines, se cherchent.

PARIS n'est pas New-York, l'Afrique n'est pas Paris. Mais il n'est pas toujours nécessaire de faire des voyages.

Dimanche... Le voyage Mali-Etats-Unis passait ce jour-là — il y a des hasards mais il y a aussi l'histoire, celle du colonialisme, celles des impérialismes — par le métro Mairie-de-Montreuil, tout droit puis à gauche, jusqu'au 24, de la rue Rochebrune, foyer AFTAM.

On entendait de la rue le bruit du tambour. Battement ininterrompu et sourd qui menait à l'intérieur *d'une* salle où des Africains en boubous *mauves* et *roses*, en vestes bleues de travail, faisaient cercle autour de trois musiciens maliens. Deux tambours — celui qui dit la vérité, la mère ; celui qui parle, le fils — accompagnaient une flûte nomade. Vent du désert dans la cantine ripolinée de jaune. En haut les chambres de célibataires ; en bas, *les tailleurs*, les forgerons devant leur feu ; et là, entre les armoires de fer, les casseroles et les caisses de Coca-Cola, des hommes *qui dansent*...

Les musiciens de l'Art Ensemble étaient arrivés brusquement, plus « africains » que les Africains — plumes, clochettes au cou, aux pieds, visages maquillés et striés — *on avait perçu* la réserve — attente — dans la foule des travailleurs africains, mais quand Joseph Jarman a lâché son saxophone *pour prendre un coquillage*, a soufflé dedans, les deux batteurs traditionnels du foyer de la rue Sedaine se sont *rapprochés, l'ont* accompagné doucement, rires des yeux dans la salle — entente — quelqu'un s'est levé, a dansé, puis un autre... Trois Américains, trois Maliens, une petite foule, ensemble, sur un rythme orisha.

C'était un dimanche d'hiver dans un Paris bruineux. Dimanche extraordinaire ! Précisément ce qui n'arrive jamais ou presque à Paris. Un Malien ne rencontre pas un Américain qui ne rencontre pas un Antillais... Paris, trajet obligatoire de tant de *musiciens venus de plusieurs pays* et *continents*, Paris n'est pas un lieu de *rencontre*. Et pourtant...

Entre une fête traditionnelle au foyer de la *rue* Sedaine (où l'on pourrait se croire en Afrique moins les femmes et les *enfants*) et le samedi soir à la Main Bleue (la grande boîte « disco » où se retrouvent les travailleurs immigrés de Montreuil) ; *entre une* soirée très « select » au Black and White (discothèque favorite des milieux diplomatiques africains) et un récital au Théâtre Oblique, à Campagne Première ou à la Chapelle des Lombards (lieux trop rares avec le Café d'Edgar ou la *cour* des Miracles où l'on peut entendre parfois de la *musique noire*) ; *entre* les bals antillais de la salle Wagram (où se produisent énormément d'orchestres) et *les rassemblements* à la Mutualité (comme *celui* du 18 *mai*, jour anniversaire de l'abolition de *l'esclavage aux Antilles, qui* fit salle comble) ; entre un mariage bambara et une soirée à l'Escale, il y a tout l'éventail des pays, des classes sociales, des générations, des musiques à cheval entre la tradition et le modernisme.

Il n'y a pas une musique mais des musiques noires, que traversent et séparent l'épaisseur des traditions nationales et ethniques, le poids des influences et des aliénations, des laminages, des écrasements *vécus sous la colonisation*, dans la « diaspora ». Musique(s) noire(s), diversifiée(s) à l'infini par les « tracés » de l'histoire, face aujourd'hui aux mêmes prises de *conscience, qui se retrouve(nt)* — autre « diaspora », autre retour de l'histoire — ronde concentriques, ici à Paris. Comment classer, ranger *tout ça ?*

La France par affinité

Il y a le jazz bien sûr, le blues, le rhythm'n blues et le free jazz. La musique noire-américaine, la seule *qui ait franchi* tous les murs occidentaux. Sidney Bechet est arrivé à Paris en 1919, Paris l'a découvert en 1925. Explosion d'une musique qui depuis a *influencé*, transformé toute la musique occidentale.

Les Noirs américains sont toujours venus pour des raisons impérieuses (le manque de travail, la discrimination raciale aux Etats-Unis). Ils trouvent *ici*, à défaut d'une bonne organisation, des *conditions* de travail meilleures et une certaine considération *(« quitte à découvrir plus tard une autre forme de racisme, plus hypocrite mais tout aussi réelle »)*. Paris a découvert et fait vivre (plus ou moins bien) un nombre important de musiciens qui crevaient de faim aux Etats-Unis. Même *si* la situation n'est *plus tout* à fait aussi favorable qu'il y a une dizaine d'années (beaucoup de clubs en particulier ont fermé), les *Noirs américains continuent de venir* s'installer là, de tenter leur chance (La Velle, Sugar Blue tout dernièrement).

Memphis Slim, Bill Coleman, *Kenny Clarke, Lou Benett, Steve Potts, Muhamad Ali, Bobby Few*, Franck Wright, Royal Blue, Rhoda Scott, Benny Waters, Joe Turner, Suleiman Hakim... ils sont une trentaine en tout (*certains* sont là depuis vingt ans), pour qui Paris n'est plus la *« seconde capitale après New-York »*, mais un *tremplin* — *et un* bon — pour les tournées.

Les Américains *bénéficient d'un* préjugé favorable dans le public et dans la *presse* (à *tel* point que *les* Africains soupçonnent les critiques français d'être incapables de distinguer un bon d'un mauvais musicien « free » — ce qui n'est pas *entièrement* faux !) La musique noire américaine *est* reconnue, respectée en France, elle a un public (le problème n'est pas le public mais les lieux pour l'en*tendre*), elle a une *place*, un statut *social* que n'ont pas encore les musiques africaines et antillaises.

Paris, pourtant, est en train de devenir un véritable « centre » pour les musiciens africains d'origine francophone. Selon Alphonse-Marie Toukas, producteur à Radio-France Internationale, près de cent cinquante musiciens africains vivent aujourd'hui à Paris.

Des *Camerounais* (les *plus* nombreux, les plus dynamiques, Francis Bebey, l'un des meilleurs guitaristes *africains*, Georges Anderson, Eteil Tobbo, Kemayo, Pierre Tchakounte), des Congolais (Prosper Nkouri, *très* bon percussionniste, auteur compositeur, les Mbamina, les Ebende, *les* Kalimandjaro, T a n a w a, les Bayembi), des Ivoiriens (Manu Dibango et Ernesto Djeje sont retournés dans leur pays ; Bozambo, *François Lougah*), des *Béninois* (Coffin's), des *Mauriciens* (Alain Permal, Johnny Sheridan, Cyril Labonne), des Togolais (Adolf Winkler, Kapia, Grégoire Lawani), des *Zaïrois* (King Joe Ballé, Toms, Bovic), des S é n é g a l a i s (Math Samba, Lamine Konté, *deux* bons musiciens, Sekou Conde, Beps), des Gabonnais (Akendengue, Rompavet, Ondeno), des *Guinéens (Jo Maka)*, des Maliens (les musiciens *maliens* se trouvent souvent dans les foyers. Balayeurs ou ouvriers chez Renault, souvent *fils* de griots, *ils* ont reconstitué un groupe pour les besoins de la communauté, ainsi Alpha Kouyate, fils d'un grand griot, Mamadou Doucoura...), etc.

On peut s'interroger bien sûr sur les raisons qui font que tant de musiciens africains s'expatrient. L'absence de structures là-bas, *les* pressions de l'Etat sur l'artiste, ces raisons évoquées par Akendengue et par tous les artistes expliquent beaucoup de choses. Elles n'expliquent pas tout. Il faut ajouter *les* liens *privilégiés* qui continuent d'exister entre l'Afrique francophone et la France, la *présence* ici de nombreux travailleurs immigrés, *communauté importante qui côtoie* (sans *la voir*) celle, beaucoup plus *récente* constituée par une nouvelle bourgeoisie africaine, exodes obligatoires ou désirés, tout cela ajouté au phénomène de « balkanisation de l'Afrique » explique *le* nombre croissant des artistes africains en France.

« Ce que je fais, je ne peux le faire qu'à Paris, à Londres ou à New-York », dit Francis Bebey. Il entend par là que ce n'est qu'à partir d'une grande capitale qu'il peut organiser ses tournées dans le monde (il a choisi la France par affinité). *« Paris internationalise, Paris permet tout, du moins on le croit »* d'après Alphonse-Marie Toukas, les jeunes viennent à Paris *« pour se faire connaître en Afrique, ils veulent faire un disque »*. Par l'intermédiaire de Radio-France-Internationale, de sociétés comme Sonodisc, Safari Ambiance, qui se *sont spécialisées dans l'exportation*, ils espèrent se faire entendre dans tous les Etats africains (chose impossible à partir de chez eux), puis repartir ensuite, comme Manu Dibango, une fois *connus*, dans leur pays. Ils découvrent bien évidemment que ce n'est pas si simple. Et pas seulement eux.

Malgré la pluie dehors, le temps s'était arrêté ce jour-là comme en Afrique à l'heure chaude. La *griote* Niama Makalou parlait de son métier appris depuis l'enfance, de sa tante qui *lui* avait enseigné la technique du chant, des *généalogies récitées* petite fille, de la transmission depuis toujours, de génération en génération. Maddedu Janina traduisait au fur et à *mesure*. On avait apporté un plat de riz. La grande chanteuse Malienne Niama Makalou n'a plus personne à qui transmettre ses connaissances — sa *fille* ne s'y intéresse pas. Venue dans le cadre d'une tournée avec l'Ensemble national du Mali en 1975 (dont elle fait partie), elle est restée depuis *« pour faire un disque »* — seule manière selon elle de transmettre son *« héritage »*. Malgré la vie chère « dure » (sur l'accueil qu'elle a trouvé en France, elle a seulement dit : *« Mieux vaut ne pas en parler »)*, elle attend. Elle *organise* les fêtes, *les* mariages dans la *communauté malienne*. Depuis trois ans, elle attend d'enregistrer *« l'histoire complète de Soundiata »*.

Rencontre avec Pierre Akendengue

AKENDENGUE a trente-six ans, il est né dans l'île d'Aouta, au Gabon. Il vit à Paris, il a la gaieté claire de ceux qui sont toujours prêts à regarder et qui disent ce qu'ils voient. Il est le messager moderne, le « personnage aux jambes flûtées », celui qui sait, qu'on doit chasser, il est Poe, le petit oiseau dont le chant fait pleuvoir Poète, grand poète, bourré d'humour autant que révolté, il dénonce l'oppression, la corruption, le népotisme, les maux d'un continent, avec des images surprenantes, des raccourcis fulgurants. Ses chansons sont comme des petits coups de hache :

« Ma hache mord le bois
Le soleil mord mon corps
Ma hache déteste le bois
Mes mains sont en sang...
Je bosse. »

En français ou en myene (sa langue natale), Akendengue attaque l'écorce des choses, fait gicler les copeaux d'un continent qu'il met à nu. Il regarde. Le petit manguier, les empereurs comme le lion, les ministres comme la gazelle... Son bestiaire où les dieux et les animaux de la fable se mêlent aux chefs d'Etat, aux bouchers recyclés en prospecteurs, aux militaires, aux curés ou aux agents de la C.I.A. témoigne d'une Afrique où les classes sociales, les siècles et les civisations s'entrechoquent, où le quotidien dérape vers le fantastique.

Akendengue, qui appartient à l'ethnie Knomi, une des branches de la grande ethnie Myene, a connu, comme ceux de sa génération, la colonisation, puis l'indépendance. Il a fait ses études en France, où il est maintenant depuis quinze ans.

« Toi l'œil
Qui as vu tant d'oppression...
Réjouis-toi !
Enfin l'oppression prend fin
Bravo, bravo, bravo...
Mais regarde bien
Nous avons à notre tête un [monstre ! »

« Mon premier contact avec la musique européenne a été le grégorien, *dit Pierre Akendengue*. Mon père, instituteur à l'époque, enseignait dans une école de missionnaires. Je chantais la messe tous les matins en grégorien. Puis il y a eu le phonographe : Patrice et Mario, et *Montagne d'Italie*.

» On écoutait les disques par curiosité, on ne dansait pas. On assumait la culture française, on n'y participait pas. Mais le grégorien, ce n'était pas une mauvaise chose. C'est une musique belle, donc formatrice. On chantait avec plaisir, on était croyant. Le mystère était d'autant plus grand qu'on n'y comprenait rien. C'était vraiment beau !

» Dans les années 40, le gouvernement avait interdit la musique traditionnelle dans ma région natale, et comme les missionnaires avaient rattaché cette musique au fétichisme, on se sentait coupables. Cela ne nous empêchait pas, quand on était en vacances, d'aller chez le féticheur : tout le monde était à la fois catholique, protestant et animiste.

» La musique *traditionnelle*, je l'ai connue dans mon enfance, au village, pendant la période des vacances. Ce sont mes grands-parents et un oncle guérisseur qui m'ont élevé dans cette culture. Je lui dois beaucoup Dans la tradition Nkomi (la langue Nkomi est une langue Bantou), la ligne de démarcation entre le parlé et le chanté est très peu nette, les discours des orateurs sont entrecoupés de chants, les contes tantôt dits, tantôt chantés. On raconte même que le chant est la manière de parler d'un Nkomi.

» La contestation du pouvoir remonte au temps où les Etimbwe-Nkombe (ou Nkomi) formaient un royaume. Anyambie, personnage mythique, père des hommes, des animaux, des éléments, est mis à mort dans certains contes. Quand il se montre faible, il peut être contesté, ou dépassé par ceux-là mêmes qu'il a engendrés, tels N'Kombe, l'astre solaire, ou Ndyambe, le tonnerre. Malheureusement, là encore, les missionnaires ont utilisé le mot Anyambie pour le dieu unique, ce qui a créé une ambiguïté.

La première gorgée d'eau

— Vos chansons ont été interdites au Gabon...

— Quand j'ai commencé à chanter vraiment, en 1973, les autorités gabonaises avaient fait arrêter un certain nombre d'universitaires, d'étudiants, sous prétexte d'un complot communiste. Je préparais alors une thèse de psychologie et j'ai dû aller au Gabon pour faire des recherches. Le bruit a couru que j'allais être arrêté. J'ai dû quitter le pays. Mes chansons ont été interdites pendant cinq ans mais elles sont diffusées aujourd'hui à la radio. En 1976, le gouvernement m'a demandé officiellement de faire partie de la délégation gabonaise envoyée au Festival de Lagos.

— Vous n'avez pas envie de retourner vivre au Gabon ?

— J'y suis retourné pour donner deux concerts, mais il faut comprendre ce qui se passe dans mon pays. Si la musique traditionnelle est encore vivante dans les campagnes, en ville la situation est différente. La musique congolaise, la musique afro-cubaine, le tango, le rock, le disco, ont envahi successivement le pays. Les jeunes ont tendance à copier ; ils ont abandonné la musique traditionnelle que les paysans venus travailler en ville ont eu honte d'écouter. La plupart des gens vivent désormais la musique traditionnelle en étrangers. Il y a des gens très doués, à qui on fait appel à des moments privilégiés — comme la naissance ou les veillées, — mais le métier de chanteur n'est pas considéré en tant que tel. Il n'y a pas de griots au Gabon. Etre chanteur dans un pays où tout le monde rêve d'être fonctionnaire est pratiquement déshonorant.

» Mais il y a plus grave, et valable pour toute l'Afrique : l'utilisation par le pouvoir des « groupes d'animation » (ce sont des groupes qui font de la musique en province) et les musiciens au service des chefs d'Etat. On offre villas, voitures, tournées (à l'occasion d' « échanges bilatéraux »), et les plus serviles chantent les louanges du chef d'Etat.

» Certains se rebellent, et on les tient pour des opposants ou des suspects. Dans la plupart des pays d'Afrique, ne pas cautionner, c'est être contre ! On peut dire que vous êtes l'ami des Cubains ou communiste...

» En 1971, le gouvernement m'a demandé de chanter la « rénovation », j'ai refusé.

» L'Afrique c'est l'impasse, la France c'est difficile. Rien n'est prévu. Dans les circuits officiels de diffusion, le racisme peut intervenir. On passe en général dans les mêmes circuits que les chanteurs de la « nouvelle chanson », les maisons de jeunes, les maisons de la culture, mais on ne travaille pas dans les mêmes conditions. On participe à des spectacles collectifs, on fait des « plateaux ». On appartient à un genre marginal, les « minorités ethniques ». Il y a aussi les difficultés avec la radio et la télévision : je suis l'un des seuls Africains qui chante à la radio ; mais quand j'ai eu le prix de la Jeune Chanson au MIDEM en 1976, avec Gérard Lenorman et Beau Dommage, Lenorman a eu une émission d'une heure à la télévision. Moi, rien du tout.

— Certains disent que Paris est un tremplin pour les artistes africains francophones ?

— Aucun n'a réussi. Les musiciens de talent, même si leur art est orienté, n'ont pas besoin de Paris pour gagner les cœurs des Africains. Mais pour moi, c'est ici, à l'étranger, que j'ai appris à apprécier la musique africaine, c'est ici que je l'ai « objectivée ». Dans ce que je chante aujourd'hui, il y a la part originelle, la part de mon enfance ; la part apprise par le biais de l'ethnologie, de l'ethnomusicologie, et ce qui est le résultat des confrontations. Je ne veux pas m'enfermer dans ma chimie. Je veux connaître autre chose, pour déboucher sur d'autres musiques, pour mieux « posséder » ce qui m'est propre.

— Après quinze années passées à Paris, peut-on rester encore africain ?

— Je suis complètement en Afrique dans ma tête. Nandipo, là où j'ai bu ma première gorgée d'eau, ça je ne peux l'oublier ! C'est ce qui nourrit ma sensibilité aux choses, aux autres. Ensuite, il y a ce que j'entends depuis des années, la musique d'ici, celle des Etats-Unis et d'ailleurs... On m'a reproché d'utiliser le violon, un instrument occidental (à croire que les gens ne savent plus qu'il existait des vielles en Afrique !), on me reproche aussi, surtout dans les milieux intellectuels africains, de chanter parfois en français (si un chanteur utilise l'anglais, les mêmes n'ont rien à redire). Si je chante en français, c'est pour communiquer. Je chante en français pour dénoncer Soweto et les régimes corrompus, j'ai envie que les gens sachent ce que je dis, que c'est cela que je dis, et pas autre chose. » — C. H.

★ Concerts : le 23 juin à Elbeuf, le 24 à Trappes, le 7 juillet au Théâtre d'Orsay. Disques : « Owende », Chants du monde, LDX 74 677 ; « Nandipo », SH 100 45 ; « Afrika Obota », F H 10 863, « Eseringila », NT 30 001.

Le tambour des ancêtres

La *musique africaine* se caractérise par sa très grande diversité (musiques traditionnelles, musiques en pleine évolution, musiques modernes de danse, variétés), par la haute qualité d'un grand nombre d'artistes, *et* par l'ignorance du public à *leur* égard. Pas ou peu d'endroits pour les écouter (ils évoluent beaucoup en circuit africain), peu de critiques, pas de radio. Akendengue, Bebey, Guem, Zacca, Lamine Konte, Math Samba, effectuent un travail considérable — *capital pour l'avenir* de la musique africaine. Artistes à « la croisée des chemins », ils *défrichent* des voies nouvelles en plongeant au plus profond d'eux-mêmes, de leurs racines, de leur conscience, tenant compte de leur évolution intérieure et de celle du monde.

Paris *qui « permet tout »*, Paris qui permet parfois ce qui est impossible là-bas, Paris n'est pas le paradis. *Tous les musiciens parlent de* la difficulté du quotidien en France (cartes de travail, travail, et aujourd'hui, soudain, ce projet de loi) comme tous finissent par parler du racisme *un* peu partout. Toto Bissainthe, extraordinaire chanteuse-comédienne haïtienne, a eu cette phrase : *« On n'est pas pareils, on ne vous voit pas pareils, on est des comédiens-nègres ! »*

On dit généralement qu'il ne se passe pas grand-chose dans la *musique antillaise à Paris. C'est* injuste. La musique antillaise a du *mal à se débarrasser d'une image* de marque qui assimile toute *musique* au « boudin-accras », au *« frottis-frottas »* exotique propagé par le courant « doudouiste » (Moune de Rivel, Gérard Lavigny), *Image* combattue depuis quelques années par un certain *nombre* de musiciens conscients qui ont pris le *gro'ka* (le tambour des ancêtres esclaves) comme le *symbole* de la révolte et de *la « désaliénation »*. Guy Conquête, Mounkika, Badioka, Voltage 8 font partie de ce mouvement de retour aux sources qui prend de l'importance, leur travail est à suivre attentivement. Alain Jean-Marie, Bibl Loulson, Louis Xavier, Georges Nouel, suivent la même démarche pour le jazz.

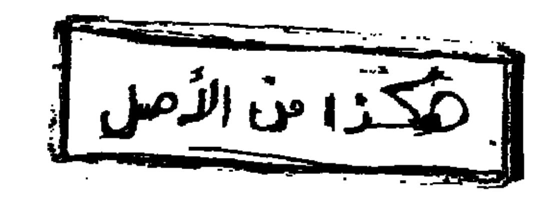
Salsa, biguine, *gro'ka*, jazz, free jazz, blues, sans compter toutes les musiques électrifiées des innombrables orchestres de danse : la musique antillaise est très diverse, elle est aussi très divisée. Des courants s'affrontent sur la question d'identité. Henri Guedon, *qui* anime un (bon) orchestre de salsa, *déplore* *l'esprit qui règne chez les musiciens* antillais à Paris. L'esprit de compétition, l'esprit de *« hiérarchie instrumentale »* (le pianiste se considère au-dessus du contrebassiste qui se considère au-dessus du percussionniste), empêchent, selon lui, tout travail collectif et toute véritable création.

Jalousies, clivages, manque de communication ; la musique antillaise traverse une phase difficile (*mais active*) : il suffit d'entendre — une fois ! — les chants vaudous de Toto Bissainthe (Haïti), de *Marianne Matheus (Guadeloupe)*, de Marie-Claude Benoît (Martinique) et d'Akonio Dolo (Mali) *pour comprendre ce que peut avoir de fécond la mise en commun* — chacun à partir de sa *propre* coupure, en suivant l'itinéraire de chacun — des diasporas. D'autres commencent de le faire. Akendengue, *Bibl* Loulson, Jo Maka, Winkler.

Paris *n'est* pas New-York. L'Afrique n'est pas à Paris. Et Paris est dur. *La musique* noire passe pourtant par Paris. A quelques signes imperceptibles, le public qui est venu cet hiver au Théâtre *Oblique* (un mois de musique africaine), celui *qui est* venu en mai à la Chapelle des Lombards *(un mois* de musique antillaise), au *besoin de rencontre* exprimé par des musiciens, à des « presque rien », on se dit que quelque *chose* bouge. Quelques ghettos éclatent. Bientôt un mouvement ?

★ Parmi les discothèques qui diffusent de la musique noire à Paris, on peut citer le Black and White (excellente sélection, beaucoup de musique africaine et de soul, 31 *bis*, rue des Lombards) *;* la Plantation (très bonne musique cubaine, gabonnaise, congolaise, antillaise, reggae, 45, rue Montpensier); le Mambo Club (musique afro-cubaine et antillaise, 29, rue Cujas) ; le Malibou (toutes les musiques noires, 44, rue Tiquetonne) ; le Macumba (99, boulevard Diderot)... Dans les nombreux bals antillais du samedi soir (en particulier ceux de la salle Wagram) on découvre beaucoup d'orchestres (*les pires et les meilleurs*) ; à l'Escale (15, rue Monsieur-le-Prince) se produit en permanence un bon orchestre afro-cubain.

Quelques magasins de disques se *sont spécialisés* : Music Place (138, bd Voltaire) dans toutes *les* musiques noires, soul, afro-cubaine, cubaine, antillaise, haïtienne, africaine ; Anvers Musique (35, bd Rochechouart) en musique afro-cubaine, antillaise et jamaïcaine ; et aussi Kubaney Musique (29 *bis*, rue de Rocroy) ; Authentic Music (29, rue Fontaine-au-Roi).



Festivals en France

POUR UN CALENDRIER MUSICAL

Paris et Ile-de-France

FESTIVAL DU MARAIS
(13 juin-13 juillet)

« Cent vingt-cinq ans de musique *française* » *connue* et méconnue (Franck Alkan, Fauré, Onslow, Mehul, Boëly, Gounod, Chausson). Ensemble à vent de Paris (14 juin), Trio Risler (19 juin). L'orgue français au dix-neuvième siècle (21 juin) ; Berlioz : *Symphonie funèbre et triomphale* (27 juin) ; Musiques originales pour piano à pédalier et harmoniums (29 juin). Rens. : 68, rue François-Miron, Paris 75004, tél. 272-44-70.

FESTIVAL ESTIVAL
(16 juillet-22 septembre)

Pro Cantione Antiqua (16 et 17 juillet). Penderecki : *Magnificat* (19 juillet) ; C. Ives (20 juillet) ; A. Scarlatti : *la Passion selon saint Jean* (6 et 7 août) ; Lassus : *Prophéties des Sibylles* (14 août) ; Quatuor Parrenin (23 août) ; G. Leonhardt (5 septembre) ; Quatuor Esterhazy (13 septembre) ; soirée Schœnberg (14 septembre). Rens. : 5, place des Ternes, Paris 75017, tél. : 227-12-68.

ETAMPES
(26 mai-24 juin)

Ensemble Huelgas, Quatuor vocal de Louvain (9 juin). *Ensemble Kuijken (16 juin)* ; K. Boeke et W. Van Hauwe (17 juin) ; Airs et dits du peuple de Flandre (22 juin) ; Collegium vocal de Gand (23 juin) ; Kermesse flamande au temps de Breughel (24 juin). Rens. : Comité d'animation culturelle d'Etampes, tél. : 494-33-11.

SAINT-DENIS
(29 mai-28 juin)

Steve Reich (23 juin) ; Mahler : *Cinquième symphonie* (26 juin) ; récital S. Richter (28 juin). Rens. : Centre culturel communal, tél. 243-30-97.

SCEAUX
(13 juillet-7 octobre)

Ensemble de musique baroque de Drottningholm (21 juillet). Trio à cordes français (22 juillet) ; I. et N. Gotkowsky, piano et violon (29 juillet) ; Jörg Demus (2 septembre) ; Octuor de Paris (6 octobre) ; Rens. : Secrétariat du Festival, *1*, rue des Imbergères, 92330 Sceaux.

Ouest

ANJOU (23 JUIN-13 JUILLET)

Cathy Berberian (25 juin) ; *le Jeu de Robin et Marion* (28 juin, à Peissis - Macé) ; Haydn : *la Création* (3 juillet, à Fontevrault) ; Christa Ludwig et l'Orchestre féminin de Prague (10, 11 et 12 juillet, à Angers). Renseignements : *(41) 88-44-74.*

LA COTE D'OPALE
(23 JUIN - 15 AOUT)

Orchestre philharmonique de Lille (25 juin, à Boulogne) ; Symphonietta de Sofia (13, 19 et 21 juillet, à Hardelot) ; Pro Cantione Antiqua (24 juillet, à Boulogne) ; Orchestre de chambre de Prague (12 août, à Cucq-Trépied-Stella). Rens., 1, rue Guyale, 62200 Boulogne. Tél. : *(21) 30-02-78.*

GARGILESSE (20 - 25 AOUT)

Académie de harpe : colloques et débats publics *(20 au 23 août)* ; concerts : quatuor des Madrigalistes de Madrid (23 août) ; *M.-C. Jamet, C. Lardé, G. Caussé* (24 août) ; quintette Taffanel (25 août) ; concert des solistes de l'académie (26 août). Rens. mairie de Gargilesse, 36190 Orsennes. Tél. : (54) 47-85-48.

LANGEAIS

Concerts en plein air au domaine de Vernou : 30 juin, 1er, 7 et 8 juillet. Programmes exclusivement composés d'œuvres *proposées par les interprètes* et les compositeurs. Rens. Tél. : (47) 55-80-59.

MESLAY (29 JUIN-7 JUILLET)

La Grande Ecurie et la Chambre du Roy *et* ensemble *vocal* Ockeghem (Bach : *Magnificat* (29 juin) ; Haendel : *Passion selon Brockes* (30 juin) ; M.-A. Charpentier : *Te Deum* ; A. Campra : *Tancrède* (1er juillet) ; Britten : *la Fournaise ardente* (6 et 8 juillet) ; Mendelssohn : *Elias* (7 juillet). Rens. : (47) 61-81-24 (poste 744).

MONT-SAINT-MICHEL
(12 JUILLET-11 AOUT)

Orchestre de chambre de Bretagne (15 juillet) ; orchestre Pro Arte de Munich (18 juillet) ; Orchestre de chambre de Tchécoslovaquie (10 août) ; duo Billard - Azaïs, deux pianos (11 août). Rens. : S.I. Avranches. *Tél. : 58-00-22.*

NOHANT (15 au 24 juin)

M. Beroff et *J.-P.* Collard (15 juin). C. Arrau (16 juin). C. Ludwig (17 juin). A. Ciccolini, J. Darnel (22 juin). A. Argerich et M. Maisky (23 juin). Dezso Ranki (24 juin). Rens. : (54) 48-11-36.

SULLY-SUR-LOIRE
(16 juin-21 juillet)

E. Heidsieck (16 juin). Trio Fontanarosa (22 juin). Radu Lupu (29 juin). J. Suk et J. Demus (30 juin). La grande écurie et la chambre du roy (7 juillet). O. Caceres (14 juillet). T. Vasary *(20 juillet). Syndicat d'initiative* de Sully-sur-Loire, 45600, téléphone (38) 35-32-21.

Sud-Ouest

ALBI (18 juillet-9 août)

J.-P. Wallez, A. Ciccolini : Beethoven (18, 20, 21 juillet) ; l'Ecole de Vienne (21, 22 juillet) ; Musique traditionnelle japonaise (26 juillet) ; *Histoire du soldat (3 et 4 août)* ; Mozart : *Messe du couronnement* (6 août). Renseignement : 19, place Sainte-*Cécile, 81000* Albi, tél. : (63) 54-22-30.

BEZIERS (5-24 juillet)

P. Entremont (7 juillet) ; Orchestre de chambre de Heilbronn (12 et 17 juillet) ; Orchestre de Bordeaux - Aquitaine (21 juillet). Rens. : (67) 28-44-57.

COMMINGES (6 juillet-24 août)

M. Chapuis, orgue (12 juillet) ; J. Guillou, orgue (17 juillet) ; J.-P. Brosse, clavecin (20 et 21 juillet) ; J.-P. Collard et F. Lodéon (3 août) ; A. Ciccolini *(7 août)* ; *Trio Tortelier (13 août)*. Rens. : BP 5, 31260 Mazères-sur-Salat, tél. : (61) 88-32-00 et 88-81-25.

GOURDON-EN-QUERCY
(17 juillet-30 août)

Le Quatuor Bulgare (25 juillet) ; Pro Arte de Munich (1er août) ; Collegium Musicum d'Aquitaine (15 août). Rens. : Rencontres estivales, Allée de la République, 46300 Gourdon, tél. : *(65) 37-06-40.*

LANGUEDOC (26 juin - 15 juil.)

Ecole d'orgue française, M. C. Alain (27 juin) ; L'orgue rétro, Odile Pierre (2 juillet) ; Orgue et piano, A. Marchal et D. Merlet (6 juillet) ; *G.* Leonhardt (11 juillet) ; G. Leonhardt et F. Bruggen (13 juillet). Rens. : Renaissance des orgues en Languedoc, 54, rue des 7-Troubadours, 31000 Toulouse, tél. : (61) 23-11-44 (poste 31-26).

LA ROCHELLE (28 juin-9 juil.)

Rencontres internationales d'art contemporain. Semaine Mauricio Kagel, concerts du 2 au 7 juillet : *Répertoire, Acustica, Présentation, Exotica, Pandora's box* ; Le Deller Consort dans *Amfiparnasso*, d'O. Vecchi (1er juillet) ; Ensemble Musique XX (7 juillet ; Récitals : C. Helffer (5 juillet) ; A. Kontarsky - S. Gawriloff (8 juillet) ; Istvan Matuz (3 juillet) ; Rens. : RIAC, 11, rue Chef-de-Ville 17000 La Rochelle, tél. : (46) 41-03-35).

PRADES (26 juillet-10 août)

Duo E. Krivine-Ivaldi, (30 juillet) ; *Orchestre de chambre* tchécoslovaque (4 août) ; Trio Tortelier (6 août) ; Récital M. Joao Pires (8 août). Rens. : 66500 Prades, tél. : (68) 05-02-11.

SAINT-LIZIER
(14-23 septembre)

Piano et mélodies françaises (14 septembre) ; Récital D. Ranki, piano (15 septembre) ; Concert Beethoven : A. Dumay, violon, J.-P. Collard, piano (16 septembre) ; M. Rudy, piano *(21 septembre)* ; *Soirée de lieder* avec B. Hendricks et I. Cage (22 septembre ; Récital D. Lively, piano (23 septembre). Rens. : 09190 Saint-Lizier, tél. : (61) 66-14-11.

Sud-Est

AIX-EN-PROVENCE
(15 juillet-6 août)

Opéras : *les Noces de Figaro (15, 19, 23, 26, 31 juillet, 3 août*, dir. N. Mariner, mise en scène J. Lavelli) ; Werther (21, 24, 27, 30 juillet, 2 et 5 août) ; *Porporino*, pièce lyrique d'après le roman de D. Fernandez, sur des musiques napolitaines du dix-huitième siècle (22, 25 juillet, 1er et 4 août) ; Concerts : Duruflé : *Requiem* (15 juillet) ; Récital *N. Denize (16 juillet)* ; Concerts Mozart par l'Academy Saint-Martin in the fields (17 et 20 juillet) ; Panorama de la mélodie française par B. Laplante (18 et 20 juillet) ; Schubert : *Messe en la bémol* (22 juillet) ; Orchestre philharmonique de Lille (28 juillet) ; Haydn : *la Création* (29 juillet) ; Concert G. Ligeti *(6 août)*. Rens. : tél. : (42) 23-37-81.

AIX-LES-BAINS
(1er au 12 juillet)

Orchestre national de France, dir. L. Maazel (1er juillet) ; Or*chestre de chambre de Mayence* (4 et 5 juillet) ; Landini Consort de Londres (7 juillet) ; Chorale Tchaïkovski (10 juillet) ; I. Virtuosi di Roma (12 juillet). Rens. : Syndicat d'initiative, tél. : (79) 35-05-92.

AJACCIO (17 au 27 juillet)

Cosi Fan Tutte (17, 19 juillet). Rens. : *Maison de la culture de* la Corse, B.P. 109, 20177 Ajaccio Cedex, tél : (95) 21-56-85.

ALZIPRATO (20 juillet-10 août)

J.-P. Rampal, L. Sgrizzi (22 juillet) ; Quartetto vocale, G. Marini, Gruppo di sette spade (26 juillet) ; Fête de village, inauguration des orgues de Corbara (29 juillet) ; L. Sgrizzi (3 août) ; B. Janis (7 août) : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri (10 août). Rens. : (95) 62-71-83.

ANTIBES (3 au 30 août)

Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, solistes : Rostropovitch (3 août) et Gidon Kremer *(16 août)* ; Récital Y. Boukov (9 août) ; Wiener Orchestra, direction et soliste : P. Entremont (30 août). Rens. : Maison du tourisme, 11, place de Gaulle, 06600 Antibes, tél. : (93) 34-55-64.

AVIGNON (15 juillet-6 août)

Théâtre musical : *les Choéphores*, musique d'Aurel Stroe (15, 16, 18, 19 et 20 juillet) ; *Un jour comme un autre*, musique de V. Globokar *(24 au* 27 juillet) ; *Mario et le magicien*, d'après Th. Mann, musique de J.-B. Dartigolles (du 31 juillet au 4 août) ; *le Cirque impérial*, musique d'A. Duhamel, texte de C. Alranq (30 juillet-4 août). Musique sacrée : *Messes* de Detlef Kieffer (22 juillet) : Messe de Akira Tamba (29 juillet) ; Créations. Rens. : (90) 81-58-20.

BASTIA (27 juillet-15 août)

Monteverdi : *Combat de Tancrède et Clorinde* (3 août). Musique ancienne par le Chœur d'Aix-en-Provence et le Madrigal de Strasbourg (7 août) ; Rossini : *le Barbier de Séville*, version originale (11 et 12 août) ; Mozart : *Requiem* (15 août). Rens. : Conservatoire national d'Avignon, tél. (90) 81-08-08.

LA CHAISE-DIEU
(24 août-3 septembre)

Festival de musique française.

Orchestre de l'Ile-de-France (24, 25 et 28 août, 2 et 3 septembre) ; Récital Cziffra (26 août). Ensemble Da Camera (27 août). La Grande Ecurie et la Chambre du Roy (30 et 31 août). Rens. : Velay-Voyages, 37, place du Breuil, 43000 Le Puy, tél. : (71) 09-74-64.

CHIRENS (7 juillet-3 août)

Quatuor Margand : programme Brahms (7 juillet). I. Solisti Veneti (14 juillet). Récital Y. Boukov (22 juillet). Orchestre de chambre d'Ankara (28 juillet). Trio Tortelier (3 août). Rens. : Syndicat initiative de Voiron 38500, tél. : (76) 05-00-38.

FREJUS (6 au 22 juillet)

Forum des arts et de la musique.

Œuvres classiques et contemporaines par la Maîtrise Gabriel Fauré (6 juillet). *Musique* improvisée avec M. Portal, J.-P. Drouet, P. Favre (11 juillet). Récital *G. Fremy (17 juillet).* Quatuor vocal M. Piquemal : Schubert, Schumann (20 juillet). Rens. tél. : (94) 51-20-36.

LYON (11 au 29 juin)

Festival international concours d'improvisation (19 juin). *Carmen*, dir. S. Cambreling, mise en scène L. Erlo (19, 21 et 23 juin au Grand Théâtre romain). *Missa Solemnis* par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Skrowaczewski (Auditorium Maurice-Ravel, les 28 et 29 juin). Rens. : Auditorium Maurice-Ravel, 82, rue Bonnel, 69003 Lyon, tél. : (78) 71-05-73.

Festival Berlioz
(du 18 au 22 septembre)

Roméo et Juliette (18 et 19 sept.). *Symphonie fantastique*, suivie de *Lélio ou le retour à la vie* (21 et 22 sept.). Rens. : même adresse.

MENTON (4 au 30 août)

Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. T. Vasary (15 août). Récitals : S. Richter (10 août), G. Kremer (20 août), B. Janis (23 août), Yo Yo Ma, (26 août), D. Barenboïm (28 août), *clôture* ; Orchestre de chambre de Vienne, dir. P. Entremont (30 août). Rens. : *Menton, Palais de* l'Europe, tél. : (93) 35-82-22.

MONACO (juillet, août)

Concerts par l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, sous la direction de G. Solti (1er juillet), K. Boehm (18 juillet), L. Foster (22 juillet), *G. Rojdestvensky (25 et 29 juillet)*, L. von Matacic (8 août), F. Leitner (12 août).

NICE (10 juin-4 juillet)

Schubert : *Messe en sol* (10 juin) ; Mozart : *Vêpres solennelles d'un confesseur* et *Requiem* (21 et 22 juin) ; M. A. Charpentier : *Te Deum* ; M. R. Delalande : *De Profondis (26 et* 27 juin) ; rens. : (93) 53-00-18 et 53-01-17.

ORANGE (août)

Mozart : *Requiem.* Chœurs Philarmonia de Londres, Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. P. Maag (3 août) ; Puccini : *Turandot*, avec M. Napier, T. Zylis-Gara, N. Martinucci, dir. Nello Santi (4 août) ; Couperin : *Leçons de ténèbres* (7 août) ; Cantates de Bach (8 août) ; Motets de Vivaldi et Scarlatti (9 août) ; Haydn : *les Saisons*, orchestre et chœurs de l'Opéra de Munich, dir. W. Sawallisch (10 août) ; Wagner : *Parsifal*, avec L. Rysanek, P. Hoffmann, M. Talvela, S. Nimsgern, orchestre et chœurs de l'Opéra de Munich, dir. Sawallisch (11 août). Rens. : Maison du Théâtre, B.P. A.Z., place des Frères-Mounet, 84100 Orange, tél. (90) 34-15-52 et 34-24-24.

PROVENCE (juillet-août)

Duo de piano Billard-Azaïs *(24 juillet à Sanary)* ; *Sonates* pour flûte et clavecin de Bach, par J. Rocheblave et A. Raynaud (13 août à Bandol) ; récital B. Rigutto (17 août au Castellet). Rens. : tél. (94) 74-11-74.

ROMANS (DROME)
(25 juin - 14 juillet)

L'Histoire du soldat (à Dieulefit le 27 juin, à Montélimar le 28, à Romans le 29). Musique contemporaine par les chœurs de l'Université *de Provence* (le 7 juillet à Suzy-la-Rousse) et les solistes de Valence (programme différent le 11 juillet à Valence). New Phonic Art (10 juillet). Pièces pour flûte et bande magnétique et ensemble instrumental de Romans (12 juillet à Romans). Rens. : ADDIM/Drôme cour Saint-Ruff, 26000 Valence, *tél. (75) 42-00-07.*

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
(3 juin - 7 octobre)

G. Leonhardt et F. Bruggen (16 juillet). Trio Borodine (8 août). F. Chapelet, orgue (7 octobre). Rens. : Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 165, rue Michel-Ange, 34000 Montpellier, tél. (67) *63-14-99.*

SAINT-MAXIMIN
(7 juillet - 12 août)

Musique baroque (7 juillet). Journée Ohana (21 juillet). Impressionnistes français à quatre mains (28 juillet). Compositeurs provençaux du XVe au XXe siècle (4 août). Rens. : tél. (94) 78-01-93 *et* 78-02-93.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
(7 juillet - 14 août)

Récital J. Berbié (7 juillet). Orchestre de chambre Paul Kuentz (15 juillet). F.-J. Thiollier, *pianiste (7 août)*. Rens. : Office du tourisme, 13210 Saint-Rémy-de-Provence, tél. (90) 92-05-22.

SALLANCHES (juillet)

Ensemble instrumental de Grenoble (7 *juillet*). *Récital G.* Tacchino (17 juillet). Camerata de Genève (22 juillet). Rens. : M. Dumoutier, « Les Allobroges », 74700 Sallanches, tél. : 58-07-20.

TOULON (21 mai-13 juillet)

Quatuor Talich de Prague (19 juin, Toulon). London Mozart Players (4 juillet, Hyères). Octuor de Paris (fort de Brégançon, 7 juillet). Orchestre de Bordeaux Aquitaine (13 juillet). Rens. : Office de tourisme de Toulon, tél. : (94) 93-13-00.

VAISON-LA-ROMAINE
CARPENTRAS
(8 juillet-10 août)

Orchestre de Strasbourg (11, 12 et 13 juillet, Vaison). Gounod : *Romeo et Juliette* (Carpentras, 17, 20, 23, 25 juillet). Haydn : *l'Apothicaire* (30 juillet, 1er, 3 août, Carpentras). Jessye Norman (2 *août, Carpentras*). Récital B. Janis (8 août, Vaison). Rens. : (90) 63-00-89 et 36-02-11.

VICHY (7 au 21 juillet)

Cosi fan tutte (7 juillet). *Rigoletto* (12 juillet). *Les Pêcheurs de perles* (15 juillet). Rens. : (70) 98-25-11.

VILLEVIEILLE
(8 juillet-11 août)

I Solisti Veneti (29 et 30 juillet). Monteverdi : *Orfeo*, dir. Michel Corboz (6 août). G. de Machaut : *Messe de Notre-Dame*, Ensemble Guillaume Dufay *(7 août)*. Rens. : jusqu'au 15 juillet, 280-69-19, Paris, à partir du 15 juillet mairie de Villevieille (30250), (66) 80-03-24.

Est

BESANÇON
(31 août-16 septembre)

Orchestre symphonique de Boston, dir. S. Ozawa (31 août).

Quatuor Talich (1, 2 et 3 septembre). Jorg Demus (2 septembre). Z. Kocsis (6 septembre). Beaux Arts Trio de New-York (8 septembre). Orchestre de Paris *(9 septembre). Clemencic Consort* (13 septembre). Rens. : tél. : (81) 87-21-74.

CLUNY-EN-BOURGOGNE
(août)

Orchestre national de chambre de Toulouse (4 août). Nicole Afriat, piano (18 août). Ensemble G. Dufay : *Office des fous*, de *P. Corbeil, treizième siècle* (25 août). Rens. : Office du tourisme, Cluny. Tél. : (85) 59-05-34.

COLMAR (5 juillet au 30 août)

Les jeudis du Vieux-Colmar. Octuor à vent de Zurich (5 juillet). Ensemble de musique de chambre français (2 août). Ensemble Musica da Camera de Prague (16 *août*). *Complesse da* Camera Santa Cecilia de Rome (30 août). Rens. : tél. : (89) 41-32-11.

DIVONNE (15 juin-6 juillet)
vingt-cinquième Festival de
musique de chambre

C. Arrau (18 juin). Pinchas et Eugenia Zukerman (20 juin). *Schoenberg : Pierrot lunaire* (22 juin). *L'Amfiparnasso*, de Vecchi, avec le Deller Consort (25 juin). Quatuor Talich (27 juin). J. Starker et Z. Ruzickova (29 juin). G. Janowitz et I. Gage (4 juillet). Rens. : bureau de concerts M. Werner. Tél. : 563-38-54.

MULHOUSE (9 au 24 juin)
Festival Bach

Festival Bach. Soirée de cantates par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (9 juin). Concertos et suites, par l'ensemble La Follia (16 juin). *L'Offrande musicale* (19 juin). Boccherini : *Stabat Mater* (23 juin). Rens. : tél. : (89) 45-68-31.

STRASBOURG (8 au 24 juin)

Récital de violon, par Gidon Kremer (9 juin). Mahler : *Dixième Symphonie*, version Deryck Cooke (11 juin). Récital de piano, par K. Zimerman (17 juin.) *La Walkyrie, troisième acte* (24 juin). Rens. : S. Wolf, Strasbourg. Tél. : (88) 32-43-10.

une sélection



« Prova d'orchestra » vu par Bonnaffé.

cinéma

PROVA D'ORCHESTRA DE FEDERICO FELLINI

Une fausse répétition d'orchestre superbement filmée pour la télévision, une fable qui prend la dimension qu'on veut. La mise en place des musiciens et des instruments est bouleversée par un mouvement de contestation, lui même anéanti par une catastrophe extérieure. Puis l'ordre revient, mais avec la dictature du chef d'orchestre...

LA TROISIEME GENERATION DE RAINER WERNER FASSBINDER

Un film amer et impitoyable sur un groupe de terroristes sans idéal manipulés par les représentants de l'ordre. Pas d'issue dans l'Allemagne représentée par Fassbinder, où tout semble n'être que bouffonnerie.

Les Demoiselles de Wilko, d'Andrzej Wajda : un homme et cinq femmes liés par des souvenirs de bonheur essaient désespérément de ne pas croire aux dégradations du temps. **Norma Rae**, de Martin Ritt : tonique, exemplaire, la lutte d'une ouvrière pour la justice et la fraternité. **La Drôlesse**, de Jacques Doillon : un tête-à-tête, mis en œuvre par un grand dramaturge, entre une petite fille et un pauvre garçon. **Torre Bela**, de Thomas Harlan : la création d'une commune populaire au Portugal, la révélation d'un formidable cinéaste. **Les Moissons du ciel**, de Terrence Malick : prix de la mise en scène à Cannes, un film sur des espaces ouverts, habités par la passion et des espoirs fuyants. **Ces garçons qui venaient du Brésil**, de Franklin Schaffner : suspense hollywoodien et génétique-fiction, à base d'horreur nazie.

théâtre

DOM JUAN A LA COMEDIE-FRANÇAISE

Dans une clairière à l'écart du monde, peu à peu rongée par une lèpre végétale, domaine de l'esprit plutôt que terre ferme, la mise en scène de Jean-Luc Boutté retrouve les pierres de fondation de l'œuvre la plus « scandaleuse » de Molière, retrouve l'aigu du scandale et sa poésie innocente, blasphématoire.

LES DEUX ORPHELINES A LA PORTE-SAINT-MARTIN

Les péripéties du plus fameux des mélodrames déménagent du Trocadero sur le Boulevard du Crime et chacun retrouvera les émotions et les rires de Margot.

Mephisto, à la Cartoucherie du Soleil : deux scènes, deux attitudes à l'égard du théâtre et du drame allemand, un spectacle généreux et beau. **Pépé**, à la Cartoucherie de l'Aquarium : dans le grenier des souvenirs, un acteur jeune dialogue avec la vieillesse (jusqu'au 17). **Les Justes**, à l'Epée-de-Bois : vision subversive des utopies de Camus.

musique

LE FESTIVAL DE STRASBOURG

Doyen des festivals français, le Festival de Strasbourg offre cette année quelques très beaux concerts : Bach sous la direction de Karl Richter (le 8), le grand violoniste soviétique Ghidon Kremer (le 9), Lazar Berman (le 13), etc. Et Alain Lombard clôturera les manifestations avec le 3e acte de **la Walkyrie**, le 24 juin.

PARIS-MOSCOU EN MUSIQUE

Cette semaine commence l'immense cycle de l'IRCAM qui donnera un contrepoint musical à l'exposition Paris-Moscou du Centre Pompidou, dans les salles elles-mêmes : des musiques soviétiques actuelles complètement inconnues (le 6, à 20 h. 30) et deux concerts de poésies françaises mises en musique par des Russes : Yavorsky, Lourié, Roslavetz (qui devrait être la révélation de cette série), Knipper et Stravinsky (les 11 et 13 juin, à 18 h. 30).

CONCOURS THIBAUD ET ANDRE

C'est la saison des concours, fête et épreuve des virtuoses : le concours de violon Jacques-Thibaud ne réunit cette année que six Français et huit étrangers (du 10 au 16 juin), alors que le concours M. Long sera brigué par plus de cent pianistes (du 15 au 23 juin). Nouveau venu, le concours Maurice-André s'adresse aux trompettistes (11-21 juin) et aux ensembles de cuivres (12-18 juin), toutes les épreuves se déroulant au Théâtre de la Porte-Saint-Martin ; ce concours sera accompagné de concerts exceptionnels et de « classes de maîtres » (renseignements : 277-15-50, poste 2052).

KREMER ET ESTRELLA

Tandis que le violoniste soviétique Ghidon Kremer, dont la première apparition à Paris fut fulgurante, fera ses preuves en récital, avec Stravinsky, Beethoven, Stockhausen et Schubert (Champs-Elysées, le 7), une pléiade d'artistes se réunira pour honorer Miguel Angel Estrella, le grand pianiste argentin emprisonné en Uruguay depuis 1977 : on entendra en particulier M. Pollini, Ch. Eda-Pierre, E. et T. Heidsieck, E. Krivine, etc. (Gaveau, le 7 juin).

LE JEU DE SAINTE AGNES

Dans le cycle de théâtre musical contemporain, organisé par la Ville de Paris, l'Espace Cardin et TF 1, Marius Constant présente, au Musée des monuments français, une version entièrement réécrite de son « Jeu de sainte Agnès », cérémonial d'après un manuscrit provençal du XIVe siècle créé naguère au Festival de Franche-Comté : un drame touchant et violent d'une originalité particulière (les 12, 14, 16 et 18 juin).

SAINT-DENIS ET LE MARAIS

Le Festival de Saint-Denis continue à offrir des manifestations particulièrement intéressantes : Quatuor Via Nova (le 7), carte blanche Michel Portal, tant en musique classique qu'en jazz et en « expérimentations » (les 14 et 15), et surtout la monumentale 8e Symphonie dite des « Mille » de Mahler, dirigée par S. Ozawa, avec les chœurs de Radio-France, l'Orchestre national et de grands solistes (Basilique, le 11 juin, à 20 h. 30). Pendant ce temps, le Festival du Marais ouvre plus modestement ses portes et réunira, du 13 juin au 13 juillet, surtout de jeunes solistes aux Blancs-Manteaux, à Saint-Merri, à Carnavalet, etc. Avec pour décor les merveilleux hôtels du Marais flambant dans la nuit.

Gabriel Bacquier (Théâtre de la Ville, jusqu'au 9, 18 h. 30) ; œuvres de Gaussin, Decoust, Gerhard, Carter, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. D. Russel Davies (Centre Pompidou, les 7 et 8) ; **Hippolyte et Aricie** de Rameau, dir. J.-C. Malgloire (Dijon, le 7) ; **la Messe des fous** de P. de Corbeil, par l'Ensemble G. Dufay (Saint-Ambroise, le 8) ; Ensemble Huelgas et Quatuor vocal de Louvain (Etampes, le 9) ; **Tannhaüser**, mise en scène J.-C. Riber (Genève, les 11, 13, 15, 17 et 23) ; **Messe en si mineur** de Bach, dir. K. Richter (Dijon, le 11) ; Schubert, Messiaen, Beethoven, par les solistes de l'Orchestre de Paris (Champs-Elysées, le 11) ; D. Lively, pianiste (Athénée, le 11) ; T. Berganza (Opéra de Paris, le 12, à 20 h.) ; le Northern Orchestra, dir. J.-B. Pommier, avec A. Dumay (Versailles, le 12) ; Mozart, Berg, Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec Y. Minton (Champs-Elysées, les 13 et 14) ; **l'Enfant et les sortilèges** et **Œdipus-Rex** (Opéra de Paris, le 13).

expositions

PARIS-MOSCOU *AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU*

(Lire notre article page 17.)

LA PETITE REINE AU MUSEE DE L'AFFICHE

Une bonne centaine d'affiches choisies entre 1890 et 1914 — au temps de la petite révolution que provoqua l'arrivée des deux roues dans les foyers — qui montre tous les usages et avantages possibles et imaginables du vélo, par des dessinateurs qui avaient beaucoup d'imagination.

L'ATELIER DE ZADKINE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Les œuvres restées dans l'atelier de la rue d'Assas à la mort de l'artiste en 1964 et que sa veuve, Valentine Prax, a données à la Ville de Paris. Elles sont pour la plupart inconnues du public.

L'Art en France sous le Second Empire, au Grand Palais (un nouveau regard sur une période mal connue) ; **L'Œil double de Gaëtan Picon**, au Centre Georges-Pompidou (un hommage à l'écrivain, au critique, au directeur général des arts et des lettres) ; **Mer Egée, Grèce des îles**, au Louvre (de l'ère du bronze à la période classique) ; **Félix Vallotton**, au Petit Palais (un peintre indépendant, au temps des nabis et des symbolistes).

danse

Le Ballet de Wuppertal, au Théâtre de la Ville : l'univers aride de Pina Bausch, une danse engagée, un style expressionniste. **Maurice Béjart** dansé à l'Opéra de Paris : « Ce que l'amour me dit »... et au Palais des Congrès : « Léda », avec Plissetzkaïa. **Le Four solaire**, aux Bouffes du Nord : un lieu privilégié pour rêver la danse. **La Main**, au Théâtre de la Plaine : unis comme les cinq doigts (8 juin). **Solaris**, au Centre américain du boulevard Raspail (7 juin). **L'Ecole compagnie de Ballet de Paris**, à la Cité universitaire.

jazz

STEVE LACY AU CENTRE CULTUREL AMERICAIN

L'explorateur modèle du saxophone soprano propose, les 7 et 8 juin, un panorama et une rétrospective de dix années de jazz. Solo, duo avec Steve Potts et quintette avec Potts encore, Irène Aebi, Kent Carter, Oliver Johnson : une référence suprême pour son instrument mais aussi un artiste dont on lit les progrès à chacune de ses apparitions.

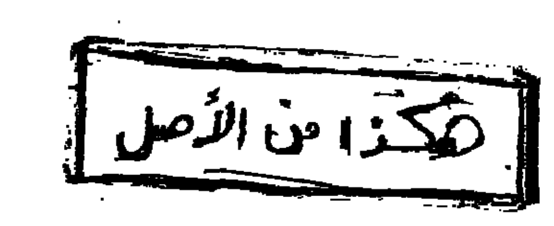
LEO SMITH-ROSCOE MITCHELL BIG BAND A L'ESPACE CARDIN

Le plus important des concerts organisés par Radio-France dans l'année, c'est ce grand orchestre d'avant-garde sous la direction de deux chefs de file de l'école de Chicago. La plus ésotérique, la moins complaisante pourrait-on dire, des voies suivies par les musiciens de cette école. On ne sait presque rien des éléments qui composent cette formation, sinon qu'ils ont tous été soigneusement sélectionnés pour interpréter une musique rigoureuse et expérimentale (6 juin, 20 h. 30).

variétés

ATAHUALPA YUPANQUI SALLE PLEYEL

De sa voix rauque, véhémente, le chanteur argentin parle du peuple d'Amérique latine, du travail, de la vie, et dialogue avec sa guitare, prodigieusement triste, ou violente (à partir du 11 juin).



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 3 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Mall. Jusqu'à l'automne.

L'ŒIL DOUBLE DE GAETAN PICON. — Jusqu'au 18 juin.

COPIE CONFORME ? John de Andrea, Chuck Close et J.-O. Hucleux. — Jusqu'au 11 juin.

ATELIER 15 : Thierry Delaroyère et Emmanuel Saulnier. — Jusqu'au 25 juin.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

JORIS IVENS. — Jusqu'au 2 juillet.

ANIMATION DES AUTOROUTES : art et archéologie. Promenoir. — Jusqu'au 18 juin.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

ALTERNANCES URBAINES. Jusqu'au 10 septembre.

HERB LUBALIN, graphiste et directeur artistique. — Jusqu'au 9 juillet.

« CRONUS 11 », LA CITE TRANSPARENTE. Taller Amsterdam. — Jusqu'au 2 juillet.

B.P.I.

EINSTEIN. — A partir du 8 juin.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 25 juin). Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404).

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20), poste 354). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

VIVANTE TAPISSERIE FRANÇAISE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 10 heures à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 juin.

FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe au XIXe SIECLE. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGÉE, GRÈCE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi, à 18 h. 30, par des conférences.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSÉE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1903-1970) — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. (Voir ci-dessus.) Du 8 juin au 30 septembre.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juillet.

SACRE DRAGON. — Exposition-atelier-Musée en herbe, jardin d'Acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août).

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - VICTOR REGNAULT, œuvre photographique (1810-1878). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

SALON DE MAI. Chapiteau de la Ville de Paris, parvis de la tour Montparnasse, rue de l'Arrivée. Tous les jours de 11 heures à 19 heures Jusqu'au 28 juin.

CHEFS - D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES du Musée national du Pays de Galles. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27) Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

ANDRE FRAYE. Œuvre de guerre, 1914-1918. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor Valenciennes (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22), sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 heures à 18 h. 30. Jusqu'au 1er juillet.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83) Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 juillet.

SIMA (1891-1971). Œuvre graphique et amitiés littéraires. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 24 juin.

A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. Trésors du département des cartes et des plans. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

J. K. HUYSMANS. Du naturalisme à Satan et à Dieu. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (261-82-83). Tous les jours, de 11 heures à 18 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juillet.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 11 juin). Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.

MUSEE INTERNATIONAL SALVADOR-ALLENDE (première partie). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juin.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.

HOMMAGE A ZADKINE. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 10 juillet.

SOTO. Œuvre graphique. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 29 juin.

SKOERD BUISMAN. Feuilles de soleil et d'ombre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

SYLVIA FINZI. Dessins et aquarelles. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 29 juin.

L'ART FORAIN DU XIXe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

APEL-LES FENOSA. Sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

LE VERRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

ISAAC BASHEVIS SINGER-RAPHAEL SOYER : une amitié créatrice. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 30 juin

XXVe ANNIVERSAIRE DU « PARIS REVIEW » : Affiches américaines. — American Center, 261, boulevard Raspail (033-99-92). De 12 h. à 21 h. Jusqu'au 30 juin.

L'ETE A LA CAMPAGNE : Objets de collections 1880-1949. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., jusqu'au 29 juin.

ARTISTES ETRANGERS : Boursiers du gouvernement français. — Hall de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles. Jusqu'au 22 juin.

PEINTURES EVOLUTIVES EN CRISTAL LIQUIDE : Œuvres d'Y. Charnay. — Ecole des arts décoratifs, 31, rue d'Ulm. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

GALERIES

UNE PEINTURE AMERICAINE : Lichtenstein, Oldenburg, Rauschenberg, Rosenquist, Segal, Warhol, Wesselman. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Du 9 juin au 12 juillet.

LE CHAS DE L'AIGUILLE : Babou, Kermarrec, Klasen, Poli, Stephant, Tirouflet, Voss. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 30 juin.

PEINTURE 14/15 : Louis Cane et Marc Devade. — Galerie Mollet-Viéville, 26, rue Beaubourg (278-72-31).

L. ARICKX, G. BERINGER, S. HOPF, W. VAN MALSEN, J. ORTNER, O. DE WIT. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 8 juin au 12 juillet.

ANTIQUAIRES A PARIS : La haute joaillerie de France. — Hôtel George-V, 31, avenue George-V. Du 8 au 17 juin.

TAHITI : Estampes, pastels et dessins, de J. Boullaire et A. Hervé. — Galerie R. de Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 30 juin.

CINQUANTE DESSINS ET AQUARELLES, DE DEGAS A MATHIEU. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24) Jusqu'au 30 juin.

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIECLES. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 10 juillet.

MAROTTES ET MARIONNETTES. — La Billebaude, 8, rue Saint-Paul. Jusqu'au 27 juin.

VINGT ANS DE LA GALERIE LAMBERT, 12-14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 28 juillet.

KAREL APPEL. Le cirque. — Galerie A.B.C.D., 212, boulevard Saint-Germain (222-12-32). Jusqu'au 30 juin.

ATILA. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard. Jusqu'au 29 juin

BARBIERI : l'utopie et ses images réelles. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 23 juin

BERROCAL. A la découverte des constructions intérieures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 30 juin.

ALBERT BESNARD (1849-1934). Œuvre gravé. — Galerie A. Candillier, 26, rue de Seine (354-59-24). Jusqu'au 30 juin.

VERONIQUE BIGO : Morceaux choisis. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 30 juin.

BERNARD BYGODT : Œuvres récentes. — Galerie l'Eté, 4, rue Yvonne-Le-Tac (255-58-41). Jusqu'au 30 juin.

MARTINE BOILEAU. Meubles sculptures. — Club des 10, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-43-61).

SAMUEL BURI. — Galerie Le dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.

SERGIO DE CASTRO. Peintures 1972-1978. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 23 juin.

GENEVIEVE COUTEAU. Prélude à Beaubourg. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03) Jusque fin juillet.

FRANÇOISE DE DALMAS. Dessins, aquarelles et gravures. — Galerie C. de Muzac, 19, rue de l'Echaudé (033-09-55). Jusqu'au 15 juin.

BRUCE DAVIDSON. Photographies. — Galeries Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 7 juillet.

REGIS DEPARIS. — Galerie Nina-Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 juin.

GERARD DIAZ. Dessins, peintures : 1977-1979. — E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.

GEORGE GROSZ. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09). Jusqu'au 30 juin.

HAGOP HAGOPIAN. Peinture graphique. — Centre d'art international, 99, boulevard Raspail (524-39-80).

KIM HAMISKY. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

THIMOTY HENNESSY. Variations sur le jardin de Venise. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin juillet.

JOHN HILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 29 juin.

JOEL KERMARREC. Douze peintures (janvier 1978-janvier 1979). — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Deuxième partie : jusqu'au 30 juin.

SIEGFRIED KLAPPER. Aquarelles et dessins. — Galerie C. Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-23-81).

HOMMAGE A ROGER LACOURIERE. — La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 15 juin.

YVES LEMARCHAND. Sculptures polychromes. — Galerie Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 juin.

HOMMAGE A PIERRE LOEB. Œuvres de Vieira da Silva, Szenes, Zao Wou Ki, Romathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 30 juin.

MAGNELLI. Œuvres de 1914 à 1968. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTINA MARTINEZ. — Galerie Maître-Albert, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 23 juin.

ANDRE MASSON. Dessins, gouaches, aquarelles (1925-1975). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 23 juin.

MONTHERLANT. Dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 30 juin.

ANTHONY PALLISER. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 7 juillet.

CHRISTIAN PARISOT. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-18-58) Jusqu'au 29 juin.

SIGMAR POLKE. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-88). Jusqu'au 12 juillet.

PRENTICE. Sculptures, granits, marbres, bronzes. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 18 juin.

REUTERSWARD. Portraits. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 10 juillet.

SALIM. Peintures récentes. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 30 juin.

SERPAN. Rétrospective. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 28 juin.

SERRANO. — Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 juin.

MANOU SHAMA-LEVY. Dessins. — Arts et Culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 30 juin.

JOEL SHAPIRO. — Galerie Gillespie-De Lange, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 21 juin.

SOCQUET. — Galerie Principe, 17, rue des Innocents (233-18-11). Jusqu'au 7 juillet.

OLIVIER STREBELLE. L'astreboule — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 7 juillet.

TAPIES. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

VALLOTTON. Dessinateur de presse. — Galerie Documenta, 53, rue de Seine (033-50-68). — Graveur. Galerie Sagot-Le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 16 juin.

ZADKINE. Cent vingt œuvres, 1918-1967. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 juillet.

EN BANLIEUE

BRETIGNY. Jean Gasnault. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi. Jusqu'au 24 juin.

EVRY. Tanguy : gravures, lithographies, etc. — Bibliothèque de l'Agora (077-93-50). Jusqu'au 30 juin.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Sculpture contemporaine. — Hall et parc de l'Hôtel-de-Ville (875-44-38). Jusqu'au 24 juin.

LA DEFENSE. Bijoux de Braque. — Galerie de l'Esplanade (796-24-24). De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

LE VESINET. Drôle de solitude : dessins d'humour. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 28 juin.

PONTOISE. La Terre Sainte au XIXe siècle. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00) Jusqu'au 31 août.

SAINT-DENIS. Daumier aujourd'hui : 300 lithographies et bois gravés (collect. L. Provost). — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-CLOUD. Olivier Mourgue : recherches et aquarelles. — Galerie Lefor Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-98-33). Jusqu'au 28 juin.

SAINT-OUEN. Picasso, le peintre sans la légende. — Place Jean-Jaurès (sous chapiteau) (254-65-79). Sauf mardi, de 16 h. à 20 h. ; sam., de 14 h. à 20 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 juin.

SAINT-QUENTIN - EN - YVELINES. P. Hosiasson et D. Mohr. — Centre culturel de la Villedieu, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Du 8 au 28 juin.

SCEAUX. Faïences imprimées des manufactures de Creil, Choisy-le-Roi, Montereau et Gien (donation Millet). — Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet.

VILLEPARISIS. Matta, l'homme descend du singe. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 30 juin.







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 JUIN

15 h. : 25 ans de cinéma italien : le Fils de Spartacus, de S. Corbucci ; 18 h. : Un homme à brûler, de P. et V. Taviani et V. Orsini ; 20 h. : Séduite et Abandonnée, de P. Germi ; 22 h. : Hommage à J. Huston : Dieu seul le sait.

JEUDI 7 JUIN

16 h. : 25 ans de cinéma italien : l'Aigle noir, de R. Freda ; 18 h. : films inédits : la Jeune Fille et la Mort, de M. Gontaut-Biron ; les Seringuas de Mellika et ma tasse de thé, de Akeel Soufajy ; 21 h. : Hommage à R. Marzouk : Sur le Nil, de H. El Nahhas ; Escalade vers l'abîme, de K. El-Cheikh.

VENDREDI 8 JUIN

16 h. : 25 ans de cinéma italien : Marcher ou Mourir, de G. de Santis ; 18 h. : la Villegiatura, de M. Leto ; 20 h. : Hommage à Jean-Benoit-Levy : la Mort du cygne ; 22 h. : Hommage à R. Marzouk : Maîtres et Esclaves, d'A. Reda.

SAMEDI 9 JUIN

16 h. : 25 ans de cinéma italien : la Novice d'A. Lattuada ; 18 h. : les Complexés, de D. Risi ; 20 h. : Hommage à Jean-Benoit-Lévy : Hélène ; 22 h. : Hommage à R. Marzouk : le Visiteur de l'aube, de M. Choukri.

DIMANCHE 10 JUIN

15 h. : 25 ans de cinéma italien : la Douceur de vivre, de F. Fellini ; 18 h. : Opération San Gennaro, de D. Risi ; 20 h. : Hommage à John Huston : les Désaxés ; 22 h. : Hommage à R. Marzouk : Oh nuit ! Oh temps !, d'A. Reda.

LUNDI 11 JUIN

Relâche.

MARDI 12 JUIN

16 h. : 25 ans de cinéma italien : Bambini in città, de L. Comencini ; Bambini tardivi (courts métrages) ; le Bûcheron, de V. Gottafavi ; 18 h. : Hommage à John Huston : Asphalt Jungle ; 20 h. : Hommage à Jean-Benoit-Lévy : la Maternelle ; 22 h. : Hommage à R. Marzouk : Après l'amour, de K. Atteya.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 6 JUIN

15 h. : Don X, fils de Zorro, de D. Crisp ; 17 h. 30 : l'Etincelle, de W. Hart et L. Hillyer ; 19 h. : le Vaisseau tragique, de V. Sjostrom ; 21 h. : Hommage à Mary Pickford : Stella Maris, de M. Neilan.

JEUDI 7 JUIN

15 h. : l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 17 h. : Sa Majesté la femme, de H. Hawks ; 19 h. : Hommage à Mary Pickford : Coquette, de S. Taylor ; 21 h. : la Grande Parade, de K. Vidor.

VENDREDI 8 JUIN

15 h. : Loin vers l'est, de T. Browning ; 17 h. Hommage à Mary Pickford : Marie les haillons, de M. Neilan ; 19 h. : le Club des trois, de T. Browning ; 21 h. : Molly Coddle, de V. Fleming.

SAMEDI 9 JUIN

15 h. : Hommage à Mary Pickford : Papa longues jambes, de M. Neilan ; 17 h. : Johan (Hommage à Maurice Stiller) ; 19 h. : le Trésor d'Arne (Hommage à Maurice Stiller) ; 21 h. : les Proscrits (Hommage à Victor Sjostrom)

DIMANCHE 10 JUIN

15 h. : Monte-Cristo, de H. Pouctal ; 19 h. : Hommage à Marie Pickford : Pollyanna, de P. Powel ; 21 h. : la Piste des 98, de C. Brown.

LUNDI 11 JUIN

15 h. : Vers le bonheur, de M. Stiller ; 17 h. : Hommage à Mary Pickford : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 19 h. : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C. Dreyer ; 21 h. : What Price Hollywood, de G. Cukor.

MARDI 12 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46); v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H.Sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-43).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; H. Spé., Balzac, 8e (561-10-60), jusqu'à je. ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Pagode, 7e (705-12-15); Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67).
LES FEMMES DE 30 ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : 8e (073-56-03). H. Sp.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

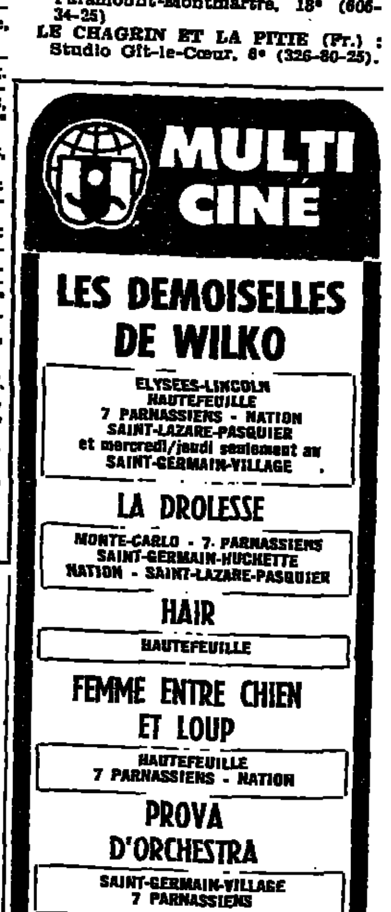
Les films nouveaux

AU BOUT DU BOUT DU BANC, film français de Peter Kassovitz. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HAMBURGER FILM SANDWICH, film américain de John Landis. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE RENARD DE BROOKLYN, film américain d'Anthony Dawson. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maréville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVRE EN TOKYOCHROME, film japonais de N. Yamamura. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
A PARTIR DE VENDREDI
PROVA D'ORCHESTRA, film italien de Federico Fellini. — V.o. : Saint-Germain, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

HARDCORE (A. v.o.) (**) : Studio Cujas 5e (033-89-22), Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'à jeudi ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maréville, 9e (770-72-86) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Montparnasse 8, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) . Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) , P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OH MADIANA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mirama-, 14e (320-89-52).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéons 5e (033-15-04). H. Sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
REBECCA (Rééd., v.o.) ; Parnassien, 14e (329-83-11), jusqu'à J.
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ROLLING STONES IN THE PARK (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SERIE NOIRE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) jusqu'à J., à partir de V. : Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéa, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
UTOPIA (Fr.), 4e (278-47-86), Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
L'AMOUR VINT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-83-66), Diderot, 12e (343-19-29).
BARBEROUSSE (Japon., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
BELLE DE JOUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).





Cinéma

LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CONFIDENCE POUR CONFIDENCE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Royal-Rivoli (272-61-44).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KING CREOLE (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (326-46-51).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAITRESSE (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf. mar.).
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).
PHASE IV (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm.) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Boul'Mich., 5e (033-48-29).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHEIK BLANC (It., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
THEOREME (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN SAC DE BILLES (Fr.) Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

Les festivals

SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer., sam. : En quatrième vitesse ; jeu. : Little Caesar ; ven. : l'Ennemi public ; dim. : Le tueur s'est évadé ; lun. : la Femme au portrait ; mard. : Du sang dans le soleil.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., sam. : la Femme au portrait ; jeu. : Manpower ; ven. : Soleil vert ; dim. : Un trou dans la tête ; lun. : Little Caesar ; mar. : les Sept Voleurs. — *II.* : Will Penny, le Solitaire.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : *Une nuit à l'Opéra* ; jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : les Marx au grand magasin ; lun. : Monkey Business ; *mar. : la Soupe au canard.*
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Mean Street ; jeu. : Une femme sous influence ; ven. : Gatsby le Magnifique ; sam. : The Phantom of Paradise ; dim. : Punishment Park ; lun. : les Hommes du président ; mar. : Enfin l'amour.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Born to Dance ; ven. : le Pirate ; sam. : les Girls ; *dim. : Ziegfield Follies* ; lun., mar. : Broadway Melody.
JAMES BOND (v.f.), Maillot-Palace (574-10-40) : mer., sam. : Au service secret de Sa Majesté ; dim. : l'Homme au pistolet d'or ; ven., mardi : Vivre et laisser mourir ; jeudi, lundi : L'espion qui m'aimait.
FELLINI (v.o.), Studios Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; *21 h.* : la Dolce Vita.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; *Crin Blanc* ; *Fifi la plume.*
LUIS BUNUEL (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), mar., mer. : Un chien andalou ; Simon du désert ; jeudi : la Jeune Fille (**) ; ven. : Los Olvidados (**) ; sam. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; dim. : la Mort en ce jardin ; lundi : Nazarin.
FILM MUSICAL (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Woodstock ; Godspell. Jeu., sam., dim., mar., 14 h. 30 : Elvis Show ; mer., vend., lundi, 14 h. 30 ; jeudi, dim., mar., 16 h. 50 ; sam., 19 h. : King Créole.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, *5e (033-42-34)*, mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : Les montagnards sont là ; ven. : les As d'Oxford ; sam. : Tête de *pioche* ; *dim.* : la *Bohémienne* ; lundi : les Conscrits ; mar. : C'est donc ton frère.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Goldorak ; Flic ou voyou ; mar., 21 h. : Cris de femmes.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : A nous deux ; Ashanti ; Melody in Love.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : les Sœurs Brontë. Pour une poignée de dollars ; Et la tendresse ?... Bordel ; Série noire ; Norma Rae.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : Play Time ; la Jeune Lady Chatterley.
LES MURAUX (474-38-90) : Melody in Love ; Driver ; A nous deux ; Soleil de feu.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la Grande Attaque du train d'or. Cinécal (976-38-17) : les Vacances de M. Hulot ; Voyage au bout de *l'enfer* ; Adoption.
MANTES, Domino (062-04-05) : Au bout du bout du banc ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; Orange mécanique. Normandie (477-02-35) : La prof joue et gagne ; dim., 21 h. : Midnight Express.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Je te tiens, tu me tiens par *la* barbichette ; King Creole.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Driver ; A nous deux ; La prof joue et gagne. Mar., 20 h. : *les Bicots nègres* ; Nos voisins.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Et la tendresse ?... Bordel.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : Au bout du bout du banc ; les Sœurs Brontë.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : *Série noire* ; la Drôlesse ; A nous deux ; Au bout du bout du banc.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Trésor de Matacumba ; les Moissons du ciel ; Au bout du bout du banc ; la Drôlesse ; A nous deux ; Hair ; ven., sam., 25 h. : Orange mécanique. — C2L (950-55-55) : Hamburger film sandwich. — Club (950-17-96) : le Jour le plus long ; Fritz the cat ; Stay Hungry ; Mahler ; Hatari.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Messidor.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-62) : Intérieurs ; De l'enfer à la victoire ; les Sœurs Brontë ; Au bout du bout du banc.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Driver ; Les lycéennes redoublent ; Pour une poignée de dollars ; le Trésor de Matacumba.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Au bout du bout du banc ; Oliver's Story ; les Evadés de l'espace.
EVRY, *Gaumont (077-06-23)* : la Fièvre du samedi soir ; Norma Rae ; la Drôlesse ; Festival films musicaux ; A nous deux.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Bambi ; la Plus Belle Soirée de ma vie. — Val Courcelles (907-44-18) : Série noire ; Voyage au bout de l'enfer ; Et la tendresse ? bordel ; *le Dernier Dinosaure.*
GRIGNY, France (906-49-96) : Flic ou voyou ; les 39 Marches. — Paris (905-79-60) : Le chat qui vient de *l'espace* ; Crash.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : la Terre de la grande promesse ; l'Homme de marbre ; l'Empire de la passion ; Woodstock.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : S.O.S. Jaguar ; Rock and Roll ; la Taverne de l'enfer ; La prof joue et gagne.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Coup de sirocco ; la Taverne de l'enfer.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Série noire ; Hair ; A nous deux.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Taverne de l'enfer.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Goldorak ; le Retour du dragon ; Cause toujours, tu m'intéresses.
CHAVILLE (926-51-96) : Un taxi mauve ; *Série noire.*
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : l'Homme de marbre.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : la Voix de son maître ; le Goût du saké ; les Petites Marguerites ; Katia et le crocodile.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Et la tendresse ?... bordel.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Sonate d'automne ; l'Adolescente.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Cendrillon ; Le shérif est en prison.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Voyage au bout de l'enfer ; Et la *tendresse ?... bordel* ; *l'Aile ou la* cuisse.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Ces garçons qui venaient du Brésil.
RUEIL, Ariel *(749-48-25)* : A nous deux ; Pour une poignée de dollars. — Studio (749-19-47) : Melody in Love ; La prof joue et gagne ; Rock and Roll.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Goldorak ; Little Big Man ; Flic ou voyou. — Gémeaux (660-05-64), mer., 19 h., 21 h. : le Blues entre les dents ; ven., 21 h. : les Yeux bandés.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Rashomon ; les Contes de la lune vague après la pluie ; le Goût du saké.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Trésor de Matacumba ; A nous deux ; American College ; la Fureur de vaincre. Prado : Cause toujours, tu m'intéresses. Jeu., 21 h. : Cris de femmes.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Festival cinémas de l'émigration.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : La prof joue et gagne ; Série noire ; Rock and Roll.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : les Dents de la mer. — Salle Giono (847-18-27) : Un espion de trop.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Mon nom est personne ; le *Commando des morts-vivants* ; *La prof* joue et gagne.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Renard de Brooklyn ; Au bout *du bout du banc* ; *le* Trésor de Matacumba.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Cause toujours, tu m'intéresses.
PANTIN, Carrefour (843-28-03) : le Trésor de Matacumba ; Pour une poignée de dollars ; la Fureur de vaincre ; Au bout du bout du banc ; le Renard de Brooklyn ; De l'enfer à la victoire.
ROSNY, Artel (528-80-00) : le Renard de Brooklyn ; le Trésor de Matacumba ; Et la tendresse ?... bordel ! ; Ces garçons qui venaient du Brésil ; Série noire ; Flic ou voyou.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24) : Sam., 21 h. : Coup de tête.
CACHAN, Pléiade (655-13-58) : Quintet ; la Petite.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Fièvre du samedi soir ; A nous deux ; La prof joue et gagne ; Série noire ; Cause toujours, tu m'intéresses.
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : La femme qui pleure.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Trésor de Matacumba ; Au bout du bout du banc ; Flic ou voyou ; la Fureur de vaincre ; Soleil de feu ; Et la tendresse ?... Bordel. — La Lucarne (207-37-67) : Arsenic et vieilles dentelles.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : le Petit Cheval bossu ; Intérieurs ; l'Autre.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel *(883-22-26)* : les 39 Marches.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Pour une poignée de dollars.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Trésor de Matacumba ; la Jeune Lady Chatterley.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Taverne de l'enfer ; Patrick ; les Sœurs Brontë.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Au bout du bout du banc ; Norma Rae ; la Drôlesse ; les Sœurs Brontë. — Port : Hamburger film sandwich.
ORLY, Paramount (726-21-69) : la Jeune Lady Chatterley ; Play Time.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Fièvre du samedi soir ; Norma Rae ; la Drôlesse ; La prof joue et gagne ; Hair.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Un si joli village.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Ces garçons qui venaient du Brésil ; *Pour une poignée* de dollars ; le Renard de Brooklyn.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Pour une poignée de dollars ; Frankenstein Junior ; la Nuit des vers géants ; Driver ; Orange mécanique ; King Créole. — Gamma (981-00-03) : Au bout du bout du banc ; le Renard de Brooklyn ; La prof connaît la musique ; le Commando des morts-vivants.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Pour une poignée de dollars ; Au bout du bout du banc ; La prof joue et gagne ; le Renard de Brooklyn.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : *A nous deux* ; Norma Rae ; la Drôlesse ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; le Trésor de Matacumba ; Au bout du bout du banc. — *Marly* : les Moissons du ciel.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : l'Argent des autres.
GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-93) : le Candidat Coco la fleur.
SAINT - GRATIEN, Toiles (989-21-89) : l'Homme en colère ; la Grande Attaque du train d'or ; la Plus Belle Soirée de ma vie.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Pour une poignée de dollars ; Au bout du bout du banc ; Melody in Love ; la Taverne de l'enfer ; Driver.

Variétés

Le music-hall

CENTRE MANDAPA, le 7 à 21 h. : Jacques Halbout (guitare flamenca) ; le 8 à 21 h. : Chef d'Orge.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Y. Dautin.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : J. Constantin, L. Dolène.
GYMNASE (770-16-15) (Mer. D. soir), mat. dim., 15 h. : Coluche.
LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. : J. Mela.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Annie Cordy.
POINT VIRGULE, le 10 à 20 h. 30 : P. Muller.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D.), 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : S. Joly.
SAN PIERROT CORSO, 21 h., 22 h. 30 : J.-C. Avram (à partir du 11).

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (J. D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam. 15 h., dim. 15 h. et 18 h. 30 : La Périchole.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : R. Rocca, J. Valton.

La danse

ASCI (580-12-67), le 8, à 18 h. 30 : Ema Haberli.
AMERICAN CENTER, le 6, à 21 h. 30 : Susana Hayman-Chaffey ; le 7, à 21 h. 30 : H. Smith, K. Varjan, C. Sykes.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.) 20 h. 30 : le Four solaire (Vos rêves et les miens).
LA FORGE *(371-71-89)*, *le 8, à 20 h.* : Ishii Mitsutaka, Bettina.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) : le Bolchoï ; les 9, 11 à 20 h. 30 : Icare ; le 8, à 20 h. *30* : *Isadora*, Roméo, Promenades, Mozart ; le 12, à 20 h. 30 : Leda, Roméo, Promenades, Mozart.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Ecole Compagnie de ballet de Paris (dern. *le 9*).
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Oh America.
STUDIO D'EN FACE (238-16-78), les 9, 10, 21 h. : I. Mitsutaka, Bettina.

Jazz, pop', rock, folk

AMERICAN CENTER, 20 h. 30, le 7 : S. Potts ; le 8 : Quintet S. Potts, S. Lacy, I. Aebi ; K. Carter, O. Johnson.
BATACLAN, le 7 à 20 h. 30 : Stell Pulse.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : G. Mighty Connors (jusqu'au 10).
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. di Donato, F. Jeanneau, P. Matté ; 22 h. 30 : *Air* ; *le 10*, à 20 h. 30 : Joe Mc Phee, Milo Fine, Steve Gnika.
LE 28, RUE DUNOIS (584-72-00), Mer., J., V., S., 20 h. 30, dim. 15 h. : S. Fasteau Trio ; Mer., J., V., S. 23 h. : Bobby Few.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 6, à 20 h. 30 : L. Smith, R. Mitchell ; le 8, à 20 h. 30 : Rova Saxophones Quartet, Beaver Harris Quintet ; le 10, à 20 h. 30 : Tok Trio.
GIBUS, 22 h. : Reporter (dern. le 9).
GOLF DROUOT, 22 h., le 9 : Ambre.
PALACE (246-10-87), les 8, 9 à 24 h. : The Knack.
PALAIS DES SPORTS, le 8, à 20 h. 30 : Ian Dury ; le 7, à 20 h. 30 : Téléphone.
PAVILLON DE PARIS, le 6, à 20 h. : Peter Tosh.
THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 et 22 h. : La Velle ; 18 h. : Wino (dern. le 10).
THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D.), 21 h. 30 : Ronny Couteure ; 22 h. 30 : Préservation Hall ; les 5, 6 à 20 h. 30 : Graeme Allwright.
HOTEL SAINT-AIGNAN, le 6, à 21 h. : M. de Villers, R. Guérin ; *C. Garros* ; P. Michelot.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 9, à 19 h. 30 : Ballets ; le 12, à 20 h. : Récital Teresa Berganza ; le 13, à 19 h. 30 : l'Enfant et les sortilèges ; Œdipe roi.
SALLE FAVART (742-59-69), les 11 et 12, à 19 h. 30 ; le 13, à 14 h. : Ecole de danse de l'Opéra.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 6 et 13 à 14 h. 30 ; les 6, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; les 7 et 9, à 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur ; le 8, à 20 h 30, le 10, à 14 h. 30 : Dom Juan ; le 10, à 20 h. 30 : les Femmes savantes.
CHAILLOT (727-81-15). Relâche.
ODEON (325-70-32) Relâche.
PETIT ODEON (325-70-32). Relâche.
TEP (797-96-06), les 6 et 7, à 20 h. : Molière (film) ; le 8, à 20 h 30 : Francis Lemarque ; le 12, à 20 h. 30 : Boris Vian (chansons, textes, cinéma)
PETIT TEP (797-96-06) les 9 et 10, de 11 h. à 23 h. : week-end du théâtre amateur ; le 13, à 20 h. 30 : l'Epidémie.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi). Débats : le 6, à 18 h. 30 : Les intellectuels russes dans la révolution ; à 19 h. : Osiris est un Dieu noir ; le 7, à 18 h. : Einstein et la cosmologie ; le 7 à 20 h. 30 : Revue de l'image ; — musique : le 6, à 20 h. 30 : Musiques soviétiques actuelles ; les 7 et 8, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain et Russel Davies ; les 11 et 13, à 18 h. 30 : Vie musicale en U.R.S.S. de 1900 à 1932.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00). Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 6, 7, 8 et 9 à 18 h. 30 : Gabriel Bacquier ; les 7, 8, 9, 11 et 12, à 20 h 30 ; le 10, à 14 h. 30 : Ballet Wuppertal ; les 12 et 13, à 18 h. 30 : Nuova compania di Canto popolare.
CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-43) Jardin d'acclimatation : les 6, 9, 10 et 13, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 9 et 13, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Spectacle Ionesco.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30 : mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTALECT (326-48-83) (D.), 20 h. 45 : Lira ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : Siegfried 78.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Roi Lear.
BIOTHEATRE (261-44-16 et 261-42-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Trois Visages.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES : Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h : Pépé ; Atelier du Chaudron (328-97-04), les jeu., ven., sam. et dim. à 18 h. 45 : Au ciel, il y a un grand projecteur de cinéma... ; Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h., mat. sam. 15 h., dim. 16 h. : Mephisto ; Atelier de l'Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Spectacle XII d'après les Justes d'A. Camus.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, les jeu., ven., sam., 20 h. 30 : Faust ; Resserre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Tango.
CHAPITEAU DE L'AVENUE DE BRETEUIL (539-89-54) (Mar.), 21 h. 30 : Yerma (à p. du 7).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tour du monde en 80 jours.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.
FONTAINE (874-82-34 et 74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
FORUM DES HALLES (236-20-36 et 233-60-99), 20 h. 30 : l'Enterrement du patron (dern. le 9).
GALERIE DE NESLES (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 12 h. 30 : Paris, c'est Brest en plus petit. — I. (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II. (D.), 18 h. 30 : la Voix humaine (dern. le 9) ; à partir du 11 : Une heure avec R.-M. Rilke ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
MADELEINE (265-07-09) (D soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Préféré.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Oui.
MICHODIERE (742-95-22) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Une case de vide.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D.), 21 h. : le Philanthrope.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
OBLIQUE (355-02-94), les 6, 7, à 20 h. 30 : la Goualeuse ; à partir du 8, 20 h. 45, mat. dim. 16 h. (D. soir, L.) : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
ORSAY (548-38-53), les 8, 9 et 12, à 20 h 30 ; le 10, à 15 h. : Zadig ; les 6, 7, à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov.
PLATEAU-SAINT-MERRI (797-92-87), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Foire aux patrons (dern. le 10).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97 et 544-50-21) (D.), 21 h. : le Premier (à partir du 8).
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sans issue.
RANELAGH (288-64-44), les 6, 7, 8, 9, 12, à 20 h. 45 : 40 carats.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D., L.), 20 h. 45 : les Belges.
THEATRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Christophe Colomb.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80 et 508-43-18) (D.), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
THEATRE 13 (583-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Jacques le fataliste.
VARIETES (233-09-92 et 508-42-41) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Homoportrait ; 21 h. : La Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D.) 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; les jeu., ven., sam., 23 h. 15 : les Jumelles ; II : 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.) 20 h. 30 : Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; (D., L.) 22 h. 45 : Je m'appelle Harri Dave (dernière le 10).
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.) 20 h. 30 : Fatidik et Opéra (jours pairs) A l'amour (jours impairs) ; 22 h. 30 : B. Garcin.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. : les Après-midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. 30 : R. Magdane.
DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
L'ECUME (543-71-16), les ven., sam., 22 h. : M. Leho.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 21 h. : le Président.
LA MIRANDIERE (033-66-59) (D.) 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.) 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. 30 : J. Aveline (dernière le 12).
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : le Client ; 22 h. : Magnifique... Magnifique.
SELENITE (033-53-14) (Mar.) 20 h. 30 : J. Rougerie ; 22 h. : Despacho ; II : 21 h : Ned Jma ; 22 h. 30 : Lune de rire.
LA SOUPAP (278-27-34) (D., L., mar.) 20 h. : Chansons de femmes, à tire d'elles ; 21 h. 30 : A la prochaine sans faute.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 20 h. 45 : Bunny's Bar.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Festival du Marais

THEATRE

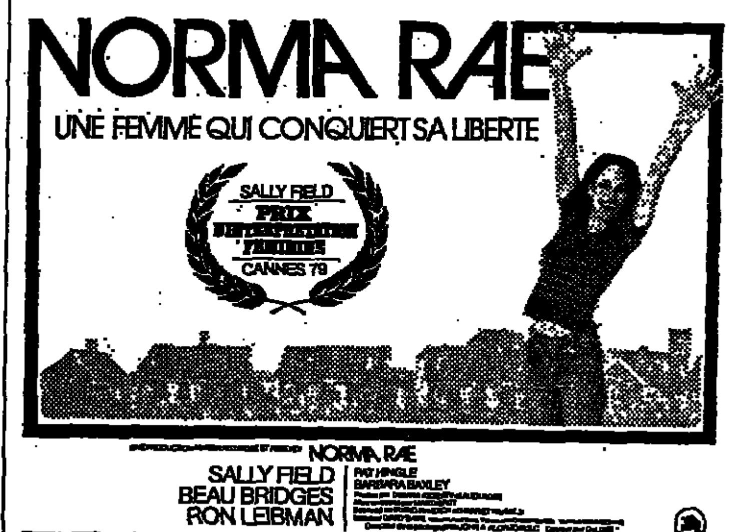
Hôtel d'Aumont, le 11, à 21 h. 30 : Salomé ; le 12, à 21 h. 30 : Vick Messica.
Essaïon, les 11 et 12, à 20 h. 30 : L'Enfer à repasser ou les grandes Sartreuses ; les 11 et 12, à 22 h. 15 : Danse de mort.

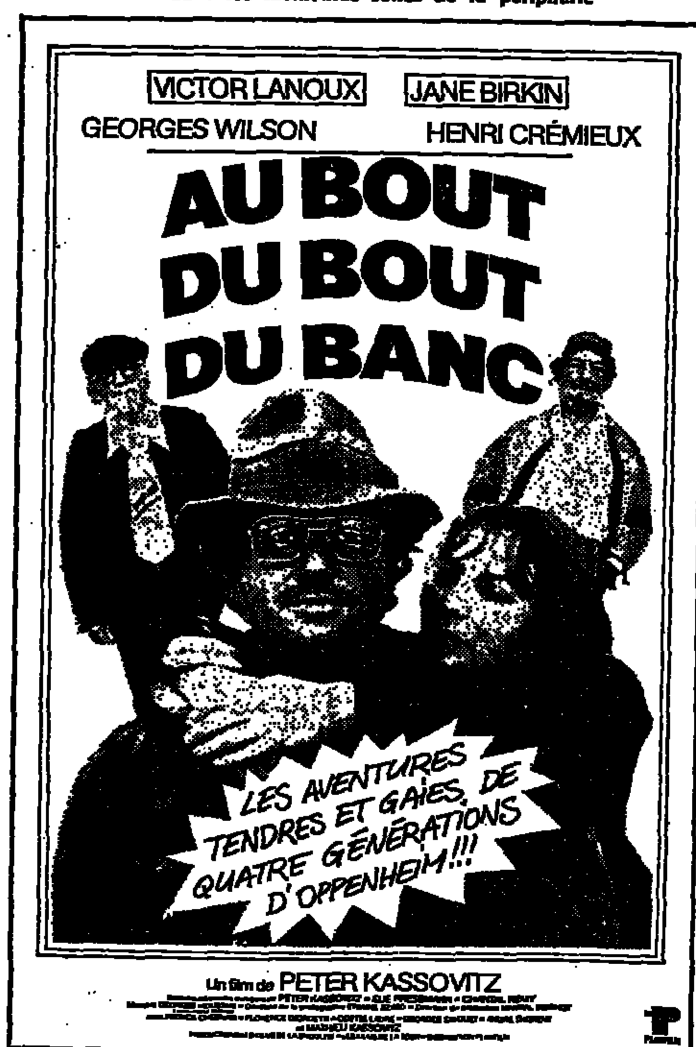
CAFE-THEATRE

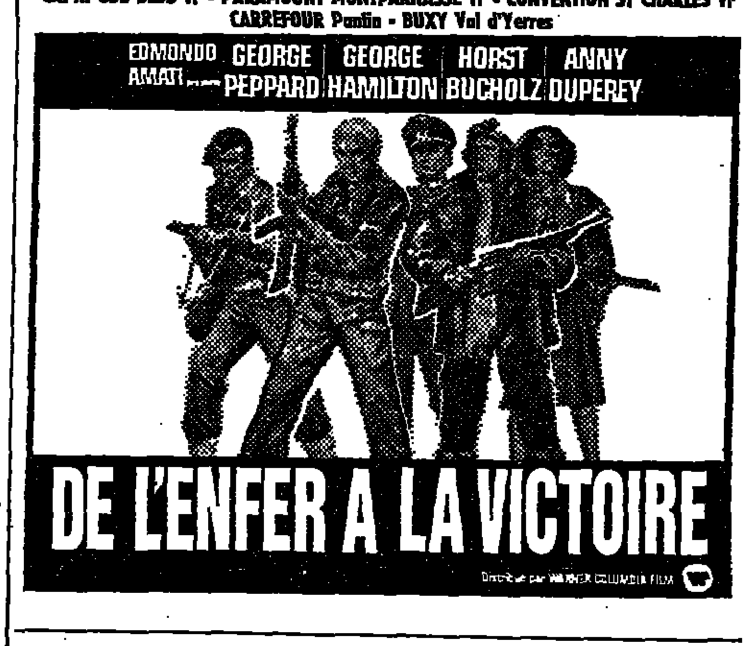
Hôtel de Beauvais, les 12 et 13, à 22 h. : Parle à mes oreilles, ma tête est en vacances ; le 12, à 20 h. 30 : les Maringuins.
Pavés du Marais, le 11, à 19 h. 30 : Groupe Sybil ; le 12, à 19 h. 30 : la Cousade ; le 11, à 20 h. 30 : Mascarade

Dans la région parisienne

ARCUEIL, Eglise Saint-Denis, le 8, à 20 h. : Ensemble instrumental du Conservatoire (Mozart, Stravinsky, Rivier, Vivaldi)
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, le 8, à 20 h. 30 : C. Magny, C. Grimm, Sybil ; le 12, à 20 h. 30 : S. Lacy.
BOURG-LA-REINE, CAEL, le 6, à 21 h. : C. Lara.
BRETEUIL, Château, le 10, à 17 h. : le Grand Ecart.
CERGY-PONTOISE, CAC, les 11, 12, à 21 h. : Raymond Devos.
CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête, le 8, à 21 h. : Bruant Superstar ; le 9, à 21 h. : Jacques et Jacques.
CHATENAY-MALABRY, Parc L. de Vinci, le 6, à 15 h. : Mouloudji ; Orchestre d'accordéons de Paris.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 7, à 20 h. 30 : J.-M. Versini.
ENGHIEN, Casino, le 9, à 21 h. : Indrylas.
EVRY, Agora, le 10, à 14 h : Gala de danse SCA 2000.
FONTENAY-SOUS-BOIS, sous chapiteau, le 9, à 21 h. : Mort Shuman.
GENNEVILLIERS, Eglise, le 9, à 20 h. 45 : Chorales de Bondy et Gennevilliers, Ensemble instrumental de Gennevilliers, dir. : G. Leber (Vivaldi, Gloria).
IVRY, Théâtre des Quartiers, le 6, à 20 h. 30, le 10, à 16 h. : Il faut ; le 6, à 20 h. 30, les 9, 10, à 16 h. : Un cœur simple ; les 7, 10, à 20 h. 30, le 9, à 16 h. : la Rencontre de G. Pompidou avec Mao Zedong ; les 7, 10, à 20 h. 30 : Eddy ; les 8, 10, à 20 h. 30 : Zina.
MARLY-LE-ROI, Parc Leblond, le 9, à 14 h. : Palm Beach, David Rose, Minuit Boulevard Digital, les Blacks ; le 10, à 14 h. : Concours de Jazz.
MEUDON, Orangerie du château, le 9, à 16 h. 30 : Musique de la police nationale, dir. M. Meriot (Gounod, Dvorak, Mozart) ; 20 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Rameau, Mouret, Mozart).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 6, 7 à 19 h. 30 : Othello ; les 8, 9, 12 à 20 h. 30 ; le 10 à 16 h. : le Tour du monde en quatre vingts jours. — Maison D.-Ferry, le 8 à 20 h. 30 : Eddy ; le 6 à 20 h. 30 : la Rencontre de G. Pompidou avec Mao Zedong ; le 7 à 20 h. 30 : Topographie.
NEUILLY, Athletic, jeu., vend., sam., 21 h. 30 : El Lobo cante y alma gitana.
NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, le 9, à partir de 14 h. : Brasil au Baltard : les Etoiles, N. Pereira, E. Norimar, Teca et Ricardo, A. Valenca, Final Carnaval.
ROYAUMONT, Abbaye, le 9 à 20 h. 45 : Ensemble Guillaume de Machaut (de Coinci, de Machaut).
SAINT-DENIS, Hôtel de Ville, le 7 à 20 h. 30 : Quatuor via Nova (Haydn, Schumann, Webern, Debussy).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, M.J.C., le 8 à 21 h. : Mayel, rock. — Château, le 10, à partir de 15 h. 30 : Capella Regis, dir. J. Forgues, Quintette de cuivres G. Touvron.
SAINT-GRATIEN, M.J.C., le 8 à 21 h. : Pataphonie.
SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, le 12 à 20 h. 30 : O. Bailleux, orgue. 9 à 21 h : Deroll Adams. — Conservatoire, les 9, 11 à 21 h. ; le 10 à 18 h. : le Bondieu.
SCEAUX, Parc du petit château, le 9 à 21 h. : Jazz aux étoiles.
SENLIS, Fondation Cziffra, le 6 à 17 h. : Pupitre 14, dir. : E. Rosenfeld (Poulenc, Fauré).
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, les 7, 8 à 21 h. : Un étrange après-midi.
TAVERNY, Foyer culturel, le 8 à 21 h. : la Farce de Maître Pathelin.
VERSAILLES, seizième festival : Salon d'Hercule, le 6 à 20 h. 45 : le Bal paré ; le 9, 20 h. 30 : J. Sonnleitner. — Eglise Notre-Dame, le 7 à 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de Versailles, les Petits chanteurs de Versailles et de Saint-François, orchestre de chambre de Versailles (Bach : la Passion selon saint Jean). — Théâtre Montansier, le 12 à 20 h. 45 : Northern Sinfonia Orchestra (Britten, Mendelssohn, Haydn). — Carré à l'Avoine, le 8 à 21 h. : le Barbier de Séville ; le 10 à 21 h. : le Bourgeois Gentilhomme. — Fontaine des Nouettes, le 12 à 21 h. : le Barbier de Séville. — Hors festival : Parc forestier de Versailles-Porchefontaine, le 13 à 20 h. 30 : F. Béranger. — Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc, le 6 à 20 h. 45 : Ensemble vocal de Neuilly, dir. B. Salle (Dvorak, Britten, Costeley).
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland, les 6, 8 à 21 h. : la Fête des fous.
VILLEPARISIS, C.C., le 10 à 15 h. : Bedja Betch, Airborne, Joker ; le 12 à 20 h. 30 : J. Sommer, M. Bernard.
YERRES, Gymnase, le 9 à 21 h. : Chœurs et orchestre de l'Ile-de France (Verdi).









هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES SPECTACLES

Concerts

MERCREDI 6 JUIN

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham ; Chœur d'Enfants de Paris, dir. R. de Magnée (Mahler).
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : R. Steiner, orgue (Bach, de Grigny, Liszt).
SALLE PLEYEL, 21 h. : V. Bellas (Liszt).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Pollini (Mozart, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : R. Andreani, M. Salaun, C. Fortin (Dvorak), A. Boulet, P. Bourgeois, J.-P. Caire, M. Guidi (Mozart, Chevalier de Saint-Georges).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : London Early Music Group (Musique de la Renaissance).
LUCERNAIRE, 19 h. : Fr. Lieutaud, harpe, Ch. Ognibène, hautbois (Bach, Rossini, Caplet, Damase...) ; 21 h. : Quatuor de flûtes G. Grognet (Telemann, Susato, Castérède, Dubois) ; 22 h. : Ensemble Perceval (Le Jeu de Robin et de Marion).
JARDIN DU PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre de la Garde Républicaine, dir. R. Boutry (Berlioz, Boutry, Massenet, Liszt, Tchaïkovsky).

JEUDI 7 JUIN

SALLE GAVEAU, 21 h. : Concert pour Estrella, avec C. Eda-Pierre, M. Pollini, E. Krivine, A.-M. Fontaine, F. Lodéon, A. Meunier, D. Simpson, P. Bary, E. Peclard, T. Heidsieck, B. Giuranna, A. Marion (Mozart, Villa-Lobos, Beethoven, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Orchestre de Chambre B. Thomas (Bach, Fumet, Calmel, Vivaldi, Tchaïkovsky).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Ensemble d'instruments à vent Aulos (Mozart, Hennessy, Pleyel, Yost, Ditteradorf).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Chœurs Tchaïkovsky, dir. G. Grigorieva (Chants sacrés orthodoxes).
SORBONNE, GRAND AMPHI, 21 h. : Concert des Musiciens étrangers boursiers (Mozart, Paganini, Verdi, Saint-Saëns).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : G. Kremer, violon, L. Bachkirova, piano (Beethoven, Stravinsky, Stockhausen, Schubert).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : Nietzsche, action musicale.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Los Calchakis.
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Orchestre de Chambre, dir. A. Boulfroy (Bach, Vivaldi, Corelli).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : O. Liesmann, violoncelle (Hindemith, Zimmermann, Bach, Jentzch).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. D. Russell Davies (Cage, Gaussin, Decoust, Gerhard).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet (Raison, Corrette, Bach, Vierne).
GALERIE A. OUDIN, 20 h. : B. et C. Hayward, C. Caillard, J.-P. Vignolle (musique du Moyen Age, des XVII[e] et XVIII[e] siècles).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 6.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 6 ; 21 h. : voir le 6 ; 22 h. : voir le 6.

PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 6.

VENDREDI 8 JUIN

RADIO-FRANCE, Studio 105, 20 h. 30 : R. Andia, L. Lovano, J. Vandeville, R. Jean-Marie, J. Douay (Coste, Murail, Fourchotte, Cloatre, D. de Visée). — Grand Auditorium, 20 h. 30 : Concert des centres culturels étrangers, avec J. Sonnleitner, clavecin (Hallier), Lim (Villa-Rojo), A. Peebles, piano (Johnson, Berkeley), G. Giannoni, piano (Milani), Quatuor de Zagreb (Brkanovic).
SAINTE-CHAPELLE, 19 h. 30 et 21 h. 30 : Kishor Gosh, Shankar Lar (musique de l'Inde du Nord).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart, Lesur, Schumann).
EGLISE SAINT-AMBROISE, 20 h. 45 : Ensemble vocal et instrumental G. Dufay (P. de Corbeil : la Messe des fous).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre de la police nationale, dir. : P. Bigot (Elgar, Liszt, Calmel, Berlioz).
THEATRE DES CHAMPS-EYSEES, 20 h. 30, voir le 6.
LUCERNAIRE, 19 h., voir le 6 ; 21 h. : M.C. et F. Doublier, piano quatre mains (Schubert) ; 22 h. : voir le 6.
GALERIE A.-OUDIN, 18 h. 30 : voir le 7.

SAMEDI 9 JUIN

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor de guitares Maldonado (musique sud-américaine).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Duo M. Larrieu, D. Bojdanovic.
MUSEE GUIMET, 21 h. : A. Dedeyan, soprano, D. Varjabedian, baryton, F. Coudray, piano (Verdi, Cavallo, Mozart, Dikranian).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : M. Nordmann (Haendel, Bach, Sor, Albeniz, Tansman).
RANELAGH, 18 h. 30 : M. Lethiec, D. Weber (Schumann, Rossini, Brahms, Stravinsky, Xenakis, Penderecki).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : voir le 8, Sainte-Chapelle.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Central of the Washington University (Marenzio, Lotti, Peterson).
F.I.A.P., 20 h. 30 : Quintette « La bémol mineur » (Weber, Schubert, Beethoven).
EGLISE AMERICAINE, 21 h. : J.-L. Feldmann (Bach, Sor, Villa-Lobos, Brouwer).
LA FORGE, 18 h. 30 : Chants Sépharadi.
PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 8.
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : voir le 7.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble 12 (Bach, Telemann, Vivaldi, Haydn).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 6 ; 21 h. : voir le 8 ; 22 h. : voir le 6.
GALERIE A.-OUDIN, 18 h. 30 : voir le 7.

DIMANCHE 10

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : R. Siegel, clavecin (Bach).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : W.-D. Maxfield, T. Ogden (Telemann, Haydn).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Orchestre d'harmonie de la musique principale de la marine.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Gazin, orgue (Bach, Franck, Gazin).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : D. Weber, M. Lethiec, P. Bride (Bartok, Debussy, Milhaud, Poulenc, Schumann, Weber).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 8 (Pierné, Lancen, Chabrier, Walgnein, Luypaerts, Vlak).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 6 ; 17 h. 30 : voir le 6 à 22 h. ; 21 h. : voir le 8.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 9.
LA FORGE, 18 h. 30 : voir le 9.

LUNDI 11

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : musique de chambre, R. Milosi (Jolivet), R. Milosi, J. Morata (Hasquenoph), Quatuor de percussions de Paris (Saguer, Ton That Tiet) ; — Grand Auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-GRM, dir. : C. Clapaud (Clapaud), L. Malec (Malec).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de l'Orchestre de Paris (Schubert, Messiaen, Beethoven).

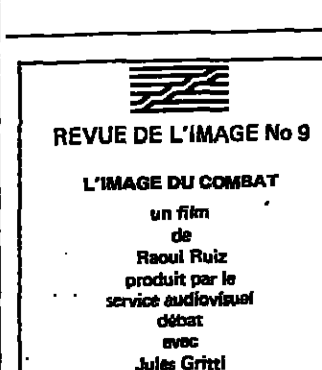
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Quatuor Bernède (Schubert, Debussy, Ravel).
SALLE GAVEAU, 21 h. : *B. Job*, piano (Schubert, Liszt).
ATHENEE, 21 h. : David Lively (Bach, Liszt, Bartok).
EDOUARD-VII, 21 h. : Ensemble des *Instruments électroniques de l'Itinéraire*. Ensemble de l'Itinéraire, dir. : P. Eotvos (Ager, Malguashca, Murail, Ducol).
SALLE PLEYEL, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres, Pedro Soler.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 21 h. : Les Madrigaliers (Lejeune, Lassus...).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : M. Larrieu, D. Markovitch, D. Nathan, G. Poulet, M. Defradas, F. Raitzin (Mozart, Haydn, Schumann).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : I. et N. Gotkovsky.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 6 ; 22 h. : voir le 6.

MARDI 12

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Perahia (Mozart, Chopin, Schubert).
CHAPITEAU DE L'AVENUE DE BRETEUIL, 21 h. 30 : A. Kremski (cloches anciennes d'Iran).
PALAIS DE CHAILLOT, 21 h. : le Jeu de Sainte-Agnès (musique de M. Constant).
SALLE GAVEAU, 21 h. : L. Wright, piano (Mendelssohn, Beethoven, Brahms).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : voir le 11 (Beethoven, Haydn, Dvorak).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 19 h. : R. et B. Pasquier, J. Prat, R. Pidoux, P. Pennetier, dir. J.-C. Pennetier (Schoenberg).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : *Sarah Lawrence Chorus* (Brahms, Mendelssohn, Duruflé, Hilton).
EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : J.-B. Courtois, orgue (Messiaen, Bach, Langlais, Duruflé, Sweelinck.
PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : Groupe Gaiv (activités autour des mini-ordinateurs. Exécution vive de musiques de l'image).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : Time and Light (D. Keane, F. Hodgson).
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Trio à cordes français (Beethoven, Schoenberg, Mozart).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mozart).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : I. Södergren, piano (Brahms, Beethoven, Schumann, Ravel, Rachmaninov).
LUCERNAIRE, 19 h. : Ensemble baroque français (Telemann, Vivaldi, Bach, de Boismortier) ; 22 h. : voir le 6.









RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 6 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 50, C'est arrivé un jour ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (les musées) ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, Dramatique : Roméo et Baucis, d'H. Misserly, avec G Casadesus, P Destailles, O. Laure, J Champion, etc.

Après la mort de sa mère, Alice se retrouve seule, vieillissante, jusqu'à ce qu'elle retrouve Philippe, seul lui aussi.

22 h 10, Magazine scientifique : A la poursuite des étoiles, de R. Clarke et N Skrotzky.

Les dernières hypothèses sur l'origine de l'univers, notamment la théorie du « big-bang », explosion initiale d'où tout serait issu il y a quinze milliards d'années.

23 h. 10, Sports : Championnats internationaux de tennis (résumé).
23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 35, *Mi-fugue mi-raison : La planète.*

Une initiation aux travaux de la mer à travers les activités du CNEXO (Centre national d'exploitation des océans) de La Belle Poule, bateau-école de la marine nationale, du GISMER (Groupe d'intervention sous la mer), de la Société nautique de Quiberon.

22 h. 5, Documentaire : la Colombie (Tumulte et ferveur).

Un regard de sociologues sur la Colombie des gardiens de troupeaux, de la ferveur religieuse et des carnavals.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en s'exprimant (Le dessous des cartes, réal. R. Dallongeville) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : BRAVADOS, d'H King (1958), avec G. Peck, J. Collins, S. Boyd, A Salmi, H. Silva, K. Gallant, B. Coe. (Rediffusion.)

Au Nouveau-Mexique, un homme, décidé à venger sa femme assassinée, organise une expédition punitive contre quatre bandits qu'il soupçonne.

Un western qui pose bien le problème des milices locales. Avec un Grégory Peck sombre et inquiétant.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche
20 h., *La musique et les hommes : le totalitarisme et la musique* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Avant-programme ; 20 h. 30, Concert en direct de la SACEM : « Quatuor avec voix » (B. Jolas) ; « Tentative d'oubli » (T. Murail) ; « Sacral d'Ilx » (M. Ohana) ; musique électroacoustique (J.-C. Risset) ; 23 h., Ouvert la nuit... Portrait du chef d'orchestre Seiji Ozawa

JEUDI 7 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 5, Objectif santé : Les personnes âgées ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Sports : Championnats internationaux de tennis ; 18 h. 50, C'est arrivé un jour ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (les syndics) ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h. 40, Feuilleton : la Lumière des justes, d'après H. Troyat, réal. Y. Andréi, avec C. Nobel, M. Robbe, M. Chappuis.

Quatorzième et dernier épisode : Sophie, devenue une vieille dame, est retournée en Russie après vingt-cinq ans d'exil. Elle finira ses jours à Kachtanovka.

21 h. 45, Magazine : L'Evénement.
22 h. 40, Sports : Championnats internationaux de tennis. (Résumé.)
23 h. 15, Ciné-première, d'A. Halimi.
F. Sagan parle de Hair et Manhattan.
23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Emissions pédagogiques.

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : L'Aventurier ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Samuel Pisar ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., S.S. Jean-Paul II en Pologne ; 17 h. 20, Fenêtre sur... les enfants en question ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 10, D'accord, pas d'accord ; 19 h. 40, Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h. 5, Journal.

20 h 40, FILM : UN FLIC, de J.-P. Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve, R. Crenna, R. Cucciola, M. Conrad, P. Crauchet. (Rediffusion.)

Au cours d'une enquête sur un cambriolage et un trafic de drogue, un jeune commissaire de police se trouve dans l'obligation de traquer un ami, patron de boîte de nuit.

Histoire ambiguë sur les rapports policiers-truands. La mise en scène perfectionniste de Melville s'exerce, ou à peu près, sur le vide.

22 h 15, Courte échelle pour grand écran, de L. Chouchon
23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en s'exprimant (« Bonhomme » G. Nadaud, réal. P. Villechaise) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
19 h. 5, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film un auteur) : MAIGRET ET L'AFFAIRE SAINT-FIACRE, de J. Delannoy (1959), avec J. Gabin, M. Auclair, V. Tessier, R. Hirsch, P. Frankeur.

Le commissaire Maigret enquête à Moulins sur la mort apparemment naturelle (mais survenue après l'avertissement d'une lettre anonyme) de la châtelaine, dont son père fut autrefois régisseur.

L'intrigue est tirée d'un roman de Simenon mais il n'y a pas, ici, d'atmosphère Simenon. C'est le numéro de Gabin qui domine.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 02, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les isolats humains ; à 8 h. 32, Trajets russes de Pierre Pascal ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 07, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag : Roger Bezus ; 12 h. 05, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Sauveur de Manosque ; 14 h., Un livre, des voix : « le Guêpiot » de V. Villamont ; 14 h. 42, Départementale : à Valenciennes ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères » d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les progrès de la science et de la médecine : l'économie de la santé ;

20 h., « La passion selon P.P.P. » de R. Kalisky ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 03, Quotidien musique ; 9 h. 02, Le matin des musiciens... Les « Inachevées » : Mahler, Rimski-Korsakov, Borodine, *Kodaly, Bartok, Albeniz, Granados* ; 12 h., Musique de table : Bach, M. Bruch ; 12 h. 33, Jazz classique ; 13 h., les anniversaires : G. Van Parys : 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Chansons villageoises (Poulenc) ; 14 h. 15, *Musique en plume : R. Roger ; 14 h. 35, Oratorio* : « la Mort de Jésus » (C.H. Graun) ; 16 h. 30, Musiques rares : I.J. Paderewski ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 02, Kiosque ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h., *Avant programme* ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... Orchestre de chambre de Rouen, avec A. Isoir, orgue, dir. J.-C. Bernède : « Pavane et Chaconne » (Purcell), « Magnificat » (Corrette), « Sixième concert en sextuor » (Rameau), « Dialogue entre le chalumeau et le basson » (L. Couperin), Romance en do et Noëls (Balbastre), « Divertissement en si bémol majeur » (Mozart), « Concerto pour orgue seul » (Corette) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... clavecin : Bach, Couperin, Vivaldi ; 23 h., Portrait du chef d'orchestre Seiji Ozawa : Saint-Saëns, Stravinski, de Falla, Beethoven ; 14 h., Douces musiques : Mozart, Guilain, Grieg.

LES INCROYANTS RÉCLAMENT UNE TRIBUNE A LA TÉLÉVISION

Le Comité de liaison de l'athéisme (10, rue Pierre-Brossolette, 91-Grigny), *« proteste contre l'inflation des émissions religieuses, qui deviennent quasi permanentes, et demande si la télévision française est devenue, à son tour, la fille aînée de l'Eglise. Tout est prétexte à célébrer le triomphalisme religieux. Antenne 2 dépense des sommes considérables, prélevées sur chaque citoyen, pour ajouter à l'éclat déjà intempestif des voyages pontificaux ».*

Rappelons que l'Union des athées, qui a consacré son congrès de la Pentecôte à « Lourdes et l'illusion », réclame elle aussi, depuis plusieurs années, un temps d'antenne à la télévision pour les non-croyants, afin de contrebalancer les émissions religieuses (Union des athées, 03330 Bellenaves).

Les non-croyants s'expriment à France-Culture, le dimanche matin, de 9 h. 40 à 9 h. 55, dans l'émission « Divers aspects de la pensé econtemporaine ».

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 6 JUIN

— *M. Georges Marchais* répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo et à ceux de la région lyonnaise, en direct sur R.M.C., à 18 h. 30, puis aux questions des auditeurs, sur *Europe 1*, de 19 heures à 21 heures ;

— Les porte-parole des listes *Union pour la France en Europe* (U.D.F.), *Europe-Ecologie, Emploi-Egalité-Europe* et *Régions-Europe* s'expriment dans le cadre de la campagne officielle, sur France-Inter à 19 h. 10, sur TF 1 et Antenne II à 19 h. 40 et sur FR 3 à 22 h. 30 ;

— *M. Jean-Louis Tixier-Vignancour* est interrogé sur R.T.L. à 22 h. 15.

JEUDI 7 JUIN

— *MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber* et *Georges Marchais* débattent en direct sur R.T.L., à 13 h. 15 ;

— *M. François Mitterrand* répond aux questions de la presse, en direct de Montpellier, sur Radio-Monte-Carlo, à 18 h. 30 ;

— *Les porte-parole de la liste P.S., des listes pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, de l'Union française pour l'Eurodroite, de l'Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire* s'exprimeront dans le cadre de la campagne officielle à 19 h. 10 sur France-Inter, à 19 h. 40 sur TF 1 et Antenne 2, et à 22 h. 30 sur FR 3.

LETTRES

LE PRIX DES CRITIQUES A L'HISTORIEN GEORGES DUBY

Le Prix des critiques, doté de 5 000 francs, a été décerné mardi 5 juin à l'historien Georges Duby, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, pour *les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (Gallimard) et pour l'ensemble de son œuvre.

Maurice Duverger avait rendu compte des *Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme* dans *le Monde* du 16 janvier.

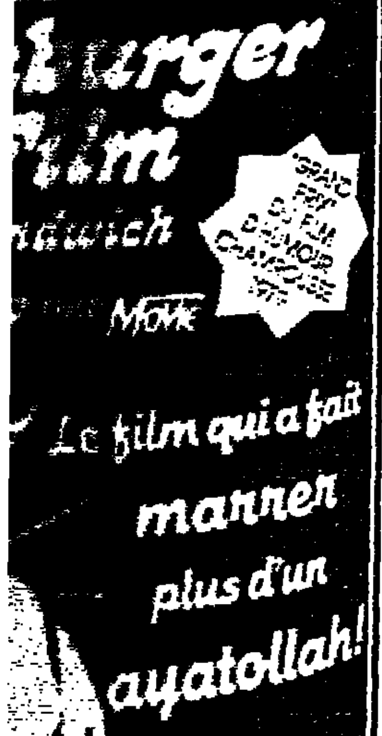
PRESSE

● « *La Plume d'or de la liberté* », distinction attribuée chaque année par la Fédération internationale des éditeurs de journaux, a été décernée mardi 5 juin, à titre posthume, à Claude Bellanger, ancien président de la F.I.E.J., ancien P.-D. G. du *Parisien libéré*, décédé en mai 1978.

C'est la veuve de Claude Bellanger, l'écrivain Christine Arnothy, qui a reçu le prix au cours de la cérémonie d'ouverture du trente-deuxième congrès qui se tient à Las Vegas (Nevada).







SCIENCES

E.D.F. et le C.N.R.S. favorables à un projet Thémis réduit

La centrale électro-solaire Thémis, que le gouvernement français envisageait de construire à Targassonne dans les Pyrénées-Orientales, sera-t-elle sauvée par un contre-projet d'un Thémis « réduit » que le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et Electricité de France (E.D.F.) viennent de proposer ? La décision est entre les mains du Commissariat à l'énergie solaire (COMES) et des ministères de tutelle. Ils auront sans doute à cœur, après le tollé soulevé par l'éventuel abandon de Thémis — son coût, 124 millions de francs hors taxes, dépassait de 40 % le budget prévu — de ne pas décevoir totalement les milieux scientifiques et les élus de la région Languedoc-Roussillon (*le Monde* du 25 mai).

« Il est certain que l'on fera quelque chose » a indiqué M. Robert Chabbal, directeur général du C.N.R.S., à l'occasion d'une conférence de presse donnée mardi 5 juin sur le bilan des activités solaires du C.N.R.S. Mais Thémis sera-t-il remplacé par un Thémis réduit ou par un projet technologiquement moins évolué, plus adapté aux budgets disponibles ? Dans cette optique, le nouveau projet conjoint C.N.R.S.-E.D.F. d'une centrale solaire de 2 mégawatts alimentée par un champ de deux cent seize miroirs (héliostats), entrerait parfaitement dans l'enveloppe budgétaire initiale. Elle coûterait, en effet, 99 millions de francs, hors taxes, répartis entre E.D.F. (5 millions), la région (14 millions) et le COMES (80 millions).

Si Thémis est un merveilleux banc d'essais des composants — miroirs, chaudières, stockage de l'énergie — des centrales solaires d'une puissance supérieure au mégawatt, son poids financier *« pèse lourd et écrase le budget solaire »*. *« Il n'en reste pas moins,* a souligné M. Chabbal *que nous souhaitons maintenir un courant de recherche sur cette filière dont le succès est vraisemblable et sur laquelle nous sommes bien placés. »* Certes, ce n'est pas la filière Thémis qui produira à terme le plus d'énergie solaire. D'autres voies sont pleines de promesses, comme celles développées au sein du programme interdisciplinaire de recherche pour le développement de l'énergie solaire au C.N.R.S. (PIRDES) : production d'hydrogène par voie photochimique et biochimique, capteurs solaires à concentration (Thek, Pericles, etc.), développement de systèmes photovoltaïques (nouvelles filières, Sophocle) et applications solaires de la chaleur à l'agriculture et à l'industrie.

Dans tous ces domaines, le rôle de la recherche est encore important et les solutions qui déboucheront ne sont probablement pas celles qui existent aujourd'hui. A l'heure actuelle, le PIRDES, avec un budget de 20 millions de francs mène avec cent seize chercheurs une soixantaine d'actions. Mais pour que ces idées débouchent, il faut des crédits. *« Dire que l'énergie solaire se développera en France en augmentant le budget de 10 % par an,* a fait remarquer M. Chabbal, *est une plaisanterie. Si nous continuons, après avoir été les premiers, puis les brillants seconds, nous serions bientôt les vingtièmes et aurons la satisfaction amère de voir les idées des Français mises en œuvre par les autres. »* — J.-F. A.

CARNET

Naissances

— Hélène et Marc-André PEFFER-CAITAIX ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice.

Le 19 mai 1979.
52, rue Truffaut,
75017 Paris.

Mariages

— Le conseiller juridique de l'Organisation mondiale de la santé et Mme Claude-Henri VIGNES, ont la joie de faire part du mariage de leur fille

Agnès
avec
M. Francis RITZ.

36, avenue Krieg,
1208 Genève.

Décès

PIERRE MÉTAYER

Nous apprenons le décès de **M. Pierre MÉTAYER,** ancien député socialiste, ancien secrétaire d'Etat.

[Né le 26 août 1905 à Arcueil, M. Pierre Métayer était enseignant. Dès sa jeunesse, milite dans les rangs de la S.F.I.O. et, en 1936, il occupe les fonctions de secrétaire du Front populaire pour la région parisienne. Après la guerre, il siège dans les deux Assemblées constituantes puis il est élu député de Seine-et-Oise jusqu'en 1958. Il appartient, durant la quatrième République, aux gouvernements à participation socialiste successivement comme sous-secrétaire d'Etat aux forces armées (1946-1947), secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative (1950-1951), secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique (1956-1957), secrétaire d'Etat aux forces armées (1957-1958).

En 1958, il s'oppose à l'investiture du général de Gaulle. Battu lors des élections législatives, il entre au palais du Luxembourg en avril 1959 et demeure sénateur de Seine-et-Oise jusqu'en mars 1967. A cette date, il est réélu député dans la troisième circonscription des Yvelines. Il avait été maire des Mureaux de 1965 à 1977 et conseiller général de Meulan de 1966 et 1976.]





— Patrice et Eve Cazes,
Edward, Bernard, Colette, Gilbert et Christine Lazaroo,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette AYMERIC-LAZAROO,
journaliste,

survenu, à Paris, le 4 juin 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 juin, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, dans la plus stricte intimité.

— Mme Germaine Brault, son épouse,
M. et Mme Jean Caro et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Brault et leurs enfants,
Les familles Langlois, Coënen, Dassonville, Vattier, Gastine, Brault,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRAULT,
conseiller administratif honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite national, officier des Palmes académiques, chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 30 mai dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu le 1er juin 1979 à Damville (Eure) dans l'intimité.

13, rue des Auges,
27200 Vernon.
Le Bois-Baugeais,
56350 Saint-Jean-la-Poterie.
Auzat,
09220 Vicdessos.

— M. et Mme J. Thoraval,
M. et Mme J. M. Uberti et leurs enfants,
M. et Mme F. N. Besse-Desmoulières et leurs enfants,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BESSE-DESMOULIÈRES,
consul général de France,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Milhac-de-Nontron le 4 juin 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Moulières-Milhac-de-Nontron,
24470 Saint-Pardoux-la-Rivière.

— Avignon - Paris.
Mme Marcel Cornu,
Mme Albert Roux,
M. et Mme Gérard Cornu et leurs enfants, Laurence, Vincent, Doatéa, Marie, Françoise, Anne-Marie et Pierre Maximin,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel CORNU,
avocat honoraire du barreau d'Avignon,
ancien bâtonnier,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de la santé publique,
Croix de guerre 1939-1940,

leur mari, père et grand-père, survenu en Avignon le lundi 28 mai 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.

— M. et Mme Raphaël Franquinet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert FRANQUINET,
leur père et grand-père,
survenu le 30 mai 1979 à Maastricht (Pays-Bas).

11, rue Saint-Médard,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Adolphe GEBUHRER,

survenu à son domicile le 27 mai après une longue et douloureuse maladie.

Selon sa volonté les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue de l'Aurore,
31500 Toulouse.

— Etienne et Marie-Yvonne GUYON, ses parents,
Anne, Aude et Emmanuel Guyon, ses sœurs et frère,
M. et Mme Pierre Guyon,
M. et Mme Yves Mainguy, ses grands-parents,
Mme Louis Parot,
Mme R. Esnol, ses arrière-grands-mères,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort survenue le 30 mai 1979 de

Antoine,

à l'âge de dix-sept ans.

Il repose dans la paix du Christ.
24, rue Ronsard,
91470 Limours.

— Les obsèques de

M. Alphonse JOFFRE,
Avocat honoraire à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
Médaille militaire,
Croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé le 31 mai 1979, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Paris, auront lieu le jeudi 7 juin.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Eloi, 1, place Maurice-de-Fontenay, 56, rue de Reuilly, Paris, 12e, sa paroisse.

Priez pour lui.

On se réunira à l'église à 14 h.

De la part de :
Mme Alphonse Joffre, son épouse,
M. et Mme Lucien Joffre, ses enfants,
Jean-François, Marie-Catherine et Christian Joffre, ses petits-enfants,
Et toute la famille.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Faverolles (Eure-et-Loir) dans la sépulture de famille.

42, rue de Chaligny,
75012 Paris.

— Nous apprenons le décès du

baron Etienne de LASSUS SAINT-GENIÈS,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918

survenu le 2 juin.

[Né le 7 juin 1887 à Paris, le baron Etienne de Lassus Saint-Geniès, était ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité. P.-D. G. (1940-1959) puis président d'honneur de la Compagnie Thomson-Houston, devenu Thomson-Houston-Hotchkiss-Brandt. Président (1943) puis président d'honneur de la Compagnie de Lampes, M. de Lassus Saint-Geniès fut également vice-président, puis président d'honneur de la Société générale de constructions électriques et mécaniques (Alsthom).]

— Dominique Lesterlin, son épouse,
Cyril et Gaël, ses fils,
ses parents, son beau-père, ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
les familles Lesterlin et Peltier,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul LESTERLIN,
architecte,

survenu le 3 juin 1979 dans sa trente-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 5 juin en l'église d'Apprieu (Isère).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime).

Des messes, dont les dates seront annoncées ultérieurement, seront dites en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris, 5e et à Megève.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Rivier-d'Apprieu,
38140 Rives-sur-Fures.
14, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.
Le Haut-Val,
74120 Megève.

[Né en 1942, Jean-Paul Lesterlin étudie l'économie et l'architecture à l'université de Grenoble. Jeune enseignant à l'école d'architecture de Grenoble puis de Montpellier, il est nommé, en 1972, au ministère des affaires culturelles conseiller technique du directeur de l'enseignement puis du directeur de l'architecture. A ce poste, il joue un rôle déterminant dans la réforme de l'enseignement et le lancement d'une politique de la recherche architecturale. Il anime notamment l'Institut de l'environnement qui préfigure l'actuel Centre d'études et de recherches architecturales.]

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société française des échafaudages Self-Lock,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général

M. Henri LOEWE,
ingénieur E.T.P.,

survenu le 1er juin 1979.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles (Porte de Clichy) à Paris le vendredi 8 juin à 10 h. 45.

On se réunira au cimetière.
28 ter, rue Guersant,
75017 Paris.
Self-Lock, 11, rue Nicolas-Robert,
93601 Aulnay-sous-Bois.

— L'Association pour l'expansion industrielle de la région Nord-Pas-de-Calais (APEX) et la DATAR ont la tristesse de faire part du décès, le 1er juin 1979 de

Mme Lucienne MARTIN,
née Lemoine.

Originaire de Divion, dans le Pas-de-Calais Lucienne Martin représentait l'APEX dans les bureaux de la DATAR à Paris depuis 1967.

Elle était médaillée de la Résistance et chevalier de l'ordre du Mérite.

La levée du corps, au Centre hospitalier René-Huguenin de Saint-Cloud, a eu lieu le mercredi 6 juin à 7 h. 30 pour être suivie de l'inhumation à 15 h. au cimetière de Melle (Deux-Sèvres).

Selon sa volonté il n'y a eu ni fleurs ni couronnes.

Adresse de ses enfants :
6, avenue du Président-René-Coty, Paris, 14e.

— Nantes - Paris.
M. et Mme Bernard Mercier,
M. et Mme Bernard Mercier et leurs enfants,
Le docteur et Mme Maurice Mercier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Kern et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Mège et leurs enfants,
M. et Mme Louis Mercier et leurs enfants,
Les docteurs Jacques et Hélène Mercier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille, sœur, belle-sœur et tante,

Mlle Marie-Françoise MERCIER,
pharmacien à Paris,
9, boulevard Raspail,

survenu à Paris le 28 mai 1979 à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques ont été célébrée le 30 mai en la cathédrale Saint-Pierre de Nantes.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 11 juin à 18 h. 30 en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris, 7e.

— Mme Marc Odier,
Bernard, Françoise, Clémentine, Hélène, Antoine Odier,
Mmes Cécile et Sabine Lesourd,
M. et Mme Georges Larroque,
leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

professeur Marc ODIER,
agrégé de l'Université,
ingénieur I.C.F.,

survenu le 3 juin à la suite d'une cruelle maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris le jeudi 7 juin à 10 h. 30 en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

85, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— L'ambassade du Liban en France a la profonde douleur d'annoncer le décès de

M. Abdel Karim RAI,
premier conseiller de l'ambassade,

survenu, le dimanche 3 juin 1979, à l'âge de quarante-deux ans.

L'inhumation aura lieu à Saïda (Liban).

— M. André Sasportes,
M. et Mme Pierre Carvais,
le Dr Marilyne Sasportes,

Robert, Bernard et Hélène Carvais,

Les familles Pérez, Retbi, Siari et Cohen-Solal,
font part du décès de

Mme veuve Léon SASPORTES,
née Rose Pérez,

dont les obsèques auront lieu le jeudi 7 juin 1979, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet.

Réception des fleurs, porte principale du cimetière.

— Tlemcen, Oran, Louviers.
M. Edouard Thiers,
M. et Mme Jean-Hervé Pyronnet et leurs enfants,
M. Michel Valat, son père,
M. et Mme Roger Barbaud,
M. Jean-Michel Barbaud,
M. et Mme Henri-Jean Barbaud et leur fils,
M. et Mme Alain Thier et leurs enfants,
M. et Mme Henri-Louis Schmitt et leurs enfants,
Alain Aubert, son filleul,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard THIERS,
née Michèle Valat,

survenu le 4 juin 1979 dans sa cinquante-sixième année en son domicile, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville à Louviers (27400).

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 7 juin 1979 en l'église Notre-Dame de Louviers à 14 heures.

Remerciements

— M. Philippe Girard,
très sensibles aux témoignages de sympathie qui leur ont été témoignés lors du décès de

M. Denis GIRARD,

remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil tant par leur présence que par leur pensée.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le lundi 11 juin à 7 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à la mémoire de

Paul HERBIER-HOUSSET,
décédé, à Paris, le 18 avril 1979.

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris 7e, tél. 705-08-46, présente en hommage à Pierre Loeb « Aujourd'hui, 7 artistes de Pierre Loeb » : Vieira da Silva, Szenes, Zao Wou Ki, Romathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne, du 29 mai au 30 juin, de 15 h. à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi.

Post-scriptum : la photo de Pierre Loeb, qui illustre les cartons d'invitation est due à Mme Denise Colomb.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, mercredi 6 juin, à 17 heures, salle des commissions, centre Panthéon, M. Pierre Koulatoloum : « La coopération militaire entre la France et les Etats africains et malgache d'expression française »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANCIENS COMBATTANTS

M. PLANTIER CONFIRME « LA RÉVISION DES PENSIONS EXAGÉRÉES QUI CONSTITUENT DES ABUS »

De notre correspondant régional

Toulouse. — Aux anciens combattants et victimes de guerre, inquiets du sort de leur pension, M. Maurice Plantier a déclaré, lundi 4 juin à Toulouse, que le droit à réparation restait intangible.

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants était venu présider le congrès national de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre, et des jeunesses de l'Union fédérale, que ses dirigeants avaient placé sous le signe de l'Europe et la paix. Plus de cinq cents délégués représentaient cinquante-deux départements, et certaines associations de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Allemagne fédérale avaient envoyé des observateurs.

Dans leur principale motion, les congressistes ont manifesté leur inquiétude devant l'adoption du budget des anciens combattants, qui ne comporte aucune mesure nouvelle, mais des intentions restrictives. Une motion de synthèse a demandé pour les veuves de guerre l'octroi, sans condition d'âge, du taux normal indice 500, le taux exceptionnel à 666 points à partir de soixante ans, le taux de reversion passant à 333 points.

A une semaine des élections pour le Parlement européen, l'Union fédérale invite le monde combattant à voter massivement « en prenant conscience que, au-delà des difficultés inévitables et pleinement mesurés, ce vote sera avant tout un acte de foi en la démocratie, si difficile qu'en soit l'application, pour la paix, la justice et la fraternité humaine ».

Les congressistes ont également demandé l'arrêt de la course aux armements. L'U.F. participera à la rencontre internationale des anciens combattants, qui se tiendra à Rome du 18 au 20 octobre prochain, au cours de laquelle un appel solennel pour la paix sera lancé aux gouvernants du monde entier.

Dans son discours, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a rassuré son auditoire : « Nous allons ramener à de justes proportions des pensions exagérées qui constituent des abus, rares il est vrai, mais il serait inéquitable de priver de toute pension ceux qui ont tout de même des droits. Nous allons d'ailleurs étudier ce problème avec le consensus le plus large des associations représentant les ayants droit ».

Evoquant pour terminer les problèmes de coopération internationale et les élections européennes, M. Plantier a dit de l'Espagne : « L'Europe nouvelle ne sera pas complète tant que l'Espagne n'y aura pas pris la place qui lui revient ».

L. P.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Administration proche banlieue est de Paris recrute

1 CHEF DE PROJET

— expérience de la fonction
— formation supérieure souhaitable mais non indispensable

1 INGÉNIEUR-SYSTÈME

— formation supérieure
— une ou deux années d'expérience du système.

Ces postes sont à pourvoir au sein d'un Service Informatique en développement, pratiquant les bases de données et le télétraitement, et devant acquérir un second ordinateur.

Ecr. avec C.V. et photo sous n° 7.974, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. qui transmettra.

La division maisons individuelles (1700 Collaborateurs) du Groupe **Bruno-Petit**

recherche pour compléter son implantation (actuellement 58 départements)

Directeurs d'exploitation

Appliquant la politique et les méthodes du Groupe, les Directeurs d'exploitation sont entièrement responsables pour 2 - 3 départements de l'ensemble de l'activité : commercial, dossiers, construction, gestion.

Agés de 30 ans au moins, de formation supérieure, ils ont l'expérience de la Direction des hommes et des affaires.

Ils sont intéressés à leurs résultats. Ils disposent d'une voiture de fonction.

Patrick SPAGNOL
Maisons Bruno Petit 41, rue des Sorrières 92190 Meudon
assure les premiers contacts

Établissement Aéronautique
proche banlieue NORD

recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE
en plein développement
(actuellement IBM 370/115)

UN CADRE
RESPONSABLE D'EXPLOITATION

possédant une expérience minimum de 5 années

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous n° 13.449, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PHILIPS Data Systems

Dans le cadre du renforcement et de l'expansion de ses équipes de développement et de qualication de logiciel système

recherche

INGÉNIEURS Confirmés
(Réf. M 1)

2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un des domaines suivants :
— Compilateurs et langages de programmation.
— Moniteurs temps réel.

INGÉNIEURS Débutants
(Réf. M 2)

Une formation « Grande Ecole » — Option informatique ou Doctorat 3e cycle — ainsi que la pratique de l'anglais sont exigées.

ANALYSTE - PROGRAMMEUR
(Réf. M 3)

Pour développement de logiciel système.
Formation DUT informatique avec quelques années d'expérience ou institut de programmation. Anglais souhaité.

INGÉNIEUR Confirmé
(Réf. M 4)

3 à 5 ans d'expérience professionnelle en logiciel système dont une partie en contact avec la clientèle.

INGÉNIEUR Débutant
(Réf. M 5)

Pour renforcer l'équipe de qualification du logiciel système.
Une formation Grande Ecole : Option informatique ou équivalent et la pratique de l'anglais sont exigées.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Service du Personnel C.T.I. - 4 à 16, avenue du Général-Leclerc, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES PÉTROLIERS
(Groupe SCHLUMBERGER)
Z.I Vaux-le-Pénil (près Melun)

POUR SON DÉPARTEMENT FABRICATION
recherche

ingénieur électronicien

LE POSTE : Industrialisation et méthodes pour fabrication d'appareils électroniques de mesure de fond et de surface. Techniques utilisées : analogique, logique et informatique.

A partir du dossier d'étude : industrialisation, définition des procédés et procédures de fabrication et jalonnement des contrôles.

Coordination entre les services études, la fabrication et les sous-traitants.

LE CANDIDAT : expérience industrielle en fabrication petites et moyennes séries avec impératifs importants de fiabilité. Personnalité ayant de bons contacts. Initiative et sens de l'organisation. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

La rémunération sera fonction de l'expérience et de la qualification.

Ecrire à FLOPÉTROL, Service du Personnel
BP 592, Melun Cedex 77005
sous référence MFA 3/79

MEGA-SYSTEM

LA DIVISION ELECTRO-HYDRAULIQUE
POMPES SALMSON-POMPES DELOULE
du GROUPE THOMSON

recherche dans le cadre du développement de ses marchés à l'exportation :

1. SON CHEF DU SERVICE EXPORT
(réf. 90624)

Sous l'autorité directe du Directeur Général, il aura pour mission d'élaborer et mettre en œuvre sa politique, de réaliser le budget des ventes fixé, d'animer et diriger son équipe.
Le candidat devra justifier d'une expérience similaire de 5 ans environ.

2. UN RESPONSABLE DE VENTE EXPORT
(réf. 90625)

Sous l'autorité du Chef du Service Export, il développera les ventes en Europe et en Afrique Noire, animera et contrôlera le réseau de distribution des Agents étrangers.
Le candidat aura acquis une première expérience de vente de produits industriels à l'export de 2 à 3 ans.

Ces postes sont situés à Paris. Voyages fréquents à prévoir, n'excédant toutefois pas 50% du temps.
Pour ces deux postes :
— formation supérieure exigée: commerciale ou technique - secteur électro-mécanique.
— deux langues étrangères couramment pratiquées: anglais indispensable, allemand apprécié en 2ème langue.

Adresser lettre de présentation manuscrite, CV, photo et prétentions en rappelant les références à :

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

---

controller
110/130 000 Frs

Nous sommes l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques européens. Notre progression est importante et notre C.A. en France est maintenant supérieur à 200 millions de francs.

Actuellement, nous voulons renforcer notre structure gestion-finance.

Dépendant directement du Directeur Administratif et Financier, vous prendrez en charge le contrôle budgétaire, le reporting, la comptabilité analytique et la coordination avec l'informatique.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et vous avez une expérience opérationnelle de 3 ans minimum au niveau des méthodes comptables et de gestion anglo-saxonnes acquise de préférence au sein d'une société internationale ou d'un cabinet d'audit.

Par ailleurs, vous parlez couramment anglais.

Enfin, étant donné le contexte international de notre groupe, des possibilités de carrière sont ouvertes pour un candidat à fort potentiel.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4137 à Michel GARNIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Banque de France

La Banque de France organise un

concours spécial

DE REDACTEUR
(1er grade du personnel d'encadrement)
pour le recrutement d'

ANALYSTES - INFORMATICIENS

dans ses services informatiques à Paris
ouvert aux candidats ou aux candidates âgés de moins de 26 ans au 1er janvier 1979 et
titulaires d'un diplôme national sanctionnant un
premier cycle d'études supérieures
ou du diplôme d'une école de niveau au moins équivalent.
Libérés OU NON des obligations militaires.
Epreuves écrites : 15 et 16 septembre 1979.
Inscriptions reçues jusqu'au 31 juillet 1979.

Renseignements et documentation :
BANQUE DE FRANCE
Direction Générale du Personnel.
Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone : 261.56.72 - postes 35 - 43 et 35 - 44



emplois régionaux

CHEF DE LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT

ORLANE
SOCIETE INTERNATIONALE DE COSMETIQUES
ORLEANS

Le poste regroupe toutes les opérations précédant le lancement industriel : méthodes, techniques instrumentales d'analyses, procédures techniques, fiabilité, etc... Direction de trois collaborateurs.

28 ans au moins, ingénieur chimiste. Expérience fabrication ou contrôle ou formulation acquise dans le secteur cosmétiques ou pharmacie. Anglais souhaité.

Bon climat de travail. Stabilité assurée. Larges possibilités de créativité et d'initiatives.

Adresser C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 112 à

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE FILIALE GROUPE MULTINATIONAL CONNU, recherche pour l'EQUIPE DE DIRECTION de son BUREAU D'ETUDES situé dans une Grande Ville Normande

UN INGENIEUR

Grande Ecole, bilingue anglais-français, ayant 10 à 15 ans d'expérience dans la mécanique des grosses machines tournantes. Il doit avoir fait ses preuves dans la gestion de projets importants et avoir une expérience de clientèles internationales de haut niveau. Ce poste comporte des possibilités intéressantes de carrière pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à no 14090 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

MAIRIE de CLICHY-S/BOIS
Tél. : 388-96-04 (Poste 77)

recherche
pr camp itinérant d'adolescents (Tarn - Vaucluse)
du 6 au 29 août 1979

UN DIRECTEUR DIPLOME

avec, si possible, permis de transport en commun.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE
Groupe Air liquide
recherche pour son usine de
Pont-Sainte-Maxence (60)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ

pour études et réalisations de prototypes d'équipements électroniques

Expérience de quelques années dans bureau d'études ou service méthodes

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à :
Direction du personnel de la S.A.F. - 13/17, rue d'Epluches - B.P. 24
95310 St-Ouen-l'Aumône

INTERMARCHE YVETOT rech.

COLLABORATEUR

Il sera responsable de la progression et des résultats du chiffre d'affaires alimentaire. - A terme, il vise la direction ou la création d'un point de vente.
Sa volonté d'entreprendre lui permettra de surmonter son inexpérience éventuelle.
Env. C.V., photo + prét. à M. BALLARD INTERMARCHE RN 15 76190 YVETOT.

CEPHOTEL, Centre d'Etudes et de Perfectionnement à la Gestion Hôtelière, Chbre de Commerce et d'Industrie du Morbihan. RECRUTEMENT DE LA 2e PROMOTION, niveau Terminale, 22 ans minimum, expér. professionnelle obligat. 2 a. min. Hôtel.-Restaur. Stagiaires rémunérés. Durée 40 semain., stage en entreprises compris. Débouchés postes d'encadrement dans Hôtel.-Restaur. Adr. candidat. à Institut de Promotion Hôtelière, 17, rue Pasteur, 56000 VANNES

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

LES PUBLICATIONS DU MONITEUR

Nous sommes le premier groupe de presse spécialisé dans la Construction, l'Environnement et le Cadre de Vie. Nous recherchons un

RESPONSABLE COMMERCIAL

28 ans environ, de formation commerciale supérieure. Dynamique et imaginatif, il maîtrise toutes les techniques de la vente. Il aura la responsabilité du développement d'un marché : animation et contacts avec les annonceurs et les agences.

Une première expérience dans la presse ou la publicité est appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Direction Commerciale - Société des Publications du Moniteur : 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

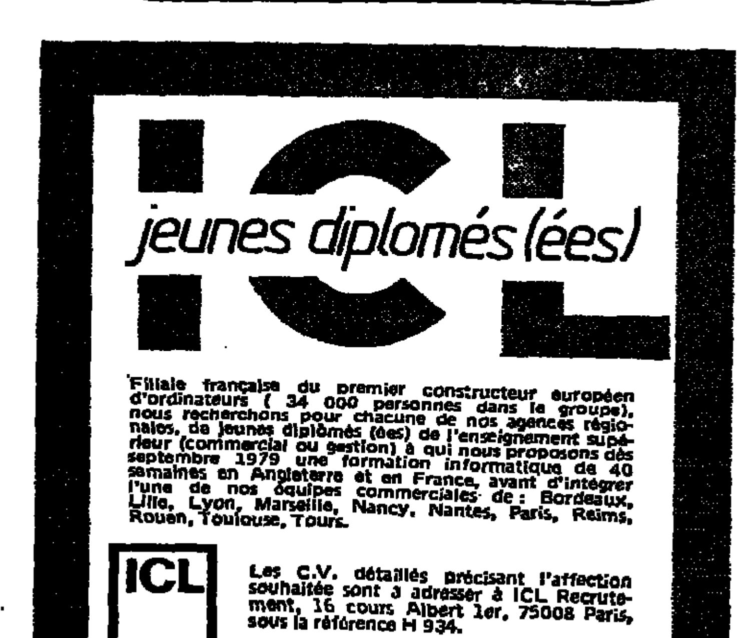
T.R.T.

recherche pour sa
Direction Commerciale - PARIS-13e

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

Pour la vente de produits et systèmes de transmission de données.

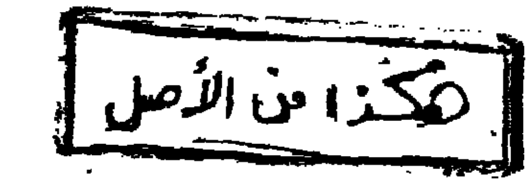
Adr. C.V., prét. et photo à T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON



Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs (34 000 personnes dans le groupe), nous recherchons pour chacune de nos agences régionales, de jeunes diplômés (ées) de l'enseignement supérieur (commercial ou gestion) à qui nous proposons dès septembre 1979 une formation informatique de 40 semaines en Angleterre et en France, avant d'intégrer l'une de nos équipes commerciales de : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Paris, Reims, Rouen, Toulouse, Tours.

ICL

Les C.V. détaillés précisant l'affectation souhaitée sont à adresser à ICL Recrutement, 16 cours Albert 1er, 75008 Paris, sous la référence H 934.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Important groupe d'assurances nationalisé recherche pour son siège à Paris

ingénieur

diplômé d'une école d'ingénieurs, il aura acquis de solides notions juridiques par une première expérience professionnelle ou par une formation complémentaire.

Il secondera le responsable du service Risques Industriels Accidents, (R.C Exploitation, R.C Travaux, R.C Produits, etc...).

Ce poste à haut niveau de responsabilité comporte de larges perspectives d'avenir dans la compagnie pour les candidats à fort potentiel.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. + photo à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 3999, qui transmettra. Discrétion assurée.

media system

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GRANDES ÉCOLES ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel, dans le cadre du développement d'un nouveau système de commutation téléphonique temporelle.

Connaissance langue anglaise

Nationalité française exigée

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Laboratoire Central de Télécommunications B.P. 40. — 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

ingénieur commercial

120/140 000 F

Notre société, filiale d'une multinationale américaine, fabrique et commercialise des produits de connexion et d'interconnexion dans les domaines des télécom, électronique et énergie.

Notre progression est importante. Aussi nous créons actuellement un poste pour notre division Télécom.

Il s'agit en fait de prendre des contacts à niveau élevé, de négocier des marchés avec des interlocuteurs français mais aussi étrangers et de gérer un portefeuille de clients potentiellement très importants.

Vous êtes ingénieur d'une grande école, vous avez une expérience de la vente de composants, éventuellement de systèmes de préférence dans les Télécom.

Bien sûr, étant donné le contexte international de notre société, vous parlez couramment anglais.

Merci d'envoyer votre C.V. à Michel GARNIER sous référence 4134.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SINTRA

(GROUPE C.G.E.)

recherche

AGENT TECHNIQUE 3e CATÉGORIE

Connaissant les microprocesseurs 6800.
Adresser C.V. et prétentions à

SINTRA
Direction Service du Personnel
26, rue Malakoff
92600 ASNIERES

---

prospecteur

DE HAUT NIVEAU
Homme ou Femme
Service et Conseil aux entreprises

Une société réputée de services, concernant tous les secteurs d'activité, souhaite consolider son expansion en accroissant sa clientèle et ses "produits", et recherche un prospecteur de haut niveau. 25 ans minimum, niveau universitaire, très bonne culture générale et présentation impeccable, il visitera les directions d'entreprises. Une première expérience dans ce domaine - ou une expérience de "terrain" - est indispensable. Rémunération motivante.

Adresser candidature avec C.V., photo et salaire actuel sous référence 1859 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SINTRA

(Groupe C.G.E.)
recherche

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

(A.T. 3 B) ayant bonne expérience en électronique et informatique, mini - calculateurs, pour poste d'assistance technique en province.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :

SINTRA
Direction service du personnel
26, rue Malakoff
92600 ASNIERES

Importante Société de conseil
recherche

chef comptable haut niveau

jeune, 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et/ou d'un DECS.
Il justifie d'une expérience de 5 années qui l'a amené à travailler en milieu industriel d'une part et si possible dans un cabinet d'expertises d'autre part.
Supervisant et coordonnant une équipe comptable, nous lui confierons les préparations d'un bilan fiscal, des situations provisoires, les rapprochements avec la comptabilité analytique.

Adresser dossier de candidature s/réf. 5448 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Importante Société
Faisant partie d'un Groupe International spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières
recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C.
— D.E.C.S. complet, connaissances anglais ou allemand utiles.

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT, chef de mission éventuellement, 25 ans minimum.

Les interventions se situent au niveau d'entreprises de premier plan, tant sur le plan national qu'international demandant une excellente connaissance des affaires de grande importance et offrant les conditions d'une formation de haut niveau.
Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliés au sens du travail en équipe.

— Activité : FRANCE.
— Déplacements éventuels : AFRIQUE DU NORD et AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE.
— Très larges possib. de développem. de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo sous le n° T 13622 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

GRANDE BANQUE PRIVEE
PARIS - recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

pour participer à l'action commerciale de l'une de ses filiales spécialisée dans la gestion et le placement de portefeuilles de valeurs mobilières.

Profil :
- diplômé d'une école de commerce
- 2/3 ans d'expérience dans la vente
- l'aptitude à la négociation sera le critère déterminant du choix.

Adresser c.v. manuscrit et prétentions s/réf. 2813 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DEBUTANT
(ESE ou équivalent)

Il sera chargé de développements sur matériels nouveaux (radars de surveillance, télépointeurs, matériels de maintenance) et devra assumer très rapidement de larges responsabilités techniques et humaines.

Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé + photo sous référence T Service du Personnel, 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE

FILIALE
D'UNE IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
PARIS 2ème, recherche

comptable confirmé

Mission : arrêtés comptables mensuels clients, utilisation d'un terminal d'ordinateur, mise en place et suivi comptable de dossiers, elaboration de rapports annuels de gestion.

Profil : Bac G2 prolongé par des études de comptabilite. Expérience comptable d'environ 3 ans.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser c.v., photo et pretentions s/réf. 273 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

---

pour le lancement en France du

MINI-SYSTEME INFORMATIQUE DURANGO

recherche

COMMERCIAUX DYNAMIQUES

H. ou F. 30 ans env. bonne culture générale, expérience de l'entreprise.

Rémunération motivante directement liée aux résultats (fixe + com.).

Formation complém. assurée (stage de 3 semaines débutant le 20 août 1979).

Adressez votre C.V. détaillé et photo (ret.) à M.B.S. France (M. LASSERE) 26-28, rue de la Providence, 75013 PARIS.

Réponse assurée.

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

FORMATEUR INFORMATIQUE

pour assurer préparation, animation et organisation pratique d'actions de formation.
— Diplôme informatique (MIAGE, MAITRISE) et quelques années d'expérience informatique.
Adresser C.V., photo et prét. sous réf. SQ 306 à : C.N.C.A. - Service Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 PARIS BRUNE.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE MIROITERIE INDUSTRIELLE
fabrication et négoce,

recrute pour ses 2 Établissements, l'un à Tours, l'autre dans la Région Parisienne

2 agents commerciaux

● Seconder en direct le Directeur Commercial pour l'administration et la gestion des commandes : réception des demandes des clients, études des devis, remises des prix, lancement des approvisionnements, respect des délais, coordination avec la fabrication, information technique de la Clientèle, etc.

● Service National accompli, École Commerciale ou IUT (gestion de la distribution), 2 ans d'expérience professionnelle en raison de l'autonomie laissée aux collaborateurs. Anglais et notions d'allemand souhaitables pour ouverture sur l'exportation.

— Postes à pourvoir pour le 1er Septembre. —
Adresser c.v. complet à M. GENEVAY LPA, 11 square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.B.

Ets Financier, filiale d'un groupe bancaire privé

CHEF DE COMPTABILITÉ ADJOINT

sous les ordres du chef des services comptables :
— Il dirige et anime une équipe de 4 personnes chargée de la tenue des comptabilités générales et auxiliaires sur un système totalement informatisé (saisie sur écrans IBM 3277).
— Il prépare le bilan et traite les questions fiscales courantes.
NIVEAU DE FORMATION
B.P. comptable, D.E.C.S. ou équivalent, complété par une bonne expérience de comptabilité tenue en informatique.
— Poste à pourvoir immédiatement.
— Rémunération sur 14,5 mois.
— Lieu de travail : Parc Monceau.
— Horaires 5 x 5.
— Restaurant d'entreprise, divers avantages sociaux.
Adr. C.V. et prét. sous réf. 8460 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

CIE D'ASSURANCES Paris-9e recherche d'URGENCE

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-POGRAMMEURS

P.L. 1 - D.O.S.
Connaissant C.I.C.S. et/ou DL 1.
Env. C.V. et prét. M. Algoin, 14, r. de la Victoire, Paris-9e

---

IMPTE STE DE TELECOMMUNICATIONS, PARIS, recherche pour sa plate-forme d'essais

AGENTS TECHN. ÉLECTRONICIENS

NIVEAU IV-I
pour MISE AU POINT d'ensembles électroniques LOGIQUES ou ANALOGIQUES
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à REGIE-PRESSE, n° 810.536, 85 bis, r. Réaumur, PARIS - 2e, qui transmettra.

Société région Ouest de Paris recherche

PHYSICIEN-ANALYSTE

niveau BTS ou DUT
pour études et évaluations d'appareillages domaine spectrographie. - Mise au point de méthodes analytiques rédaction de rapports, ayant esprit d'équipe, bonnes facultés d'adaptation et d'évolution.
Connaissance anglais souhaitée. 5 ans d'expér. minimum.
Adresser C.V. et photo à : n° 67.726 M Bleu, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

PARIS - Quartier ETOILE
EDITEUR PUBLICITAIRE
56 ans
employant 6/7 personnes
recherche :

ASSISTANT 30 ans envir.
pour
● entretenir contact av. client.,
● le développer,
● collaborer à la gestion.
Formation : ESSEC ou équivat. Indispensable : sérieux, actif, bonne éducation, sens artistique. Contact facile, relat. étendues, très sérieuses références. Expérience : vente et gestion. Connaissances imprimerie, édition ou publicité apprec. mais non indispensables.
Salaire fixe + intéressement. Poste d'avenir si très capable. Adresser C.V. détaillé manuscrit + photo à EPSI, 19, av. Victor-Hugo, 75116 Paris

---

INFORMATIS

pour importants démarrages en FRANCE, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient

INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - PDP 11 - MITRA
4 ans expérience temps réel

INGÉNIEURS MICROS

INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités.
26, rue Daubenton-5e. 337-99-22.

Vous analysez et vous programmez. Vous avez de l'expérience. Adresser C.V. et prétentions à : INFOPACK, 68, r. de Chaussée-d'Antin, Paris (9e) ou téléph. : 280-61-89

URGENT - AUGUSTE - THOUARD S.A.
pour commercialisation de bureaux à PARIS et Région Parisienne
recherche

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

Droit, HEC, ESSEC, ESCP.
Libre de tout engagement.
Ayant esprit d'équipe, dynamisme, bon contact.
Rémunération élevée tenant compte des résultats.

Discrétion.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à AUGUSTE - THOUARD S.A. 17, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

Nous sommes un groupe de promotion immobilière

LEADER DANS L'IMMOBILIER-LOISIRS

dirigé par une équipe jeune, ambitieuse et enthousiaste.

Vous êtes un jeune chef de programme, également ambitieux et enthousiaste, ayant l'expérience de l'immobilier depuis 3 ou 4 ans.

Diplômé études supérieures, vous ne voulez pas attendre encore quelques années pour élargir le domaine de vos responsabilités et augmenter vos revenus.

Votre jeune réussite, votre capacité de travail, votre disponibilité, vous conduisent à cette ambition.

Nous vous proposons un poste de :

Directeur d'Importants Programmes

dans le domaine de l'immobilier-loisirs. Basé à Paris, ce poste nécessite des voyages réguliers en province.

Adresser C.V. détaillé et photo sous réf. 810.097 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Jeune ingénieur commercial

Société européenne au service de l'information, nous recherchons un jeune Ingénieur Commercial, ESC ou équivalent, chargé de vendre nos prestations auprès des services documentation d'une clientèle internationale (existante et à développer).

Outre un aspect purement commercial, le poste implique également la fonction "promotion des ventes" (mailings, presse...). Très bonnes perspectives d'évolution.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 237 M à :

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

(GROUPE C.G.E.) banlieue OUEST

recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES

(1 ou 2 ans expérience) pour analyse et programmation de systèmes temps réel sur mini-ordinateurs (M. 125, C. 2, H.B.).

Adresser curriculum vitae et prétentions à :

SIPEP référence 5036
3, rue Choiseul, PARIS (2e).

MONDIAL INFORMATIQUE recherche plusieurs

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

1 à 5 ans d'expérience, ayant de préférence compétences dans les domaines suivants :
— Mini-calculateur temps réel (MITRA)
— Programmation COBOL
— Bases de données

Adresser C.V. et prétentions : 42, rue Le Peletier, Paris 9e

IMPT GROUPE SERVICES recherche

10 INGÉNIEURS

MINI - MICRO

pour mise en place de syst. T.R.

— Sur Mitra 125,
— PDP 11,
— DATA GENERAL,
— ZILOG.

15 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Libres rapidement.
Très hauts salaires.

Env. C.V. détaillé à 5019, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris ou téléph. : 526-31-37

IMPORTANTE SOCIETE
(quartier de la Défense)
recherche pour son
INFORMATIQUE DE GESTION

ANALYSTES PROGRAMMEURS

DUT ou équivalent
Ecrire M. Charpentier B.P. 97 92405 COURBEVOIE CEDEX.

QUALITRA E.T.T.

recherche

INGÉNIEUR

spécialisé traitement de surface.
Expérimenté aéronautique.
94, r. St-Lazare, Paris (9e) (porte D - 1er étage)

Organisme Professionnel recherche

JURISTE

DIPLOME (EE)
Droit des Sociétés, pour rédaction, études, documentation, bulletin périodique.
Adr. candidatures n° 14448, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Important C.E. région parisienne recherche

DIRECTEURS (ICES)

colonies de vacances
Juillet (6 - 11 ans)
Août (9 - 11 ans et adolesc.)
Tél. : 474-16-81, p. 222.

SOCIETE EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
proche banlieue Nord-Ouest
recherche :

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

APRES VENTE

Niveau BTS ou équivalent 30 ans minimum.
Expérience gestion des commandes.
Connaissance langue anglaise.

Ecrire avec C.V. et prétent. n° 14.050 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Institut de statistiques recherche - urgent

CODIFICATEURS CODIFICATRICES

Niveau licence, pour 1 trimestre d'été. - Salaire mens. : 3.200 F.
Env. C.V.+photo à Anne ROBIN 8 bis, rue de Rouvray 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

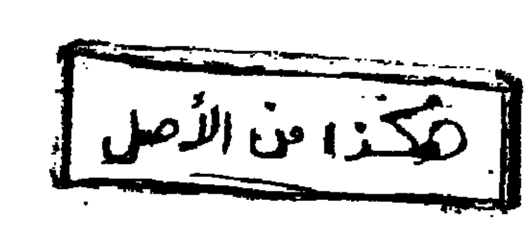
FOURREUR (XVIe)

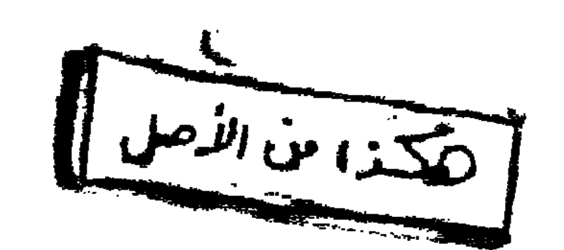
Clientèle luxe
rech. VENDEUSE qualifiée.
Tél pour R.-V. : 525-90-31
FISCHELIS, 31, av. Mozart

NOUS CHERCHONS

TRADUCTEUR

Arabe - Anglais - Français
Expér. journalistique en arabe appréciée. Emploi tps complet.
Env. C.V., copie et certificat diplômes à S.I.T.P., B.P. 42.509 75424 PARIS CEDEX 09.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,06

demandes d'emploi

CHEF DE PRODUITS LABO PHARMACEUTIQUE

FEMME, Pharmacien - I.P.I. diplômée Marketing. ANGLAIS parfaitement bilingue. EXPÉRIENCE : Direction Officine + fabrication et coordination usine.
Relations Promotion informations médicales avec force de vente EXPORT. Disponible, recherche poste, en rapport. Etudierait toutes propositions.

Ecrire sous le nº 13.411 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

recherche

pour ses ETUDIANTS, DES EMPLOIS D'ETE
Ecrire ou téléphoner
pour la région ouest de Paris :

CENTRE CULTUREL DE NANTERRE
2, rue de Rouen - 92000 NANTERRE
Téléphone : 721-48-50, poste 223.

Pour la région sud de Paris :

CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL
Faculté des Sciences - Bâtiment 490
91400 ORSAY - Téléph. : 941-70-56.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

36 ans. 10 ans d'expérience. Licencié Droit + ICA. cherche situation de Consultant (Recrutement - Formation - Relations humaines et/ou Gestion du Personnel) ou Conseiller dans organisation professionnelle. Région parisienne mais déplacements acceptés, même fréquents. Ecrire à nº 8.015,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

DOCTEUR ÈS SCIENCES

Spécialiste Energies Nouvelles
(Fusion thermonucléaire propre)

cherche poste Directeur de Projet.

S'adresser : M. BURNIAUX,
7, rue du Culot,
B-3873 Hévillers,
BELGIQUE 010 655941.

HOMME D'ACTION...

Cadre supérieur, 37 ans, recherche un poste *de responsabilités et de confiance*

REGION SUD-EST ou PARIS
Expérience française, nord-américaine et africaine dans divers domaines en qualité de leader :
- redressement de P.M.I. (mécanique),
- organisation et informatique,
- enseignement.

Formation supérieure - Sérieuses références. Vous qui attachez plus d'importance à la valeur de l'homme et à son efficacité qu'à ses titres,

FAITES UN BON INVESTISSEMENT.

Ecrire : *M.C. - 54, rue Pergolèse, 75016 PARIS.*

Homme très disponible, grande expérience des personnes âgées peut se substituer à la famille durant l'absence de celle-ci pour responsabilités, secrétariat, conduite, compagnie. Excellentes références. Ecrire Claude NONNEZ, *37, rue des Rigolles, Paris-20e.*

H. 30 a. ch. empl stable de bur ou compt. R. Rognin, 35, allée des Camélias, 93430 Villetaneuse.

Libre, suite cessation activité, entreprise sidérurgie Paris
CHEF DU PERSONNEL ET DES SERVICES GENERAUX, 55 ans
possède 20 ans expérience de tous les aspects fonction. recherche situation dans entreprise région Paris. Ecr. nº 13.464 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ATT. SECRETAIRE DIRECT. 37 ans, très compétente.
- Traitement des textes.
- Présentat. dactylogra., sténo, magnéto, anglais, *SCARL.* 140, av. Pasteur, 93170 Bagnolet.

J. H. Allem., 26 ans, bilingue, maîtrise français/Sc. sociales, *solide connaiss. d'anglais, ch.* emploi à Paris ou environs. TEL. : 347-11-72 ou écrire R. KLEIN, 10, r. Th.-Roussel, 75012 PARIS.

LIC. EN DROIT ET *PHILO,* 27 a., capable, efficace. Passionné par droit social, exp. en rapport, ch. trav. *région* indiff. *S'adresser* Michel COURALET, *23, r. de Valmy, 59100 Roubaix.*

Jeune fille allemande, 22 ans, cherche emploi en qualité de bonne d'enfants. *à Paris ou environs,* dans famille parlant allemand. Offres SVP à : Edeltraud Haberer, Alte Pass - Strasse 22, D 7290 Freudenstadt. 1

Cadre compt. et adm. *35 ans,* 4 a. expér. Afrique étud. toutes proposit. pr poste à l'étranger. Ecrire sous référence *89656 M,* REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, *75002 Paris.*

Secr. tril. angl., franc., suédois aide compt., conn. compt. jusqu'au bilan, suivi clients fourn. trésorerie, 4 ans expér. *cabinet* d'avocats, 4 ans TP, cherche emploi varié avec resp. Paris ou banl. Est (Marne-la-Vallée).

Retraité Education nationale, ancien directeur établissements secondaires, cherche emploi à responsabilités. Etud. ttes prop. Ecr. nº 7.965 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Cadre commercial, 32 ans, 6 ans d'Afrique francophone dont 3 ans chef de service consignation, *3 ans chef de* service ccial Import/Export dans gde agence maritime, formation institut supérieur de commerce de Paris CNAM (psychologie du travail), cherche situation à l'étranger nécessitant contacts ccIaux. Anglais parlé, lu, écrit. Ecr. nº T 13585 *M,* Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

URGENT :
INGÉNIEUR ENSBANA
Célib. 27 ans de retour d'un séjour profess. aux Etats-Unis, recherche poste *dans* INDUSTR. AGRO-ALIMENTAIRE de préférence en PRODUCTION. Ecr. nº 7964, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

DESSINATEUR-PROJETEUR ARCH. *ch. situat. pr septembre* Ecr. nº 1.090 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H., 28 ans
Format. lettres et sc. humaines 3e cycle gestion, spécial. en recherche commerc. Etudierait toutes propositions.

Ecr. nº 1.091 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

H., 30 a., fin cycle CAPASE, 9 a. expér. prof. d'animation + form. 9 mois. Etud. tte prop. poste resp. Sect. Culturel Assoc. 1901 ou C.E. rég. indiff. Ecr. nº 7.923 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

JURISTE *LICENCIE* EN DROIT
homologue maîtrise, connaiss. notariat. 31 ans, ch. pl. cabinet juridique ou contentieux, Paris ou banl proche. Ecr. nº *75.864,* Publ. BLEY, 101, r. Réaumur-2e.

NOTAIRE - 49 ans
souhaite évoluer vers un emploi correspondant à ses préoccupations écologiques : protection de l'environnement ; lutte contre toutes les pollutions ; réhabilitation de l'habitat ancien, etc. Merci d'adresser tte proposition à M. BAZIN 20, cours Senozan 38500 VOIRON

FORMATRICE LICENCE ES LETTRES
34 ans, 10 ans expér. enseign., dont 5 ans auprès d'étrangers. recherche poste
ENSEIGNEMENT et ANIMATION
dans associat. de travailleurs migrants. - Mme Durand, 10, r. du Centre, 93260 LES LILAS.

ARCHITECTE COLOMBIEN URBANISTE
4 ans d'expérience projection bâtiments et maisons individuel.. *cherche place* en région paris. GUSTAVO TABARES, 52, boul. Richard - Lenoir, 75011 PARIS.

Psychologue F., dipl. Inst. de Paris + formation relaxation, *expér. clinique (enfants-adult.)* en milieu hospital. et C.N.P.P., étud. ttes proposit. trav. Paris. région parisienne. Ecr. nº 6055, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, *75427 Paris Ced. 09*

Coordonnateur de travx T.C.E Anglais courant. Libre immed. Etudierait toutes propositions. *Ecr. nº 1077, « le Monde » Pub.,* 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

E.S.C. Opt. Finances/Comptab Expér. variée 5 ans et demi. étud. toutes propositions. Ecr. nº 1085, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

DOCUMENTALISTE
5 ans d'expér. G.A.F.B., licence ès sciences, étudie ttes propos. Ecr. nº T 13624 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

J.H. - 27 ANS
Licence Droit privé, sens organisation, libre, première *expérience professionnelle,* cherche emploi administratif. juridique, commercial. Ecrire HAVAS REIMS, nº 107.458, q. t.

GÉOLOGUE
Licence et maîtrise D.U.E.S D.E.A. Doctorat 3e cycle, après mission 16 mois Tunisie, rech. poste *Hydro-Géologie,* Géologie ou Géo-Chimie. Ecr. C. Poncet à CERVENS 74550

travail à domicile

Demande

Vos thèses, manusc., mémoires CORRIGES et RETAPES. TEL. : 500-42-10.

Frappe de vos manuscrits, thèses, sur IBM boule. Rapide. TEL. : 926-95-00.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

Vds Coupé 504 V. 6, blanc. Année 1978. - Téléph. : 797-25-29. H.B. à M. Fortin

divers

104 - 305 - 504
79, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV - Tél. : 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

CHRYSLER SUNBEAM
LS 5 CV
GL 5 et 7 CV
GLS 8 CV BA

Société du Garage BOSQUET
83, AV. BOSQUET, PARIS (7e) 551-49-22 - 551-61-36

CONCESSIONNAIRE PARIS-7e.

proposit. com. capitaux

Recherche capitaux à partir 80.000 F. Taux élevé. Garantie hypothécaire 1er rang. Réalisation devant notaire. *M, LACROIX : 526-78-28.*

Nous céderons grosse participation dans Société de travail temporaire à :
UN DIRECTEUR COMMERCIAL
disposant d'au moins 150.000 F, mais les conditions essentielles seront sens commercial, sérieux, dynamisme et animé par un puissant désir de réussite.
Ecrire HAVAS LYON nº 9.039.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

RUE SAINT-DENIS
Petit immeuble à vendre pour habitation originale, prévoir travaux. Prix intéressant. *Téléphone : 265-11-46.*

QUARTIER HALLES
dans imm. rénové, 2 Pces, tout conft, 46 m2, ascens. Livraison fin 1979, 280.000 F avec 50.000 F comptant + crédit. - 325-63-00.

GDS BDS - Charme Belle Epoq. 3 p., gde cuis., bains, cab. toil. *103 m2, 2e étage, balcon s/bd.* ALGRAIN, 285-08-59 - 09-54

4e arrdt.

STUDIO BEAU MARAIS Confort équipé
120.000 F - Pptaire 766-49-94.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE Imm. classé s/cour-jdin, très élégant 180 m2, soleil, calme, terrasse 10 m2, chbre service. MONTESFORT - 544-11-87

6e arrdt.

Prox. St-Germain-des-Prés, asc., duplex 100 m2 + 40 m2 divisib., terrasse. VUE IMPRENABLE. Soleil. Calme. — ODE. 42-78.

7e arrdt.

PARIS (7e)
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GD 3 PCES - 122 m2
vue sur jardin, hôtel classé. Sur place, tous les jours de 14 à 17 heures, sauf le dimanche. SAGE, Téléphone : 359-63-63, *21, avenue Montaigne, Paris-8e.*

ECOLE MILITAIRE
STUDIO 40 m2 NEUF - TEL.
SOLEIL. 290.000 F. - 556-17-49.

Esplanade Invalides - Studio avec mezzanine 28 m2, tt conft, 250.000 F. Hres repas. 705-75-22

8e arrdt.

PARC MONCEAU
Imm. gd standing, 4e ét., 6 p. : 185 m2 + 2 serv.
Ph. Canet au 267-25-71

10e arrdt.

520.000 F - 105 m2
Part., gd stand., vue sur Paris, living 48 m2, 2 chbres, calme. 357-57-18 ou 548-31-28 (le soir).

230.000 *LA FAYETTE* Grand standing
38 m2 STUDIO + 80 m2 terrasse 9e étage. — Tél. : 266-27-55.

10e *Beau 3 P. Tt conft. Imm.* pierre de taille - 1970 Terrasse - 7e étage - Vue Prix 340.000 F. - 585-41-28.

11e arrdt.

FILLES-DU-CALVAIRE
Sur allée privée, CALME, surf. à AMENAGER d'environ 55 à 160 m2, sur 2 ou 3 nivx, genre MAISONS individuelles, en cours de rénovation - 293-62-16

12e arrdt.

AV. ST-MANDE - 3/4 P., grand confort, 100 m2 + balc. Garage. Prix : 750.000 F - 280-67-82

15e arrdt.

BON 15e 2 beaux 5 P. tt cft. 2 bains, imm. réc.
760.000 F — 548-76-25

10 et 12, RUE ROSENWALD
Petite résidence neuve au calme
2 TRES BEAUX STUDIOS 35 m2 avec loggia et
3 MAGNIFIQUES 2 PIECES 65 m2 avec loggia sur jardin.
LIVRAISON IMMEDIATE
Bureau de vente ouvert tous les jours sauf vendredi, de 15 heures à 19 heures
Téléph. : 531-90-70

Péniche aménagée 28 m×4,50 m, s. bns, wc. 22.000 F. *M. Bagot,* bateau Jopie, port Suffren (15e)

FRONT DE SEINE
Vue panoramique, studio, bains, parkg. 245.000 F - 577-29-29

15e RECENT - PRES METRO
Vrai 3 pièces, cuis., bains, *tt confort. 370.000 F. - 577-74-38.*

CONVENTION - *Idéal placement*
STUDIO tout confort, 155.000 F. Tél. 566-80-31

16e arrdt.

AV. KLEBER près ETOILE *Immeuble pierre* de taille gd standing, *5 pièces* + balcon + service. - 508-41-35.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel Partic. luxueusem. rénové, 1 APPARTEMENT DE 65 M2, 1 DUPLEX-JARDIN DE 53 M2 11, VILLA SAID. Du lundi au samedi, de 14 h. à 18 h. 30. Tél. : 500-70-41 ou 958-50-28.

JASMIN
GRAND 5 PCES, 2 bns, calme, 1.450.000 F. Matin : 567-47-47.

MUETTE
AGREABLE 5 P., tt cft, serv. 1 000.000 F. *Matin : 567-47-47.*

PLACE IENA 65 m2 rez-de-ch. à rénover
Possib. PROFESS. LIBERALE Imm. pierre taille. 370.000 F. *Sur place jeudi 14 h à 18 h :*
17, AV. PRESIDENT-WILSON

Rue PERGOLESE - 150 m2 gde réception, 2 chambres, cft. Garage 2 voitures - 527-50-25

RUE MICHEL-ANGE - APPT 4 P. 103 m2 à refaire. 3e asc. IMM. STANDING - 742-02-44

HAMEAU BOILEAU havre de verdure, luxueux duplex living + chambre. Très grand standing. Prix élevé justifié - 567-22-88

PRES AV. FOCH - Très luxueux 3 Pièces EN DUPLEX dans immeuble grande classe. Gde terrasse, jardin aménagé. Px : 1.300.000 F - 526-33-99

3 P. CFT, 1er étage, 3, bd Exelmans. Téléph. heures repas et soir au 224-55-99, BONNOT.

17e arrdt.

BATIGNOLLES - ROME, asc.,
LUX. RÉNOVATION
séj. 2 chbr., 55 m2. 033-42-78.

PL. MALESHERBES (près) Original duplex *65 m2. Petite* terrasse - 766-46-58

PEREIRE Rez-de-chaussée SOLEIL
3 P., cuis., w.-c., 280.000 F. A SAISIR - 325-75-42

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Immeuble 18e siècle ravalé

DUPLEX 4 P. 95 m2
Calme. Caractère. 550.000 F. Carrés St-Louis - 950-48-99

91 - Essonne

EVRY 91000
PARTICULIER vend, urgent, cause départ province, très beau 3 pièces de 72 m2 PLEIN SUD dans RESIDENCE 3e et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur. Balcon. Garage. 225.000 F dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 20 ans. Tél. 077-23-68.

92 Hauts-de-Seine

GENNEVILLIERS
F 3, 67 m2, cuis. amén., dress., park. s.-sol. Bus 166- 138- 139, 304. Tél. 754-22-17, à part. 19 h.

COURBEVOIE CENTRE
Beau studio tt confort sur parc, loggia, park., cave, imm. stand. 1974, 165.000 F - 585-41-20.

BOULOGNE 257, avenue Jean-Jaurès
4-5 P. + balc., 100 m2, confort. *Visites jeudi 7, de 14 à 19 h.*

SEVRES Récent 120 m2, beau séjour av. cheminée, 3 chbres sur forêt, bon état. A saisir. 740.000 F. - 954-68-80.

4 mn GARE COURBEVOIE
Très belle affaire. Dans imm. rénové, ravissant 2 p., entrée, vraie cuis. équipée, bains, w.-c., état neuf. PRIX EXCEPTION. 115.000 F. - 755-82-30.

EXCEPTIONNEL
NEUILLY Atelier d'artiste 875.000 F
110 m2 en *duplex* + 70 m2 terrasse plantée - 354-56-72.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE Face *BOIS*
RÉSIDENTIEL
2 petits immeubles
Appartements disponibles
2, 3 ET 4 PIÈCES
Aménagements salle de bains conçus par décorateur
Prix fermes et définitifs à la réservation - Crédit 80 %.
Sur place lundi, mercredi et dimanche :
35, avenue Daumesnil
Tél. 365-04-47 - 246-70-50

BOIS VINCENNES, près R.E.R. Beau 4 PCES, entrée, cuis., tt cft. Balc. Parking. Chff. centr. Soleil. 425.000 F - 344-71-97

Province

PRÈS DEAUVILLE
VILLERS-SUR-MER très beau duplex séj. dble + 2 chbres, cuis. équipée, balcon, garage en sous-sol. Prix : 320.000 F. TEL. : 306-98-27.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

BOURDAIS
166, boulevard Haussmann (8e) Téléph. : 766-51-32
ch. pour clients répertoriés, en liste d'attente, exigeants sur rapport qualité/prix APPARTEMENTS 4/5 P. et +, 7e, 8e, 16e, 17e, NEUILLY.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction : beaux appts de standing, 4 pces et plus - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
555-84-23
rech. appts et villas avec garantie de banque

locations non meublées Offre

Paris

Loue, imm. 1930, STUDIO tout confort, 800 F + charges. Jeudi, 14 h. à 15 h. : 5, rue François-Mouthon (2e étage).

PERNETY - STUDIO tt confort. Cuisine équip., moquette. Etat neuf. 1.150 F net - 566-50-46

Villiers-s/Marne - SNCF, autor. Est, F-4, cuis. équipée. Garage. Téléphone - Téléph. : 783-30-67

JARDIN DES PLANTES
4 P., cuis., 90 m2. Asc. Balc. 3.430 F ch. compr. - 336-17-36

PRÈS NOTRE-DAME
Duplex, salon chemin., s. à m., 3 chbres, s. bns dche, cuis. équ. Charme. 8.000 F CC - 325-20-08.

11e - BD VOLTAIRE
Imm. ancien. Standing. Atelier artiste + 3 chbres, 2 sanitaires 106 m2, refait neuf. 3.000 F/mois + charges - 766-91-80.

7e - CHBRE DES DÉPUTÉS
BD SAINT-GERMAIN
Imm. ancien, stand., 8 p. 320 m2 remis à neuf, poss. profession. 9.000 F/mois + ch. - 766-91-80

Mº PLACE-DES-FÊTES
FACE SORTIE COMPANS
Immeuble 1re location
GARDERIE D'ENFANTS
3/4 pièces, 91 m2, 2.360 F, parkg s/sol et provisions sur *charges compris. Visites : lundi,* mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures
3, RUE DES LILAS

locations non meublées Demande

Paris

URG. Rech., PARIS, préf. Rive *Gauche, 5 p., bon standg. Vide.* Tél. après 17 heures : 052-19-38

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. *Durée 2 à 6 ans - 283-57-02*

constructions neuves

résidence Azurelle

vivez la mer à vue d'oiseau

Sur les hauteurs du Mont-Fabron, dominant la Baie des Anges.
3 petits immeubles de 3 étages
Grand standing – Prestations luxueuses.
Du studio au 4 pièces, avec loggia.
Piscine – Parking privé.
Bureau de vente sur place
174, avenue de la Lanterne – 06 NICE.

Renseignements : CAPRI
4, place Raoul-Dautry
75015 PARIS
CAPRI *Tél. 567.77.80*
La volonté de bien construire.

Coupon-réponse à retourner à : CAPRI 4, place Raoul-Dautry 75015 Paris. Veuillez m'adresser gratuitement, une documentation sur la RESIDENCE AZURELLE.
Nom ____ Adresse ____ Ville ____ Tél. ____

De Mendez / Zana / Warwick — IMG

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf
Achèvement DÉCEMBRE 79
CONSTRUCTEURS PRIVES
cèdent au prix préférentiel
SURFACE à définir
Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
TÉL. : 707-20-29

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

l'agenda du Monde

Antiquités

Vaisselier - Présentoir rustique, fin XIXe Jura, chêne massif foncé, 3 rayons, 2 portes : 1,21 m. × 0,25 m. × 1,94 m. Téléphone : 842-10-98.

Bateaux

Part. loue Mélodie, 10,25 m., 7 couch., rég. Hyères. M. LONG, 3, av. de la Cible, 13100 AIX.

A vendre superbe Riva Aquarama, 1971, *état neuf. Tél., 8 h.* à 12 h. et apr. 18 h. 755-92-89.

Bijoux

PAIE COMPT. TOUS BIJOUX or, brillants, argent. - 136, rue Legendre, Mº Brochant (XVIIe).

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

APPRENDRE L'AMERICAIN A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS. TEL. : 633-67-28.
SESSIONS INTENSIVES D'AMERICAIN « NON-STOP » Recyclage rapide en 6 JOURS 54 H. DE COURS
déjeun. en compagnie des prof.

SESSION DU 18 AU 23 JUIN : niveau intermédiaire

SESSION DU 25 AU 30 JUIN : niveau avancé

6 PARTICIPANTS max. par ses. INSCRIPTION jusqu'au 8 juin.

Piano-Solfège, méth. accél. spéc. adultes, début. Tél., Centre Kléber, subventionné par la Ville de Paris, 500-88-23, à l'Etoile.

STAGE A PARIS
PERFO - OPÉRATRICE SUR MATERIEL IBM
COURS C. F. - 233-65-05

Home d'enfants

Poneys, Tennis, Natation, au château de Bellevue, 49940 Le *Bourg-d'Irée. Tél. (38) 88-21-16.* Option cours de vacances.

Interprétariat

Traducteur - Interprète ANGLAIS, ARABE, TURC faciliterait vos rapports avec le *Moy.-Orient.* 881-84-24 apr. 17 h.

Instruments de musique

PIANOS DAUDE
Location depuis 150 F ; pianos neufs depuis 8.100 F ; location-vente 195 F. Crédit jusqu'à cinquante-neuf mois. T. : 924-34-17.

Jeune compositeur cherche à se *faire prêter* ou donner piano 1/2 ou 1/4 de queue. - Pierre Croset - Saint-Michel-de-l'Observatoire - 04300 FORCALQUIER.

Livres

VENDS LIVRES
bibliophile (anc. et modernes). Michel Bouillé, 8, r. J.-Moulin, 94300 VINCENNES. T. 374-51-73.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique gros stock, belle qualité. - Tél. : 757-19-19.

Pension

ECOLE DE LANGUES cherche familles pour loger élèves étrangers demi-pension. - INLINGUA PARIS - *Téléphone : 587-18-28.*

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Psychologie

PROBLEMES SCOLAIRES BILANS, TESTS, CONSEILS EN ORIENTATION SCOLAIRE par psychologue diplômée. Téléphone : 281-13-44.

1e Rencontres P.S.A. *Psycho-Sexo-Analytiques ;* 2e « Simplement maigrir », « les Plantes, des ordonnances pour tous les jours ». Ecrire : Dr D., 15, r. Crébillon, Nantes.

Stages

Approche de vie intérieure enseignement de l'Arche, travx man., danse, chant, exercices corpor., détente, vie commun., 3 sess. d'une semaine, juillet, *août. Gazelle, 91, rue Pernety,* Paris - 14e. Téléphone : 542-33-26.

Villeret, village médiéval propose, 18 juillet au 6 août : stage *plein temps initiation couleur et* forme ; sérigraphie ; terre, décor tissus, métal et cuir. Rens. Ecole Buissonnière, 24, rue Charles-de-Gaulle, 42300 Roanne. Téléphone : (77) 71-13-20.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir

Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.

A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie

a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.

Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Hôtels ou Clubs en CORSE AJACCIO et CALVI. Disponibilités juillet. Réserv. Inter-Activités. 7, Gal. Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 261-54-07, lic. A 575.

Partic. loue superbe villa 8 pers., jard. 8.000 m2 directem. sur mer à Zarzis, Palmeraie *Maritime près JERBA, Tunisie. Conf. de qualité, air condit.,* chem., ch. cent., tél. Femme ménage, disp. location à partir 1-8-79 pour tte l'année. Ecrire : *Marguerite LORIOT, 7, r. Sufex, TUNIS. Tél. : 283-820.*

LES CYCLADES EN CAIQUE
ODYSSEE d'une semaine sur Yacht 18 m, 8-10 personnes, gd conft. Ski nautique.
Pêche, une île par jour. Rens. : CNIF. 360-85-04.

Vous avez un emploi du temps chargé : cours particuliers de permis B *navigation* succès assuré. Permis C navigation astronom. Croisière toute l'année. Il reste encore des places pour cet été en Manche et Atlantique. E.C.H. 379-67-54 PARIS.

VAR bord de mer, grand studio 4 pers., location à la semaine. TEL. : 020-51-44.

Loué maison direct accès mer. *Loire-Atlantique, 6-8 personnes* juillet. T. (40) 50-17-53 le soir.

CANNES, Croisette, stud. luxe, *nf, balc., 2 pers., août 3.500 F,* septembre, 2.500 F;
GERS, maison 3-4 personnes, indépendante, pêche, piscine, septembre, 500 F ; oct., 400 F. Tél. : *460-41-36, le soir après* 19 h., vendredi matin et W.-E.

Près CALVI (CORSE)
bord de mer, à louer villa meublée, tout confort, 8-10 personnes, parc clôturé, libre juillet, septembre. Téléphone : (93) 31-05-13 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR.

VAR, Sablette, gde plage, appts 6 pers. maxi., ds ppté, juillet, 5.250 F; sept., 4.000 F; et maisonnette 2 personnes, juillet, 2.300 F; septembre, 2.000 F. Téléphone : 272-11-77.

A *louer juillet, mais. rénovée,* 4 P., Haute-Savoie près Annemasse. Tél. (16-50) 43-55-41.

A louer appartement pour *5 personnes pour les vacances* en Juillet, bord du lac d'Annecy. Téléphoner au (50) 46-40-60.

A louer juill., village Ht-Var, mas 6-7 personnes, piscine. Tél. (matin) (16-35) 61-14-24.

Part. vend à Inter-Résidence, à Tignes, 4 sem. de multipropriété, *4e sem. de mars et les 3 prem.* sem. d'avril. Tél. : 973-57-85.

GITES RURAUX
Pour JUILLET, AOUT
Réservation immédiate
Maison Poitou, Charentes, Vendée, 4, av. de l'Opéra, 4e. Téléph. : 296-04-08 et 296-01-88.

Villa à louer à la campagne : 3 ch. meubl., tt cft, 2.500 m2 clos, calme, vue magnifique. Juillet, sept., 84 BONNIEUX. *Tél. : (90) 75-84-37 hres repas.*

Voiture sans chauffeur

LOUEZ SANS CHAUFFEUR
ROLLS ROYCE SHADOW
MERCEDES 450 SEL
MERCEDES 280 SE
PORSCHE 911 SC TARGA
RANGE ROVER
FINE INTERNATIONAL
66, rue La Boétie, Paris (8e)
563-74-81
Ouvert du lundi au samedi.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

COMMÉMORATION

Le 35e anniversaire du débarquement

« POUR LIBÉRER LA FRANCE ET L'EUROPE »

A Sainte-Mère-l'Eglise (Manche), M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a présidé mardi les premières cérémonies marquant le trente-cinquième anniversaire du débarquement des troupes alliées, le 6 juin 1944.

Devant le monument élevé à la gloire des soldats américains de la 4e division, face à la plage de Sainte-Marie-du-Mont, M. Plantier a évoqué *« la plus formidable opération combinée de tous les temps »* et l'héroïsme de ces soldats *« venus pour libérer la France d'abord, puis l'Europe »*.

Auparavant, M. Raymond Triboulet, ancien ministre, président du Comité du débarquement, avait souligné que *« la fidélité à ce rendez-vous tient aux inquiétudes que nous inspire l'équilibre de plus en plus menacé de la paix mondiale »*.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée par une nuit fraîche devant quelque 2 000 personnes, dont plusieurs centaines d'anciens combattants américains et canadiens, s'est achevée par un défilé de trois cents hommes de troupes.

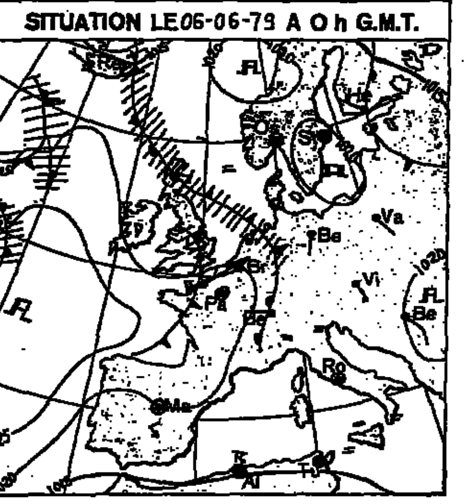
En début de soirée, un groupe de dockers de l'arsenal de Cherbourg avaient manifesté lors de l'arrivée de M. Plantier. S'étant rassemblés par petits groupes aux abords de la « borne zéro », marquant le début de la « Voie de la Liberté », ils scandaient des slogans à l'approche du cortège officiel et réclamaient un entretien avec le secrétaire d'Etat. M. Plantier ayant accepté de recevoir une délégation, le déroulement des cérémonies reprenait avec une heure de retard.

D'autre part, la pointe du Hoc, près de Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados), où les rangers de la Ire armée américaine s'illustrèrent à l'aube du 6 juin 1944, a été remise officiellement mardi à l'administration américaine.

Ce site, qui conserve dans sa terre les traces des durs combats dont il fut le théâtre, était passé sous contrôle américain par l'accord signé le 11 janvier dernier entre les deux gouvernements. Mardi, en fin d'après-midi, il a été l'objet d'une cérémonie à laquelle ont notamment participé vingt survivants des rangers.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 07.06.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard. Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 juin à 6 heure et le jeudi 7 juin à 24 heures :

Jeudi 7 juin, du Jura aux Alpes et à la Corse, les pluies ou averses orageuses deviendront moins fréquentes, et quelques éclaircies apparaîtront. Sur le littoral méditerranéen l'ensoleillement sera un peu plus important.

De la Bretagne à la Vendée, à la Normandie et au Nord, le temps sera passagèrement très nuageux, avec de belles éclaircies.

Sur le reste de la France, les passages nuageux pourront être accompagnés de rares averses, mais les éclaircies seront fréquentes et souvent belles. Le temps sera un peu brumeux en début de matinée.

Les vents seront généralement faibles ou modérés, de secteur nord-ouest ou nord dominant ; ils souffleront temporairement forts près de la Méditerranée.

Les températures changeront peu.

Mercredi 6 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,3 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juin ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 22 et 13 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 25 et 17 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 19 et 15 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 19 et 14 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 24 et 16 ; Tours 20 et 9 ; Toulouse, 20 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 17 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 27 et 20 ; Berlin, 30 et 20 ; Bonn, 22 et 14 ; Bruxelles, 19 et 9 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 26 et 11 Genève, 23 et 15 Lisbonne, 26 et 14 Londres, 20 et 8 Madrid, 29 et 17 ; Moscou, 20 et 6 ; New-York, 27 et 18 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 31 et 18 ; Stockholm, 25 et 8.

Édition

UNE MISE AU POINT DE M. V.-P. VICTOR-MICHEL

Evoquant la situation de l'imprimerie Victor-Michel, nous avons employé le terme de « liquidation » (*le Monde* du 23 mars). M. V.-P. Victor-Michel nous en fait la remarque et précise dans sa lettre :

« Nous ne sommes pas en liquidation. Il nous suffit amplement d'être ce que l'on appelle en règlement judiciaire et qui plus est, il n'est pas dans les intentions pour le moment ni du syndic ni de moi-même de demander la transformation de ce règlement judiciaire en liquidation. Surtout si nous sommes aidés comme nous le méritons, d'une part, par les pouvoirs publics ; d'autre part, si les centrales ouvrières ne s'acharnent pas à vouloir maintenir à moyen terme au moins en activité les trois usines de notre groupe alors qu'une seule suffira grandement.

» L'expression que vous avez employée peut nous causer un grand tort, alors que votre intention était certainement louable : les nombreux lecteurs, je le répète, aussi bien dans les pouvoirs publics, que les clients potentiels lorsque nos activités reprendront, que les fournisseurs pouvant en conclure que réellement notre entreprise est en liquidation, ce qui change considérablement leurs réactions

Journal officiel

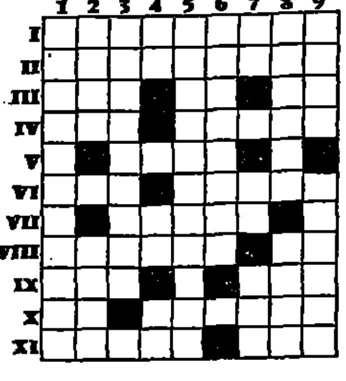
Est publié au *Journal officiel* des 4, 5 et 6 juin 1979 :

UN DECRET :

● Portant publication de l'accord d'assistance mutuel entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays, signé à Paris le 9 janvier 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 403



HORIZONTALEMENT

I. Peut être assimilée à un joli front. — II. As de carreau. — III. Nom qu'on peut donner à une dame ; Pour une désignation ; Bout de bois. — IV. Endroit où l'on peut taper ; Qui n'est donc pas dans l'état. — V. Tourné sur un blason. — VI. Se lança dans les retranchements ; Aux angles d'un temple. — VII. Couche chez les Chinois. — VIII. Elément principal d'une bonne farce ; Monte souvent quand ça va mal. — IX. N'a pas beaucoup de connaissances ; Sa lecture peut faire sourire. — X. Un cri avant le grand saut ; Qui n'a donc pas été touché. — XI. Inscription sur un effet ; Crie comme un cerf.

VERTICALEMENT

1. Doit préférer le bar à un mauvais lieu. — 2. Nom scientifique de l'araignée ; Ressemble à un petit bidet. — 3. Peut être qualifiée de noble quand on a bonne mine. — 4. Vieille ville ; Mot pour exprimer qu'on est bien assis ; Cœur de lion. — 5. Sont très recherchées par ceux qui veulent faire des brochettes. — 6. Il en reste trois quand on enlève l'eau. — 7. Peut avoir un emploi explétif ; Exclamation ; Massif dans les Alpes. — 8. Celle d'une nymphe est une couleur ; Petite quantité. — 9. Dialecte celtique ; Couche dans les rochers.

Solution du problème n° 2 402

Horizontalement

I. Ecrevisse. — II. Louveteau. — III. Il ; Arum. — IV. Goes ; Rêne. — V. Irriter. — VI. Bièvre ; BA. — VII. Is ; Eu ; Bât. — VIII. Usinage. — IX. Inn ; Têtu. — X. Tuilettes. — XI. Esses ; Est.

Verticalement

1. Eligibilité. — 2. Coloris ; Nus. — 3. Ru ; Ere ; Unis. — 4. Evasives ; Le. — 5. Ver ; Truites. — 6. Iturée ; Net. — 7. Semer ; Batte. — 8. SA ; Bagues. — 9. Eugénate ; St.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 7 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Promenade dans le vieux Montmartre ».

15 h., 26, avenue du Président-Roosevelt, Mme Chapuis : « Clamart ».

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Saint-Girons : « Anne d'Autriche et le Val-de-Grâce » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, parvis de la basilique à Saint-Denis : « Saint-Denis » (Mme Angot).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Visite de l'hôtel de Lauzun » (Arcus).

15 h., 23, rue Godefroy-Cavaignac : « L'atelier de l'artiste peintre Drevet-Laplace » (L'art pour tous).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Vestiges et souterrains de la montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 39, quai d'Anjou, Mme Vackier : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Hager).

15 h., musée des monuments français : « Les tympans célèbres » (Histoire et Archéologie).

18 h., Cour carrée, porche rue de Rivoli : « La Cour carrée du Louvre et la Saint-Barthélémy » (M. de La Roche).

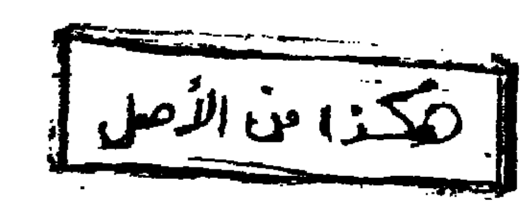
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (M. Teurnier).

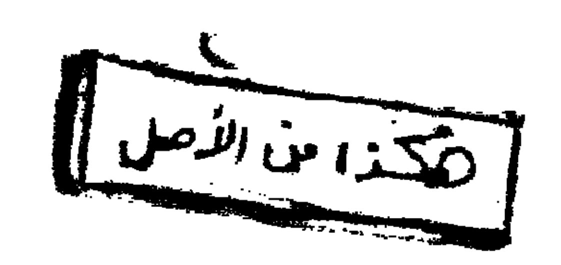
CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, M. Michel Melot : « Art ou industrie, l'estampe entre deux époques ».

18 h., Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. S. Mavrides, Ph. de la Cotardière, J.-C. Pecker : « Einstein et le renouveau de la cosmologie ».

18 h. 30, salle Courajod, 34, quai du Louvre, Mme H. Arhweiler, MM. P. Lemerle, J.-P. Sodini : « Le monde égéen entre l'antiquité et les temps modernes ».

20 h. 30, 5, rue Largillière, M. G. Livraga : « L'effondrement de l'Occident et la puissance des temps nouveaux » (Nouvelle Acropole).





Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La justice fédérale menace d'interdire de vol les cent trente-sept DC-10 américains

Les cent trente-sept DC-10 qu'exploitent huit compagnies américaines ont échappé *in extremis*, le mardi soir 5 juin, à une interdiction de vol au terme d'une bataille judiciaire qui a connu de nombreux rebondissements en l'espace de quelques heures.

Le mardi après-midi, un tribunal fédéral de Washington enjoignait à l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) d'immobiliser au sol la flotte américaine de DC-10, jusqu'à ce que l'enquête sur l'accident de Chicago, dont le bilan s'élève à deux cent soixante-quinze morts (une troisième victime au sol a été découverte), ait abouti.

Les DC-10 devront rester au sol, spécifiait le jugement, « *jusqu'à ce que l'on sache pourquoi le DC-10 d'American Airlines a perdu son réacteur gauche (avant de s'écraser) et jusqu'à ce que des mesures correctives visant à empêcher d'autres accidents de ce type aient été prises* ». Le tribunal avait agi à la requête d'un groupe d'intérêt américain, l'Association des passagers d'avion, qui avait mis expressément en cause les normes de sécurité de la F.A.A. qui décerne les certificats de navigabilité aux appareils utilisant l'espace aérien des Etats-Unis.

La F.A.A. entreprenait alors une série de démarches pour obtenir un sursis à cette injonction et maintenir en vol les DC-10. Elle obtenait d'abord une nouvelle audience pour le mercredi 6 juin, afin de faire entendre à nouveau ses arguments selon lesquels l'interdiction d'exploiter les triréacteurs de McDonnell-Douglas gênerait, chaque jour, au moins trente-trois mille passagers.

De leur côté, les compagnies américaines faisaient pression sur la F.A.A. pour obtenir un répit. Une journée d'immobilisation de DC-10, *selon* leurs estimations, leur coûte en moyenne 50 000 dollars (220 000 francs).

Le mardi soir vers 22 heures, la F.A.A. annonçait qu'elle avait décidé de se conformer à l'injonction du tribunal et préparait un arrêté pour immobiliser immédiatement tous les DC-10 immatriculés aux Etats-Unis. Le tribunal, expliquait-elle, avait refusé un sursis jusqu'à la tenue de la nouvelle audience de mercredi.

Moins d'une demi-heure plus tard, nouveau contre-ordre. Le porte-parole de la F.A.A. déclarait : « *Nous n'immobilisons pas les DC-10 ce soir, le sursis ayant finalement été accordé jusqu'à l'audience de mercredi.* » L'affaire du DC-10 est maintenant entrée dans le dédale de la procédure judiciaire américaine. — *(A.F.P.)*

P.T.T.

D'ICI DEUX A TROIS ANS

Le courrier ne sera plus distribué l'après-midi dans les villes de province

La direction générale des postes vient d'envoyer, dans l'ensemble des services postaux, des instructions tendant à supprimer progressivement la distribution du courrier l'après-midi sur tout le territoire, à l'exception de Paris. Cette décision sera appliquée dans les deux ou trois prochaines années.

Aujourd'hui, la distribution du courrier est organisée selon trois schémas. Dans les communes de moins de cinquante mille habitants, le préposé n'effectue qu'une tournée. Dans les communes de plus de cinquante mille habitants et les chefs-lieu de préfecture, il distribue une première fois le courrier dans la matinée, puis les mandats et les recommandés ; dans l'après-midi est organisée une deuxième distribution de correspondances. A Paris, il consacre, chaque jour, trois tournées au courrier et deux aux mandats et aux recommandés.

« *Nous nous sommes aperçus que le courrier de l'après-midi est très peu important*, explique M. Guy Delmas, directeur des services postaux. *En province, il représente 10 % des correspondances, mais le préposé lui consacre 16 % de son temps. En région parisienne, il atteint 11 % du total, et le préposé lui consacre 20 % de ses vacations. Nous emportons de moins en moins d'objets au cours de la deuxième distribution. Cette évolution n'est pas saine puisqu'elle abaisse l'efficacité de nos services au moment où nous devons privilégier les véritables besoins du public.* »

Paris intra-muros continuera de connaître le régime des cinq « sorties » du préposé, car le volume à traiter est tel que la multiplication des tournées est inévitable. La distribution de l'après-midi disparaîtra dans les cent dix-neuf villes de province et les cent trente-deux localités des sept départements de la région parisienne où elle subsiste.

Première conséquence favorable pour l'administration : « *Nous récupérerons les heures libérées des préposés et nous en profiterons pour réorganiser les tournées. Chaque préposé s'occupera d'un nombre de foyers plus important*, explique M. Delmas. *Nous allons y gagner entre mille et quinze cents emplois, qui nous permettront de disposer d'un volant de remplacement et d'effectifs pour faire démarrer la distribution dans les nouveaux quartiers.*

Deuxième conséquence favorable pour le personnel : il achèvera plus tôt sa journée de travail. La durée hebdomadaire restera la même, mais une véritable journée continue pourra être instaurée.

Troisième série de conséquences — plus discutables — pour les usagers : l'unique distribution aura lieu légèrement plus tard pour attendre les correspondances attardées. Dans certains cas, une deuxième tournée de courrier sera distribuée, en fin de matinée, avec les mandats et les recommandés. Pour une petite partie, les correspondances antérieurement remises l'après-midi parviendront plus tôt à leurs destinataires. Moins de 10 % du courrier subira un retard puisqu'il sera distribué seulement le lendemain matin. M. Delmas assure que cette nouvelle organisation devrait avoir pour résultat de régulariser la distribution du courrier acheminé en principe la nuit pour le matin. Les correspondances de première catégorie (1,20 F) destinées à la localité, au chef-lieu de département, à la capitale régionale ou à Paris parviendraient à leurs destinataires le lendemain de leur expédition dans une proportion de 70-75 % et le surlendemain dans une proportion de 99 %.

Cette réorganisation de la distribution postale suscitera vraisemblablement peu de débats. Les usagers de la poste ne sont représentés par aucune association. Les syndicats du personnel diront qu'il s'agit d'un nouvel abandon du service public, tout en se félicitant d'une mesure réclamée depuis longtemps par les préposés...

Il n'en reste pas moins que la poste bat en retraite. Jusqu'à ce jour, elle a toujours supprimé des prestations et n'en a jamais proposé de nouvelles aux particuliers. Il est possible que le service téléposte (acheminement de documents par télécopieur entre *la France et les Etats-Unis d'ici* quelques semaines) mette un terme à cette lente nécrose de la poste. En attendant le « plan d'entreprise postal », ce serait la première preuve que cette administration conserve un avenir.

ALAIN FAUJAS.

ENVIRONNEMENT

LE RAPPORT DES NATIONS UNIES

Le bruit, principale menace sur la qualité de la vie

L'expansion de la bilharziose, la multiplication de parasites résistants aux pesticides, l'accroissement des nuisances dues au bruit, aux produits chimiques et au tourisme, telles sont les *menaces « écologiques » que souligne* le rapport annuel sur l'état de l'environnement établi par le directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.), M. Mostapha Tolba, et qui a été publié le 5 juin.

Causée par un parasite aquatique, la bilharziose(1) atteint au moins deux cent millions d'habitants de soixante-douze pays tropicaux, estime le rapport du P.N.U.E. Cette affection chronique réduit la résistance des populations aux autres infections. Elle est devenue un véritable « fléau économique et social », particulièrement en Afrique, où elle atteint près de cent millions d'individus. *La maladie est liée à la multiplication* des canaux et des barrages qui étendent l'habitat des mollusques, vecteurs de la bilharziose. Seule la Chine la combat efficacement en drainant les zones contaminées.

L'emploi généralisé des pesticides, qui a permis d'accroître la productivité agricole, a conduit aussi à l'apparition de parasites de plus en plus résistants. D'après un recensement de 1977, trois cent soixante-quatre espèces de parasites ont accru leurs résistances aux pesticides. Selon M. Mostapha Tolba, l'« *hypothèse selon laquelle tous les parasites pourraient finir par acquérir une résistance à tous les pesticides chimiques paraît à présent fondée* ». Dans ce cas, des cultures vitales comme celles du riz et du coton pourraient en être gravement affectées.

Le bruit s'accroît aujourd'hui à un tel rythme dans l'ensemble du monde qu'il constitue, selon M. Tolba, « *l'une des principales* menaces pesant sur la qualité de *la vie* ». L'Organisation internationale du travail a recensé cinq *cents professions bruyantes dont* l'exercice peut entraîner des troubles de l'audition. Les transports routiers (le parc automobile mondial atteindra trois cent millions de véhicules en 1980, selon l'O.C.D.E.) et l'accroissement du trafic aérien restent les principales sources de nuisances sonores. Celles-ci atteignent des régions jusqu'ici épargnées et se prolongent jusqu'à des heures de plus en tardives.

Enfin, le tourisme international (deux cent quarante-trois millions de déplacements en 1977) a eu des effets positifs sur l'environnement dans la mesure où il a conduit à protéger les sites, les monuments historiques, la flore et la faune sauvage. En revanche, en provoquant le développement des transports, de l'urbanisation et de la spéculation foncière, il risque d'entraîner de graves dommages déjà perceptibles, estime le rapport du P.N.U.E., sur les écosystèmes fragiles de certaines ré*gions, en particulier sur les îles* des Antilles, du Pacifique et de l'océan Indien.

(1) La bilharziose est une parasitose mondialement répandue. L'infestation humaine se fait par voie cutanée, à l'occasion d'un passage en milieu aquatique. On distingue deux formes. La bilharziose urinaire, qui se contracte principalement en Afrique et au Proche-Orient et au Moyen-Orient ; elle provoque des lésions urogénitales avec hématurie (émission de sang dans les urines) et infections urinaires récidivantes. La bilharziose intestinale, qui détermine soit des troubles intestinaux soit une hépatite granulomateuse.

● *Une meilleure signalisation sur les autoroutes.* — Des études sont en cours afin d'améliorer la signalisation des grands travaux sur les sections d'autoroutes les plus fréquentées. C'est ce que vient d'annoncer le ministre des transports, M. Joël Le Theule, en réponse à une question de M. Paul Pernin, député (apparenté U.D.F.) de Paris, au *Journal officiel* du 18 mai.

SPORTS

AUX INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Des « jardins secrets » jusque sur le central

Le Suédois Bjorn Borg tenant du titre et vainqueur, mardi 5 juin, du Chilien Hans Gildemeister par 6-4, 6-1, 7-5, rencontrera, vendredi 8 juin en demi-finale des Championnats internationaux de France, l'Américain Vitas Gerulaitis, qui a disposé plus difficilement de l'Espagnol José Huigueras par 6-1, 3-6, 6-4, 6-4. Les deux derniers quarts de finale opposent, ce mercredi 6 juin, l'Américain Jimmy Connors à son compatriote Eddy Dibbs, et l'Argentin Guillermo Vilas au Paraguayen Victor Pecci.

Comme le public de Roland-Garros, sans doute avez-vous déjà été impressionné par le spectacle de Jimmy Connors criant à la manière d'un karatéka avant de se jeter sur chaque balle comme s'il voulait les faire exploser. Incontestablement, c'est le plus beau tempérament de gagneur et de fonceur rencontré sur un court de tennis. Hommes et femmes de caractère, les autres qualifiés pour les ultimes parties des Championnats internationaux de France le sont aussi pour avoir su résister à la pression conjuguée du public de cet immense Central, qui ne désemplit pas cette année, mais encore de leurs adversaires et, accessoirement, des quelques dizaines de milliers de francs en jeu.

Dans la recherche constante de leur propre maîtrise et de la victoire sur l'opposition, tous ou presque ont pourtant leur « jardin secret », dans lequel ils se réfugient pour se donner l'impression de mettre tous les atouts de leur côté.

Au moment de servir, Jimmy Connors fait toujours rebondir la balle quatre fois. Geste mécanisé par la répétition et effectué sans même y penser pour lui permettre de retrouver la concentration avant les échanges ? Peut-être, mais son compatriote Billy Martin s'étonnait, dans *Tennis Magazine*, de l'importance accordée par Jimmy Connors au chiffre 4. « *Il fait tout par quatre*, raconte-t-il. *A un changement de côté, il a bu du soda. Il a tapé trois fois avec le verre sur le distributeur. Il s'est levé pour aller prendre sa place. Puis il s'est souvenu qu'il n'avait tapé le verre que trois fois et il est revenu le faire une quatrième.* »

Manies et superstitions

Avec sa chevelure flamboyante de play-boy des courts, son goût du luxe et des sorties nocturnes, Vitas Gerulaitis, qui semble aborder la vie avec une joyeuse insouciance, n'est pas à l'abri de ces manies ou superstitions. Ainsi, à chaque changement de côté, il évite soigneusement de couper les lignes blanches pour reprendre sa place. Parvenu derrière la ligne de fond, après avoir contourné le court, il la balaie du pied s'il doit servir, comme le fait son compatriote Brian Gottfriedd y compris en salle sur les surfaces synthétiques. Tous les six jeux, Vitas Gerulaitis change également l'adhésif blanc de son manche de raquette.

Celui des raquettes de Guillemo Vilas est violet, couleur de la religion. De tous les champions de tennis, l'Argentin, qui est aussi poète à ses heures, est sans doute le plus mystique. Peut-être invoque-t-il par là l'aide de quelque puissance surnaturelle. Il est aussi le plus scrupuleusement fidèle à tout un rituel. Ainsi, à chaque repos, il prend sa raquette avec la main droite, sa serviette avec la gauche pour essuyer soigneusement le manche. C'est ensuite le tour du bras droit, du gauche, de la jambe droite, de la gauche et enfin du visage. Il étend alors la serviette *sur ses cuisses puis se* penche vers son pied droit. Il baisse sa première chaussette pour découvrir et tirer la seconde, puis remonte la première et passe au pied gauche.

Toutes ces manies ou superstitions sembleraient bien naïves et presque puériles, si on ne connaissait pas le rôle souvent déterminant du psychisme dans la performance sportive. Comme certains athlètes se croient dopés par l'eau sucrée tendue par leur soigneur, les tennismen peuvent se sentir sécurisé par un rituel, un chiffre, une couleur ou même une tenue, qu'ils ont associé à un événement heureux de leur passé.

De tous ces champions qui disputeront probablement, vendredi 8 juin, les demi-finales de Roland-Garros, un seul a réussi à ne jamais rien laisser transparaître de son « jardin secret » : le Suédois Björn Borg. C'est peut-être ce qui le rend plus impressionnant encore pour ses adversaires.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS

Huitièmes de finale : Vilas *(Arg.)* b. G. Mayer (E.-U.), 7-5, 1-6, 6-7, 6-1, 6-2.

Quarts de finale : Borg (Suèd.) b. Gildemeister (Chili), 6-4, 6-1, 7-5 ; Gerulaitis (E.-U.) b. Higueras (Esp.), 6-1, 3-6, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale : Turnbull (Austr.) b. Mandlikova (Tch.), 6-3, 6-3 ; Marsikova (Tch.) b. Tomanova (Tch.), 6-1, 6-1.

DOUBLE MESSIEURS

Huitièmes de finale : G. et S. Mayer (E.-U.) b. Tim et Tom Gullikson (E.-U.), 6-3, 7-5.

Quarts de finale : Case-Dent (Austr.) b. J. et A. Fillol (Chili), 6-2, 6-2 ; Kodes-Smid (Tch.) b. Manson (E.-U.)-Pattison (Rhod.) 6-1, 6-2.

Interrompu, Gottfried (E.-U.)-Ramirez (Mex.) c. Ashe-Stockton (E.-U.), 7-6, 6-7.

DOUBLE DAMES

Quarts de finale : Kloss-Stuart (E.-U.) b. Acker-Smith (E.-U.), 6-2, 2-6, 6-4; Fromholtz (Austr.)-Kruger *(Afr. Sud)* b. Evert-Casals (E.-U.), 7-5, 6-3 ; Stove (P.-B.)-Turnbull (Austr.) b. Teeguarden (E.-U.)-Lovera (Fr.), 6-3, 6-2 ; Durr (Fr.)-Wade (G.-B.) b. Mandlikova-Marsikova (Tch.), 4-6, 6-1, 8-6.

FOOTBALL. — *Vainqueur d'Avignon par 4 buts à 1 après prolongations, le Racing-Club de Lens rencontrera le Paris Football-Club en matches de barrage.*

Gymnastique

Les coupes du monde disputées le 2 juin à Tokyo ont été gagnées par le Soviétique Alexandre Ditiatine devant le Japonais Shigeru Kasamatsu et le Bulgare Deltchev chez les hommes, et par Stella Zakharova devant la Roumanie Emilia Eberlé et la Soviétique Nelly Kim, deuxièmes ex-aequo. Nadia Comaneci a terminé quatrième après une chute aux barres assymétriques.

TÉLÉPHONE MOINS CHER... EN SUISSE

Berne (A.F.P.). — Le téléphone coûte moins cher en Suisse depuis le 1er juin. Des réductions de taxes téléphoniques ont été décidées par le gouvernement helvétique, en raison des bénéfices réalisés en 1978 par les P.T.T. : *333 millions de francs* suisses, indique l'Office fédéral des P.T.T.

La durée des conversations téléphoniques locales passe de 4,8 à 6 minutes pour chaque impulsion de 10 centimes, ce qui se traduit par une diminution d'environ 25 %. Pour les communications internationales, les taxes baisseront de 11 à 41 % pour les appels à destination de dix pays d'Europe (Espagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Turquie) ainsi que pour le trafic avec l'Afrique du Nord, l'Amérique du Nord et le Proche-Orient.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

SOCIAL

Négociation salariale dans la fonction publique

Les syndicats estiment que les propositions du gouvernement sont insuffisantes

Un accord salarial sera-t-il conclu en 1979 dans la fonction publique ? Au sortir de leur deuxième réunion de l'année, mardi 5 juin, les sept fédérations de fonctionnaires et M. Jacques Dominati lui-même, secrétaire d'Etat à la fonction publique, se sont montrés très réservés quant à l'issue des négociations (nos dernières éditions datées 6 juin).

L'an dernier à pareille époque, les pourparlers étaient beaucoup mieux engagés et, de fait, le contrat salarial 1978 a été signé par toutes les organisations syndicales, à l'exception de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Et même ces deux fédérations, qui n'avaient pas apposé leur paraphe pour des raisons essentiellement tactiques, avaient reconnu *mezza voce* que ce n'était pas un *« mauvais accord »* : en 1978, la majorité des deux millions six cent mille fonctionnaires, en particulier les moins rémunérés d'entre eux, avaient bénéficié, au 1er septembre, d'une réelle progression de leur pouvoir d'achat.

Mardi, l'ensemble des organisations syndicales ont estimé que les propositions gouvernementales pour 1979 étaient *« nettement insuffisantes »*. Mme Thérèse Hirszberg, au nom de la C.G.T., a même assuré qu'il n'y avait *« pas de négociations salariales »* et que les pouvoirs publics s'efforçaient de mettre en place *« un dispositif de régression du pouvoir d'achat des fonctionnaires »*.

Tous les autres syndicats, y compris la C.F.D.T., chez laquelle le secrétaire d'Etat à la fonction publique n'a pas décelé de *« volonté de blocage »*, ont admis que la discussion avait *« enfin commencé »* et c'est pour cette raison que la fédération des fonctionnaires F.O. a retiré son mot d'ordre de grève pour le 8 juin, dont elle avait seulement arrêté le principe.

Mais tous ont considéré aussi que l'hypothèse de travail établie par M. Dominati n'était pas réaliste. En effet, le secrétaire d'Etat a basé ses propositions, en matière de maintien du pouvoir d'achat, sur une hausse des prix de 9 % pour 1979 et il a, en conséquence, avancé le calendrier suivant : une augmentation de salaire de 1,25 % au 1er août, de 2 % au 1er octobre et de 1,50 % au 1er novembre, s'ajoutant aux 4,25 % octroyés unilatéralement depuis le début de l'année (1,50 % au 1er mars et 2,75 % au 1er juin).

Or, en 1978, le gouvernement et les syndicats avaient négocié à partir d'une hausse prévisible des prix de 9,5 % (elle devait être finalement de 9,7 %), et, cette année, le coût de la vie a déjà atteint 3,54 % pour les quatre premiers mois : le premier ministre lui-même a indiqué qu'il serait *« difficile »* d'éviter, en 1979, une inflation à deux chiffres...

Les propositions de M. Dominati paraissent donc sensiblement en retrait par rapport à l'an dernier, même s'il est prévu *« une clause automatique de réajustement en fin d'année »*. Lors de la réunion de mardi, le secrétaire d'Etat a seulement promis d'examiner la demande, formulée par M. André Henry au nom de la FEN, d'avancer d'un mois les augmentations de salaires envisagées.

Quant à la progression du pouvoir d'achat, elle ne se traduit, à ce stade des négociations, que par un accroissement — à une date non encore fixée — de l'indemnité spéciale mensuelle (+ 33 %) pour les 106 600 agents de l'Etat les moins rémunérés et par deux points d'indice supplémentaires jusqu'à l'« indice majoré 262 » et un point de l'indice 262 à l'indice 344, soit le sommet de la catégorie C. Enfin, pour les retraités, il est proposé l'intégration, au 1er novembre, d'un point de l'indemnité de résidence, au lieu d'un point et demi l'an passé.

Certes, c'est le propre des négociations contractuelles, auxquelles toutes les parties prenantes se déclarent très attachées, que de tenter d'améliorer les dispositions de base, mais ce n'est sûrement pas dans un climat d'optimisme que gouvernement et syndicats se retrouveront le 19 juin.

MICHEL CASTAING.

ASSURANCE-MALADIE

Les besoins de financement sont évalués à 9 milliards

L'assurance-maladie se porte... mal. Les besoins de financement de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM) sont évalués à 9 milliards de francs, ont indiqué, mardi 5 juin, les dirigeants de ce régime : en 1978, le déficit prévu de 2,3 milliards de francs a finalement atteint 6 milliards ; celui, prévisible, de 1979, serait de 5 milliards de francs, alors que l'équilibre était envisagé jusqu'ici. Au total, cela représente un écart de 9 milliards par rapport aux prévisions établies lors des majorations de cotisations annoncées, en décembre 1978, par le gouvernement.

Forte croissance des frais de santé

Outre les moindres rentrées de cotisations, dues à l'évolution modérée des salaires et au niveau élevé du chômage, la forte croissance des frais de santé explique les difficultés de l'assurance-maladie : au cours du premier trimestre 1979, les remboursements ont progressé de 21,9 % par rapport à la même période en 1978, alors que les recettes, elles, ne s'accroissaient que de 16 à 17 % (11 à 11,5 %, plus 5 % au titre des majorations de cotisations décidées en décembre 1978). Les postes en forte hausse concernent l'hospitalisation (+ 21,7 %), les consultations (+ 20,1 %), les actes chirurgicaux (+ 20,5 %), l'électrocardiologie (+ 21,7 %) et les indemnités de déplacement (+ 29,6 %).

Face à cette situation, M. Derlin, président (F.O.) de la CNAM, a lancé aux médecins un sévère appel à la modération. Il a rappelé que l'accord tarifaire pour 1979, que la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) n'a pas signé, implique un relèvement des honoraires de 8,44 % en niveau et de 9,58 % en masse, soit 1,36 milliard de francs de recettes supplémentaires pour les médecins. M. Derlin a d'autre part confirmé que le refus de la C.S.M.F. de signer l'avenant tarifaire entraînerait, selon les clauses de la convention entre les médecins et la sécurité sociale, leur départ des commissions médico-sociales. Il a précisé :

« Nous sommes obligés de constater que depuis plusieurs années les commissions ne se réunissent que pour accorder des droits à dépassement, les médecins quittant la commission ou proposant d'autres sujets de débat quand il s'agit d'examiner l'activité des praticiens (profil médical). *Les commissions ne fonctionnent pas comme elles devraient le faire ; elles sont bloquées en raison du comportement des médecins. »*

La C.G.C. et la C.G.T. constatent entre elles des « convergences notables »

Pour la première fois depuis six ans, le président de la C.G.C. et le secrétaire général de la C.G.T. se sont rencontrés pour examiner les possibilités d'action commune. M. Jean Menu, en succédant à M. Charpentié, poursuit ses prises de contact avec les dirigeants des autres centrales et il s'est entretenu avec M. Séguy alors que, habituellement, la C.G.T. entendait que les rapports avec la C.G.C. se situent au niveau de l'U.G.I.C.T. (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.).

Cette conversation de deux heures s'est déroulée dans *« un excellent esprit de coopération qui augure bien de la suite »*, a dit M. Séguy, et M. Menu pense, lui aussi, que d'autres rencontres pourraient avoir lieu.

Des *« convergences notables »*, déclare le communiqué commun, sont apparues sur l'emploi, les salaires, la sécurité sociale et le projet de loi sur les entreprises en difficulté, qui mettent en cause les libertés syndicales, estiment les syndicalistes.

Le problème de la séquestration des cadres était plus difficile à aborder. La C.G.T. a condamné les *« méthodes étrangères à l'action syndicale démocratique »* et la C.G.C. les actes commis contre les militants syndicaux

M. Jean Menu doit encore rencontrer M. Edmond Maire, le 14 juin.

LA GRÈVE SE POURSUIT AUX USINES RENAULT DE BLAINVILLE ET DE LIMOGES

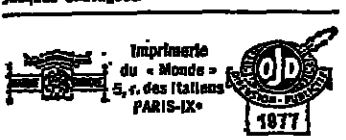
De notre correspondant

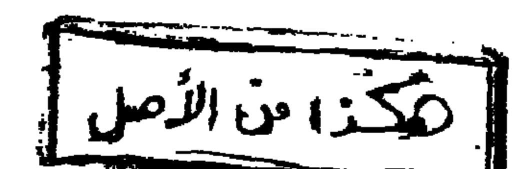
Caen. — La grève se poursuit à l'usine Renault véhicules industriels (R.V.I.) de Blainville-sur-Orne, près de Caen. L'intersyndicale a en effet considéré que la discussion entamée n'était qu'un « simulacre » et ne correspondait pas aux négociations ordonnées par le juge des référés. En proposant un réaménagement du temps de travail, passant de 40 à 43 heures et demie, les heures supplémentaires étant payées en tant que telles, et une prime de 250 F pour tous ceux qui avaient dû subir en 1978 au moins vingt jours de chômage partiel, la direction a estimé avoir répondu aux exigences de la décision de justice. Le désaccord restant entier, les piquets de grève ont été maintenus devant les portes de l'usine.

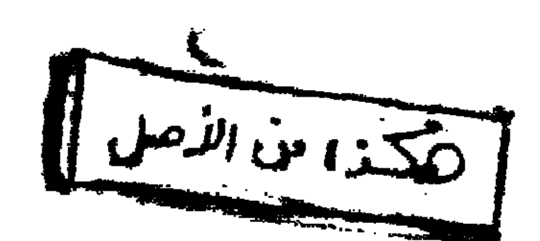
● *A R.V.I. Saviem de Limoges* (deux mille six cent cinquante ouvriers), la grève avec occupation des locaux se poursuit. La direction, à qui l'entrée des établissements est interdite par les piquets de grève, a fait citer devant le tribunal des référés et pour entrave à la liberté du travail quatre militants syndicaux : deux C.G.T., un C.F.D.T. et un F.O. Le jugement n'a pas été rendu mardi comme prévu.

● *Les métallurgistes C.G.T. dénoncent le « silence » sur l'avenir de la sidérurgie. — « Rien d'essentiel n'est réglé. L'acier français est menacé »*, constate la fédération C.G.T., qui appelle les salariés *« à intensifier et à élargir la pression revendicative »* et réclame la *« reprise immédiate des négociations »*.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.







ÉNERGIE

Le différend entre l'Europe et les États-Unis sur le pétrole

MM. Giraud et Schlesinger veulent obtenir une plus grande autodiscipline des pays consommateurs

Washington. — Les entretiens que MM. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Giraud, celui de l'industrie, ont eus parallèlement ces deux derniers jours à Washington ont permis sinon de dégager une solution, du moins de clarifier dans un sens constructif les positions respectives sur le principal différend du moment : la ristourne de 5 dollars offerte par les Etats-Unis à leurs importateurs de fuel et de gazole.

Les Français estiment avoir pu dégager des éléments de rapprochement et croient pouvoir compter sur une « action décidée » de M. Carter au sommet de Tokyo sur l'énergie.

De notre correspondant

Comme prévu, M. Giraud s'est rendu mardi 5 juin en compagnie de M. Spaak, chef de la délégation des communautés européennes à Washington, auprès de M. Schlesinger, ministre américain de l'énergie, pour lui présenter la *« protestation »* (sans récuser ce terme, les Français préfèrent parler de *« l'expression des préoccupations »*) des Européens contre cette subvention déguisée. Le ministre français a repris ses arguments connus et décrit cette mesure comme *« unilatérale, sans efficacité et contraire au but recherché »*.

La réponse américaine, telle que la décrite M. Giraud, a porté sur ces trois points. M. Schlesinger a donné raison à son interlocuteur sur le caractère *« unilatéral »* de la décision américaine. L'explication fournie semble quelque peu confuse (des télégrammes auraient été préparés à l'intention des capitales européennes, mais, pour une raison mystérieuse, ils n'ont pas été expédiés) et le ministre américain n'a pas dit pourquoi il n'avait soufflé mot de cette affaire à ses collègues réunis à Paris pour la conférence de l'énergie à laquelle il assistait. Mais MM. Giraud et Spaak ont surtout retenu que M. Schlesinger a exprimé ses *« regrets »* et même ses *« excuses »*.

Le ministre américain a ensuite expliqué que les Etats-Unis n'ont jamais eu l'intention de détourner des produits raffinés à leur profit, mais seulement de retrouver leur *« part historique »* du marché. Des chiffres ont été fournis : les stocks américains de *« distillats moyens »* — fuel domestique et gazole — sont actuellement de 13,6 % inférieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier à pareille époque, les importations des mêmes produits sont en baisse de 32,4 % et la production nationale de 3,3 %, pour une demande qui a été réduite de 10 % seulement. Sans contester ces données, les Européens estiment qu'elles ne prouvent pas que ces réductions sont imputables à tel facteur plutôt qu'à tel autre, et que la subvention de 5 dollars va y porter remède. D'autres chiffres fournis par M. O'Leary, sous-secrétaire à l'énergie, font état d'une réduction des importations de fuel domestique en provenance des raffineries des Caraïbes et du Canada oriental de 50 000 barils par jour, sur un total de 134 000 barils par jour achetés il y a un an.

Enfin, M. Schlesinger a affirmé, selon M. Giraud, que les Etats-Unis pourraient reconsidérer leur position sur cette ristourne de 5 dollars si les pays consommateurs faisaient preuve d'une *« autodiscipline »* suffisante pour rendre sans objet les achats spéculatifs sur les marchés spot comme celui de Rotterdam. Le ministre français a vu dans cette assurance une *« possibilité de solution satisfaisante »*, encore que l'organisation de cette *« autodiscipline »* paraisse très problématique. Elle devrait, pour commencer, entraîner la suppression de cette *« subvention sauvage »*. Pourtant, l'on se refuse du côté français à en faire une condition préalable : M. Carter pouvant très difficilement reculer sur ce point en raison de ses multiples problèmes intérieurs et électoraux, l'on a choisi à Paris d'éviter l'affrontement. En revanche, indique-t-on du côté français, des négociateurs avisés pourraient spéculer sur le fait que cette subvention n'a été instituée qu'à titre temporaire, jusqu'au 31 août, et que sa suppression pourrait sinon précéder, du moins accompagner l'annonce de mesures freinant les achats spéculatifs.

M. Giraud s'estime donc encouragé dans son idée de fixer des prix plafond aux achats sur les marchés spot, un projet que la Communauté a mis officiellement *« à l'étude »*. Une convergence franco-américaine est apparue sur ce point, mais il restera à rallier à ce camp les Allemands et les Britanniques, jusqu'à présent les plus réticents devant la proposition française. Ce sera sans doute l'un des thèmes des conversations que les responsables américains auront à partir de ce mercredi avec le chancelier Schmidt, qui commence une visite semi-officielle de quatre jours aux Etats-Unis.

MICHEL TATU.

● *Le Sénat américain a approuvé un projet* autorisant le président Carter à prendre par arrêté des mesures d'économie d'énergie pour faire face à la pénurie éventuelle de produits pétroliers.

Le projet, voté par 77 voix contre 13 et renvoyé à la Chambre, fixe très strictement les pouvoirs du chef de l'exécutif. M. Carter ne pourra normalement agir que si les Etats font défaillance et ne suivent pas les directives qu'il pourrait être amené à préconiser.

Le texte dresse la liste des mesures pouvant être prises par voie d'arrêté. Celles-ci vont de l'interdiction de stationnement en ville à celle de constituer des stocks d'essence par les particuliers. En revanche, l'exécutif se voit expressément interdire de prendre certaines dispositions plus draconiennes telles que la fermeture des stations d'essence pendant le week-end ou même l'interdiction de circuler un jour par semaine. — *(A.F.P.)*

Des réactions françaises

LE P.C.F. : UNE CAMPAGNE « MENSONGÈRE »

Le bureau politique du P.C.F. a publié, mardi 5 juin, une déclaration dans laquelle il s'élève contre la *« campagne d'affolement »* qui *« se développe pour faire croire que nous serions menacés des pires catastrophes en raison de décisions prises par les pays producteurs de pétrole »*.

« Cette campagne est grossièrement mensongère, estime le bureau politique, *car la production mondiale de pétrole permet de répondre à la demande et les hausses de prix à la production constituent un rattrapage des pertes subies par les pays exportateurs, en raison de la hausse des prix des produits vendus à ces pays par les trusts des grands pays capitalistes. »*

Le P.C.F. préconise le contrôle des opérations du cartel pétrolier en direction de la France, le développement d'accords directs avec les pays producteurs et la diversification des sources d'énergie.

M. JACQUES CHIRAC : retour à la IVe République.

M. Chirac a déclaré le mardi 5 juin dans le cadre de la campagne officielle à la télévision : *« La France est obligée d'aller à Washington pour demander au président des Etats-Unis, qui l'a reçue pendant un quart d'heure et qui a dit « non », un petit avantage financier. Cela rappelle la IVe République. »*

M. Didier Julia, député R.P.R. de Seine-et-Marne, a déclaré mardi :

« Pour la première fois depuis vingt et un ans, la France vient d'être éconduite et humiliée à Washington. La chose était prévisible puisque les ministres français se sont présentés sans aucune carte dans la main.

» Le président de la République doit désormais prendre du champ avec la gestion quotidienne des affaires, rester dans le cadre de ses attributions constitutionnelles et savoir déléguer les responsabilités pour pouvoir limoger le ministre ou le gouvernement qui expose la France à un pareil affront.

M. MITTERRAND : une puissance souveraine et des clients.

M. François Mitterrand a déploré la faiblesse de l'Europe devant les Etats-Unis. Il a précisé : *« Une Europe cohérente et homogène aurait eu les moyens de discuter d'égal à égal avec les Etats-Unis. Nous réclamons plus d'Europe dans le domaine de l'énergie. (...) Quand M. Carter reçoit pendant un quart d'heure le représentant français, cela fait mal au cœur. C'est comme s'il y avait ici une puissance souveraine, et là des clients. Cela n'est pas acceptable et j'espère que cela ne sera pas accepté. (...) Voilà une raison de plus pour affirmer qu'il ne peut y avoir d'Europe qu'indépendante des super-puissances et des pouvoirs économiques extérieurs. Ce n'est pas le quart d'heure de M. François-Poncet qui nous fera croire que nous en sommes là. »*

Auparavant, M. Mitterrand avait désigné comme *« un vrai problème »* la question de l'énergie, en indiquant : *« Est-ce que l'Europe va être capable de répondre à la ruée des consommateurs de pétrole, recherchant en ordre dispersé les faveurs des producteurs, n'hésitant pas à s'entre-détruire, acculant tel ou tel allié à des situations de désespoir économique ? »*

L'OPPOSITION RÉPONDRA A LA COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. André Giraud, ministre de l'industrie, fera le mercredi 13 juin à la télévision une déclaration *« sur les problèmes de l'utilisation et de la sécurité de l'énergie nucléaire »*, ainsi que l'avait annoncé le président de la République lors de son entretien télévisé du mercredi 18 avril, a indiqué mardi 5 juin l'hôtel Matignon.

Cette communication du gouvernement, qui sera diffusée par Antenne 2, ouvrira le bénéfice du droit de réponse à l'opposition.

Antenne 2 organisera ensuite, dans un délai d'une semaine, un débat au cours duquel les représentants des formations de la majorité et de l'opposition pourront confronter leurs opinions sur l'utilisation de l'énergie nucléaire.

CONJONCTURE

La remontée du taux de base des banques est amorcée

A partir du 6 juin, le taux de base des banques françaises est porté de 8,80 % à 9,15 %. Cette décision a été prise par le Crédit commercial de France au nom du comité des six, organisme officieux qui regroupe les six plus grands établissements bancaires français (B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale, C.I.C., Crédit du Nord, Crédit commercial de France) et joue le rôle de chambre de concertation. C'est la première fois que ce taux de base est relevé depuis septembre 1977, date à laquelle il avait été abaissé de 9,60 % à 9,30 %, pour être ramené à 9,05 % en juillet 1978, puis à 8,90 % en septembre de la même année, et à 8,80 % le 1er décembre 1978.

Une telle mesure marque donc un très net renversement de tendance dans l'évolution du taux de base des banques, orienté à la baisse depuis deux ans. La raison en est donnée par les banques elles-mêmes s'exprimant par la voie du C.C.F. : *« Cette décision est rendue nécessaire par l'évolution du marché monétaire, dont les taux se situaient en hausse sensible par rapport à ceux de septembre et décembre 1978. »* En effet, le loyer de l'argent sur la place de Paris, après avoir fléchi régulièrement depuis le début de 1977, revenant de 11 % à 6,5 % à fin 1978, a amorcé une brusque remontée à partir de janvier 1979 et s'établit actuellement aux alentours de 8 %. On sait que l'évolution des taux sur le marché monétaire détermine celle des tarifs des banques, influant à la fois sur le coût de leur refinancement direct et sur celui de leurs ressources (comptes à terme au-dessus de 100 000 francs).

Une telle remontée est générale en Europe, à la suite de la reprise de l'inflation : elle est observée partout, le souci de défendre les parités de la monnaie nationale ayant même obligé la Banque nationale de Belgique à relever récemment son taux d'escompte. En France, le processus a été accéléré par la Banque de France, qui manie l'arme du taux pour défendre la parité du franc au sein du système monétaire européen. Ajoutons que le renversement de tendance observé sur les taux d'intérêt à court terme s'applique également aux taux à long terme : sur le marché des obligations, fermé à l'émission depuis quinze jours, on prévoit un relèvement des taux nominaux, qui étaient revenus en dix-huit mois de 11 % à 9,30 %. Ces taux vont sans doute se rétablir aux environs ou au-dessus de 10 %.

F. R.

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN

Quatorze instances de consultation prépareront le VIIIe Plan. Le premier ministre vient, en effet, d'arrêter le dispositif de consultation qui sera mis en place en septembre, après l'adoption par le Parlement du rapport sur les options.

A la commission centrale, dite du développement, seront rattachés cinq comités horizontaux (financement, économie internationale d'échanges extérieurs, aménagement du territoire, recherche, DOM-TOM). Six autres commissions correspondront à chacune des six grandes options du Plan : énergie et matière première, industrie, agriculture et industries agro-alimentaires, emplois et relations du travail, protection sociale et famille, habitat et cadre de vie.

Un comité revenus-emploi sera rattaché à la commission emploi, tandis qu'un autre comité étudiera les problèmes de transfert. Les décrets fixant la composition de ces différentes instances seront signés vraisemblablement avant la fin de juin, le gouvernement, souligne-t-on au commissariat au Plan, souhaitant que « la concertation avec les partenaires sociaux puisse être approfondie comme l'exigent les circonstances ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,4295	4,4325	— 80	— 40	— 150	— 120	— 380	— 330
$ can.	3,7810	3,7850	— 110	— 65	— 195	— 150	— 430	— 370
Yen (100)	2,0080	2,0115	+ 40	+ 75	+ 85	+ 125	+ 300	+ 345
DM	2,3090	2,3125	+ 50	+ 85	+ 95	+ 130	+ 245	+ 305
Florin	2,1070	2,1100	— 20	+ 15	— 25	+ 15	— 60	— 10
F.B. (100)	14,3730	14,3895	— 120	— 15	— 245	— 85	— 795	— 490
F.S. (100)	2,5520	2,5555	+ 120	+ 155	+ 255	+ 290	+ 775	+ 835
L. (1 000)	5,1845	5,1880	— 220	— 150	— 415	— 345	—1010	— 910
£	9,2050	9,2155	— 315	— 230	— 570	— 475	—1380	—1255

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/16	5 9/16	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16	6 1/2	6 7/8
$ E.-U.	30	30 3/8	9 5/8	10	10 1/16	10 7/16	10 7/16	10 13/16
Florin	7 1/2	8 1/8	7 15/16	8 3/8	8 1/4	8 11/16	9	9 3/8
F.B. (100)	6	7 1/4	8 1/4	9	8 3/4	9 1/2	9 1/2	10 1/4
F.S.	13/16	1 3/16	1 5/8	2	1 11/16	2 1/16	2 1/2	2 7/8
L. (1 000)	23 3/4	26 1/4	11 3/4	12 3/4	12 1/4	13 1/4	12 3/8	13 1/4
£	11 1/4	12 1/4	11 1/4	12 1/8	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 3/8
Fr. franç.	8 1/8	8 7/8	10	10 7/8	10 3/8	11 1/8	10 3/4	11 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les ingénieurs de l'État ne seront plus directement intéressés aux travaux réalisés pour les communes

Les agents techniques de l'Etat qui travaillent accessoirement pour le compte des communes ne seront plus rémunérés par elles, mais par l'Etat, qui recevra une compensation financière. Ainsi en a décidé le Sénat, le jeudi 31 mai, lors du débat sur la réforme des collectivités locales.

Il aurait été bien surprenant que dans un débat sur les relations entre l'Etat et les communes ne soit pas abordée l'épineuse question des « *rémunérations annexes* ». En votant l'amendement gouvernemental reprenant pour l'essentiel les dispositions contenues dans le texte de la commission des lois, le Sénat a voulu poser un principe de droit : les communes ne peuvent pas rémunérer les agents de l'Etat. Ce texte abroge une partie de la loi de 1948 qui concerne les communes (et non les départements) et s'applique, d'ailleurs, à tous les corps de fonctionnaires et non aux seuls ingénieurs.

Le projet de loi du gouvernement ne faisait pas mention de la situation des agents de l'Etat, en particulier des ingénieurs des ponts et chaussées et du génie rural, quand ils travaillent pour le compte des communes, mais une réforme est préparée à ce sujet par M. Michel d'Ornano à la demande du président de la République (*le Monde* du 16 mai). L'initiative prise au Sénat par M. Lionel de Tinguy (Union centriste, Vendée) a obligé le gouvernement à accélérer la mise au point de la réforme sur les grands principes, bien que les modalités précises restent à régler. Les principes énoncés par M. Christian Bonnet au Sénat sont les suivants : suppression de l'intéressement direct des fonctionnaires ; compensation en fonction de la nature des prestations ; maintien des droits actuels des agents de la fonction publique ; amélioration de la concurrence avec l'ingénierie privée.

Renonçant à se faire offrir gratuitement par l'Etat les services rendus par ses agents, les sénateurs ont accepté qu'une compensation financière soit calculée sur la base des sommes versées par l'ensemble des communes en 1978. Un décret en Conseil d'Etat arrêtera les modalités du calcul pour chaque commune et l'indexation éventuelle sur le coût de la vie.

Apparemment rien ne change. Les communes peuvent continuer d'utiliser les services des fonctionnaires de l'Etat : 90 % des communes de moins de deux mille habitants le font ; 81 % entre deux mille et dix mille habitants, et 42 % des communes de plus de dix mille habitants.

Au lieu de verser à un compte spécial du Trésor dans chaque département une somme correspondant au service rendu, elles devront régler chaque année à l'Etat une compensation globale. Celui-ci, qui redistribue actuellement à ses agents le fonds de concours alimenté par les communes (250 millions en 1978 pour les « ponts », 20 % en moyenne du traitement des dix-neuf mille agents concernés), continuera de les rémunérer et devrait leur garantir une progression normale de leur pouvoir d'achat.

Rien n'a changé, mais tout est différent. Car les deux comptes sont complètement distincts. La masse des rémunérations annexes serait, dans l'avenir, détachée des ressources correspondantes. Si les communes — personne ne le pense — cessaient tout à coup d'utiliser les services des agents de l'Etat, celui-ci paierait de sa poche les primes de ses fonctionnaires. Si, en revanche, la masse des travaux augmentait beaucoup, les mêmes fonctionnaires n'y gagneraient rien. Plus de lien entre le « rendement » d'un département et la rémunération des agents ; plus d'intéressement à la masse globale des travaux. Ces deux points-clés devraient changer complètement l'esprit des relations actuelles entre les communes et les services techniques.

Le démarchage de services techniques concurrents (génie rural et ponts et chaussées), soupçonnés de gonfler les devis, la confusion des rôles entre le contrôle et la réalisation des projets, empoisonne l'atmosphère. Les maires l'avaient exprimé, lors de l'enquête nationale. Ils l'ont redit au Sénat. Les ingénieurs eux-mêmes souhaitent mettre fin au malaise et aux malentendus. Lors de sa récente assemblée générale, le Syndicat national des ingénieurs des ponts et chaussées a soutenu, dans une motion, la réforme en cours.

Sénateurs et gouvernement, maires et fonctionnaires étant d'accord sur les principes, reste à régler le fonctionnement précis du nouveau système, qui ne pourra en aucun cas entrer en vigueur avant le vote de la loi (d'ici un an ?) et la publication des décrets. Comment calculera-t-on la compensation due par les communes ? Comment répartira-t-on la « masse indemnitaire », comment assurera-t-on la concurrence avec l'ingénierie privée ?

Le projet de réforme de M. d'Ornano prévoit, pour simplifier la vie des petites communes, de leur permettre de s'« abonner » aux services techniques, c'est-à-dire de payer forfaitairement une sorte de service minimum (entretien de la voirie et petits travaux) pour lesquels la paperasserie administrative serait supprimée. Pour les travaux plus importants, M. d'Ornano souhaitait un relèvement des barèmes actuellement deux fois plus bas en moyenne que ceux des bureaux d'étude privés. La discussion de ce point sera beaucoup plus tendue, car les communes s'attacheront à ne pas débourser plus qu'elles ne le font actuellement.

Pour ce qui concerne les personnels eux-mêmes, l'esprit de la réforme est de supprimer l'intéressement. Le système actuel, bien que la péréquation d'un département à l'autre ait déjà été largement améliorée (l'écart maximum ne serait plus que de un à deux), chaque fonctionnaire technique est indirectement intéressé à augmenter le pot commun dont une partie rémunère les ingénieurs des ponts affectés à l'administration centrale qui sont, comme on l'a dit au Sénat, « *bien loin des communes* ». Faut-il supprimer toutes différences d'un département à l'autre (c'est déjà le cas pour les directeurs départementaux) ou bien favoriser les départements difficiles (la montagne, par exemple) pour y attirer les fonctionnaires de qualité ? Convient-il d'associer au partage de la manne les architectes des bâtiments de France et les urbanistes de l'Etat pour améliorer la solidarité entre les « corps » du nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie ? Deux questions ouvertes parmi d'autres. Le débat ne fait que commencer.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



هكذا من الأصل

LOGEMENT

LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE L'UNION DES H.L.M.

M. d'Ornano annonce une relance de la construction locative

De notre envoyée spéciale

Marseille. — Le quarantième congrès de l'Union des H.L.M., qui vient de s'ouvrir à Marseille le mardi 5 juin, n'est décidément pas un congrès comme les autres. Et M. Albert Denvers, qui préside l'Union, a eu raison de le souligner dans son discours inaugural. Non seulement ce congrès se terminera par un vote à bulletins secrets, ce qui solennisera les décisions prises, mais le ministre de tutelle des H.L.M., M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a, contrairement à toutes les traditions, inauguré le congrès au lieu de le clôturer. Dans le mouvement H.L.M., on ne le cache pas, il s'agissait de connaître, d'entrée de jeu, les intentions du gouvernement à l'égard du mouvement tout entier et de ses finalités.

Les congressistes ont lieu d'être satisfaits, *bien que la fin du discours du ministre ait été saluée de quelques « Hou ! Hou ! » au fond de la salle,* au milieu de tièdes applaudissements. M. d'Ornano a, en effet, solennellement affirmé qu'*« il n'est pas question de revenir sur leur rôle ou sur leur caractère non lucratif ». « La France dispose d'un ensemble de maîtres d'ouvrages sociaux dont l'expérience est unique. Se priver de leur concours au même moment où nous définissons de nouvelles ambitions pour l'habitat serait, à l'évidence, un handicap pour la nation. »* Ces paroles rassurantes, prononcées par M. d'Ornano, après avoir assuré que *« l'habitat* [était] *une des priorités de l'action gouvernementale »,* a tracé les grandes lignes des efforts que son département allait faire pour y répondre.

● Dans le budget. — *« Pour 1980, malgré les strictes contraintes que la conjoncture impose aux finances publiques, le projet de budget qui sera soumis au vote des Assemblées permettra le développement de cette politique de l'habitat avec trois priorités : une augmentation du programme locatif aidé, qui sera majoré de 10 % en volume, avec une aide à la pierre inchangée (cela se traduirait par dix mille logements H.L.M. locatifs de plus) ; une augmentation de 25 % des crédits affectés à l'amélioration de l'habitat dans le cadre d'un plan global auquel les organismes d'H.L.M. devront participer ; une dotation accrue de 50 % pour l'A.P.L. afin de permettre son introduction progressive dans le parc ancien et sa nécessaire majoration. Une forte aide à la collectivité vient donc encourager les mécanismes naturels du marché, mais ceux-ci ne doivent pas être ignorés ou contredits. Nous devons définir un mode d'intervention publique qui, par sa souplesse d'adaptation, permette de produire un type de logements qui soit conforme aux demandes de nos concitoyens. »*

Sortir de la ségrégation actuelle

● La revalorisation de l'A.P.L. — *« La prochaine actualisation aura normalement lieu le 1er juillet dans des conditions analogues à celles de l'an dernier, qui avaient recueilli l'approbation générale. Mais l'A.P.L. doit être l'instrument pour sortir de la ségrégation actuelle. Je considère que la ségrégation par l'habitat est inacceptable.*

« Si l'A.P.L. solvabilise comme il convient les ménages aux revenus les plus modestes, elle ne compense pourtant pas suffisamment les majorations intervenues pour les familles aux ressources moyennes. C'est pourquoi, à la demande du premier ministre, je viens d'élaborer un nouveau barème qui sera soumis dans les prochains jours aux différentes instances consultatives et qui élèvera de façon significative le seuil d'exclusion de l'A.P.L. dans le secteur locatif. Par exemple, en zone II le seuil d'exclusion qui est actuellement, pour un ménage sans enfant avec un loyer de 800 F de 4 540 F passera, grâce à l'actualisation et à cette réévaluation, à 5 450 F par mois à compter du 1er juillet. Un crédit supplémentair ed e100 millions de francs a été prévu à cet effet dans le projet de loi de finances pour 1980 au-delà des sommes nécessaires à l'actualisation et à l'extnsion du champ d'assiette de l'A.P.L. Au fur et à mesure de la progression du nombre des bénéficiaires de l'A.P.L. ce crédit sera naturellement majoré.

● La construction locative et l'activité du bâtiment. — *« J'observe une très forte accélération depuis le début de l'année du rythme de consommation des crédits PLA (prêts locatifs aidés) et PAP (prêts à l'accession à la propriété). Sur les quatre premiers mois de l'année, plus de soixante-dix-neuf mille logements aidés ont été financés, ce qui correspond à une avance de deux mois par rapport à l'an dernier.*

» Je vous confirme officiellement que si les crédits disponibles au budget continuent à être consommés au même rythme, le premier ministre dégagera des moyens supplémentaires pour répondre sans délai à la demande, notamment dans la construction locative, et soutenir ainsi l'activité du bâtiment. »

Le point sera fait en la matière au 1er juillet, les décisions pouvant intervenir à la rentrée sans que le ministre, au cours d'une conférence de presse qui a suivi son discours, ait voulu davantage préciser.

Après avoir évoqué l'aide aux opérations groupées et les problèmes posés par l'urbanisme : *« Nous devons en premier lieu assurer la reconquête des centres villes pour enrayer la double mouvement de dégradation, puis de réhabilitation au profit des plus aisés », et les banlieues, « trop souvent nées d'une croissance inorganisée des villes »,* M. d'Ornano a annoncé la publication au *Journal officiel « avant la fin du congrès »,* du nouveau décret simplifiant le régime du conventionnement et la possibilité pour les *offices d'H.L.M. de « compenser les pertes de rémunération que peuvent subir leurs administrateurs salariés du fait du temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions ».*

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

M. FRANÇOIS CEYRAC : les services publics ne sont plus sûrs.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Ceyrac, président du C.N.P.F., a largement *évoqué à l'Assemblée générale de* l'Union patronale de l'Isère, le dommage causé, selon lui, aux entreprises françaises par certains mouvements sociaux. Les entreprises souffrent actuellement d'une *« insuffisante sécurité des services publics »,* a affirmé le président du C.N.P.F. avant d'ajouter : *« Sommes-nous sûrs du fonctionnement des services publics, notamment des transports, de l'acheminement des kilowatts, de la distribution du courrier ? Nous les voyons ici et là remis en cause pour des motifs qui nous dépassent complètement.*

D'autre part, ce qui se déroule dans les ports n'est pas sérieux. Ceux-ci sont paralysés depuis des semaines par des grèves tournantes. Les exportateurs français sont obligés de s'adresser à Anvers ou à Rotterdam. Nous assistons à des détournements de trafic qui risquent de coûter cher aux ports français. »

BIBLIOGRAPHIE

« Sept syndicalismes », de Gilles Martinet

Gilles Martinet n'est pas un idéologue même si depuis des années il participe activement à tous les combats intellectuels de la gauche et au sein de la gauche. Son expérience de militant l'a conduit à ne plus se satisfaire de ce qu'il appelle lui-même les *« récits de complaisance, les romans édifiants et les dépliants de propagande »*. Pour pouvoir transformer le monde, encore faut-il le connaître et rien ne vaut de le regarder en face. Lucidement.

C'est à cet exercice salutaire que Gilles Martinet s'était déjà livré, il y a huit ans, en publiant *Cinq communismes*. Il s'était attaché à analyser les expériences menées en Union soviétique, en Yougoslavie, en Chine, en Tchécoslovaquie et à Cuba. Il applique aujourd'hui la même méthode à sept syndicalismes : ceux de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, de Suède, d'Italie, de France, des Etats-Unis et du Japon.

Les conclusions qu'il en tire font ressortir, comme dans son précédent ouvrage, le décalage important qui existe entre le discours de la gauche et la réalité du mouvement ouvrier, entre ses proclamations volontaristes et sa capacité réelle de mobilisation. En premier lieu, parce que si le courant socialiste s'est voulu, dès l'origine, internationaliste, force est de constater, comme le relève Gilles Martinet, que *« dans tous les pays les organisations ouvrières se sont développées en renforçant leurs particularismes nationaux et en accentuant leurs traits spécifiques »*. En second lieu, parce que dans tous les pays étudiés — à l'exception des Etats-Unis où il n'existe pas de parti ouvrier, — les formations politiques qui se réclament de la classe ouvrière ont toujours cherché à placer les organisations syndicales en situation de dépendance. Dès lors que le rôle des partis tend à devenir prédominant, il est amené à se confondre avec les intérêts nationaux de chaque Etat. Les syndicats demeurent de simples groupes de pression.

Gilles Martinet n'est d'ailleurs pas choqué par cette évolution dans la mesure où il estime que les organisations chargées de la défense des intérêts des salariés ne peuvent exercer un pouvoir de gestion sans compromettre leur capacité de contestation, quel que soit le mode d'organisation de la société. Il ne pense pas que l'on puisse supprimer toutes les contradictions susceptibles de surgir entre l'intérêt national et celui des salariés. En conséquence, même lorsque les cadres syndicaux souhaitent appuyer une expérience gouvernementale, ils ne peuvent éviter certaines situations de conflit. Sous la pression de leur base, ils sont conduits à exiger une élévation permanente du niveau de vie, ce qui entraîne à la fois des conséquences bénéfiques, puisque cette pression favorise la recherche de gains de productivité, donc le progrès technique, et une rigidité qui entrave les nécessaires adaptations de l'appareil de production.

L'échec relatif des relations entre partis ouvriers et organisations syndicales a permis l'apparition, notamment en France et en Italie, pays où la gauche est écartée de la direction de l'Etat central, d'un nouveau syndicalisme politique illustré par des hommes comme Bruno Trentin et Edmond Maire. Le premier, membre de l'aile gauche du P.C. italien et responsable de la fédération syndicale des métallurgistes, et le second, secrétaire général de la C.F.D.T., ont cru pouvoir, à travers le contrôle ouvrier, mettre directement en cause la logique capitaliste et devenir ainsi les agents du changement de société.

Gilles Martinet montre bien qu'en dépit des limites qu'elle a rapidement rencontrées, cette démarche tend à arracher le syndicalisme à son statut d'infériorité.

Tâche d'autant plus nécessaire dans l'Europe du Sud que les centrales n'y ont pas la puissance de leurs homologues de l'Europe du Nord.

Dans son bilan critique, Gilles Martinet va plus loin encore, puisqu'il conclut en fait que la classe ouvrière n'est pas, dans le monde capitaliste, en situation de supplanter aujourd'hui la bourgeoisie. Elle doit accepter la médiation d'appareils politiques et syndicaux parlant en son nom, des couches techniciennes et de l'intelligentsia traditionnelle. Le risque que court, en conséquence, la classe ouvrière, c'est de se voir rapidement réduite par ses alliés au second rôle, d'être victime d'une bureaucratie toute-puissante. L'expérience historique ne peut effectivement, sur ce point, qu'inciter à la prudence.

THIERRY PFISTER.

★ *Sept syndicalismes*, de Gilles Martinet. Edit. du Seuil, 250 p., 45 F.

« LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE »

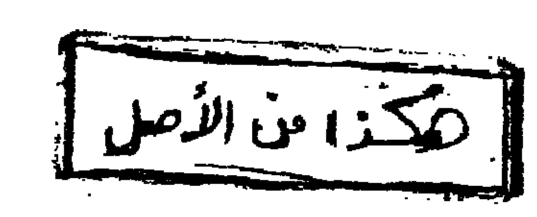
Par divers canaux, l'idéologie libérale refait surface, mais une assez grande confusion règne encore, ne serait-ce que dans la définition du vocable lui-même. Certains attachent immédiatement au libéralisme une connotation économique et, suivant le camp choisi, cherchent tout ce qu'il a de dépassé ou, au contraire, de renaissant, à la lumière des faillites des systèmes de l'Est. D'autres, plus proches de la conception politique américaine, rangent les « libéraux » parmi les progressistes.

Le mérite du gros ouvrage de M. Francis-Paul Bénoit, professeur de droit public à l'université de Paris-II, est de restituer au sujet sa vue globale et de le replacer dans une large perspective historisque.

Cette fresque part de la Révolution française et retrace tous les cheminements de la société libérale jusqu'à nos jours, où l'on voit la doctrine se charger de quelques-unes des aspirations prises en compte jusqu'ici par d'autres idéologies.

Cette « somme », qui n'a pas d'équivalent moderne à notre connaissance, cherche moins à recruter des disciples qu'à faire comprendre. Sans doute, son auteur ne met-il pas son drapeau dans sa poche, et il s'emploie, ici et là, par le menu à combattre certaines interprétations qui ont été faites de telle formule (*« laissez faire, laissez passer »*) ou de tel document (le fameux rapport Villermé, par exemple). Mais le ton reste serein, et il est sûr que ce « traité » fera réfléchir plus d'un homme de bonne foi sur les excès d'opprobre qu'a essuyés la vieille doctrine. Pour l'analyse des excès du libéralisme, il faudra chercher ailleurs. — P. D.

★ Francis-Paul Bénoit, *la Démocratie libérale*. Presses universitaires de France, 392 p.



BNP 1978

Extraits du rapport du conseil d'administration de la Banque Nationale de Paris, *sur l'exercice 1978,* au collège représentant les actionnaires

Les conditions d'exercice de la profession bancaire en 1978

Les banques sont des entreprises comme les autres. A ce titre, elles sont solidaires d'une évolution générale qui les contraint à rechercher, par une sévère amélioration de productivité, les conditions d'un équilibre indispensable pour répondre aux diverses sollicitations de leurs clients, eux-mêmes confrontés aux difficiles adaptations des temps présents.

Or, les banques, tout particulièrement les banques nationales, n'ont pas tous les moyens dont elles devraient disposer pour affronter leurs propres problèmes et ceux de leurs clients.

Malgré l'insistance avec laquelle elles ont réclamé, dans la période de conjoncture élevée et de développement rapide, l'augmentation de leurs fonds propres, cette préoccupation majeure n'a jamais été prise en considération. Aussi, leurs ressources propres sont-elles restées nettement insuffisantes pour faire face à l'accroissement des risques et consentir les concours appropriés que leur demandent les entreprises en vue de suppléer à l'insuffisance non moins notoire de leurs fonds propres.

C'est dans un contexte pénalisant et où les lois d'une saine concurrence sont largement faussées, que la BNP a dû agir et réagir dans l'intérêt bien compris de sa clientèle de particuliers et d'entreprises, qu'il s'agisse des plus petites et des moyennes comme des plus grandes.

ACTIVITÉ BANCAIRE

PARTICULIERS

2.950.000 COMPTES A FIN 1978

Au soin qu'elle apporte à la tenue d'un nombre croissant de comptes, la BNP a voulu allier des prestations de service de qualité encore améliorée. A cet effet, elle a entrepris de réorganiser ses guichets afin que chaque client y trouve un interlocuteur personnel chargé de suivre avec attention et continuité ses besoins et ses préoccupations, et de lui apporter aide et conseil dans la gestion de ses affaires.

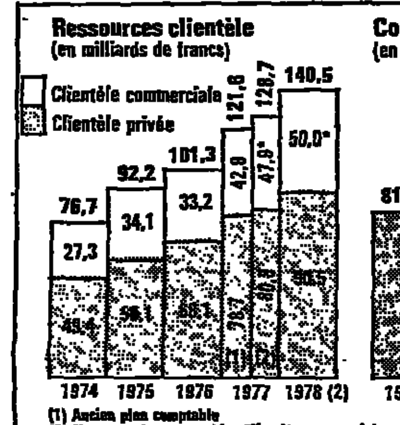
En 1978 les dépôts à vue des particuliers ont connu une progression de 14,3 % atteignant 23,3 millions de francs à la fin de l'année.
Les crédits aux particuliers ont constitué une part croissante des crédits distribués par la BNP : 19 % du total en 1978 (contre 17,5 % en 1977) et 65 % des prêts à long terme.

Gestion de la trésorerie

La BNP est également soucieuse d'aider les particuliers dans la gestion de leur trésorerie : facilité de caisse palliant un découvert provisoire, crédits déménagement, diffusion de la Carte Bleue (450 000 utilisateurs contre 285 000 en 1977) pouvant être assortie d'un "crédit bleu".

Gestion de l'épargne

La BNP a la préoccupation constante de conseiller les particuliers dans la gestion de leur épargne et elle leur offre la gamme la plus complète des placements financiers.
Elle s'est attachée au développement des comptes et plans d'épargne logement, dont le nombre a augmenté respectivement de 42 et 14 % et les volumes de 45,4 et 29,2 % en 1978.
Elle s'est également appliquée à faire bénéficier les jeunes travailleurs manuels des livrets d'épargne qui leur sont réservés depuis 1977 pour leur faciliter la création d'une entreprise.
Bénéficiant de la hausse du marché français, les Sicav de la BNP ont vu leur valeur liquidative enregistrer une progression sensible.
Afin de permettre à sa clientèle de profiter, par l'intermédiaire d'une Sicav, des avantages de la loi d'orientation de l'épargne, la BNP a créé, dès août 1978, Natio-Valeurs. Cette Sicav a rencontré un succès immédiat et a pris la première place dans la collecte de l'épargne nouvellement réunie.



Concours à la clientèle
(en milliards de francs)
81,1 — 89,7 — 105,7 — 126,1 — 134,9
1974 — 1975 — 1976 — 1977 — 1978

ENTREPRISES

DECENTRALISATION, AIDE A L'INVESTISSEMENT

PME : 95 % des dossiers de crédit traités à l'échelon local

Les entrepreneurs individuels et les entreprises petites et moyennes occupent une place privilégiée parmi les clients de la BNP. Les PME s'insèrent tout particulièrement dans la région où elles exercent leurs activités. Pour se rapprocher d'elles, avoir une connaissance plus exacte encore de leurs problèmes spécifiques et être capable d'y apporter sans délai une réponse appropriée, la BNP a entrepris depuis plusieurs années de décentraliser ses centres de décisions en implantant dans divers Centres de province une partie de sa Direction Générale. 1978 est la première année de plein exercice de l'ensemble des Directions de réseau décentralisées.

Elle aura permis de prendre la mesure du succès de l'expérience : 95 % des dossiers de crédit des entreprises, représentant 40 % environ du montant des crédits autorisés dans l'année, ont été traités localement ou sous la responsabilité des Directions de réseau décentralisées, ce qui représente la totalité des concours consentis aux petites et moyennes entreprises.

Des financements pour les entreprises de toute taille

La BNP apporte, en 1978 encore, une contribution notable au financement des entreprises par sa gamme très large de crédits d'investissements et avec l'aide de ses filiales spécialisées :

- Natio-Equipement et Natio-Location pour les financements par crédit-bail ou par location d'ensembles industriels et commerciaux, d'équipements professionnels et de véhicules;
- Natio-Bail et Natiocrédibail, pour le financement en crédit-bail des immeubles.

De plus, la BNP a mis au point, en 1978, une formule originale de prêts donnant aux propriétaires d'entreprises la possibilité de mobiliser une partie de leur patrimoine en vue de renforcer les fonds propres de celles-ci sous forme d'avances en comptes courants ou de souscription à une augmentation de capital en leur permettant de tirer au maximum profit des incitations fiscales en vigueur.

Dans le même esprit, la Banexi, banque d'affaires filiale de la BNP a, en 1978, procédé à 20,9 millions de francs d'opérations nouvelles sous forme de prises de participations au capital ou d'obligations convertibles pour aider des entreprises moyennes dans leur développement ou leur restructuration.

Soucieuses de renforcer leurs fonds propres, les grandes entreprises cotées en Bourse ont profité d'un regain de confiance dans les valeurs à revenu variable pour procéder à des augmentations de capital. La BNP s'est assurée le premier rang des banques françaises par le volume des opérations qu'elle a dirigées ou co-dirigées.

Si les émissions d'obligations du secteur privé ont été relativement faibles, elles sont restées le mode de financement privilégié des entreprises du secteur public. Par le nombre des emprunts qu'elle a dirigé ou co-dirigé, la BNP s'est située dans ce domaine également au premier rang des banques françaises.

PERSONNEL

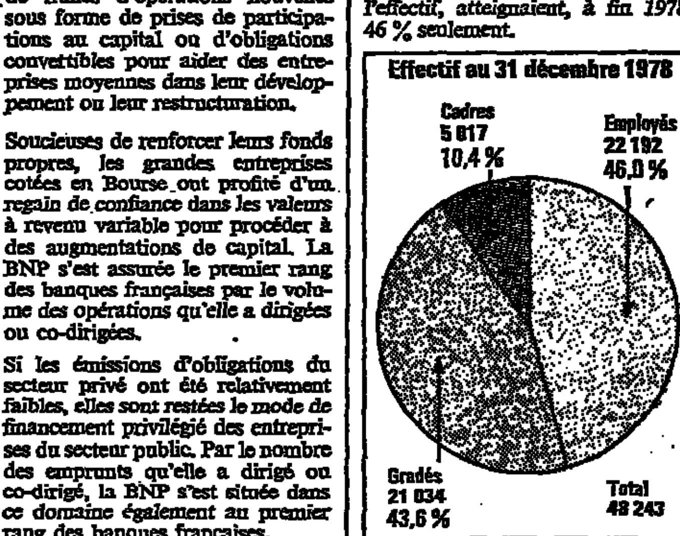
Davantage de techniciens pour mieux servir la clientèle

La quasi-stabilité de l'effectif métropolitain de la BNP (48 243 au 31 décembre 1978, contre 47 959 en 1977) recouvre des réalités différentes. L'allègement des tâches administratives permet d'affecter le maximum de collaborateurs aux activités d'exploitation.
D'autre part, un rythme élevé de recrutement a été nécessaire (2 560 en 1978) et le sera encore dans les années à venir, du fait du nombre des départs à la retraite.

Ces évolutions se traduisent également au niveau de la formation.
La part consacrée à la première formation doit se réduire, tandis que celle qui concerne les actions de perfectionnement, à la fois pour préparer l'encadrement futur aux évolutions techniques et assurer un meilleur développement des carrières, sera intensifiée,

Parallèlement, sont développés les cycles de formation visant à améliorer l'accueil et le service de la clientèle et la formation des cadres aux méthodes de direction et de gestion a été accentuée. La préparation des futurs responsables des questions internationales a été poursuivie.

Outre les actions de formation destinées à étendre la qualification du personnel, la recherche d'une bonne adaptation des agents aux postes de travail a conduit à poursuivre les efforts en vue d'orienter chaque collaborateur vers une fonction correspondant le mieux possible à ses aspirations et à ses capacités.
L'amélioration de la qualification du personnel et la technicité plus grande des tâches qui lui sont demandées se sont traduites, au fil des années, par une sensible modification de la pyramide hiérarchique; les employés qui représentaient encore, en 1974, 52 % du total de l'effectif, atteignaient, à fin 1978, 46 % seulement.



ACTIVITÉ INTERNATIONALE

EURO-EMISSIONS

La BNP, 1ère banque française, 7ème dans le monde

Afin d'assister encore davantage l'activité internationale de sa clientèle et promouvoir les échanges extérieurs, la BNP a poursuivi l'expansion et la diversification de ses réseaux à l'étranger.
Au total, la BNP disposait, à la fin de 1978, d'un réseau extrêmement dense de banques associées, filiales, succursales et agences, délégations générales et bureaux de représentation représentant près de 500 implantations et affirmant sa présence dans plus de 70 nations, sur tous les continents.

La dimension internationale de la BNP l'a amenée, cette année encore à jouer un rôle non négligeable sur, le marché des crédits libellés en devises étrangères, malgré la prudence à laquelle elle est tenue dans ce domaine.
Elle a réservé ses moyens aux crédits financiers liés aux exportations ainsi qu'à certains de ses clients étrangers particulièrements sélectionnés sur les places où elle entend renforcer sa position. Sur les 62 opérations, d'un montant unitaire souvent élevé, auxquelles elle a participé en faveur de non-résidents, elle en a dirigé ou co-dirigé 24.

Sur le marché des émissions internationales, elle a dirigé ou co-dirigé 52 opérations pour un montant de plus de 3,4 milliards USD alors qu'elle en avait dirigé ou co-dirigé 44 pour un montant de 2,5 milliards USD en 1977.

Elle a notamment participé en garantie et en placement à la presque totalité des euro-émissions publiques, se situant ainsi à la première place des banques françaises et à la septième place des banques de tous les pays qui sont intervenues sur ce marché. La BNP, en outre, a été parmi les deux ou trois banques les plus actives en Europe sur le marché secondaire des euro-obligations.

ASSISTANCE A L'EXPORTATION:

Au service des PME, comme des grandes entreprises

Les entreprises petites et moyennes assurent 1/4 des exportations. Mais c'est le fait d'un petit nombre d'entre-elles : une sur cinq seulement réalise en permanence plus de 10 % de son chiffre d'affaires avec l'étranger.

La BNP a maintenu ses efforts pour leur prêter toute l'assistance requise. Elle a conclu en 1978 avec la Direction des Relations Economiques Extérieures du Ministère de l'Economie et la Coface un accord de coopération qui permet aux entreprises d'obtenir simultanément la garantie d'assurance-prospection et le financement intégral à un taux de faveur des dépenses exposées. Par son Service Promotion et Information Internationales, elle a continué de prêter son concours, parfois prolongé par l'activité de marketing international de Sofredex, dont la BNP est actionnaire, à toutes les entreprises désireuses d'information ou d'assistance technique dans les opérations de commerce extérieur. Sa filiale Compex, après une prospection méthodique en Asie du Sud-Est des débouchés possibles, se met en mesure de proposer son aide aux entreprises susceptibles d'accéder à ce marché et de signer avec elles ses premiers contrats. Sa filiale Intercomi, enfin, a dû porter son capital de 3 à 6 millions de francs pour répondre des engagements en forte croissance pris au titre des confirmations de commandes à l'exportation dans lesquelles elle est spécialisée.

La grande exportation relève, quant à elle, des grandes entreprises. La BNP n'a pas relâché l'assistance soutenue qu'elle leur apporte, d'abord par la préparation du terrain, la collecte d'informations et la signature d'accords-cadre.

C'est souvent au prix d'une extension importante en volume et en durée des crédits financiers dont les acheteurs exigent l'octroi que sont passées des commandes aux exportateurs français. Cette aide n'est pas la moindre que la BNP ait apportée à ses clients.

La BNP conserve, en 1978, la première place dans les encours de crédits et, le cas échéants, de crédits-bail destinés au financement des biens exportés.

La BNP suit aussi attentivement les conditions d'approvisionnement de la France en ressources énergétiques et en matières premières ainsi que celles du redéploiement de son économie, en tenant compte des modifications intervenues dans le monde.

Les investissements des entreprises françaises à l'étranger rendus nécessaires par l'évolution des échanges avec les pays en voie de développement posent de délicats problèmes de financement en capital. La BNP a prêté son concours en s'associant aux risques, souvent difficilement appréciables, de ce genre d'opérations par une filiale, Invest Export, créée à cet effet et dont le rôle essentiel est de participer au capital de sociétés étrangères quand l'exportation de matériel et de techniques français le nécessite.

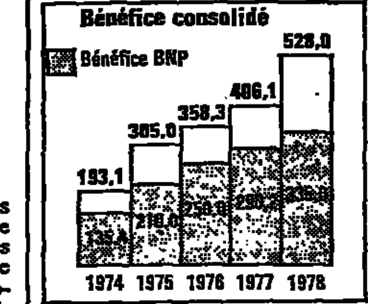
A Paris, un département de Négoce International a été créé au sein de la Division Internationale. Il est chargé de suivre la clientèle des négociants en matières premières, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que d'aider les exportateurs, notamment dans le domaine des "compensations", modalité d'échange qui tend à se développer, spécialement avec les pays de l'Est et du tiers monde.

BILAN CONSOLIDE 8,2 MILLIARDS DE CAPITAUX PERMANENTS

Avant réévaluation, le total du bilan consolidé, avant répartition du bénéfice de la BNP, atteint 324 milliards de francs, en progression de 21,8 %.
Il est supérieur de 6,7 % au total du bilan BNP.

La réévaluation du bilan de chacune des filiales consolidées a été effectuée conformément aux dispositions légales françaises.

Après les opérations de réévaluation, le total du bilan consolidé s'accroît de 1756 millions de francs et s'établit à 325,6 milliards de francs.



BENEFICE NET CONSOLIDE 528 MILLIONS DE FRANCS

Les résultats consolidés du groupe BNP ont été établis comme les années précédentes.
Les produits nets d'exploitation bancaire s'élèvent à 8976 millions de francs et les charges d'exploitation à 7229 millions de francs. L'impôt sur les sociétés ressort à 401 millions de francs.
Le bénéfice net consolidé s'établit à 528 millions de francs, soit 57,6 % de plus que celui de la BNP.

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP AU 31 DÉCEMBRE 1978

ACTIF	(après réévaluation en millions de francs)
Caisse. Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux	6 911
Banques, organismes et établissements financiers	89 575
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	39 084
Concours à la clientèle	145 472
Autres comptes	37 698
Titres de placement	1 988
Titres de participations et de filiales	1 240
Immobilisations et opérations de crédit-bail	3 657
	325 625

PASSIF	
Instituts d'émission, Banques et ENFAMM	91 606
Valeurs données en pension ou vendues fermes	32 178
Dépôts de la clientèle	152 287
Autres comptes	41 332
Obligations en francs et en devises	2 774
Capital	593
Réserves, provisions et report à nouveau	3 998
Intérêts hors groupe	351
Bénéfice de l'exercice	528
	325 625

HORS BILAN	
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	4 814
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	6 561
Engagements en faveur de la clientèle	58 139
Engagements de crédit-bail	718

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Afin de renforcer les fonds propres de la Banque, le Conseil d'Administration a proposé de donner à la distribution de dividende qu'il était possible d'envisager, la forme d'une attribution d'actions gratuites.
1 044 075 actions de 100 F de nominal seront ainsi créées et attribuées aux actionnaires à raison de 3 nouvelles pour 17 anciennes. Les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1979.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION MINIERE

72e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES du 25 mai 1979

EXERCICE 1978

Extraits du Rapport Annuel et de la Déclaration du Président, M. Paul-Émile CORBIAU

FAITS SAILLANTS

— Nouveau recul des cours moyens du cuivre et du zinc.
— Réduction des dépenses de prospections et de recherches.
— A la mine de Thierry au Canada, maintien de l'extraction à allure réduite.
— Mise en service de l'usine d'électrolyse de zinc de Clarksville, aux Etats-Unis.
— Succès des tests de récolte des nodules polymétalliques effectués à grande profondeur dans le Pacifique.
— Résultats financiers encourageants pour l'exploitation des sables diamantifères au Brésil.
— Diminution des résultats et du dividende.

PRINCIPAUX CHIFFRES

— Bénéfice de l'exercice : 479.986.519 F.B.
— Dividende net : 40 F.B. par 1/10e de part (coupon n° 42 — paiement à partir du 7 juin 1979).
— Résultat de l'exercice : 2.520,376 millions de F.B.
— Capital : 8 milliards de F.B.

FAITS NOUVEAUX ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans sa déclaration à l'Assemblée, le président, M. Paul-Emile Corbiau, a notamment précisé les points suivants :
— Valeur intrinsèque par 1/10e de part : plus de 2.000 F.B.
— Perspectives encourageantes :
« Il me paraît au surplus fort probable que notre société verra bientôt s'améliorer sa situation. En effet, après la longue période de léthargie qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'an dernier, nous assistons depuis quelques mois à une reprise d'activité assez marquée sur les marchés des métaux. Cette reprise traduit les inquiétudes suscitées chez les consommateurs par la très sensible contraction des stocks. Il en est résulté une hausse notable des cotations, surtout dans le cas du cuivre, dont le prix a fortement augmenté par rapport au minimum accusé en 1978. Comme une demande soutenue persiste, principalement aux Etats-Unis, il est permis de prévoir que la production de cuivre du monde libre accusera en 1979 un déficit de quelque 400 000 t par rapport à la consommation. Les perspectives encourageantes qui en découlent pour notre société sont évidentes. »

CANADA (Mine Thierry)

« Les caractéristiques techniques favorables qui avaient justifié notre décision de poursuivre la production ont été confirmées. Afin de pouvoir préciser les conditions futures d'exploitation, des sondages sous le niveau de 1.600 pieds viennent d'être repris. »

U.S.A. - Tennessee - OMA

« De son côté, le complexe minier et métallurgique de Jersey Miniere Zinc Inc., au Tennessee, dont le développement se poursuit activement, bénéficie des améliorations du cours du zinc intervenues depuis le début de la présente année. La production de l'usine d'électrolyse de Clarksville augmente de mois en mois. Les activités du consortium Ocean Mining Associates (OMA) ont été marquées en 1978 par un succès important : la démonstration, lors de la quatrième campagne d'essais sur le site minier de l'océan Pacifique, de l'efficacité du système de récupération des nodules à grande profondeur. Après cette réussite technologique, le projet OMA est entré dans une phase de consolidation. »

BRESIL

Dans le domaine du zinc, la construction de l'usine d'électrolyse progresse de façon satisfaisante. Sa mise en service est prévue pour le premier semestre de 1980. L'exploitation diamantifère de Tejucana a donné, en 1978, des résultats favorables. Les perspectives de résultats de l'ensemble formé par Tejucana et sa société mère, Dragagem de Ouro, paraissent excellentes pour les années à venir. »

INGENIERIE MINIERE : AMERIQUE LATINE - AFRIQUE - CHINE

« Il me reste enfin à vous dire quelques mots au sujet du développement de notre activité d'ingénierie minière. Nous y attachons, en effet, une grande signification dans le cadre tant de la diversification de notre action que de l'orientation adoptée par notre groupe en la matière. Actuellement, de nouvelles possibilités se présentent en Amérique latine et dans le nord de l'Afrique. D'autre part, nos ingénieurs ont participé à la mission du groupe de la Société Générale de Belgique qui, en janvier dernier, s'est rendue en Chine, dans la province du Yunnan. Elle y a effectué un premier examen des projets qui pourraient être confiés à l'industrie belge des métaux non ferreux, conformément à l'accord-cadre intervenu en fin d'année 1978 avec l'organisme compétent du ministère de l'Industrie métallurgique de la République populaire de Chine. »

COPIES DU RAPPORT ANNUEL ET DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUVENT ETRE OBTENUES, SUR DEMANDE, A :

UNION MINIERE S.A.
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES,
RUE DE LA CHANCELLERIE 1, B - 1000 BRUXELLES (BELGIQUE).
TEL. : 513.60.90 - TELEX : 21.551 UM B.

CGIB - BANQUE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la C.G.I.B. s'est tenue le jeudi 31 mai 1979, à 15 heures, au siège social, sous la présidence de M. Marcel Diebolt.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui font ressortir, après des dotations importantes aux comptes de provisions, un bénéfice net de 1 537 120,64 F.

Toutes les résolutions ont été adoptées, notamment la distribution comme l'an dernier, du dividende statutaire de 2,50 F par action de 50 F, correspondant, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), à un revenu global de 3,75 F.

L'assemblée a également renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Marcel Diebolt et Pierre Turbil et ratifié la cooptation de M. Guy Le Breton, en remplacement de M. Yves Coudry, administrateur démissionnaire.

Au cours du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée, le conseil a réélu M. Marcel Diebolt à la présidence de la société.

AMAX

LE RAPPORT ANNUEL VIENT DE PARAITRE

Pour l'obtenir envoyez simplement votre carte de visite à

AMAX INTERNATIONAL
32, avenue Kléber
75116 Paris

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES SPORTS
CAPEMESE
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° DAGS - 1/79

Un Appel d'Offres International est lancé pour l'acquisition d'articles et de matériels de sport pour diverses disciplines.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Approvisionnements et Gestion des Stocks de la CAPEMESE sise, au 28, rue Ahmed-Ouaked Dely-Ibrahim, Alger, contre paiement de 100 DA.

Cet Appel d'Offres englobe quinze (15) lots :
N° 1 - Bonneterie pour toutes disciplines.
N° 2 - Chaussures pour toutes disciplines.
N° 3 - Ballons et balles pour tous sports collectifs.
N° 4 - Matériel de cyclisme, cycles et pièces de rechange.
N° 5 - Articles de jeux en plein air - dont filets.
N° 6 - Tapis et protection.
N° 7 - Matériel d'escrime.
N° 8 - Matériel de contrôle et mesure.
N° 9 - Matériel de tir à l'arc.
N° 10 - Divers.
N° 11 - Matériel de boxe.
N° 12 - Matériel d'aviron.
N° 13 - Articles de natation.
N° 14 - Articles de tennis et tennis de table.
N° 15 - Equipement de salle.

Les offres en six (6) exemplaires accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir sous double enveloppe cachetée avant le 28 juin.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention : « Appel d'Offres n° DAGS - 1/79, ne pas ouvrir. »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours et devront joindre à leurs offres un certificat délivré par la Chambre de Commerce du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant.

Toute offre devra, pour être prise en considération, répondre à la totalité d'un ou plusieurs lots. Aucun parcellement ne sera admis.

LES SICAV DES CAISSES D'EPARGNE
gérées par la caisse des dépôts et consignations

	LE LIVRET PORTEFEUILLE — Une SICAV "diversifiée" (LLP)	S.N. FRANCE OBLIGATIONS — Une SICAV "obligations" (SNFO)	BOURSE INVESTISSEMENTS — Une SICAV "MONORY" (BI)
ACTIONS FRANÇAISES	27,7 %	4,4 %	62,3 %
OBLIGATIONS FRANÇAISES	39,2 %	87,9 %	20,6 %
ACTIONS ETRANGERES	18,2 %	0,2 %	2,9 %
OBLIGATIONS ETRANGERES	8,0 %	5,5 %	2,8 %
LIQUIDITES ET AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	6,9 %	2,0 %	11,4 %
Actif net	F:1.351.250.584	F:2.666.582.995	F:372.311.876
Nombre d'actions en circulation	6.084.602	8.685.704	2.354.189
Valeur liquidative	F:222,06	F:307,01	F:158,15
Dividende net 1978 + Avoir	F:10,10 + 1,75	F:20,70 + 1,81	F:5,85 + 0,91

REINVESTISSEMENT DU DIVIDENDE SANS FRAIS JUSQU'AU 2 JUILLET 1979.

SITUATION AU 6 AVRIL 1979

CESSATION DE GARANTIE

Sur la demande de l'agence immobilière Richard Bernardeau, 14, boulevard Albert-Ier à Antibes (06600).

La garantie qui lui a été accordée par la Banque populaire de Champagne, 12 à 16, place de la Libération, à Troyes (10000) pour les opérations de :
— Transactions sur immeubles et fonds de commerce ;
— Gestion immobilière ;
visées par la loi du 2 janvier 1970 cessera trois jours après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque populaire de Champagne dans les trois mois de cette insertion.

HENKEL

Exercice 1978 bénéficiaire

Les ventes totales de l'exercice 1978 ont marqué un nouveau progrès ; elles ont augmenté de 3,1 % en volume et de 8,8 % en chiffre d'affaires net hors taxe (762.470.972 F contre 700.900.000 F en 1977 et 654.073.000 F en 1976).

Ce développement commercial est considéré comme satisfaisant dans le contexte économique général de la période.

Il a été obtenu grâce notamment à la consolidation des positions de Super-Croix et X-Tra sur le marché des grandes lessives et au lancement de deux nouveaux produits liquides qui représentent d'intéressants progrès techniques :

— MOHAIR pour laver et assouplir les lainages en une seule opération et BELLE TENUE pour donner au linge un apprêt léger.

Les produits chimiques pour l'industrie, l'agriculture et l'artisanat sont également en progression.

Enfin, l'implantation de la Division Colles et Adhésifs sur le marché grand public a été fortement étendue.

En ce qui concerne les résultats nets d'exploitation, l'amélioration constante obtenue depuis quatre ans par une gestion rigoureuse s'est confirmée en 1978 et a permis de dégager un bénéfice net d'un montant de 20.622.754 F.

La marge brute d'autofinancement s'élève à plus de 35 millions de francs.

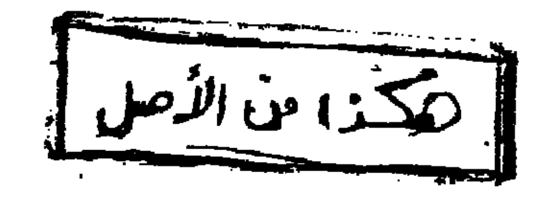
Henkel France confirme ainsi son rang de première filiale européenne du groupe chimique allemand Henkel.

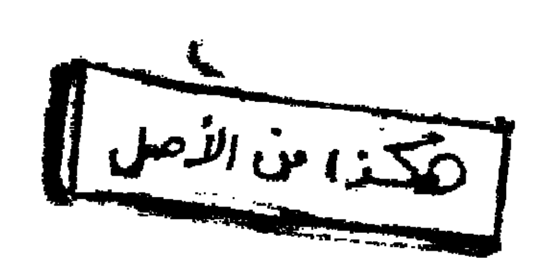
LESIEUR - AFRIQUE DAKAR

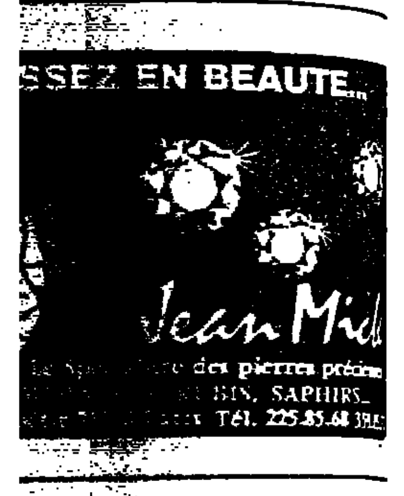
Le conseil d'administration, réuni le 22 mai, a arrêté les comptes de l'exercice 1978. Le résultat net s'établit à 313,5 millions de francs C.F.A., contre 647,9 millions en 1977.

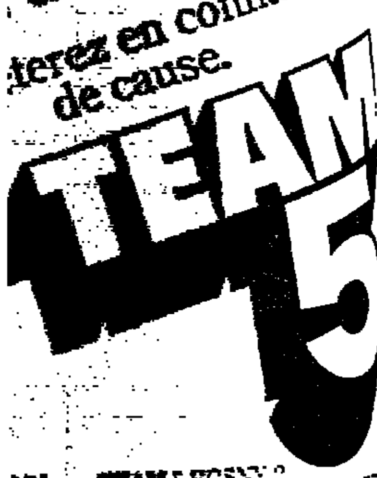
Ce recul, ainsi qu'il avait été annoncé lors de la dernière assemblée, est imputable pour l'essentiel à la sécheresse catastrophique qui avait prévalu durant la campagne arachidière de 1977. De ce fait, l'huilerie n'a travaillé en 1978 qu'à 30 % de sa capacité. En outre, et conformément aux accords intervenus en 1975 avec le gouvernement du Sénégal, la société a cessé, à compter du 1er janvier 1978, toute activité de vente d'huiles raffinées. Toutefois, compte tenu du report à nouveau antérieur et des perspectives de l'exercice en cours, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui doit se tenir le 27 juin 1979, de distribuer à compter du 16 juillet prochain un dividende de 3 000 F C.F.A. par action (60 F français), soit d'un montant identique à celui de l'exercice précédent.

Enfin, il est précisé que la convention intervenue avec l'Etat du Sénégal concernant le régime applicable aux installations huilières de la société, à partir du 1er janvier 1979, a été ratifiée par les deux parties le 10 mai dernier. Aux termes de cet accord, la société percevra au cours des dix prochains exercices un loyer annuel, net d'impôts, de 500 millions de francs C.F.A. indexés. A l'issue de cette période, les installations concernées seront cédées à l'Etat du Sénégal.









LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 JUIN

Attentisme

Nouvelle séance morne et sans grand intérêt mardi à la Bourse de Paris où les actions françaises, très irrégulières, se sont peu écartées, globalement, de leur niveau précédent. De fait l'indicateur instantané a terminé en retrait marginal (0,2 % environ).

Seules les valeurs pétrolières se sont montrées encore bien orientées, hausses et baisses s'équilibrant à peu près partout ailleurs, sauf à l'alimentation et aux magasins où la tendance était plus lourde.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Locabail, Aquitaine et Paris-France (+ 5 à + 6,5 %), tandis que B.H.V., S.A.T. et Crédit du Nord cédaient une proportion équivalente de terrain.

L'expectative est de règle. Autour d'une corbeille, en partie désertée par les vacanciers de juin, les professionnels encore présents errent d'un pilier à l'autre cherchant auprès de leurs confrères des raisons d'investir ou de désinvestir. Ce mardi, comme les jours précédents, les réponses ne varient guère : attendons. Attendre quoi ? La prochaine réunion (à la fin du mois) des membres de l'OPEP, pour les uns. Le développement des réactions européennes à la dernière « bourde » américaine, selon les autres. Une grande absente des discussions dans les milieux financiers : l'élection européenne...

Aux valeurs étrangères, les pétroles — toujours ! — et les mines d'or — encore ! — font l'objet d'une demande soutenue.

Sur le marché de l'or, pourtant, le lingot a cédé 100 francs à 41 400 francs, mais le napoléon, lui, s'est octroyé 4,10 francs à 329,90 francs. Toutes les autres pièces s'effritent.

LONDRES

Favorisées par la nouvelle hausse de l'or métal, les mines d'or se mettent en vedette mercredi au Stock Exchange. Les industrielles sont également bien tenues, la hausse — supérieure aux prévisions — des ventes au détail encourageant les opérateurs. Les fonds d'État sont légèrement déprimés.

Or (ouverture) (dollars) 280 75 contre 274 75

VALEURS	CLOTURE 5/6	COURS 6/6
Beecham	563	573
British Petroleum (1)	11 98	12 5/32
Courtaulds	104	105
De Beers	437	458
Imperial Chemical	377 ...	382
Rio Tinto Zinc. Cor.	310	314 ...
Shell	380	380 ...
Vickers	187 .	188 ...
War Loan 3 1/2 %	32 ...	32 ...
*West Driefontein	48 7/8	49 7/8
*Western Holdings	33 1/4	34 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. — Le bénéfice net consolidé réalisé par le groupe en 1978 s'est élevé à 45,2 millions de francs contre 13,8 millions en 1977. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 14,38 milliards de francs (+ 11,7 %, compte non tenu de l'inflation).

ELF-AQUITAINE. — Le résultat net consolidé (part de la S. N. E. A.) s'est élevé à 1 509 millions de francs en 1978 contre 1 764 millions en 1977 (eu égard à une très importante plus-value de cession). Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 41,03 milliards de francs contre 38,1 milliards en 1977.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bque de Bretagne, c. 40	1 p. 4	... ..
Centr. pour l'Ind., c. 26	1 p. 3	... ..
Crédit Ind. Ouest, c. 35	1 p. 6	... ..
Musée Grévin, c. 11 ..	3 p. 11	... ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 7/8 %

NEW-YORK

Les pétroles en vedette

Le New York Stock Exchange s'est brusquement réveillé mardi à Wall Street. Le retour des investissements institutionnels a d'abord provoqué une très nette accélération du rythme des échanges, le volume global s'établissant finalement à 35,05 millions d'actions traitées contre 24,04 millions.

Cette nouvelle manne a abouti également à un mouvement de hausse qui a touché 1 110 titres (397 baisses) et permis à l'indice Dow Jones de terminer en progrès de 9,44 points à 831,34.

Ce sont principalement les titres des compagnies pétrolières intérieures qui ont bénéficié de l'accroissement de la demande. La libération progressive des prix intérieurs du brut commençait, il est vrai, le 1er juin, ce qui devrait, en bonne logique, inciter les compagnies en question à accroître leur production.

VALEURS	COURS 4 6	COURS 5 6
Alcoa	53 5/8	54 ...
A.T.T.	57 ...	57 3/8
Boeing	38 7/8	40 ..
Chase Manhattan Bank	35 3/8	36 1/8
Du Pont de Nemours	126 1/2	126 7/8
Eastman Kodak	55 7/8	57 ...
Exxon	50 3/8	51 ...
Ford	42 1/2	42 5/8
General Electric	49 1/2	50 1/4
General Foods	29 1/4	29 3/8
General Motors	57 1/8	58 7/8
Goodyear	16 3/8	16 1/4
I.B.M.	76 7/8	77 5/8
I.T.T.	27 3/4	27 7/8
Kennecott	22 ...	22 1/2
Mobil Oil	72 7/8	74 1/8
Pfizer	38 ...	38 1/4
Schlumberger	70 1/4	73 ...
Texaco	25 5/8	26 ...
U.A.L. Inc.	25 7/8	26 3/8
Union Carbide	37 1/8	37 3/4
U.S. Steel	22 1/4	22 1/8
Westinghouse	17 3/4	18 1/4
Xerox	58 3/8	60 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	1er juin	5 juin
Valeurs françaises ..	101,8	102,1
Valeurs étrangères ..	125,8	126,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,7	86,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/6	6/6
1 dollar (en yens) ..	219 80	220 90

BOURSE DE PARIS - 5 JUIN - COMPTANT

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etat-Unis ($ 1)	4 420	4 418	4 320	4 520
Allemagne (100 DM)	231 360	231 400	224 000	238
Belgique (100 F)	14 395	14 390	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	210 980	211 220	205 000	218
Danemark (100 krd)	80 180	80 250	78 500	83 500
Norvège (100 k)	85 450	85 230	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 190	9 193	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 183	5 181	5 000	5 400
Suisse (100 fr.)	255 710	255 700	249	262
Suède (100 krs)	101 050	100 890	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 385	31 410	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 707	6 685	6 450	6 950
Portugal (100 esc.)	8 890	8 865	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 787	3 762	3 670	3 900
Japon (100 yens)	2 008	2 012	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 6
Or fin (kilo en barre)	41250	41500
Or fin (en lingot)	41500	41400
Pièce française (20 fr.)	329 80	334
Pièce française (10 fr.)	226	227
Pièce suisse (20 fr.)	300	305 10
Union latine (20 fr.)	296	293
Souverain	378 80	380 50
Pièce de 20 dollars	1704	1740
Pièce de 10 dollars	1040	1091
Pièce de 5 dollars	...	
Pièce de 50 pesos	1579	1589 50
Pièce de 10 florins	298	296 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le New York Daily News*, le quotidien new-yorkais qui a la plus importante diffusion de tous les journaux américains, n'a pas paru ce mercredi 6 juin, la direction ayant décidé de fermer le journal pour vingt-quatre heures afin de parer à la menace de grève des cent vingt-deux photograveurs. La plupart des autres catégories de salariés (y compris les journalistes) du *New York Daily News* ne se sont pas associées à l'action des photograveurs. — *(UPI.)*

LA SITUATION AU NICARAGUA

Les États-Unis s'inquiètent de l'internationalisation de la crise

« En l'absence d'une solution négociée, il existe un sérieux risque que l'escalade de la violence au Nicaragua finisse par déborder du cadre d'un conflit interne et affecter la paix dans toute l'Amérique centrale. » Cet avertissement a été formulé le mardi 5 février à Washington par M. Bowdler, qui avait été le négociateur américain dans la mission de médiation entreprise l'automne dernier, sous l'égide de l'O.E.A., en vue de tenter de trouver une issue à la crise au Nicaragua. M. Bowdler s'est entretenu de ce problème avec le secrétaire d'Etat, M. Vance. Washington a averti les différents pays de la région de s'abstenir d'intervenir au Nicaragua.

Cependant, le président Somoza a renouvelé ses accusations contre le Costa-Rica, assurant que six cents guérilleros hostiles à son régime y étaient stationnés et que des membres du Front sandiniste de libération nationale, blessés au cours des combats qui se poursuivent au sud du Nicaragua, y ont été évacués. Le chef de l'Etat a indiqué qu'il allait faire miner la frontière.

L'enlèvement, le 5 juin à Leon, d'un officier supérieur guatémaltèque, le colonel Oscar Ruben Castaneda, conseiller militaire de son pays à Managua, a été annoncé par le Front sandiniste et confirmé par Guatemala. Le prisonnier, assure le F.S.L.N., appartient au Conseil de défense d'Amérique centrale (CONDECA, organisme de défense intégré des pays de cette région), ce que démentent les Guatémaltèques. Cet épisode illustre, en tout cas, l'internationalisation du conflit politique nicaraguayen. Les sandinistes soutiennent que le Guatemala et le Salvador apportent une aide au président Somoza, ce que démentent les deux pays intéressés. Le chef de l'Etat nicaraguayen, pour sa part, a affirmé que le CONDECA s'est mobilisé pour *« éliminer le communisme de la région »*.

La grève a été très suivie, pour la deuxième journée, mardi, à Managua et dans plusieurs villes du pays — davantage, selon divers observateurs, que les deux précédents arrêts de travail nationaux, en janvier et septembre 1978.

Cependant, des combats se poursuivaient en plusieurs points du pays : à la frontière costaricienne; à Leon, deuxième ville du pays, où l'on compterait, de source gouvernementale, deux cents morts. Dans la capitale, il y aurait eu au moins treize morts à l'occasion d'engagements entre soldats de la garde nationale et rebelles sandinistes dans divers quartiers.

A Paris

LE P.-D.G. D'A.E.G. - TELEFUNKEN-FRANCE TUE SA FEMME ET SE DONNE LA MORT

M. Pierre Leisten-Schneider, âgé de cinquante-neuf ans, président-directeur général depuis 1972 de la société A.E.G.-Telefunken-France, a tué, ce mercredi matin 6 juin, son épouse Charlotte, également âgée de cinquante-neuf ans, d'un coup de fusil de chasse, à son domicile 14, rue Amelot à Paris (11e) et s'est ensuite donné la mort. Selon les premiers éléments de l'enquête, il s'agirait d'un drame de la dépression.

[M. Pierre Leisten-Schneider avait été directeur des ventes de la société Brandt jusqu'en 1960, puis directeur général des ventes du groupe Arthur Martin, avant d'entrer, en 1972, à la société A. E. G. - Telefunken. Il présidait également le conseil de surveillance de la société Hugonnot et Cie à Châlons-sur-Marne. M. Leisten-Schneider était membre du bureau national de la Confédération des petites et moyennes entreprises et avait été membre du comité directeur du Conseil national du patronat français de 1950 à 1955.]

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1979 a été tiré à 578 382 exemplaires.

Au conseil des ministres

REVALORISATION DES PENSIONS ET DU MINIMUM VIEILLESSE

Le conseil des ministres devait entériner les taux d'augmentation des pensions, des allocations minimales aux personnes âgées et des allocations familiales à compter du 1er juillet.

Les pensions du régime général seront revalorisées de 4 %, soit 10,7 % en 1979, compte tenu de la majoration déjà intervenue au 1er janvier 1979. De 1974 à 1979, l'accroissement en pouvoir d'achat est évalué par les pouvoirs publics à + 22,5 %.

Les allocations minimales aux personnes âgées seront fixées à 13 800 F par an au lieu de 12 900 F pour une personne seule, soit 37,80 F par jour au lieu de 35,34 F (+ 6,97 %). En fin d'année, le montant journalier de l'allocation atteindra 40 F, comme l'avait prévu le « programme de Blois ». L'augmentation en pouvoir d'achat est évaluée à + 53 % de 1974 à 1979 ; le minimum représentera, en juillet, 62 % du SMIC, au lieu de 49 % en mars 1974.

Quant aux allocations familiales, elles sont majorées de 11,5 % pour deux enfants, de 17,8 % pour trois enfants quand le ménage ne reçoit pas le complément familial et de 14,88 % quand il le reçoit, le montant total étant, dans ce cas, égal à 1 000 F par mois. Ensuite, le conseil des ministres devait décider de mensualiser, à partir du 1er janvier 1980, les allocations familiales versées dans les DOM, alors que, jusqu'à présent, elles sont versées au prorata des journées travaillées, et leur montant sera majoré de 21,6 %.

A BRIARE (LOIRET)

Un « forcené » est tué par les gendarmes

Il avait blessé mortellement sa femme et un voisin

De notre correspondant

Orléans. — Un ancien harki, père de neuf enfants, M. Messaoud Bouleghlem, a été tué, mardi 5 juin, par les gendarmes près de Briare (Loiret), après avoir blessé mortellement, à coups de fusil de chasse, deux personnes, dont sa femme. Six autres personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

M. Messaoud Bouleghlem, âgé de cinquante-trois ans, s'était barricadé chez lui et avait commencé à tirer sur un de ses voisins qui jardinait, M. Da Costa, le blessant mortellement. Le forcené faisait ensuite feu sur tous ceux qui tentaient de s'approcher de la victime. Puis il tua sa femme avec qui il s'était retranché. Les gendarmes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), parvenus rapidement sur les lieux, tentèrent en vain de parlementer avec le forcené. Un de ses fils se joignit aux forces de l'ordre pour lui demander de se rendre. « Je veux être tué par les gendarmes », répondait l'ancien harki.

Quatre heures après le premier coup de feu, alors que douze tireurs d'élite avaient pris position aux alentours, l'assaut fut donné. M. Bouleghlem tira sur un gendarme — qui a été sérieusement touché, — et fut immédiatement « abattu ». Sa femme gisait à ses côtés.

En congé de longue maladie depuis sept ans, M. Bouleghlem avait été soigné il y a sept mois à l'hôpital de Briare pour démence. Il en était ressorti per de temps après. Sa fille aînée avait alors fait des démarches pour qu'il soit interné.

GRACE AU REDRESSEMENT DU DOLLAR

Washington rembourse une partie de ses dettes extérieures

Washington *(A.F.P.)*. — Grâce à la remontée du dollar sur les marchés des changes, la Trésorerie américaine a pu, pendant la période février-mars-avril, procéder à d'importants achats de devises étrangères et rembourser des dettes extérieures équivalant à 6,1 milliards de dollars. Le système de Réserve fédérale, qui publie ces chiffres, ajoute que, avec ses opérations, les Etats-Unis ont totalement remboursé les crédits « swap » qu'ils avaient contractés précédemment, notamment auprès de la Bundesbank et de la Banque nationale suisse, pour soutenir le dollar. C'est la première fois depuis la mi-1969 que les Etats-Unis n'ont plus de dettes « swap » vis-à-vis des autres banques centrales.

En vertu d'un crédit « swap », les autorités monétaires américaines reçoivent un prêt à trois mois en deutschemark (ou en franc suisse), contre un dépôt en dollars constitué auprès de la Bundesbank.

La Réserve fédérale précise que, outre les remboursements, la Trésorerie a été en mesure d'accroître ses réserves de marks, francs suisses et yens de plus de 1 milliard de dollars, les portant ainsi à 6,3 milliards à la fin d'avril.

Les autorités américaines estiment à 38 milliards de dollars le montant brut des interventions des banques centrales sur les marchés des changes pendant la période sous-revue. Le chiffre est le plus élevé encore jamais enregistré. Le précédent record était celui des trois mois précédents (novembre 1978 - janvier 1979), avec 33,1 milliards de dollars.

L'OR CONTINUE DE MONTER DOLLAR BIEN ORIENTÉ

C'est encore l'or qui était en vedette mercredi matin sur les marchés des changes. Le mouvement de hausse, qui avait repris mardi après-midi, s'est poursuivi. Au milieu de la matinée, on cotait à Londres l'once de métal fin autour de 288 dollars.

Quant à la devise américaine, elle était orientée à la hausse. La Bundesbank semble bien de nouveau être intervenue pour en stabiliser le cours, qui s'établissait à Francfort à 1,9175 DM contre 1,9125 la veille, à la clôture du marché. Cette politique de la Bundesbank n'arrange pas les autorités belges, qui doivent, comme toujours, faire face à des pressions sur leur monnaie nationale. Le franc belge est pratiquement à son plancher vis-à-vis de la devise allemande au sein du S.M.E. (système monétaire européen). Cette situation dure déjà depuis une dizaine de jours au moins.

Le relèvement du taux d'escompte par la Banque nationale de Belgique, porté à 8 %, le 31 mai, n'a donc pas suffi pour revenir à une situation plus normale. Une autre monnaie souffre de la politique de freinage de la remontée du dollar suivie avec constance par la Bundesbank pour des raisons intérieures (les autorités monétaires allemandes estiment qu'une baisse plus accentuée du deutschemark accélérerait encore l'inflation en R.F.A.). Cette autre devise est la couronne danoise qui s'approche, elle aussi, de son cours-plancher.

A Paris, on cotait la devise américaine 4,4350 F, ce qui correspondait à un cours du deutschemark de 2,3140 F, jugé « satisfaisant ». Poursuivant sa politique, la Banque de France a encore élevé de 1/8e de point le taux du marché monétaire pour le porter à 7 7/8 %.

LES DOCKERS SONT APPELÉS A CESSER LE TRAVAIL DURANT DEUX JOURS

La fédération C.G.T. des ports et docks appelle l'ensemble des mille cinq cents dockers professionnels à observer une grève de quarante-huit heures ce mercredi 6 et jeudi 7 juin.

Ce mouvement, précise la fédération, est motivée par l'attitude, lors de la réunion paritaire du 22 mai, de l'organisme patronal, l'UNIM (Union nationale des industries de manutention) qui a refusé d'engager *« toute discussion »* sur les revendications des dockers.

Ces revendications portent notamment sur les congés payés, l'indemnisation des jours fériés et l'attribution de points de retraite pour les « journées d'inemploi » — équivalent au chômage partiel — que la fédération évalue en moyenne à soixante-dix-sept jours par an et par docker.

LA PRODUCTION A REPRIS A LA SOLMER

(De notre corresp. régional.)

Marseille. — Interrompue par un débrayage de l'équipe du matin, le mardi 5 juin, puis par le blocage des voies ferrées permettant l'acheminement de la fonte, la production a repris normalement ce mercredi 6 juin à l'aciérie de l'usine Solmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). A la relève de 5 heures, le personnel a, en effet, décidé de ne pas reconduire la grève, tout en manifestant sa volonté de poursuivre l'action sous d'autres formes. Les barrages sur les voies ferrées ont été levés et deux coulées d'acier ont pu être faites.

Des incidents se sont produits au cours de la nuit de mardi à mercredi. Des éléments inconnus ont incendié une voiture de service de l'usine et, selon la C.G.T., un coup de feu aurait été tiré en direction des grévistes sans atteindre personne. Un porte-parole de la direction a estimé que, sauf incident majeur, le rappel du personnel pourrait avoir lieu le vendredi 8 juin.

G. P.

PIERRE BOULEZ NOMMÉ PROCHAINEMENT PRÉSIDENT DE L'ORCHESTRE DE PARIS

Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM au Centre Georges-Pompidou, devrait être nommé prochainement président de l'Orchestre de Paris, dont le directeur restera Daniel Barenboïm.

Cette nomination ne sera effective qu'après modification du statut de l'Orchestre de Paris, dont la présidence était jusqu'ici assurée ès qualités par le directeur de la musique au ministère de la culture et de la communication (actuellement M. Jacques Charpentié).

